LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

ÉDITI... Montréal, vendredi 11 juin 1965 / saint Barnabé / 81e année, no 134 / 4 cahiers / 48 pages / La météo : averses demain / minimum 50 / maximum 75

AUJOURD'HUI

Gaudry serait le dernier recteur dont la nomination dépend de Rome • En page 3

CTP: 77 départs ont été annulés; la grève est désormais inévitable

Les négociations ont été rompues la nuit dernière

par André Béliveau et Jacques Lafrenière

La Compagnie de transport provincial a décidé d'annuler dès ce matin plusieurs voyages afin qu'il ne se trouve pas d'autobus sur les routes au moment où la grève débutera à 12 h. 01 cette nuit. Trente-sept départs vers les villes éloignées et 40 départs vers les municipalités environnants Montréal ont été annulés.

Les banlieusards qui comptaient sur les autobus de la CTP pour retourner chez eux après leur journée de travail devront se trouver un autre moyen de transport.

Le directeur de la grève, M. Raymond Couture, a déclaré ce matin ignorer s'il est exact que des chauffeurs aient décidé d'eux-mêmes de ne pas effectuer certains voyages.

Il a ajouté qu'il se rendrait le plus tôt possible négocier l'entente de grève qui prévoit la protection des biens de la compagnie en retour de certains avantages que celle-ci consentirait à ses employés. Le syndicat s'engage, entre autres, à ne causer aucun dégât si la compagnie ne fait pas appel à des briseurs de grève.

Rupture des négociations

Les négociateurs entre la Compagnie de transport Provincial et ses 855 employés syndiqués ont été rompues vers 1 h. cette nuit, et il semble désormais que la grève soit inévitable.

A moins d'un revirement subit de la situation, les 550 autobus de la CTP s'immobiliseront donc à minuit et une minute demain matin.

Un tel arrêt de travail surviendrait quatre jours après le débrayage des 3,900 employés de la Commission de transport de Montréal.

S'il se produit, les deux plus importantes compagnies de transport routier en commun de la province se trouveront donc paralysées en même temps, ce que constituera un précédent dans l'histoire du Québec. Le réseau de transport de banlieue et le transport interurbain, à Montréal et en province — de Hull à Québec — s'en trouvera interrompu. Les Cantons de l'Est et la Mauricie seront également affectés.

Faible espoir de reprise

Ces derniers jours, les pourparlers entre les représentants des employés et ceux de la CTP s'étaient poursuivis presque sans arrêt. Elles s'étaient terminées à 1 h. 30 hier matin et avaient repris vers 2 h. 30 hier après-midi, mais les deux groupes se sont brusquement tourné le dos vers 1 h. ce matin.

M. Roland Souchereau, président du syndicat, a déclaré à LA PRESSE cette nuit "qu'il ne s'était pas produit l'ombre d'un rapprochement au cours des dernières heures".

— Est-il possible que les négociations reprennent aujourd'hui? lui avons-nous demandé.

— Pas de la façon dont ça s'est passé... Naturellement, cela demeure dans le domaine du possible, mais le syndicat n'est pas intéressé à rencontrer la compagnie avant qu'elle ne soit décidée à nous faire de nouvelles propositions. C'est elle qui devra prendre l'initiative.

— N'y a-t-il pas eu de nouvelles propositions hier, de part ou d'autre ?

— Aucune. Ils sont dans la cave, on est au 10e étage...

Voyages contremandés

M. Souchereau a refusé de commenter plus longuement les événements des dernières heures, expliquant qu'il était "un peu en colère" et qu'il craignait "d'en dire plus que nécessaire..."

Pendant ce temps, la compagnie prend ses dispositions. Les autobus ne doivent cesser de rouler que vers minuit, mais déjà un grand nombre de voyages qui ont habituellement lieu en fin d'après-midi et en soirée ont été contremandés.

Une assemblée générale des syndiqués a été convoquée pour ce soir à la salle Ste-Anne, au 1107, rue Ottawa, à Montréal, où, à quelques heu-

Voir CTP en page 2

Ottawa: fin de l'aide aux municipalités

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral va mettre fin en mars 1966 à son programme d'aide au développement municipal.

M. Gordon a confirmé hier en Chambre les appréhensions que l'opposition entretenait depuis quelque temps, à cet égard.

La décision du ministre des Finances a été très mal accueillie par tous les partis d'opposition.

Dans sa déclaration à la Chambre, M. Walter Gordon a laissé entendre qu'il mettait fin au programme pour deux raisons :

A) Le chômage a sensiblement diminué, ce qui constituait un des principaux buts du programme.

B) L'accumulation de fonds considérables dans les caisses de retraite du Québec et du gouvernement fédéral permettra aux gouvernements de faire face, sans trop de difficultés, aux besoins futurs des municipalités en matière de financement de travaux publics.

Le programme d'aide au développement des municipalités avait été créé en 1963 et il comportait la création d'un Office de développement et de prêts aux municipalités, chargé d'administrer la loi.

Le projet du gouvernement fédéral avait créé toute une commotion au Québec à l'époque. Le gouvernement du Québec avait accusé le fédéral d'intervenir dans une des sphères de sa juridiction. Des négociations avaient eu lieu et on avait finalement décidé que les règlements consécutifs à la loi ne portaient pas atteinte à l'autonomie du Québec.

La loi québecoise permettant aux municipalités de profiter du projet fédéral avait été votée en plein été, au cours d'une

Voir MUNICIPALITES en p. 2



téléphoto PC

Premier voyage en Amérique

Accompagné du premier ministre canadien, M. Pearson, le premier ministre de l'Inde, M. Shastri, joint les mains, pour saluer à la manière de son pays les personnes qui l'ont accueilli hier à l'aéroport d'Ottawa. M. Shastri, qui en est à sa première visite en Amérique du nord, aura de longs entretiens avec M. Pearson, notamment sur le désarmement.

Ottawa: Shastri a foulé hier le sol de l'Occident pour la première fois

par Jacques Pigeon

OTTAWA — Pour la première fois de sa vie hier, le premier ministre de l'Inde, Shri Lal Bahadur Shastri, a foulé le sol de l'hémisphère occidental.

Quelques instants après avoir quitté l'énorme réacté d'Air India qui l'amenait du Caire, il s'est dit convaincu que les entretiens prévus pour les prochains jours "l'aideront tout autant que M. Lester B. Pearson à jouer un rôle encore plus efficace dans le maintien de la paix mondiale."

Le successeur de Nehru a ensuite rappelé les nombreux liens d'amitié qui unissent les deux pays, pourtant si éloignés géographiquement, et mentionné la participation de l'Inde et du Canada aux forces de paix de l'ONU.

De son côté, M. Pearson a parlé de la collaboration canado-indienne et affirme que notre pays "considère comme un privilège de pouvoir collaborer à l'expansion économique de l'Inde, en vertu du plan Colombo."

L'indépendance de l'Inde a, selon lui, rendu plus intimes et plus nombreux les liens entre les deux pays. Il s'est dit particulièrement satisfait de constater que la république de l'Inde a décidé de maintenir son association avec le Commonwealth.

Une visite "exclusive"

Il est très rare que le Canada accueille, en exclusivité, si l'on peut dire, un grand leader du monde. Normalement ils se rendent d'abord à Washington puis effectuent une courte visite de courtoisie au Canada.

Le disciple de Gandhi devait effectivement rencontrer le président Johnson au cours de ce premier voyage en Amérique, mais la visite a été annulée, il y a quelques semaines.

Depuis, M. Shastri a entre autres visité Moscou et c'est là qu'il a signé un communiqué conjoint où l'on demandait un cessez-le-feu immédiat au Vietnam. Tout comme ses prédécesseurs, mais à un degré moindre, M. Shastri est un pacifiste.

Hier, sous un soleil radieux, le premier ministre de l'Inde, tout de blanc vêtu sous un léger manteau brun, a passé en revue une garde d'honneur de l'ARC. Avant de quitter l'aérogare, il a signé le livre d'or de l'ARC. Et ce deux fois. D'abord en sanscrit puis selon l'alphabet que nous connaissons. Le petit et frêle homme qu'est M. Shastri (il mesure à peine cinq pieds et pèse 98 livres) a ensuite été conduit au Château-Laurier. Aujourd'hui il doit s'entretenir à plusieurs reprises avec M. Pearson.

Il est intéressant de noter que le nom de famille du premier ministre de l'Inde n'est pas Shastri. Le mot "Shastri" veut dire bachelier; il s'agit d'un baccalauréat conféré par la Vidya Peeth. Ce mot ne fait pas partie du nom de Lal Bahadur, mais il en est devenu inséparable dans l'esprit populaire de son peuple de 400,000,000 d'habitants.

Les entretiens des deux chefs d'Etat porteront sur trois points précis : la façon de démarrer les négociations au Vietnam, les Nations Unies et les armes nucléaires.

Discussion sur le Vietnam

Mais des trois, c'est certainement le Vietnam qui retiendra le plus longtemps l'attention des deux hommes. D'ailleurs sur cette question les positions des deux chefs ne diffèrent pas beaucoup. M. Pearson a déjà proposé un cessez-le-feu lors de son célèbre discours à Philadelphie et M. Lal Bahadur Shastri en a fait de même récemment.

Les observateurs s'attendent qu'à la suite de leurs entretiens, les deux premiers ministres fassent une suggestion

Voir SHASTRI en page 2

CTM: l'apport des banlieues serait minime

— Le maire Laurin

La grève des 3,900 employés de la Commission de transport de Montréal entre aujourd'hui dans sa quatrième journée sans qu'aucune des deux parties n'ait fait mine de se rapprocher de l'autre.

Entre-temps d'aucuns croient que la solution au conflit pourrait venir des banlieues. Ce n'est toutefois pas l'avis du président du Conseil de coordination intermunicipale, M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent, qui a déclaré hier : "Ce n'est pas la contribution des banlieues qui pourra régler la grève de la CTM".

Selon lui, cette contribution, même si elle est souhaitable, représente "une goutte dans l'océan", si on considère que les "réclamations des employés de la CTM représentent un montant de $30 millions".

Les deux parties à l'origine de l'arrêt de travail ne semblent disposées ni l'une, ni l'autre, à faire les premiers pas.

Une rumeur voulait que dans ces conditions, un médiateur du gouvernement provincial soit prié d'intervenir pour tenter de provoquer le rapprochement nécessaire à l'entente.

Le président du syndicat, M. Yvan Blain, a pour sa part, démenti cette rumeur.

MM. Drapeau et Saulnier : "motus"

Pendant ce temps, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, qui semble, dans les circonstances l'homme-clé, s'abstient toujours de faire quelque déclaration que ce soit, malgré l'insistance des journalistes.

Le maire Jean Drapeau n'en dit pas davantage. Rejoint hier à l'hôtel de ville, le premier magistrat à qui un journaliste demandait s'il avait des commentaires à faire au sujet de la grève a laconiquement répondu : "Pas pour le moment".

Si l'argent supplémentaire qui, comme le dit le négociateur de la CTM, Me Philippe De Grandpré peut seul, résoudre le différend, ne peut venir de la ville de Montréal, comme l'a bien établi M. Saulnier, ni des banlieues dont les contribution ne sauraient selon M. Laurin, suffire, on peut se demander qui paiera au bout du compte.

Une "part minime" du montant requis

M. Laurin croit, pour sa part, que si les autres municipalités de l'île de Montréal acceptent de verser à la CTM un certain montant annuel, probablement en proportion de leur évaluation imposable par rapport à celle de Montréal, cela ne représentera qu'une "part minime" du montant requis.

"Il y a plus en jeu, a ajouté le président du CCI, expliquant que les déclarations suivant lesquelles l'argent des banlieues apporterait un solution au conflit actuel sont erronnées.

M. Laurin rejette, du même coup, les allégations du directeur régional de la CSN, M. Robert Sauvé, selon lequel les

Voir CTM en page 2

Les municipalités de la région de Bécancour sont d'accord pour la fusion

QUEBEC. (DNC) — Onze municipalités de la région de Bécancour ont assuré le ministre des Affaires municipales de leur entière collaboration à tout projet de fusion qu'exigerait un comité de planification, à l'occasion de l'installation dans la région d'une sidérurgie d'Etat.

Les onze municipalités ont voté à cet effet une résolution au cours des derniers jours du mois de mai et c'est cette résolution que le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, a rendue publique hier.

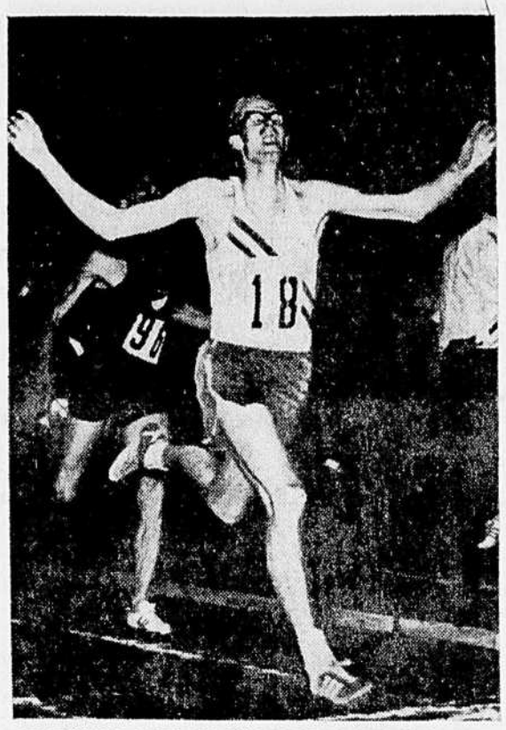
Le conseil de chacune de ces municipalités s'y prononce en faveur du principe de la fusion. Il demande que des études soient entreprises en ce sens sous l'égide d'un comité de planification formé par le ministre des Affaires municipales. Cette résolution a été adoptée dans le but de promouvoir une politique rationnelle d'aménagement des territoires où va s'implanter la sidérurgie.

La prochaine étape de l'aménagement de cette région consistera en l'institution d'un comité d'étude qui établira combien de municipalités doivent se fusionner entre elles et combien de nouvelles municipalités naîtront de changements de frontières.

Le principal objectif recherché est la formation d'un comité d'aménagement tel que recommandé récemment par le Conseil d'orientation Economique qui permettra à l'Etat pour la première fois dans l'histoire du Québec de réaménager entièrement une région.

Les municipalités concernées sont Bécancour village, Sainte-Gertrude, la paroisse Saint-Edouard de Gentilly, Saint-Grégoire-le-Grand, Précieux-Sang, Larochelle, la paroisse de Bécancour, village de Laval et Sainte-Angèle de Laval, le village de Gentilly et Villiers.

"Il s'agit d'un exemple de collaboration et de bon sens qui devrait être imité en bien des endroits", a commenté M. Laporte après avoir annoncé la nouvelle.



CROTHERS BAT LE CHAMPION OLYMPIQUE

Après trois ans de tentatives, le Torontois Bill Crothers est finalement parvenu à triompher du champion Peter Snell. 19,633 spectateurs ont assisté à son triomphe, hier, à Toronto. (Voir en page 26)



photo LA PRESSE

TOUS LES MOYENS SONT BONS

La grève de la CTM en est à sa 4e journée. Bon gré, mal gré, les Montréalais se rendent au travail avec les moyens qu'ils découvrent ou ceux qu'on leur fournit. Certains grands magasins mettent leurs camions de livraison à la disposition de leurs employés et les jolies demoiselles escaladent allégrement la petite échelle. Les piétons nouvelle vague connaissent des aventures palpitantes comme le racontent deux rédactrices, *en page 20.*

Le scandale : Wagner étudie le rapport pour voir quelles plaintes il faudra porter

QUEBEC (DNC) — Le ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner, a laissé entendre hier que les constatations de la Commission Sylvestre-Letarte aboutiront à des accusations contre certaines des personnes dénoncées dans le volumineux rapport publié hier à Québec. La liste des personnes dénoncées ou blâmées comprend le maire Hamel et plusieurs échevins, deux juges de la Cour municipale de Québec, plusieurs hauts fonctionnaires, dont l'un est devenu juge de la Cour supérieure.

M. Wagner a annoncé qu'il avait chargé un avocat de Montréal, M. André Villeneuve, d'étudier avec la plus grande diligence possible les conclusions du rapport afin qu'on puisse déterminer les mesures à prendre et, après une analyse attentive de la transcription des témoignages, quelles accusations pourraient être portées.

Répercussions profondes

Le ministre de la Justice a prédit, en outre, que le rapport aurait "des répercussions profondes" sur "certains aspects" de l'administration de la justice. C'est un rapport attristant, a-t-il commenté, et un exemple de la façon dont la routine, l'indifférence et l'oubli de ses responsabilités peuvent fausser l'image de la justice.

"C'est la preuve que personne ne devrait être indifférent au bon fonctionnement de la justice et que l'aide de toutes les bonnes volontés est nécessaire pour qu'elle soit efficace et au-dessus de tout soupçon."

La Commission Sylvestre-Letarte formule d'ailleurs huit importantes recommandations ou réformes relatives au fonctionnement des cours municipales.

Premières réactions des échevins

A la réunion du comité administratif de la ville, hier, aucune discussion des conclusions du rapport. Plusieurs échevins en lisaient des passages pendant que les autres discutaient des affaires de routine.

Avant la séance, le maire

Autres informations en page 25

Hamel avait fait dire par un porte-parole qu'il n'aurait rien à déclarer avant d'avoir fait la lecture du document. Ce fut d'ailleurs l'attitude générale des échevins.

Quelques-uns ont paru trouver que c'était beaucoup de lecture à faire en peu de temps (le volume compte quelque 350 pages). "Une autre folie, un vrai gaspillage de papier", a dit l'un d'eux en entrant à la réunion mais sur un ton qui n'avait rien de sérieux. "On aurait pu mettre ça dans trois fois moins de pages."

Voir SCANDALE en page 2

Blank: je n'ai jamais reçu d'argent

Le député provincial se dit d'avis qu'il ne lui est pas nécessaire de témoigner de nouveau pour réfuter les assertions du témoin Bourbonnière

par Léopold Lizotte

Ayant assisté à la fin du témoignage d'un de ses amis, qui venait de soutenir en cour lui avoir remis à peu près le tiers de l'argent qu'il avait frauduleusement obtenu de six hôteliers de la région du lac Saint-Jean, pour leur "décrocher" des permis de la R.A.Q., le député libéral de Montréal St-Louis Harry Blank, de la circonscription montréalaise de Saint-Louis, s'est dit d'avis, en fin d'après-midi d'hier, qu'il ne lui était pas nécessaire de témoigner pour réfuter ces assertions.

Devant le juge Emile Trottier, qui avait précédemment accepté les aveux de Jean Bourbonnière, le jeune député provincial avait tout d'abord été "suggéré" comme témoin par le procureur de la Couronne, Me Louis-Philippe Landry.

"Etant donné, expliqua-t-il à la cour, que Me Blank a entendu une partie du témoignage de Bourbonnière, sur la façon dont il avait employé les pots-de-vin reçus, et devant le danger qu'il soit exposé à un "procès-par-les journaux", la cour pourrait peut-être l'inviter à donner les explications qu'il croira utiles.

A ce moment, l'intéressé s'avança vers le prétoire pour déclarer :

"Je ne crois pas qu'il soit nécessaire pour moi de rendre témoignage à nouveau. Je l'ai fait à l'enquête préliminaire, et j'ai alors nié avoir reçu quelque argent dans cette affaire. J'ai certainement fait certaines interventions, et je l'ai fait pour rendre service aux gens qui m'étaient recommandés. Mais je n'ai jamais reçu, ni vu, ni entendu parler d'argent".

Le procureur de Bourbonnière, Me Yvon Perras, intervint alors pour dire :

"Eh bien moi, cela ne me sa-

Voir BLANK en page 2



Harry Blank

SOMMAIRE

Annonces classées / 32 à 35, 38 à 44
Bandes dessinées / 46
Décès, Naissances, etc. / 47
Editorial / 6
Finance / 10, 11
Horoscope / 48
Mots croisés / 35
Nouvelles internationales / 13
Radio et Télévision / 14
Session fédérale / 23, 33, 37
Session provinciale / 37
Spectacles et Concerts / 16, 17
Sports / 26 à 31
Tribunaux / 8, 47
Vie féminine / 20 à 22
Vie mondaine / 21
Vie religieuse / 36
Vie syndicale / 19
Votre médecin / 48

L'accusation de meurtre contre Pierre Lussier est maintenue

QUEBEC, (J.G.) — Il n'est pas question de retirer la plainte de meurtre qualifié portée contre Pierre Lussier, ex-étudiant au collège de Matane, accusé d'avoir assassiné le frère Oscar Lalonde en tentant de commettre un vol à la comptabilité du collège le ou vers le 20 avril 1964.

C'est ce qu'a affirmé le ministre de la Justice, hier après-midi. "Sa cause est toujours sur le rôle" a-t-il souligné.

Présentement Pierre Lussier, 20 ans, jouit de sa liberté sous un cautionnement de $1,000 accordé par le juge Georges Pelletier à l'issue de l'acquittement de Claude Poisson, le 1er juin dernier. Claude Poisson a été trouvé "non-coupable" du meurtre du frère portier du collège de Matane par 12 jurés après l'un des plus longs procès de l'histoire pénale canadienne.

En réponse à nos questions, Me Claude Wagner a fait remarquer qu'il pourrait fort bien y avoir un changement de "venue" dans le cas de Lussier et que le procès pourrait, par exemple, avoir lieu à Québec.

Présentement le procès du jeune étudiant a été reporté à la prochaine session des assises criminelles de Rimouski, en mars 1966.

Un troisième accusé dans cette affaire, Gratien Allaire, également étudiant au collège de Matane, à l'époque du meurtre, a vu l'accusation de meurtre qualifié prise contre lui transformée en accusation de conspiration et de tentative de vol" lors de son instruction préparatoire.

Gratien Allaire est également accusé de parjure à la suite de son témoignage dans le procès de Poisson. Il y avait, entre autres, nié la véracité d'une déclaration faite devant trois policiers quelque temps après le meurtre.

SHASTRI

SUITE DE LA PAGE 1

aux partis concernés, suggestion visant à mettre fin à l'impasse actuelle.

On croit aussi que M. Pearson remettra au chef indien une copie d'un document secret canadien qui établit une ligne



de conduite pour mettre fin à la prolifération des armes nucléaires.

Samedi, le premier ministre de l'Inde aura aussi l'occasion de rencontrer les ministres canadiens du Commerce de l'Industrie et des Finances. Depuis quelques années l'Inde accuse un déficit commercial élevé vis-à-vis le Canada et ce sujet retiendra l'attention. En 1964 le Canada a exporté des produits d'une valeur de 64 millions de dollars à l'Inde tandis que cette dernière a expédié au Canada des biens évalués à 36 millions de dollars.

Plus tard dans la journée, M. Shastri sera l'hôte d'un dîner d'Etat et le lendemain il ira faire une courte visite à Niagara Falls et au Mount Hope.

Lundi matin il prendra un avion qui le conduira à Dorval et à midi trente prononcera une allocution au club Mont-Royal.

MUNICIPALITES

SUITE DE LA PAGE 1

session spéciale du gouvernement de Québec.

$400 millions

Le projet fédéral comportait la création d'une caisse de développement dotée de $400 millions, qui devaient être répartis entre les municipalités de 1963 à mars 1964.

A date, près de 1,000 municipalités canadiennes se sont prévalues de l'argent mis à leur disposition. Elles ont contracté plus de 1500 emprunts. Et comme elles accomplissent la plupart des travaux dans une limite de temps déterminée elles profitent d'une remise de 25 pour cent. Lorsque le fonds sera épuisé — d'ici neuf mois — elles auront donc bénéficié non seulement de prêts à des taux avantageux mais de remises équivalant à près de $100 millions de dollars.

M. Gordon a signalé dans sa déclaration que le programme, entre autres mesures, avait servi à réduire le chômage au Canada, le taux étant passé de 5.8 pour cent au début de 1963, à 4 pour cent au début de 1965.

L'autre raison pour laquelle il met fin au programme, c'est qu'il n'a jamais été conçu comme devant être permanent, et que les fonds procurés par les programmes de caisse de retraite permettront aux gouvernements de prêter de l'argent à des taux semblables à ceux établis en vertu du programme d'aide au développement municipal.

Critiques

L'opposition n'a pas été très flatteuse pour le ministre dans sa réaction.

M. Michael Starr, le porte-parole conservateur, a laissé entendre que le programme avait été un échec complet. Mais il s'est contredit tout de suite et la Chambre a bien ri lorsqu'il a enchaîné en proposant que le gouvernement n'y mette quand même pas fin en 1966.

Quant à M. Douglas, le chef des néo-démocrates, il a déclaré que le gouvernement se leurrait s'il pensait faire croire aux travailleurs que le chômage a assez diminué pour qu'on mette fin au programme. Il a demandé que le programme continue dans les régions où le chômage persiste.

"Les municipalités seront très désappointées, a-t-il dit, et le ministre des Finances ne verra pas de sitôt la fin de cette histoire."

Quant aux créditistes, ils ont repris leur théorie bien connue en vertu de laquelle le gouvernement devrait se hâter de mettre sur pied le plus tôt possible une banque de crédit municipal.

CTM

SUITE DE LA PAGE 1

employés de la CTM sont "victimes des chicanes" entre la métropole et les banlieues.

Pour ces raisons, le maire de St-Laurent nous a dit qu'il ne voyait pas l'urgence d'accélérer les négociations entre le CCI et les autorités municipales montréalaises en ce qui a trait au problème d utransport en commun.

Des rencontres pour la semaine prochaine

Il espère cependant qu'à la suite de la réunion de mardi prochain, une rencontre pourra avoir lieu dans les jours qui suivront avec le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier.

Le président du CCI nous a par ailleurs confirmé que c'est justement une formule de contribution par laquelle les villes de banlieue, en plus de payer, auraient leur mot à dire dans l'administration du transport en commun qui sera étudiée mardi prochain et qui, si elle est adoptée par les représentants des municipalités qui composent le CCI, sera présentée à M. Saulnier.

Ce serait conséquemment une nouvelle structure administrative englobant tout le transport en commun sur l'île de Montréal, une forme de Régie.

Quant à la contribution financière précisément, M. Laurin, parlant à titre personnel et comme maire de St-Laurent, a dit que l'administration qu'il dirige est disposée à payer sa part et il croit qu'il en est de même pour les autres villes de banlieue.

CTP

SUITE DE LA PAGE 1

res du déclenchement de la grève, les employés prendront connaissance du rapport qui sera soumis par leur comité de négociation.

Il y a une semaine, les employés de la CTP avaient rejeté les dernières offres de la compagnie par un vote écrasant de 98.4%.

Principaux griefs

Au cours de la journée d'hier, M. Souchereau avait rappelé les principaux griefs des employés.

Selon lui, la semaine habituelle de travail d'un chauffeur de la CTP est de 60 à 75 heures. Un grand nombre de chauffeurs seraient astreints à travailler de 15 à 18 heures consécutives au cours des fins de semaine. Ils n'auraient même pas le temps de retourner à leurs domiciles.

Plusieurs d'entre eux, toujours d'après M. Souchereau, doivent dormir quelques heures sur un banc avant d'entreprendre une nouvelle journée de travail.

Le syndicat réclame l'adoption de la semaine de 48 heures.

Il veut aussi que le salaire de base, qui est actuellement de $11 par jour plus $0.05 du mille parcouru, passe à $17 par jour plus $0.05½ du mille.

M. Souchereau se plaint que les chauffeurs ne jouissent pas de congés statutaires chômés et payés, ni de congés "sociaux (c'est-à-dire congés de maladie, congés à l'occasion d'un mariage, d'un décès, etc.).

Les employés exigent également qu'on abolisse le système selon lequel le chauffeur qui doit loger dans une ville autre que la sienne pendant plus d'un mois soit obligé de défrayer lui-même — et sans compensation — le coût de la chambre ou celui du déménagement de sa famille, selon le cas.

"Retour à l'esclavage"

Le plus récent communiqué émis par la CSN au sujet du conflit à la CTP dénonce violemment ce qu'il appelle "un véritable retour à l'esclavage". L'auteur du communiqué écrit: "Des employés non-syndiqués, qui s'occupaient de l'entretien des terminus, employés qui, dans bien des cas, avaient 10 ans et plus de service, ont été congédiés et, par la tactique des sous-contrats, on les a remplacés par des hommes qui doivent travailler 12 heures par jour à $1 l'heure."

Les employés se sont émus de cette situation, et ils se demandent si la pratique de plus en plus répandue du travail à forfait ne leur fera pas perdre leur emploi l'un de ces jours.

Enfin, le syndicat demande que l'employeur "prenne au moins autant de soin de ses hommes que de ses machines".

610 des employés de la Compagnie de transport provincial sont des chauffeurs d'autobus, 177 travaillent dans les garages et 67 dans les terminus.

Al Williamson est condamné à $1,000 d'amende et six mois de prison

VANCOUVER. (PC) — L'agent de relations publiques Al Williamson a été condamné à deux peines de prison de six mois chacune et à une amende de $1,000 sous l'accusation de faux dans l'affaire de la lettre adressée à Hal Dornan, secrétaire de M. Pearson. La deuxième peine de prison de six mois sera purgée en même temps que la première.

Williamson a été trouvé coupable, par un jury de la Cour suprême de la Colombie-Britannique d'avoir fabriqué et utilisé un faux document. Le jury a décidé que Williamson avait falsifié une lettre adressée à M. Hal Dornan sous la signature de M. Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique . Il a également décidé que Dornan avait agi, sur la base du faux document, comme s'il s'agissait d'un document authentique.

Toutefois, le jury avait recommandé la clémence pour le deuxième chef d'accusation.

Expédients pour élever le niveau de l'eau

OTTAWA. (PC) — Une série de mesures à court terme sont actuellement prises par le gouvernement fédéral afin de hausser les niveaux de l'eau dans le port de Montréal. C'est ce qu'a annoncé, aujourd'hui, M. Pickersgill, ministre des Transports.

La déclaration, déposée aux Communes, précise, cependant, que des mesures à long terme doivent "être recherchées et découvertes sans retard" pour corriger la situation.

On va procéder, cette année, au même genre de dragage du chenal qui fut effectué en 1964, alors qu'on l'approfondit de six pouces jusqu'à Montréal.

"C'est ce que l'on compte faire aussitôt que la vérification de la profondeur du chenal sera terminée, dit la déclaration; et l'on s'attend à ce que le nouvel approfondissement de six pouces sera terminé pour le moment de la saison où les bas niveaux d'eau sont inquiétants."

Accueil délirant de Pise au pape Paul VI

PISE, Italie. (Reuter) — Une foule dense de quelque 100,000 personnes a rompu les cordons de policiers, hier, pour s'approcher du pape Paul VI, venu par avion de Rome, participer à l'ouverture du Congrès eucharistique italien. C'était la première sortie du Vatican du Souverain Pontife depuis son voyage de l'an dernier en Inde.

Emporté par la vague humaine et insuffisamment protégé par les carabinieris que bousculaient les Pisans, désireux de toucher les vêtements du chef de la chrétienté, Paul VI réussit tant bien que mal a regagner sa voiture. les mains au-dessus de la tête. Ce qu'il fit stoïquement en souriant et en saluant la foule.

Ces scènes rappelaient l'accueil délirant de la foule jordanienne, lors de la visite de la Terre Sainte que fit Paul VI, en janvier dernier,

Parlant à l'ouverture du Congrès eucharistique, plus tôt dans la journée, le Pape a tenu à rendre hommage à l'un des Pisans les plus célèbres de l'histoire, Galilée, que l'Eglise catholique de l'époque, en 1653, contraignit à renier sa théorie d'après laquelle la Terre gravitait autour du soleil. Il salua le peuple de Toscane, louant "la foi de ses saints" et de ses grands esprits dont on célèbrera à tout jamais la mémoire : Galilée, Michel-Ange et Dante.

Au nombre des hautes personnalités réunis dans la cathédrale de Pise, pour entendre Paul VI, on remarquait le premier ministre d'Italie et son ministre de la Défense, Giulio Andreotti.

Après une journée aussi exaltante qu'exténuante, le Saint Père, dans sa voiture découverte, a quitté Pise pour se rendre à l'aéroport San Giusto d'où quelques instants plus tard, il est parti pour Rome à bord de la Caravelle qui l'avait amené quelques heures plus tôt.

BLANK

SUITE DE LA PAGE 1

tisfait pas. J'ai assigné Me Blank comme témoin, et je veux le faire entendre."

Le député, qui était alors retourné dans l'audience, voulut intervenir de nouveau, mais le juge Trottier le lui interdit en lui faisant remarquer qu'il ne s'agissait pas là d'un débat . . . parlementaire.

Puis le juge remit toute l'affaire à ce matin, en se demandant si la nuit n'allait pas porter conseil à un peu tout le monde.

Enquête ordonnée par le procureur général

Toute l'affaire avait débuté au cours de la matinée, après que Bourbonnière se fût reconnu coupable d'avoir soutiré quelque $22,000 à des hôteliers et à des moteliers en leur faisant miroiter un permis tout neuf de la RAQ, entre mai et août 1962.

Son arrestation avait eu lieu a la suite d'une longue enquête menée par l'inspecteur Omer Auclair, de Québec, sur les ordres directs du ministre provincial de la Justice.

Pour atténuer ou mitiger, si possible, la sentence que le tribunal allait être appelé à prononcer, Me Perras demanda alors à faire entendre certains témoins. Et l'accusé pour commencer.

Et ce pour lui faire expliquer qu'il n'avait pas profité entièrement des sommes ainsi retirées, ayant encouru des frais de voyage et "d'entertainment" lors des démarches entreprises pour obtenir ces permis.

Puis il souligna que sur les $22,000 ainsi obtenus, il en avait remis quelque $7,000 au député de Saint-Louis, dont il était à la fois le client et ami apparemment assez intime.

Chacun des permis qu'il a obtenus, en effet, l'a été, semble-t-il, à la suite d'interventions de la part de Me Blank.

Le témoin souligne toutefois que le représentant de Saint-Louis ne lui a jamais demandé d'argent. Mais qu'il lui en a donné, de lui-même, pour le remercier de ses services, et en "comprenant" que cela devait servir à sa caisse électorale.

Interrogé à la fois par la cour et par Mes Landry et Blank, le témoin déclara que les montants versés à ce dernier (ou à cette dernière, si on pense plus à la caisse qu'à l'individu) n'étaient pas fixés d'avance, mais étaient laissés à sa "générosité".

Les femmes libérales et la sécurité routière

QUEBEC. (DNC) — Réunies en congrès à Québec les femmes libérales étudieront "la collaboration féminine à la sécurité routière".

Plus de 500 représentantes des 95 associations de femmes libérales de la province participeront à ces assises de leur fédération. En plus du thème énoncé ci-haut le troisième congrès de la FFLQ (Fédération des femmes libérales du Québec) pencheront sur des projets de constitution de leur fédération et de leurs associations locales et de comté.

La première femme ministre de l'histoire politique du Québec, Mme Claire Kirkland Casgrain, titulaire des "Transports et communications", prendra la parole au congrès. Samedi midi le premier ministre et chef du parti libéral, M. Jean Lesage, sera conférencier au déjeuner.

Les étudiants veulent jouer un plus grand rôle à l'université

VANCOUVER. (PC) — Les étudiants cherchent à obtenir une plus grande puissance dans les universités canadiennes parce que les administrateurs des universités ont trop hésité à établir des normes, a déclaré hier un professeur d'Ottawa.

M. Jean Archambault, administrateur des questions estudiantines à l'Université d'Ottawa, a dit que le sujet de conversation le plus abordé par les étudiants est : "Tout défi à l'autorité, à quelque sujet que ce soit".

M. Archambault participait à un colloque sur les universités et leurs étudiants.

Le changement le plus frappant qui se soit produit sur les campus depuis la guerre est la somme de liberté d'action qui est passée aux mains des étudiants, dit-il. La fin de la lutte n'est certainement pas en vue. Les gouvernements estudiantins tentent de s'imposer dans la structure universitaire, afin d'influencer directement les décisions qui les affectent".

Au point de vue architecture, l'Expo ne serait une réussite qu'à 50 pour cent

par Raymond Grenier

Placé sous le signe de la poésie et même du fantastique, se déroulant à Montréal où doit très bientôt avoir lieu une exposition internationale et universelle, l'actuel congrès de l'Institut royal d'architure du Canada aborde avec la même vigueur les problèmes concrets et les intuitions théoriques d'un renouvellement de l'art architectural, et en profite pour voir ce qui va se passer à l'Expo 1967.

Il y a loin de la coupole aux livres. Et ce fut une opinion exprimée, hier, à un comité du congrès, que, vue de Sirius et d'un point de vue puriste moderne, Expo 67 ne peut guère espérer être plus qu'une réussite architecturale de l'ordre de 50% environ.

Le congrès a réuni plus de 300 architectes de toutes les provinces du Canada. Il est assorti d'une belle exposition de matériaux de construction.

On aura profité de l'occasion pour rendre l'hommage qui leur est dû à un jeune architecte montréalais, M. Jean-Guy Théoret, premier titulaire de la bourse française Fracou, et à un artiste montréalais d'origine catalane, M. Jordi Bonet, dont une des oeuvres admirés est le dessin des portes de la Grande-Salle de la Place des Arts.

De même, l'IRAC aura honoré, en les nommant agrégés honoraires, M. J. Roy Carroll, de Philadelphie, président sortant de l'"American Institute of Architects", et S. E. le commissaire général d'Expo 67, M. Pierre Dupuy.

Architecture fantastique

M. Dupuy, nouveau membre honoraire de l'IRAC, s'il avait pu assister aux séances du congrès qui se sont déroulées hier, aurait sûrement approuvé l'esprit qui les inspirait : la volonté des architectes de dépasser le pur et sec fonctionnel.

Et, sans doute, aurait-il, tout comme les nombreux congressistes, applaudi aux propos qu'a tenus, hier midi, M. André Bloc, ingénieur et sculpteur français en plus d'être le directeur de la fameuse revue "Architecture d'aujourd'hui".

Car, dans son discours-thème du congrès, M. Bloc a insisté sur la nécessité — il s'agit ici d'humanisme et même de l'humain au sens propre et fondamental du terme — d'intégrer la chaleur et l'inuition de tous les arts à l'architecture pour dépasser le "modern style" sèchement fonctionnaliste et la fourmilière "technocratique". (Etant donné l'importance de cette ouverture de l'art architectural sur un monde plus humain que celui qu'une saine réaction aux anciens festons et astragales inutiles a suscité à une époque récente, qui se prolonge dangereusement, "La Presse" a décidé de publier de très larges extraits de cette conférence de M. Bloc sur l'architecture dite "fantastique").

Ainsi engagé, le congrès se devait de parler non seulement de la recherche architecturale (pour laquelle M. Bloc réclame des "centres de recherche" sans sujétion bureaucratique), d'éducation architetirale ou de contexte urbain, mais également de "l'architecture d'exposition".

Un comité spécial d'étude a consacré une partie de l'après-midi d'hier à ce dernier sujet, sous la présidence de M. Michel Leblanc, architecte montréalais.

A la table des "pannellistes", il y avait un groupe d'architectes jeunes et déjà bien connus : M. Arthur C. Erikson, de Vancouver, M. C. Macy DuBois, responsable du Pavillon de l'Ontario à l'Expo, et MM. Roger D'Astous et George Steber, de Montréal.

Dans la salle, un groupe d'architectes dont un de Saint-Jean de Terreneuve, un autre de Toronto, qui paraissent croire que — tout compte fait — ce n'est pas trop mal, ce qui s'annonce à l'Expo 67.

Du côté des "pannellistes" (dont c'était le rôle), ce n'est ni si simple ni si assuré que ça. Et on le comprend, car le caractère "fantastique" d'expériences architecturales que peut permettre une exposition internationale et universelle s'y trouvait à la fois approuvé et équilibré par l'attitude à la fois technicienne et poétique à laquelle les progrès de la technique trace la voie du "fantastique".

A travers une discussion très libre, on ne peut retenir dans le court espace d'un article que quelques points saillants :

- Une exposition doit tenir compte de son caractère éphémère et ne chercher l'innovation architecturale que dans cette limite, en veillant à créer un décor amusant et qui sorte le visiteur de son cadre urbaniste habituel et conformiste, triste jusque dans sa recherche d'un "Disneyland" mille fois répété (opinion de M. Erickson, qui aurait peut-être aimé qu'on confiât à un moderne Gaudi baroque le soin de recouvrir toute l'Exposition universelle de Montréal de tentes plastiques);
- Le Gaudi moderne, c'est le progrès même de la technique qui le suscite en créant la possibilité de nouvelles formes architecturales : dans "l'éphémère" d'une exposition il existe la possibilité d'expérimenter des câbles et des ossatures gonflées comme des chambres à air, et ces jeux donnent l'idée de formes architecturales neuves et "fantastiques" (opinions de M. DuBois, qui peut se prévaloir du joli pavillon ontarien et qui insiste, par ailleurs, sur le mi-échec des tentatives qui ne sont pas poussées jusqu'à la limite d'une solution "techniquement pure", c'est-à-dire qui auront triché, par exemple, avec des problèmes de tensions des éléments d'ossature ou de leurs ancrages).

M. D'Astous est très B et B en tout cela. Il est bien d'accord avec M. DuBois, mais estime nécessaire aussi le "supplément d'âme" auquel s'attache M. Erickson. M. DuBois également, à vrai dire. M. D'Astous rappelle aussi sagement que c'est le contenu qui importe, en définitive. On en arrive, de la sorte, à un ordre de subordination qui pourrait être, à ce qu'il semble, le suivant : contenu-ouverture technologique à l'expérimentation architecturale — "supplément d'âme" allant encore plus loin dans une recherche d'ordre artistique et poétique. Il est difficile de dire si cet ordre est ascendant ou descendant (il serait normal, par exemple, que le contenu détermine le contenant; mais ce ne le serait pas s'il le faisait de façon à bloquer les deux étapes suivantes, autrement dit, si l'on laissait aux "designers" de l'intérieur l'autorité de décider de tout).

Il était assez piquant d'écouter, hier, ces architectes couvrir d'éloges l'Exposition nationale suisse de Lausanne, en 1964, et faire les plus grandes réserves à propos de la "chaotique" Foire mondiale de New York.

Tant d'unanimité dans un cas comme dans l'autre montrait un souci un peu exclusif de l'habillage. Car il est vrai que l'Exposition de Lausanne a été l'une des plus jolies et des plus finement conçues, au point de vue "habillage architectural" que l'on ait jamais pu admirer; c'est du contenu que les Suisses eux-mêmes se sont plaints. Il est vrai aussi qu'il n'y a rien de plus disparate que la Foire mondiale de New York, toujours au même point de vue: mais on y découvre de fort belles choses à l'intérieur des pavillons.

Malgré le plan directeur d'Expo 67, qui prévoit justement des "ancrages d'intérêt" anti-disparates (secteurs thématiques homogènes, par exemple), les pannelistes ont exprimé la crainte que les lots "trop petits", tassés les uns contre les autres, fassent rentrer par les fenêtres ce que l'on avait voulu chasser par la porte. Comme toute exposition, Expo 67 tient à ce qu'il y ait le plus de participants possible. Il suffira alors d'un mauvais architecte pour gâter tout un secteur.

Ainsi parlaient, hier après-midi, des Zarathoustras qui méritent encore leur antique et noble titre d'architectes — lieux de rencontres irremplaçables du savoir-vivre et du savoir-faire.



Roger Lemelin

L'écrivain canadien-français Roger Lemelin, auteur de la célèbre série télévisée "Les Plouffe", a été étonné de se voir attribuer la Médaille de l'Académie française. Il a déclaré qu'il travaille actuellement dans l'ombre à la préparation d'un long roman qui présentera l'évolution des moeurs canadiennes-françaises de 1925 à aujourd'hui. La Médaille de l'Académie est habituellement décernée pour services rendus à la cause de la langue et de la culture françaises.

Autair garde son permis d'ici l'enquête

OTTAWA. (PC) — Le ministre des Transports, M. J. W. Pickersgill a révélé hier qu'il ignorait pour le moment la décision de la Commission des transports aériens suspendant le permis d'exploitation d'Autair Helicopters Ltd. en attendant la tenue d'une enquête publique.

Il a ajouté en Chambre qu'il avait pris cette décision à la requête de la compagnie montréalaise.

Questionné par MM. Fernand Leblanc, libéral de Montréal-Laurier et Paul Martineau, conservateur de Pontiac-Témiscamingue, le ministre a déclaré qu'il partageait l'avis d'Autair que son permis ne devrait pas être suspendu avant qu'elle ait eu l'occasion de se faire entendre devant une commission d'enquête.

SCANDALE

SUITE DE LA PAGE 1

Un autre a commenté le temps. "La pluie va faire du bien aux patates . . ." — "Oui, dit un autre, il paraît que les récoltes ne seront pas bonnes."

—"Il y en a qui vont sûrement récolter beaucoup moins", d'ajouter un autre avec le sourire.

M. Gaston Flibotte, qui a déjà payé $500 d'amende pour avoir critiqué la Commission d'enquête au cours d'une séance du conseil, a fait le commentaire suivant : "Je vais lire le rapport et si j'ai quelque chose à dire, je ne me gênerai pas pour le dire. J'ai déjà prouvé dans le passé que je n'étais pas gêné, même si ça m'a coûté $500. Je dirai ce que je pense même si ça doit me coûter le même prix".

Hôtel Villa Howard

Le Miami des Laurentides

ST-ADOLPHE D'HOWARD (près Ste-Agathe)

VACANCES

300 pieds de belle plage sablonneuse, naturelle et graduée directement sur les bords du lac St-Joseph. Table soignée sous un "CHEF COMPETENT".

PRIX A COMPTER DE **55.00**

PAR SEMAINE, PAR PERSONNE — CHAMBRE ET PENSION

Tous les nombreux sports intérieurs et extérieurs gratuits. Cocktail Lounge. Licence complète. Snack Bar. Terrasse superbe. Pique-nique, excursion en montagne. Orchestre et orgue. Salle de danse séparée de l'hôtel. Régates, mascarades. Dépliant et taux envoyés gratuitement sur demande. Buffet froid tous les dimanches soir.

Magnifique piscine chauffée ROY

Informations et réservations : Montréal, 2054 A, rue Victoria Montréal 2, (arrière d'Eaton), 288-3228

Nouveau gérant : M. JEAN CARLE — Administrateur : M. J.-A. LAMARRE

Devenez propriétaire à l'un ou l'autre des superbes lacs naturels

Lac Louise et Lac Vert

à ST-ADOLPHE-D'HOWARD

51 milles de Montréal

Natation — Canotage
Chasse et pêche — Ski
Choix de 300 terrains

Terrain de 10,000 pieds
$500 10% COMPTANT

CHALETS DE STYLE SUISSE 4 PIECES
$1786
COMPTANT REQUIS
$250

Inf. : J. L. VERDIER CIE LTEE
TEL. MONTREAL 748-8432
LAC LOUISE, ST-ADOLPHE-D'HOWARD
51 milles de Montréal
via St-Sauveur, Morin Heights
Représentant sur les lieux tous les jours

Le réfrigérateur
Admiral
...super-aubaine
sur le marché !
Si l'annonce
en page 15 ne le
prouve pas
—nous le ferons !

BOURASSA ENRG.

6001, rue Papineau

273-3691

La météo

MINIMUM CETTE NUIT: 50

MAXIMUM DEMAIN: 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Cantons de l'Est; région de Québec :** Ensoleillé aujourd'hui et demain matin; nuages et averses demain après-midi. Températures normales. Brises légères jusqu'à demain, puis vents du sud-ouest de 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 50 et 75; Sherbrooke, 45 et 75; Québec, 45 et 70.

Laurentides et Mauricie : Ensoleillé aujourd'hui; demain, nuages et averses, moins chaud. Brises légères jusqu'à demain, puis vents du nord-ouest de 15 milles avec rafales de 25. Minimum cette nuit et maximum demain : Sainte-Agathe, 45 et 70; La Tuque, 45 et 65.

Pontiac-Témiscamingue et Abitibi: Ensoleillé après-midi, nuages ce soir; demain, nuages et averses, moins chaud. Vents du sud-ouest de 15 milles montant demain à 20 milles avec rafales de 30. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 35 et 65; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 40 et 60.

Régions du lac Saint-Jean et de la Baie Comeau : Ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux aujourd'hui; demain, généralement nuageux, averses, frais. Vents du nord-ouest de 25 milles aujourd'hui; demain, vents du sud-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Chicoutimi, 40 et 65; Baie Comeau, 40 et 60.

Régions de Rimouski, de Gaspé et des Sept-Iles : Nuageux sauf quelques éclaircies aujourd'hui; demain généralement nuageux, averses, frais. Vents du nord-ouest de 25 milles aujourd'hui; demain, vents du sud-ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé, 45 et 60; Sept-Iles, 40 et 60.

OUI- une belle et grande PISCINE ROY

avec garantie de 10 ans pour seulement $1895.00

installation comprise



POURQUOI CHOISIR UNE PISCINE DE SECOND ORDRE?

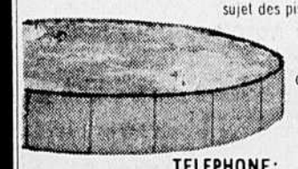
Les piscines Roy reconnues comme les meilleures au Canada sont des piscines de qualité prestigieuse garanties pour vous donner satisfaction durant de nombreuses années.

Il y a des douzaines de styles et modèles parmi lesquels vous pouvez choisir. Cela comprend le modèle choisi pour la maison de Bon Goût à l'exposition de New York 1964-65.

10 ANS POUR PAYER !

Pour aussi peu que $1,895.00 vous pouvez faire installer une piscine de 12 pieds par 24 n'importe où dans la province de Québec.

Conditions de paiements faciles, jusqu'à 10 ans pour payer et livraison immédiate. Nous vous fournissons GRATUITEMENT tous les détails et estimés que vous désirez au sujet des piscines ROY.



CAROLINE
Une piscine peu dispendieuse pour toute la famille.
à partir de
$75.00

POSTEZ MAINTENANT
AUCUNE OBLIGATION DE VOTRE PART

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

TELEPHONE:
MONTREAL: 866-1217 — 866-1285
QUEBEC: 527-5466

LES PISCINES ROY POOLS LTÉE
502, RUE ST-JACQUES L'ASSOMPTION, QUE. TEL : 837-4773

ERREUR

Dans notre annonce parue MERCREDI le 9 JUIN, l'item suivant aurait dû se lire :

DINDES lb 41¢

"BUTTER BALL" SWIFT, cat. "A", 5 à 10 lb

EXCEL

A ST-DONAT
dans les LAURENTIDES
Le plus important développement touristique de la région



200 magnifiques terrains 100 x 100 et plus tous situés près du lac Blanc qui donne accès aux deux grands lacs Ouareau et Archambault, et au pied du fameux mont Garceau avec poma-lift de 3500 pieds de long, télésièges de 4000 pieds, T-Bar de 2500 pieds.

L'acquisition de l'un de ces terrains inclura une passe famille au centre de ski valable pour 3 ans

AUSSI, 25 maisons hiver-été avec plage privée. Prix **$7500.**

Pour renseignements, s'adresser à

DEVELOPPEMENT GARCEAU - GARCEAU

C.P. 100, rue Principale, ou appelez St-Donat : 424-2121

élite intérieurs

AMEUBLEMENT DE DISTINCTION

NOUS FERMONS NOTRE MAGASIN DE DÉTAIL SAMEDI LE 12 JUIN

NOUS INVITONS NOS AMIS À NOUS AIDER À VIDER LA PLACE

5369, BOUL. ST-LAURENT 274-7725

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 11 JUIN 1965 — 81e ANNEE — No 134



Photo René Picard, LA PRESSE

Un mur s'effondre dans la rue

La façade d'un immeuble en démolition, rue Ontario, entre les rues Panet et Plessis, s'est effondrée dans la rue peu après 6 h. hier soir, paralysant la circulation durant plusieurs heures. Le vieil immeuble de trois étages était presque entièrement démoli. Il ne restait au fait que la façade et une vingtaine de pieds de toiture. Heureusement, personne ne se trouvait sur le trottoir au moment de l'effondrement. Les pompiers et les employés du Service de la voirie municipale se sont rendus sur les lieux afin de procéder au déblayage de la rue.

La PP a capturé Antoine Levasseur

L'arrestation s'est effectuée à la suite d'une fusillade entre la police et trois individus dans les bois à Red Mills, non loin du Cap-de-la-Madeleine. La battue se poursuit aujourd'hui.

Les policiers provinciaux du poste de Trois-Rivières ont capturé hier soir un des évadés de la prison de Québec, Antoine Levasseur, âgé de 23 ans, à l'orée d'un bois à Red Mills, près du Cap-de-la-Madeleine.

L'arrestation s'est effectuée à l'issue d'une fusillade entre la police et trois individus activement recherchés à la suite d'un vol à main armée commis dans une banque à Batiscan mardi après-midi.

Les deux compagnons de Levasseur ont réussi, jusqu'à ce matin, à se terrer dans ce bois d'environ 5 milles de circonférence. On croit que l'un d'eux est Roger Côté, âgé de 35 ans, un autre évadé de la prison de Québec. La police ignore l'identité du troisième suspect.

A 9 h. ce matin, une vingtaine d'agents avec l'aide de deux chiens de l'escouade canine de Québec poursuivaient la chasse. Un hélicoptère survole la région qui s'étend de Red Mills à Champlain.

Au moment de son arrestation, Levasseur n'était pas armé. La police croit qu'il s'est débarrassé de toute arme à feu lorsqu'il s'est vu cerné par les agents.

Les deux autres suspects, selon la police, seraient armés d'une mitraillette et d'un revolver, plus une forte quantité de munition.

Cette chasse à l'homme se poursuit depuis hier après-midi. Personne n'a été blessé dans la fusillade qui s'est déroulée près de la voie ferrée entre Champlain et Cap-de-la-Madeleine, entre six agents de la PP et les trois individus.

Plus tard, après la capture de Levasseur, des agents de Québec, Montréal, Shawinigan, et Louiseville, se sont joints aux premiers et ont encerclé le bois dans lequel se sont réfugiés les fugitifs.

Les policiers ont exercé une surveillance étroite durant toute la nuit, et la PP est d'avis que les bandits n'ont pu s'échapper.

Les sergents Conrad Bourgeois et Jean Noiseux, de la police provinciale, dirigent cette poursuite qui s'est déroulée hier soir sous une pluie battante. Ils se tiennent constamment en contact avec les chercheurs à l'aide d'appareils portatifs de radio.

Les policiers ont reçu l'ordre d'agir avec prudence.

LE PORT
"Entrée interdite sauf par affaires"

Une firme quitte le port, excédée par les nombreux "billets"

Une firme cliente du port de Montréal se prépare à déserter les quais pour s'installer à Ville d'Anjou... à cause des nombreuses contraventions dont il s'est vu l'objet au cours de l'année.

Un représentant de la compagnie Canadian Salt nous a expliqué hier qu'il leur en coûtait moins cher de laisser le sel en entreposage sur le quai Bikerdike durant la saison froide et que ses clients, pour la plupart des municipalités, étaient invités à prendre leurs approvisionnements de sel à cet endroit.

Mais la police du port veillait au grain . . . ou au sel comme on voudra. Nombreux sont les camionneurs qui auraient écopé de billets de contravention en allant puiser au tas de sel pour lequel la compagnie payait l'entreposage ! Le gérant même de l'entreprise s'est vu un jour décerner un billet pour avoir voulu surveiller la mise en place du tas de sel. Il échangea nombre de lettres d'explication avec le directeur du port, mais dut apprendre, à ses dépens, qu'un billet, ça ne s'efface pas.

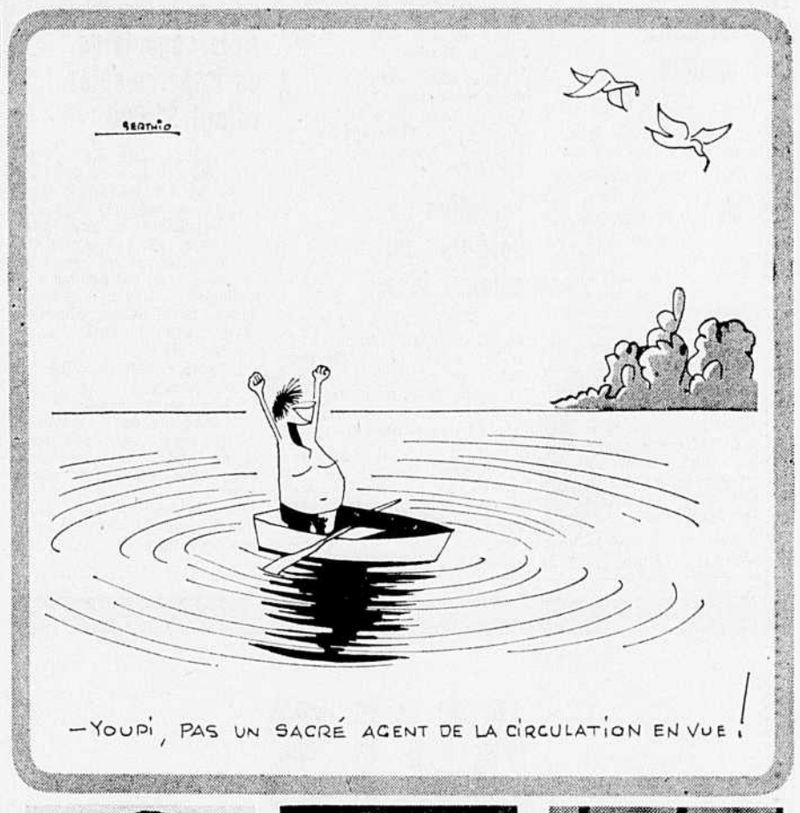
Comme résultat, la compagnie se prépare à quitter les lieux et à s'installer, l'hiver prochain, à Ville d'Anjou.

Ce fait, qui traduit l'intolérance des policiers du port à l'endroit du public, n'est malheureusement pas un cas isolé. Nous pouvons citer de nombreux autres cas semblables.

L'affaire rebondit aux Communes

La série d'articles que LA PRESSE a publiés à ce sujet depuis samedi dernier, a eu des échos aux Communes.

Voir LE PORT en page 4



Gaudry serait le dernier recteur nommé avec l'approbation de Rome

OTTAWA. — "L'Université de Montréal ne se distingue pas parce qu'elle est catholique, mais parce qu'elle est une des plus grandes universités françaises au monde." C'est ce qu'a déclaré hier le nouveau recteur de l'Université de Montréal, M. Roger Gaudry, qui adressait la parole devant la Fédération canadienne des sociétés biologiques.

Il a fait remarquer que toutes les facultés, sauf celle de théologie, étaient maintenant aux mains des laïcs et qu'il y avait un protestant parmi les doyens. D'ailleurs, a-t-il ajouté, nous acceptons des étudiants de toutes les croyances.

Le conférencier a alors montré l'ambiguïté que provoquait le fait que l'université avait deux chartes, l'une, civile, et l'autre, pontificale.

"Le chancelier de la charte civile, dit-il, est le même que celui de la charte pontificale. Et le chancelier, selon la charte pontificale, doit recevoir l'approbation de Rome avant de nommer un recteur ou un vice-recteur. On a dû procéder ainsi pour ma nomination. Cette situation cessera d'exister si dans une nouvelle charte civile on dit que des dirigeants de l'université devront être nommés par le Bureau des gouverneurs. **Il est donc très probable que je sois le premier et le dernier recteur laïc à être nommé avec l'approbation de Rome."**

M. Gaudry a poursuivi en disant qu'un nouveau projet de charte serait bientôt présenté par un comité formé de représentants du Bureau des gouverneurs, des facultés, des étudiants et des anciens. La nouvelle charte sera, selon lui, un compromis des diverses tendances qu'on retrouve sur le comité.

Au début de sa conférence, le recteur de l'Université de Montréal a traité des recommandations du rapport Parent qui touchent les universités. Il a dit que les recommandations de la commission à propos des universités à charte limitée méritaient d'être étudiées par les autres provinces. Il s'en est pris à la manie de nombreuses maisons d'éducation de se donner le nom d'université alors qu'elles ne dispensent qu'un enseignement de niveau collégial, ou encore quand elles ne donnent des cours post-gradués dans un seul secteur. "Le fait d'enseigner les sciences à un niveau avancé ne confère pas le titre d'université à un institut de technologie.

De plus, il ne croit pas qu'une université en soit une, seulement à cause de ce qu'elle enseigne. "Il faut beaucoup d'années de travail dans plusieurs facultés avant qu'on puisse dire qu'il y a un esprit "universitaire" dans une institution."



M. Alpheda Guèvremont (fatigué) : Qu'on mette 400 taxis sur la Catherine . . .



M. O. St-Amant : "On va manger des toasts pas de beurre".



"Bob" : Je fais $3 ou $4 de moins par "shift".



M. Hervey L'Heureux : "Le soir c'est meilleur".



M. Marcel Laurin (derrière la grille chez Diamond) : 20 p. 100 plus d'appels.

Le truc du permis périmé pour voler une auto neuve

par Lucien Champeau

La PP découvre graduellement, ces jours-ci, une vaste opération de vols d'autos et de fraudes qui durait depuis deux ou trois ans et qui aurait englobé 50 voitures dans la Beauce, 20 dans la région de la ville de Québec, 28 en Abitibi et presque autant en Ontario.

Déjà depuis quelques jours un homme de 44 ans, passe devant les cours de divers centres judiciaires, ayant répondu avant-hier à Joliette à des accusations de possession et d'usage de papier du revenu de la province contrefait.

Cet homme, que la police a dit se nommer Guy Moreau, de Laval-des-Rapides, a protesté de son innocence et la date de son enquête a été ajournée à la huitaine.

Aujourd'hui et demain, il devait passer devant les tribunaux de St-Hyacinthe et de Sweetburg, pour répondre à d'autres accusations semblables portées en vertu de l'article 312 AII, du code pénal, traitant du papier du Revenu provincial.

Le mode d'opérer du suspect et de sa présumée bande, n'aurait guère varié d'une opération à l'autre et aurait consisté principalement au mixage des pistes afin de dérouter les poursuites.

Le détenu se serait d'abord procuré de faux papiers d'enregistrement de l'année 1964.

Il aurait écrit sur ces papiers n'importe quel numéro de permis d'auto. Puis il se serait rendu au bureau d'enregistrement des véhicules, en disant :

"Voici le vieux permis de mon auto, que je veux renouveler pour 1965. Donnez m'en un nouveau."

Il aurait ainsi obtenu un permis flambant neuf, authentique, pouvant être utilisé à sa guise.

Il aurait par la suite volé une auto dont la marque et le modèle correspondait à celle et celui du permis.

L'acheteur, quand il n'était pas déjà dans le coup, n'y voyait que du feu, et notre présumé escroc aurait empoché de $1,700 à $2,000 pour une petite transaction de quelques jours. Ses présumés complices, en apprenant que la sauce se gâ-

Voir TRUC en page 4

FAITS divers

Vol avec violence dans un motel

Deux bandits, arrivés à pied à travers champs au motel Marpec au 7746 boul. Taschereau à ville de Brossard, ont commis un vol à main armée qui a rapporté la somme de $525.

Vers 10h. 20, hier soir, le gérant de nuit, de cet établissement, M. Marcel Bédard, âgé de 42 ans, a été attaqué par les deux apaches qui lui ont attaché les pieds et l'ont couché sur le plancher.

Les voleurs ont vidé le tiroir-caisse des $50 qu'il contenait et ont ensuite obligé leur victime à leur dire où se trouvait "l'autre argent". Roué de coups. M. Bédard leur a indiqué l'autre cachette qui contenait la somme de $475. Les bandits ont pris la fuite par le même chemin.

Le chef de police de Brossard, M. Albert Richard, dirige l'enquête sur ce vol avec violence.

Holp-up de $2,800 dans une banque

La police recherche deux bandits qui ont perpétré un hold-up de $2,800, vers 11 h. 15, hier matin, à la succursale de la

Voir FAITS DIVERS en page 4

La grève des autobus déçoit les chauffeurs de taxi

par Gilles Pratte

Les chauffeurs de taxi qui se tapaient sur la tirelire à la pensée que leur principal concurrent, la Commission de transport de Montréal, allait être paralysée par une grève, commencent à déchanter sérieusement.

Loin d'avoir frappé le Pactole, ils se rendent compte (et de nombreux témoignages le confirment) que leurs rentrées se font plus maigres qu'avant la grève.

L'ennemi le plus terrible du chauffeur de taxi en temps de grève du transport en commun, c'est l'automobiliste ordinaire et trop bienveillant devant un pouce en danse.

Il est loin le temps où une grève des chauffeurs de tramways, (dans le temps) semait la panique et immobilisait toute la ville. Aujourd'hui, les automobiles sont tellement plus nombreux et la mode du voyage sur le pouce est si répandue que, pour quelques jours au moins, une grève comme celle de la CTM est une partie de plaisir.

Une ligue contre les chauffeurs de taxi

Tous se sont ligués contre les chauffeurs de taxi, comme s'ils avaient juré de les faire disparaître de la "circulation".

D'abord, les principales industries et les grands magasins ont organisé, dès la première journée de grève, un système de transport par camions pour leurs employés.

Puis des compagnies d'assurances ont consenti à protéger les voyageurs que leurs clients transporteraient au travail, même s'il y avait compensation monétaire.

Voyant cela, tous ceux qui habituellement n'utilisaient pas leur automobile, les "chauffeurs du dimanche", sont sortis en ville, provoquant des "embouteillages" dont ils ne peuvent plus sortir . . .

Les chauffeurs de taxi, qui perdent leur temps dans cette glue de circulation, estiment à 20,000 le nombre d'autos supplémentaires encombrant le centre de la ville.

Et avec cela qu'il s'est mêlé de faire beau à peu près tout le temps depuis le début de la grève, ce qui pousse les citoyens au pouce.

Ne parlons pas de ce poste de radio (le même que les séparatistes conspuent à la première occasion) qui a prié les Montréalais de ne pas communiquer avec les compagnies de taxis, qui, disait le commentateur, ne suffisent plus à la tâche.

De toute évidence, cette information non vérifiée et absolument sans fondement, a eu l'heur de mettre le feu quelque part chez les chauffeurs de taxi qui n'étaient pas déjà de la meilleure humeur.

Tout triste qu'ait été ce début de grève, l'espoir renait chez les chauffeurs de taxi. En fin de semaine, disent-ils, les gens voudront sortir et les camions des compagnies ne seront plus là pour les charroyer comme de la marchandise.

Et, indépendamment de cela, il semble que depuis le premier jour de l'arrêt du service d'autobus, l'allure des compteurs n'a cessé de prendre de l'allant.

Tous sont unanimes. Mardi, premier jour de grève, ce fut "zéro" comme ils disent.

Mercredi, les choses ont commencé d'aller mieux et, hier, nombreux étaient les chauffeurs de taxi qui brassaient un chiffre d'affaires supérieur de 20 pour 100 à leurs rentrées habituelles.

C'est du moins ce qui se passe à la centrale téléphonique de la compagnie Diamond, et plusieurs chauffeurs ont confirmé le fait.

On serait aussi bien de se mettre en grève nous autres aussi

Au début de la grève, les chevaliers du taximètre étaient consternés. Un qu'on appelle "le Juif" s'est dit : "On ne deviendra pas millionnaire cette année . . . On serait aussi bien de se mettre en grève nous autres aussi . . ."

Un autre lui donne la réplique : "Oui, si ça avait continué comme cela, moé je serrerais mon "char".

M. O. St-Amant, lui aussi chauffeur de taxi d'expérience, lance : "Je pensais qu'avec la grève des autobus les gens allaient manger la peinture de nos taxis, mais, comme c'est là, c'est nous autres qui mangeons des toasts sans beurre".

M. Alpheda Guèvremont, qui gagne sa vie comme chauffeur de taxi depuis 20 ans, a sa petite suggestion : "Qu'on mette 400 taxis sur la Catherine et 400 rue Ontario, puis on va prendre les clients au même prix que les autobus . . . Que voulez-vous, des fois les gens se mettent à cinq pour faire du pouce . . . A 20 cents chacun, ils feraient un bon bout en taxi." Il reconnait toutefois que sa petite idée n'est pas facile à réaliser . . . il y a le compteur qui est obligatoire. A moins d'une mesure d'exception pour le temps de la grève.

Laflèche "choisit" un nouveau chef de police

(T.D.) — Après un an de tutelle — ou presque — la ville de Laflèche renait de ses "cendres", si l'on peut dire : un nouveau chef de police vient d'être choisi, parmi quatre autres candidats, pour remplir le poste laissé vacant par l'ex-chef Georges Beaulne, destitué définitivement par la Commission municipale du Québec, au mois d'octobre 1964.

Le groupe majoritaire des cinq conseillers a donc proposé, hier soir, l'engagement du caporal-détective Armand Daigle, présentement à l'emploi de la ville de St-Lambert.

Auparavant, le conseiller Arthur McNicoll, même s'il était assuré de ne pouvoir compter sur l'appui d'aucun de ses collègues, avait chaleureusement défendu la candidature d'un ex-membre de la PP, le sergent Roland Labelle, présentement à sa retraite. Il appuyait sa conviction, semble-t-il, sur le fait que le délégué de la Commission municipale, M. Robert Morin, en avait fait de grands éloges.

En recommandant l'engagement de M. Armand Daigle comme chef de police de La-

Voir LAFLECHE en page 4

Le comité paritaire de l'alimentation loge 60 plaintes contre les magasins Steinberg et Dionne

par Gilles Daoust

Les directeurs du comité paritaire de l'alimentation au détail ont fait savoir hier soir qu'ils avaient porté, en Cour des sessions de la paix, quelque 60 plaintes contre Steinberg et Dionne et certains de leurs employés qui n'ont pas respecté le nouveau décret sur les heures de fermeture des épiceries.

Les plaintes auraient été signées hier après-midi par l'administrateur du comité, M. Jacques Coallier, accompagné de l'avocat Claude Tellier, également membre de ce comité.

Les plaintes se répartissent comme suit : 24 contre Steinberg Ltée, 6 contre Dionne Ltée, et 30 contre les gérants de plusieurs de leurs succursales.

Le décret, en vigueur depuis le 1er juin, subissait lundi son véritable test, jour où tous les magasins en alimentation de Montréal et de la région (dans un rayon de 10 milles) devaient laisser leurs portes fermées jusqu'à 1 h. de l'après-midi.

Les plaintes, qui seront présentées à la cour le 30 juin, ont été portées à la suite des rapports des inspecteurs engagés par le comité paritaire pour assurer le respect du décret.

Aucune plainte n'aurait encore été portée contre des employés autres que les gérants de ces établissements. Rien n'indique toutefois que cela ne puisse se faire dans un avenir rapproché.

Le comité continuera à augmenter le nombre de ses inspecteurs et à porter des plaintes contre les contrevenants pour chaque jour où une infraction est commise.

Ce soir, en particulier, les inspecteurs devront surveiller les magasins qui ne respecteront pas les stipulations du décret obligeant toutes les épiceries à fermer leurs portes à 9 h.

La loi prévoit, pour ceux qui sont reconnus coupables d'avoir enfreint les prescriptions du décret, une amende de $10. Au cas d'entêtement ou de récidive, d'autres recours seraient également prévus.

Mentionnons que demain après-midi, toutes les épiceries devront fermer à 5 h.

On sait que Steinberg et Dionne ont annoncé fermement leur intention, la semaine dernière de ne pas respecter le nouveau décret sur les heures de fermeture.

L'avocat des deux Me Antoine Geoffrion a déclaré qu'il en contesterait la légalité.

Steinberg prétend pour sa part que le public désire faire le marché aux mêmes heures qu'autrefois, ce qui lui donne plus de temps, et que la compagnie est avant tout au service de ce public.

DELICIEUSES!
SUCCULENTES!
PATISSERIES
ANOISES
ENTIEREMENT AU BEURRE
Richstone RBI BAKERIES INC.
SPECIAL CETTE SEMAINE
6 pour 43¢
Rég. $1.20 la douzaine
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage

EVENTAILS
Modèle à 2 vitesses
Indispensables pour :
• BUREAU • MAISON
• HOPITAL
• Compact, attrayant, silencieux, et efficace.
• Fabrication en plastique garantie.
• Ajustable à tout angle.
• Sécurité complète même pour les enfants.
• Vert, ivoire et brun sable.
Prix rég. $10.95
SPECIAL : $8.50
"Votre centre d'achats pour articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
8558 St-Laurent 381-6261
800 E., Mt-Royal 524-3081
851 Décarie St-Laurent 748-7961

Les fameux
PANIERS-CADEAUX
DIONNE
POUR "BON VOYAGE" ET POUR TOUTES OCCASIONS
FRAISES, CERISES, ABRICOTS, PRUNES, AVOCATS, MANGUES, LIMETTES, CANTALOUPS, MELONS D'EAU, ETC.
VIANDES CUITES DE NOTRE CUISINE
SAUMON DE GASPE FRAIS
FLETAN FRAIS
HOMARDS VIVANTS OU BOUILLIS
CUISSES DE GRENOUILLES
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, Ste-Catherine, coin Drummond, VI. 9-2341
MONTREAL

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Banque Provinciale située au 5635 du Chemin Côte-St-Luc.

Les yeux cachés derrière des verres fumés, les bandits ont tenu en respect six employés, dont le gérant, M. Yvon Mongeau. Lançant une petite valise à l'une des caissières, ils lui intimèrent l'ordre d'y mettre tous les billets de banque qu'elle pouvait contenir.

Les suspects prirent ensuite la fuite dans une Oldsmobile de couleur rouge et de l'année '64. Cette auto, volée le 2 juin, a été retrouvée, moins de deux heures après le vol, en face du 4408 avenue Old Orchard.

Les sergents-détective Maurice Brosseau et Auguste Longpré s'occupent de l'enquête dans cette affaire.

Capture d'un suspect dans une banque

Un homme dans la cinquantaine, a fracturé hier soir la porte de façade de la succursale de la banque d'Epargne, 2401 ouest, rue St-Jacques, et a tenté d'ouvrir la porte du coffre-fort. A ce moment, les agents du poste no 13 situé non loin de là, alertés par la sonnerie reliant la banque à leur local, sont arrivés sur les lieux et ont cueilli le suspect alors qu'il continuait de faire tourner la roulette de la serrure.

Comme Mme Utako Nagai, d'Osaka, Japon, effectuait des emplettes à la place Ville-Marie, un tire-laine a profité d'un moment d'inattention de sa part pour voler son réticule déposé sur un comptoir et le vider des $450 qu'il contenait.

Un filou s'est passé le bras derrière la porte protégeant la montre de la bijouterie Roy, 6725 rue St-Hubert, et a soutiré deux bagues d'une valeur de $1,000.

Après s'être introduit par un escalier voisin, au no 3958 est, rue Ontario, des cambrioleurs sont entrés chez Woodhouse, 3956 de la même rue, et ont pris pour plus de $1,000 de téléviseurs et appareils électriques ainsi que le coffre-fort contenant des billets de banque et des papiers d'une valeur indéterminés.

Camionnette volée trouvée accidentée et maculée de sang

VALLEYFIELD. (J.-D.G.) — La Sûreté provinciale, escouade de Ste-Martine, près de Valleyfield, a retrouvé en fin de journée hier, dans le rang 3, à Ormstown, une camionnette démolie et dont l'intérieur était maculé de sang.

Cette camionnette, propriété de la compagnie Goodyear, 383 Chemin Larocque à Valleyfield, avait servi à un cambriolage de $1,500 de marchandises, hier, chez Goodyear.

Tentative de hold-up : un commis blessé

Un commis de la compagnie W. R. Cuthbert Ltd., au 71 rue Duke, a été blessé de deux coups de revolver à la tête, vers midi hier, au cours d'une tentative de hold-up perpétrée par un bandit solitaire.

Le voleur s'est adressé à M. Michel Sedilot, du 2697 rue Centre, lui réclamant l'argent. Le commis lui révéla alors qu'il n'avait pas d'argent, ce qui eut pour effet de soulever l'ire du bandit, qui croyait probablement faire fortune facilement.

Avant de prendre la fuite à toutes jambes, il asséna deux coups de revolver à la tête de M. Sedilot. Ce dernier a été conduit à l'hôpital Royal Victoria pour y être traité. Les blessures étaient toutefois superficielles et il a pu regagner son domicile par la suite.

Cadavre découvert au fil de l'eau

M. Jean-Louis Gingras, du 3177 rue Pierre-Tétrault, a fait la macabre découverte d'un cadavre à la dérive, hier, alors qu'il se promenait dans son embarcation à moteur, au pied de la rue Georges V.

Il l'a remorqué jusqu'à la rive et a ensuite appelé la police. La mort remonterait à trois ou quatre jours et la victime serait âgée de 45 à 50 ans. Poids: 190 livres; stature: 5 pieds, 11 pouces.

Ce sont les sergents-détectives Yvan Hébert et Roméo Massé, de la Sûreté du poste no 7, qui s'occupent de l'enquête dans cette affaire.

Trois cagoulards en imperméables volent $1,000

La température était incertaine au début de l'après-midi d'hier et il a même plu légèrement à quelques reprises. C'est probablement pour cette raison que trois cagoulards, qui ont perpétré un hold-up à la succursale de la Banque Canadienne Nationale de St-Aimé, près de Sorel, avaient décidé de revêtir des imperméables de couleur verte.

La tête enfouie sous des cagoules bleues et armés de revolvers, les trois voleurs ont fait irruption dans l'établissement, vers 2 h. hier après-midi, et en sont sortis rapidement avec une somme d'environ $1,000.

Le trio s'est installé dans une Cadillac 1964 qui avait été volée plus tôt dans la matinée, à Beloeil.

La Sûreté provinciale a installé des barrages sur les routes environnantes, mais on n'a pas encore réussi à retracer les fuyards.

Vol avec violence commis par deux délinquants

Deux adolescents d'environ 16 ans ont commis un vol avec violence, vers 1h.30 la nuit dernière, sur la personne d'un chauffeur de taxi, dans une ruelle située au nord de la rue Ontario, entre les rues Joliette et Chambly.

Le chauffeur de taxi est M. Vincent Fabin, du 3452 rue Aylmer, qui s'est fait voler $35 et a reçu un coup de poing au visage. Une "opération Pierre" a été déclenchée en vue de retrouver les délinquants, mais sans succès.

Employé de l'Hydro tué dans un accident

M. Pierre Reeves, 29 ans, un employé de l'Hydro-Québec domicilié au 2056 rue St-Germain à Montréal, a perdu la vie hier après-midi lorsque la camionnette dans laquelle il voyageait a quitté la route dans une courbe, près de Cadillac.

La tragédie s'est produite, peu après 2 h., à 3 milles de Cadillac, sur la route secondaire qui conduit aux rapides 2 et 7. Le camion de l'Hydro a capoté.

Vols de moteurs : trois arrestations

DORION. (DNC) — Trois individus ont été appréhendés par la Sûreté provinciale de Dorion, hier, en rapport avec une série de vols de moteurs de canots-automobiles.

Les vols ont été commis dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, à Notre-Dame de l'île Perrot, à Lacolle et à Montréal. Quatre moteurs ont été volés.

Le sergent Claude Pourlier, de la Sûreté provinciale de Dorion, qui poursuit l'enquête dans cette affaire, s'attend à d'autres arrestations aux cours des prochaines heures.

Cycliste de 68 ans tué par une auto

VALLEYFIELD. (J.-D.G.) — M. Charles Bélanger, un cycliste de 68 ans, de Grande-Isle, près de Valleyfield, a été tué par une auto, hier, alors qu'il roulait à bicyclette sur la route rurale no 1, à un endroit où trois personnes ont perdu la vie au cours d'accidents de la circulation depuis un an.

C'est le Dr Gaétan Gauthier, coroner du district, qui a constaté la mort du cycliste.

La consommation du thé augmente

La consommation mondiale de thé a augmenté de 5.7 p. 100 en 1964, signale un grand importateur anglais.



photo René Picard, LA PRESSE

Défilé religieux des pompiers de Montréal

Plusieurs centaines de pompiers de la métropole ont pris part, hier soir, au défilé religieux annuel des membres du Service des incendies de Montréal. Les pompiers se sont rassemblés au poste no 22, au 530 rue Vinet. Ils ont emprunté la rue Notre-Dame ouest pour se rendre jusqu'à l'église St-Joseph, rue Richmond, où ils ont assisté à une brève cérémonie religieuse.

Inquiétude

— "Docteur, je suis vraiment inquiète, mon fils s'amuse sans arrêt à faire des pâtés de sable avec son petit seau et sa pelle".

— "Mais il n'y a rien d'inquiétant à cela, chère madame."

— "Moi je pense que si, docteur, et sa femme est du même avis".

LE PORT

SUITE DE LA PAGE 3

Le ministre des Transports a promis de se renseigner sur la possibilité de permettre aux citoyens de Montréal l'accès au port de cette ville, au moins durant la saison estivale.

M. Georges Valade, député conservateur de Montréal-Ste-Marie, avait demandé à M. Pickersgill s'il avait pris connaissance de nos articles et s'il envisageait la possibilité d'accorder aux Montréalais la permission de se rendre dans le port.

M. Pickersgill a répondu qu'il étudierait volontiers la question.

LAFLECHE

SUITE DE LA PAGE 3

flèche, le conseiller Gérard Philipps, leader du conseil municipal, a vivement déploré, par ailleurs, le congédiement de l'ex-chef Georges Beaulne : "Dans mon opinion, il a été suspendu et congédié de façon injuste", déclarait-il.

Les conseillers Gérard Philipps, Lorenzo Carbonneau, Ulric Brouillard, Ernest Trudel et, tout récemment, Gaston Gobeil, un nouvel élu qui s'est joint à cette équipe opposée au maire Alexandre Girard, avaient constamment défendu le "cas" du chef Beaulne depuis deux ans.

Devant l'objection de la Commission municipale à la réinstallation du chef Georges Beaulne, solidairement, ces cinq conseillers ont choisi d'abord d'appuyer la candidature d'un résidant de Laflèche et de reconnaitre, en plus, ses qualités et sa compétence comme policier d'expérience.

Le caporal-détective Armand Daigle, 35 ans, a fait ses "premières armes" dans le corps de police de St-Lambert. Il est au service de cette municipalité de la rive sud depuis 12 ans, étant actuellement en charge des recherches et des investigations.

Coïncidence assez cocasse dans les circonstances, le nouveau chef de police Armand Daigle est le frère de l'ex-chef de police suppléant Raymond Daigle, dont les mêmes conseillers (le conseiller Gaston Gobeil en moins) contestaient la validité de son intérim, et cela à chaque fois que le maire Girard suspendait le chef de police Georges Beaulne.

Les autres candidats en lice étaient : Rolland Labelle, ex-sergent de la PP; Maurice Dumoulin, ex-chef de police de Lemoyne; Antonin Archambeault, chef de police de Fort-Chambly; et Marcellin Cyr, chef de police de Dollard-des-Ormeaux.

La nomination du chef Armand Daigle ne deviendra officielle, cependant, qu'à la suite de sa ratification par la Commission municipale du Québec, étant donné que la ville de Laflèche est en tutelle et que toute décision du conseil municipal n'est en quelque sorte que "symbolique".

Enquête publique sur l'abordage du lac St-Pierre

Le juge Charles A. Cannon, de Québec, présidera l'enquête formelle qui sera tenue à Montréal sur l'abordage survenu le 10 avril dernier dans le lac St-Pierre, entre les cargos "Transatlantic" et "Hermes". Les séances de la commission d'enquête débuteront le 7 juillet.

On se rappelle que cette tragédie avait coûté trois vies. Un corps seulement a été repêché, tandis que le renflouement de l'épave se poursuit dans le lac St-Pierre.

Le navire allemand, qui a coulé après l'abordage, remontait le fleuve et le cargo hollandais allait en sens inverse. Au nom du ministère des Transports, le capitaine W. A. W. Catinus, a effectué une enquête préliminaire du 11 au 15 avril. Il a finalement été décidé d'instituer une enquête publique formelle.

TRUC

SUITE DE LA PAGE 3

tait, aurait fui vers le Sud.

Le suspect a été capturé d'une façon bien inattendue.

C'est une employée du bureau d'enregistrement de l'Assomption, qui a remarqué que le permis portait un chiffre de trop. Il était marqué 4B5 - 1963 au lieu, évidemment de 4B - 1963.

Elle a alerté les gens du bureau d'enregistrement et bientôt la PP est venue cueillir le suspect.

Cette enquête est personnellement conduite par l'assistant-directeur Paul Dessureau, avec le concours du sergent d'état-major Bernard Marion et son escouade des autos volées.

Participation au Pavillon de la chrétienté

TORONTO (PCf) — L'Eglise presbytérienne du Canada participera à l'aménagement du Pavillon de la chrétienté à l'Expo '67 à Montréal.

Cependant, l'assemblée générale a décidé hier qu'elle ne contribuera que la somme de $32,000, dont la majeure partie sera amassée par la hiérarchie presbytérienne de Montréal.

ANNONCE

Les reins paresseux peuvent causer des nuits blanches

Si vous êtes en proie à l'insomnie, et que vous vous tourniez et retourniez toute la nuit, sans savoir vraiment pourquoi — voici quelque chose qui vous aidera peut-être! Cette agitation est peut-être due à des reins paresseux, ce qui peut entraîner une irritation des voies urinaires et des malaises de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Demandez des Pilules Dodd's pour les Reins à n'importe quel comptoir de produits pharmaceutiques. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès.

AVIS IMPORTANT

En cas de grève à la

COMPAGNIE DE TRANSPORT

PROVINCIAL

les services du terminus de l'ouest, situé au 1188 ouest, boul. Dorchester et ceux du

TERMINUS DE L'EST

situé rue Berri, seront suspendus

Les compagnies suivantes resteront en service et établiront un terminus temporaire au Palais du Commerce à partir du 11 juin, à minuit.

(BERRI ET DeMONTIGNY)

Téléphone :

842-2281

Colonial Coach Lines
Greyhound Bus Lines
Abitibi Provincial Inc.
Carier & Frère Ltée
Autobus Drummondville Ltée
Archambault & Fils Inc.
Autobus C. Bissonnette
Autobus Intercité Ltée
Brandon Transport Inc.
Brissette & Frère
Cie de Transport des Laurentides Inc.
Les Autobus de la Rive Sud Ltée
Les Autobus Deshaies Ltée
Service d'Autobus Intercité Inc.
Taxi Autobus Plessis Ltée
Transcar

Les réfrigérateurs *Admiral* sont encore plus beaux à voir dans notre salle d'étalage qu'ils ne le sont en page 15 !

Maurice Cloutier

42, rue Turgeon

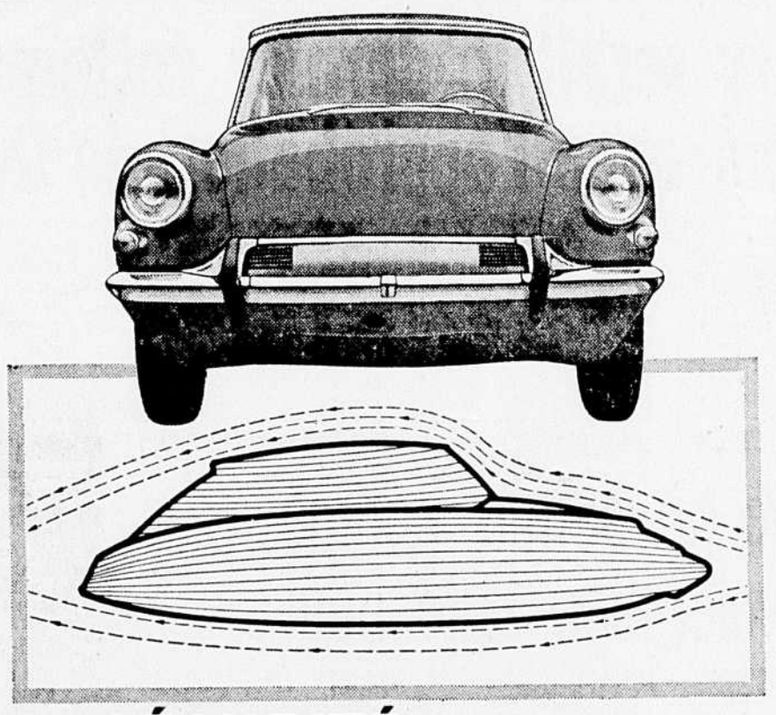
Ste-Thérèse — 625-3123

maintenant chez votre épicier...



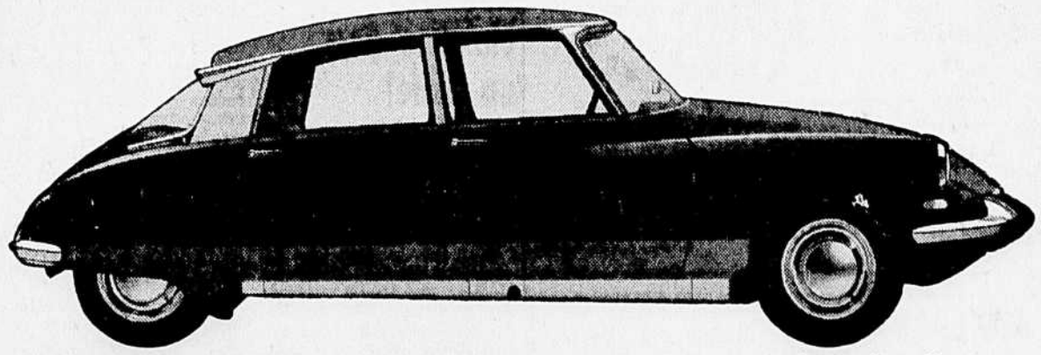
L'AUTHENTIQUE SAUCE INSTANTANÉE ST-HUBERT BAR-B-Q

UN PRODUIT DE BERTHELET & LÉGER INC. MONTRÉAL, QUÉ.



En SÉCURITÉ avec L'AÉRODYNAMISME EXCLUSIF à CITROËN

qui en fait la voiture la plus sûre au monde! *En voici la preuve:* Si sa forme vous choque, c'est qu'elle n'est pas du tout comme les autres. En la dessinant, les ingénieurs Citroën ont d'abord pensé à votre sécurité, ensuite à l'esthétique. S'appuyant sur les principes de l'aviation moderne, ils lui ont donné des lignes littéralement "sculptées par l'air": le carénage antérieur des roues avant, l'aile enveloppante, l'avant profilé, le haut des roues protégé, le capot plongeant, le pare-brise bombé, l'arrière court, l'absence de saillie diminuent la "trainée" et améliorent le cœfficient de pénétration dans l'air. Le dessous est aussi aérodynamique: un carénage total (qui protège les organes des projections de boue ou de pierres) supprime les turbulences d'air sous la caisse, sa forme légèrement bombée diminue la "portance", force qui tend, à grande vitesse, à soulever la voiture au-dessus du sol. Le galbe des flancs de la carrosserie permet d'offrir moins de prise à la dérive. Toute prise d'air superflue a été supprimée. Résultat? La Citroën coupe l'air, ne lui offrant aucune résistance, ce qui lui permet de rouler vite sans aucun danger, de faire une moyenne de 35 milles au gallon, de traverser rafales et grands vents sans risquer d'être déportée. La Citroën est donc indéniablement la seule voiture véritablement et entièrement aérodynamique!



Faites-en la preuve. Venez l'essayer, ou téléphonez-nous; une voiture sera mise à votre disposition.

GARANTIE TOTALE de 2 ANS ou 24,000 MILLES sur les PIÈCES et la MAIN-D'OEUVRE!

CITROËN CANADA LIMITÉE

CARROSSERIE 1965: ENTIÈREMENT TRAITÉE CONTRE LA ROUILLE SUIVANT UN PROCÉDÉ RÉVOLUTIONNAIRE.

QUÉBEC
Amos: Trudel Service Station, Rang 1, Tél.: 432-4700
Drummondville: Chevrons Automobiles, 95, boul. Bernard, Tél.: GR. 8-2055
Granby: Roger Gaumond Auto Electric, Coin Principale & Langlois, Tél.: 378-4540
Hull - Ottawa: Forward Cars Enr., 95, rue Wellington, Tél.: 771-0632
Jonquière - Chicoutimi: Select Automobiles, 591, boul. du Centenaire, Tél.: 547-1111
Matane: Bouffard & Fils, 141, avenue Fraser, Tél.: 562-0266
Montréal: Citroën Canada Limitée, 4010 ouest, rue Ste-Catherine, Tél.: 937-7411
Montréal: Citroën Canada Limitée, 4584, rue Papineau, Tél.: 527-9861
Montréal: Félix Service Station, 9400 est, rue Sherbrooke, Tél.: 255-9090
Montréal: Garage Pierre Enr., 1182, rue Montcalm, Tél.: LA-4-6733
Montréal: Yvon Cometto, 6940, rue Papineau, Tél.: 728-6145
Québec - Ville Duberger: Citroën Canada Limitée, 1792, boul. Hamel, Rte 2, Tél.: 681-7393
Rouyn-Noranda: Rouyn Auto, 271, rue Larivière, Tél.: 762-1747
St-David, Cté Lévis: Gérard Auto Service Enr., 686, route Trans-Canada, Tél.: 837-8688
St-Jean Iberville: Garage Wilfrid Brown, Boulevard Laurier, Tél.: FI-8-2844
Sherbrooke: Station Service Lajeunesse, 201, rue du Dépôt, Tél.: 562-7757
Trois-Rivières: Garage Gervais, 3155, rue Girard, Tél.: 378-5553
Val D'Or: Parent Auto Service, Val D'Or, Tél.: 824-3536
Valleyfield: Garage Himbeault, 22 Ellice, Tél.: 371-0711
Val St-Michel: Maurice Auto Enr., 468, boul. Pie XI, Tél.: 842-1232

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, VENDREDI 11 JUIN 1965 — 81e ANNEE — No 134

Richesses à ne pas gaspiller

EN SIGNALANT que les premiers coups de pioches sont donnés dans le sol d'où surgira le futur palais de justice, le reportage d'André Luchaire (page 20, LA PRESSE d'hier) attire l'attention sur la déplorable bouderie des Montréalais pour leur passé. L'emplacement sur lequel va être construit le palais de justice, le quadrilatère compris entre les rues Craig et Notre-Dame, le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Gabriel, a une histoire. Une ruelle, la ruelle des Fortifications, rappelle timidement les vestiges des anciens ouvrages. L'indifférence et l'imprévoyance ont abandonné aux seules ressources de l'imagination, ou presque, le soin de reconstituer ce qui fut tout de même une époque de notre histoire locale.

Montréal n'est pas la seule ville à se signaler par une redoutable indifférence à l'égard de son passé. La ville de Sorel n'a-t-elle pas eu, elle aussi, une histoire très riche ? Où en sont les traces aujourd'hui ? Un vénérable citoyen avait dû recueillir de ses propres mains quelques reliques mises à jour il y a quelques années par les excavatrices. Il a été payé en sarcasmes. C'est pourtant avec ces "vieilleries" qu'une ville attire et retient le touriste. L'exemple de Rome, que propose notre collègue Luchaire dans son article fortement documenté, est plein d'enseignements.

Dans le cas précis de l'emplacement du futur palais de justice, certaines clauses du contrat liant le gouvernement et la firme David, Barott et Boulva protègent les trouvailles précieuses qui pourraient être faites au cours des travaux. Si elles y sont, ces clauses, c'est donc que quelqu'un y a pensé.

C'est l'aspect réconfortant. A côté d'une mentalité véritablement gaspilleuse de nos richesses historiques, se manifeste à tout coup, chez certains individus ou groupes, une volonté de conserver et de faire fructifier les vestiges du passé. Pensons à la vaillante Commission Viger, à sa défense soutenue du "Vieux Montréal".

Qu'est-ce qui manque dès lors ? Des moyens financiers, sans doute. Peut-être aussi certains moyens techniques. L'article de LA PRESSE rappelle opportunément que l'archéologie est la servante nécessaire et indispensable de l'histoire quand il s'agit de fouilles et de reconstitution. Nous n'avons pas assez d'archéologues.

L'habitude est prise depuis longtemps de se tourner vers les gouvernements, à tous les niveaux, pour les supplier de subventionner les entreprises de salut des richesses léguées par l'histoire. Et, mieux encore, d'user de la coercition quand l'audace bornée de certains est toute prête à mettre la hache dans ce que nous avons de plus vénérable. Le Tourisme, en particulier, ne peut pas ignorer un attrait qui est une source indiscutable de $.

Mais l'aide privée ou publique, les appels contre l'indifférence ne doivent pas s'organiser dans l'équivoque. L'équivoque consisterait à se déclarer d'accord sans éprouver profondément tout ce que notre passé (il remonte très loin) recèle de passionnément attachant.

Guy CORMIER

Un pays marchand sans navires

UN ARMATEUR qu'il convient d'écouter avec attention c'est bien M. P.B. Papachristidis. Ce qu'il a à dire est exprimé carrément. Voyez plutôt : "Cessons de construire des navires de guerre pour constituer une flotte marchande." Ceci s'adresse au gouvernement canadien qui depuis quelques mois explore le problème avec une attention accrue.

Nous avons déjà eu une marine marchande. Disparue ! A la fin du deuxième conflit mondial, le Canada a tout simplement "jeté par la fenêtre" pas loin de trois cents navires dont d'autres ont tiré profit. L'armateur Papachristidis pour un.

Une prétention largement répandue à l'époque (elle a cours encore) a toujours voulu que les salaires des équipages soient la cause principale de la disparition de la flotte canadienne de haute mer. Là-dessus, on ergote encore. De nos jours, les hommes d'équipage des navires battant pavillon britannique gagnent $200 par mois en moyenne et en ce qui concerne le coût d'opération, la différence est minime entre les navires britanniques et les navires battant pavillon canadien. Si l'argument salaires n'est plus valable, il convient de se demander si le Canada en n'ayant pas de navires ... ne manque tout simplement le bateau ?

Or, l'armateur Papachristidis n'est pas seul à réclamer une flotte marchande canadienne de haute mer qui devrait et pourrait compter 50 navires. Le Syndicat international des gens de mer (SIGM) remettra dans quelques jours au gouvernement fédéral un mémoire bourré de faits. On y lira notamment que les salaires des hommes d'équipage d'un navire de charge au long cours, depuis le capitaine jusqu'au mousse, ne représentent que 17% des frais d'opération. Ce n'est pas la mer à boire!

Que tous les navires marchands qui sillonnent les océans sont subventionnés d'une manière ou de l'autre par l'Etat ? Où flotte-t-il alors notre nouveau drapeau ! Sait-on que les équipages des transatlantiques européens sont 20% plus nombreux que les équipages des navires canadiens et que 50 navires cela signifie 10,000 emplois ?

A tout ceci le gouvernement répond de façon assez vague pour l'instant. Se souvenant d'une désastreuse expérience — mais c'était en d'autres temps — en fait, il dit ni oui, ni non ! Des centaines de millions du budget vont à la construction de navires de guerre dont la réelle utilité apparaît fort problématique. En demandant que notre politique maritime soit revisée l'armateur montréalais se veut pratique. A Ottawa de l'être tout autant.

Roger CHAMPOUX

Des records peu enviables

On ne peut réprimer un mouvement d'étonnement, voisin de l'incrédulité, devant certaines statistiques. Ainsi, au premier abord, on hésite à croire que plus de 60 p. 100 des 37,700 vols d'automobiles commis au Canada en 1963 étaient imputables à des adolescents âgés de 18 ans ou moins.

Il ne saurait pourtant être question de mettre en doute le témoignage de celui qui nous fournit ces précisions, un spécialiste de la réadaptation des jeunes délinquants, M. J. Alex Edmison, membre de la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

Une question, pour le moment encore sans réponse, surgit tout de suite à l'esprit : quelle est la part du Québec, plus particulièrement de Montréal et de la région dans cette statistique effarante ? Il y a gros à parier que dans ce domaine, nous faisons une vive concurrence au reste du pays. Au fait, ne serions-nous pas les champions ?

Les journaux, qui fourmillent de comptes rendus de ces méfaits, nous apportent là-dessus de nombreux indices. Malgré les services spécialisés de la police, trop souvent avares de renseignements, on parvient à savoir que le Québec et tout spécialement la région de Montréal détiennent depuis des années des records peu enviables en ce qui a trait au nombre d'autos volées et non récupérées. Nous laisserions loin derrière nous l'Ontario, où le nombre des voitures en circulation est pourtant beaucoup plus considérable qu'ici.

Comment expliquer cet écart, qui ne fait que s'accentuer avec les années ? A diverses causes, au premier rang desquelles figure notre loi des véhicules-moteurs. Dans le Québec, malheureusement, un système désuet d'enregistrement des plaques d'immatriculation constitue en lui-même une sorte d'incitation au vol en rendant très facile la tâche des voleurs.

Il y a plusieurs années déjà, le directeur de la police de Montréal, M. J.-Adrien Robert, suggérait au gouvernement provincial d'amender la loi des véhicules-moteurs de façon à ce que les plaques d'immatriculation soient "attachées à vie" au propriétaire et non annuellement au véhicule.

Ce système, en vigueur depuis des années dans les autres provinces et aux Etats-Unis, a comme principal avantage d'aider énormément la police à retrouver les autos volées et à pincer les voleurs. Qu'attend-on, à Québec, pour l'établir ?

Cyrille FELTEAU

L'abcès est enfin débridé

LE COUVERCLE de la poubelle a été soulevé par le rapport de la commission Sylvestre sur l'administration de la justice à la Cour municipale de Québec. Il s'en dégage une odeur encore plus nauséabonde que les relents qui polluent depuis longtemps l'atmosphère de la capitale provinciale.

Tout le monde *savait* mais personne n'avait le courage de se compromettre en attachant le grelot au cou des responsables. Et la puanteur s'installait à demeure et tous les nez s'y habituaient, comme s'insensibilise graduellement le sens olfactif des Occidentaux quand ils vivent plus d'un an en pays réfractaires à l'hygiène.

Les preuves accablantes de maladministration et de malversations qu'apporte la commission d'enquête, dans son rapport de plus de 350 pages, secoueront-elles assez la scandaleuse apathie des contribuables de Québec pour qu'ils basculent au dépotoir ce régime pourri, érigé sur une base de patronage systématique ?

Pendant que les Québecois, victimes de leur propre incurie, boivent par exemple de l'eau exécrable faute d'une usine de filtration, la ville laisse couler hors de ses coffres plus de $100,000 par année. Pendant qu'une des plus belles villes d'Amérique est en train de perdre son cachet unique, des tripoteurs de tout acabit se rient des règles les plus élémentaires de l'urbanisme, protégés par la clique de l'hôtel de ville (comme tous l'appellent) qui y fait la pluie et le beau temps.

Lorenzo Paré a bien raison de s'écrier avec désespoir : "Québec n'est pas une capitale. C'est une pétaudière !" Et le rapport Sylvestre sur les problèmes administratifs de la ville n'est pas moins catégorique lorsqu'il dénonce les vices de cette administration : "Aucune réforme n'a de chance de succès si les citoyens ne se réforment pas. Les meilleurs institutions périclitent aux mains d'hommes qui ne s'en montrent pas dignes."

Il reste maintenant à laver à grande eau cette écurie d'Augias et à imposer aux coupables des sanctions exemplaires. Aux yeux des honnêtes gens impuissants, ils ont joui trop longtemps de l'impunité.

Renaude LAPOINTE



Quand des gouvernants suppriment un livre jugé embarrassant

Monsieur le Rédacteur,

J'essaie depuis près d'un an de me procurer un livre qui devrait normalement être sur le marché canadien. Or j'ai découvert, presque par hasard, que ce livre n'existe pas au Canada, puisqu'on a tout simplement réussi à en arrêter la publication. Par les lignes qui vont suivre, vous comprendrez facilement comment et pourquoi on a agi de cette façon.

Le titre du livre : "La Suède de l'Amérique du Nord", son auteur : Svan Andersen. Ce livre n'a été publié qu'en suédois par les Presses de l'Université d'Upsala, en Suède. Deux mois après son lancement, un groupe de Canadiens français a tenté les démarches nécessaires pour obtenir les droits de traduction en langue française. C'est alors que ce groupe découvrit que, le précédant d'une semaine, l'ambassade du Canada à Stockholm en avait déjà fait l'acquisition. Le gouvernement canadien dispose donc maintenant, en exclusivité, des droits requis pour traduire ce livre ... ou ne pas le traduire. Croyez-moi ou non, depuis un an que je m'esquinte à vouloir me procurer ce volume, je n'ai pu en découvrir un seul exemplaire. Aucun libraire n'en a entendu parler. Et maintenant je viens d'apprendre de façon absolument certaine que ce livre n'existe pas en français. Ce livre, s'il était publié aujourd'hui au Québec, aurait l'effet d'une lanterne qu'on allume au coeur de la nuit.

La Suède est le pays qui ressemble le plus au Québec, tant au point de vue climat, richesses naturelles, géographie physique, etc ... qu'au point de vue du caractère propre de ses habitants. Pourtant la Suède qui, il y a quinze ans, avait un niveau de vie relativement bas, possède aujourd'hui le deuxième plus haut standard de vie au monde, juste après les Etats-Unis. Cet accroissement du niveau de vie du Suédois représente une augmentation de 350% environ.

Svan Andersen est un des grands économistes qui ont donné à la Suède cette cote économique si élevée. Svan Andersen n'est ni un Français, ni un Anglais, ni un Canadien français ni un Canadien anglais, c'est un Suédois. Or donc, parce qu'il n'appartient à aucun des deux groupes ethniques présentement en conflit au Canada, et également parce qu'il a contribué à faire ce qu'est la Suède aujourd'hui, son impartialité et sa compétence ne sauraient être mises en doute. Pourtant, ce grand de l'économie affirme dans son livre que le Québec indépendant verrait son niveau de vie monter de 12%. L'économie d'un pays, dit-il, c'est l'affaire de tous les pays du monde, non pas d'un seul en particulier.

Je comprends que ce livre soit embarrassant pour nos défenseurs du fédéralisme coopératif ou de la formule FF, mais cela n'est certes pas, aux yeux d'un peuple qui se découvre, une raison valable pour étouffer d'une façon si systématique, mesquine et dégradante la vérité que tous les Québecois auraient avantage à connaître.

Tout cela prouve que nos dirigeants canadiens et québecois sont vidés d'atouts valables, nécessaires à la défense de leur théories désuètes ou mal étayées. Il leur faut maintenant supprimer ce qui pourrait éclairer les Québecois d'une façon objective et impartiale. Pour eux tous les moyens sont bons : même la dissimulation de la vérité.

Claude Lalande
St-Eustache

Pourquoi un trophée à Ed Sullivan ?

Monsieur le Rédacteur,

Je viens d'écouter l'émission "Le Gala des Artistes" et je ne puis m'empêcher de me révolter en apprenant que l'on remet un trophée à Ed Sullivan pour l'"encouragement" (???) qu'il a apporté aux artistes canadiens-français.

Je considère que Réal Giguère s'est prostitué devant toute la province quand il a remis ce trophée Méritas en disant qu'il avait l'espoir que le récipiendaire, à la suite de la réception de ce trophée, continuerait à encourager les talents canadiens-français.

Mais, parmi nos talents locaux, je me demande qui est apparu à l'émission "Ed Sullivan Show" à l'exception des Jérolas, qui ont dû se contenter d'un petit cinq minutes et ce, parce que l'émission était produite à Toronto et que c'était politiquement bon d'inviter des représentants de l'autre groupe ethnique. Quand M. Sullivan a-t-il mérité cette récompense ?

Cette "prostitution intellectuelle" ne représente pour moi que la soumission d'un exploiteur local qui, par son acte, nous motnre son respect pour ses propriétaires, exploiteurs d'outre-frontière.

On m'accusera d'anti-américanisme, peu importe, ce qui compte, c'est que l'on cesse de flatter les Américains, pour enfin devenir "maitres chez nous".

Gilles Dufault,
Roberval-Nord.

Gratitude pour l'éloge des écoles neutres de Belgique

Monsieur le Rédacteur,

Je voudrais, par l'entremise de vos colonnes, remercier un correspondant canadien qui signait "Jean Pierre", et qui, au cours du mois d'avril, a rendu, ici même, un vibrant hommage à une école neutre de Belgique, où il a reçu une partie de son instruction.

Quelques phrases m'ont particulièrement frappée. Bien qu'en ayant partiellement oublié les termes exacts, je vous les cite de mémoire; c'est JEAN PIERRE qui parle: "J'y ai peu entendu parler du péché, mais j'y ai appris l'importance de la parole donnée, la courtoisie et le respect dû aux vieillards et aux infirmes.

"On m'y a rarement fait peur de l'enfer, mais on m'a enseigné l'amour du prochain, celui de mon pays et le respect de son drapeau. Quand j'y songe, j'éprouve encore un frisson rétrospectif au souvenir des chants patriotiques que j'y ai appris ..."

Que l'auteur de ces lignes, que je regrette de ne pas connaitre, trouve ici l'expression de toute ma reconnaissance pour ce bel hommage rendu à mon pays natal, la Belgique.

Jeanne Frey,
Montréal.

VOUS AVEZ LA PAROLE

Tous les chrétiens ont le devoir de livrer le bon combat

Monsieur le Rédacteur,

Les vérités évangéliques n'ont pas été révélées au monde pour être mises en conserve. Si les chrétiens ne les vulgarisent pas, qui va donc le faire ? Ce ne sont toujours bien pas les libres-penseurs qui vont se charger de le faire. Ceci pour répondre à un interlocuteur qui me reproche d'abuser des citations évangéliques.

Présentement au Québec, ce sont les entreprises des "marchands d'athéisme" qui semblent prospérer le plus. Et cela au sein d'une clientèle presque exclusivement croyante. Pourtant les idées chrétiennes sont autrement supérieures à tout ce que ces agents de subversion peuvent offrir. Il est très facile d'en juger. Nous n'avons qu'à nous en reporter à la cause du terrorisme qui se répand au Québec depuis quelques années. Ces fruits-là n'ont sûrement pas un goût de charité chrétienne.

Rien de bon ne peut résulter de ces courants révolutionnaires qui ont cours dans l'esprit d'un certain élément de la génération montante. Tous ces jeunes écoutent de mauvais maitres. L'Esprit de vérité ne peut animer que la pensée chrétienne, jamais la libre-pensée. Or, ces agents de subversion sont des agnostiques et des athées. Beaucoup parmi eux ont le courage satanique de s'en vanter eux-mêmes. Il ne m'appartient pas de les juger. Dieu nous a tous créés libres et s'est réservé à Lui seul le droit de juger les hommes. Mais il m'est certainement permis de rappeler ici une mise en garde contenue dans l'Evangile. Cette citation est fort à propos dans la présente situation de notre peuple. "Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous sous des vêtements de brebis, mais en dedans sont des loups rapaces. C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez: cueille-t-on du raisin sur des épines, ou des figues sur des ronces? Ainsi tout arbre bon porte de bons fruits et tout arbre mauvais porte de mauvais fruits. Un arbre bon ne peut porter de mauvais fruits, ni un arbre mauvais porter de bons fruits. Donc, c'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez." (Mt., VII, 15-20).

A date, quelles sortes de fruits nos faux prophètes de l'heure ont-ils produits ? Quelle est présentement leur contribution au règne de la paix et du bonheur de nos populations chrétiennes au Québec ? Quelle réputation sont-ils en train de nous faire à l'étranger ? Pour moi, ce n'est pas seulement qu'une mise en garde qu'il faut faire, c'est un appel pressant à tous les chrétiens pour livrer le bon combat.

G. B.

Ecrivez au ministre, conseille le Comité de canalisation

Monsieur le Rédacteur,

Je me permets de solliciter l'hospitalité de vos colonnes pour m'adresser aux capitaines de tous les bateaux de plaisance de l'ouest de la province, et surtout de la région de Montréal.

Depuis bientôt deux ans le Comité de canalisation des deux rivières, des Milles Iles et des Prairies, travaille et sollicite du ministère des Travaux publics fédéral l'exécution, dans le plus bref délai posible, des travaux nécessaires afin de rendre ces deux rivières navigables sur toute leur longueur. Nous avons l'intention, au cours du mois de juin, d'intensifier les pressions afin de mener à bien ces travaux qui sont d'un intérêt vital pour la région de Montréal au point de vue touristique, économique, de sécurité, etc.

Messieurs les capitaines, je vous demande, au nom de notre Comité, d'écrire au ministre concerné à Ottawa, M. Lucien Cardin, ministre des Travaux publics, à ce sujet. Il y a 35,000 bateaux dans notre région seulement. Il nous faut au moins dix mille lettres sur le bureau du ministre le plus tôt posisble. On ne vous demande pas d'argent, seulement un petit effort. Si tous les capitaines appuient nos démarches c'est gagné. Les arguments ne manquent pas : un bateau de $5,000 a rapporté 11% en taxe fédérale plus 11% sur l'essence et l'huile, nous ne demandons pas la charité. Si l'argent que nous versons au fédéral pour l'achat et l'usage de nos bateaux était dépensé pour notre usage nous aurions de belles écluses comme celles de l'Ontario, le Trent Waterway, Rideau, etc. Ce qui est pire, on a fermé le canal Lachine, le canal Soulanges, et quiconque a passé les écluses de la Voie maritime en petit bateau se promet bien de ne pas recommencer l'expérience. Les rivières des Prairies et des Mille Iles traversent le grand Montréal. La ville de Montréal touche la rivière des Prairies sur presque toute sa longueur et nous devons sauter les rapides comme au temps des Peaux-Rouges en risquant notre vie, et ça en 1965, deux ans avant l'Exposition universelle, le centenaire. Savez-vous qu'en Ontario il y a un canal qui part du lac Ontario et se rend au lac Huron par l'intérieur des terres, le canal Trent. Un autre canal part de Kingston et se rend à Ottawa (le canal Rideau). Ces deux canaux sont très bien entretenus et améliorés pour les bateaux de plaisance. Je me permets même de vous conseiller de faire ce voyage en bateau, c'est un vrai paradis pour le yachtman. Mais dans la région de Montréal, pour ce qui est de la navigation, nous sommes en pays sous-développé. Nous comptons bien que le ministre Cardin, qui est un homme de jugement, ne demeurera pas sourd à nos justes revendications, si vous voulez bien vous donner la peine de lui écrire afin que lui et ses collègues sachent une fois pour toute que cette demande émane de toute la population, et non pas seulement de quelques-uns. En toute équité nous avons quelques canaux au Québec à l'usage des bateaux de plaisance. Notamment le canal Chambly, St-Ours, Ste-Anne-de-Bellevue, Carillon. Le ministère des Transports maintient un bon service de bouées partout où c'est nécessaire. Dans ce domaine, il n'y a pas de plainte. J'en profite pour vous recommander la prudence sur l'eau. Je remarque que ceux qui sont le plus imprudents sont les apprentis navigateurs. Ils se croient en "sport car" quand ils sont au volant d'un bateau. Merci à tous. Ecrivez immédiatement au ministre.

Alfred Naud,
St-Vincent-de-Paul

la presse étrangère

Le congrès de Clichy

PARIS — L'approbation par le congrès national du parti socialiste SFIO du projet de création d'une fédération démocrate-socialiste est largement commenté dans la presse parisienne.

L'AURORE (droite radicale): "C'est un virage assez historique qu'a pris hier, à Clichy, le socialisme S.F.I.O. Finis, en somme, le splendide isolement du parti "de classe" et sa jalouse indépendance à l'égard des partis "bourgeois" indistinctement considérés. Car il ne s'agit plus cette fois d'un cartel électoral, ni d'un rassemblement de circonstance. Cette fédération, dont l'idée a été retenue, va beaucoup plus loin. (...) Jusqu'à l'expression d'un voeu, en toutes lettres : que l'accord avec les interlocuteurs aboutisse à une fusion. En d'autres termes, au hara-kiri éventuel du parti socialiste constatant demain (ou après-demain) que son rôle est terminé — parce que dépassé".

Le **FIGARO** (droite modérée): "En dépit de la quasi-unanimité finale, M. Gaston Defferre n'a gagné de justesse et après avoir jeté quelque lest. L'essentiel, à ses yeux, est que "le processus est engagé". (...) Sur les deux derniers chapitres de la résolution finale — laïcité et éventualité d'un rapprochement avec les communistes — les achoppements (avec le M.R.P.) sont donc inévitables. Les mandataires de demain sauront-ils "se dépasser", penser foncièrement au-delà de leurs partis ? Force est de constater que, hier encore, pour peu que l'on regarde de près les écrits ou les textes des interventions parlées, c'est au parti d'abord et par-dessus tout que l'on pense. Pour l'heure, la France des partis continue."

PARIS-JOUR (gauche modérée): "La décision du congrès de Clichy ne signifie pas que du jour au lendemain les vieux partis vont faire craquer leurs structures et se rénover de fond en comble. Les négociations que M. Defferre va engager avec les Radicaux et surtout avec le M.R.P. ne seront pas faciles. M. Guy Mollet a réussi à relancer le brûlot de la laïcité, et il faudra faire beaucoup de sacrifices de part et d'autre pour le rejeter au loin. Dans l'hypothèse la plus favorable (...) la fédération démocrate-socialiste aura encore à s'affirmer dans le pays. Les leaders et les militants peuvent définir des options communes, voire établir ensemble un programme. Ils ne sont assurés ni d'être suivis par tous leurs électeurs, ni d'en rallier suffisamment d'autres pour devenir une force véritable. La campagne présidentielle leur servira néanmoins de banc d'essai."

COMBAT (indépendant de gauche) : "Qu'on ne s'y trompe pas: l'unanimité qui s'est portée sur la motion ne doit pas faire oublier que le parti reste déchiré sur l'opportunité de l'initiative de M. Defferre. Il faudra que la fédération fasse la preuve de sa vitalité et de sa force pour que s'effacent ces divergences. (...) L'essentiel était qu'on puisse parler d'avenir. Or l'opération de M. Defferre le permet, et à ce titre elle est une réussite (...) Parce que grâce à elle, et pour la première fois depuis 7 ans, le regroupement de la gauche et du centre sort du catalogue des voeux pieux. (...) Et pour la première fois depuis 7 ans, s'oppose une force naissante au gaullisme. La vie politique française reprend un caractère conforme à la démocratie."

LE POPULAIRE (socialiste): "Ceux qui confondent la politique avec un combat de boxe attendaient un duel et la victoire d'un champion sur un autre. Ils ont eu un débat démocratique permettant peu à peu de cerner les nuances et les malentendus et de serrer de près chaque aspect du problème posé par la vie, celui des moyens d'action de la lutte contre le gaullisme et de la rénovation de la démocratie. (...) La fédération démocrate-socialiste est d'abord un contenu politique sur lequel nous souhaitons des réponses et des propositions. Dans sa pleine souveraineté le parti les appréciera et dira s'il considère qu'elles permettent avec tel ou tel la création de la fédération. Car la pire duperie — notamment par les désillusions qui suivraient — serait de se lier solidement dans l'équivoque."

L'HUMANITE (Communiste): "Parce qu'il n'a pas eu la clairvoyance et le courage de définin n e t t e m e n t une option de gauche, en se prononçant pour l'union sans exclusive des forces démocratiques, le congrès de Clichy a été naturellement conduit à cautionner une entreprise qui, dans l'immédiat, accentue l'orientation à droite de la S.F.I.O. et, à terme, risque de mettre en cause son existence même. Les adversaires de la motion Defferre ont capitulé sur l'essentiel, se satisfaisant de vagues concessions de forme au terme d'une bataille de mots. Ainsi, le congrès de Clichy a pris la lourde responsabilité de refuser cette union qui est pourtant indispensable pour faire échec à de Gaulle et instaurer un régime vraiment démocratique".



Pas de carte blanche à LBJ

NEW YORK. — "On observe de plus en plus d'indices de la volonté du Congrès de mettre fin à l'ère du "Laissez-le-à-Johnson" dans la politique extérieure des Etats-Unis" écrit le **NEW YORK TIMES** dans un éditorial.

Citant la proposition du sénateur Fulbright de confier davantage à l'OEA le soin de répartir l'aide des Etats-Unis à l'Amérique latine, le voyage privé en Europe de quatre représentants républicains inquiets de la crise de l'OTAN et les critiques du sénateur Robert Kennedy contre la politique vietnamienne et dominicaine de l'administration, le **TIMES** poursuit : "Des facteurs qui dépassent l'expérience limitée du Président en matière d'affaires étrangères et les extraordinaires hésitations de la politique dominicaine ont fait lever ce flot de questions dans le pays comme à l'étranger. "Le peu d'empressement du secrétaire d'Etat Dean Rusk à utiliser toutes les ressources de son ministère et à donner un avis indépendant, l'usage limité fait par le Président de groupes d'étude de travail (task force) non officiels pour les questions de politique étrangère, la grande dépendance (du gouvernement) à l'égard des militaires et des agences de renseignement, et le divorce entre l'administration et les intellectuels du pays : tout cela prouve la nécessité d'un plus grand intérêt du Congrès".

"C'est au sujet du Vietnam que cet intérêt est le plus vital. L'engagement croissant des troupes américaines dans des combats — engagement reconnu par l'administration — pose de graves problèmes constitutionnels. Bien que relativement minimes, les pertes américaines au Vietnam dépassent déjà celles de la guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis (1895-1898). Les choix ouverts au président sont excessivement difficiles. Il ne devrait pas être seul à les faire aussi bien pour des raisons de bonne politique que par respect de la constitution. S'il décide de son propre chef de transformer la tragédie vietnamienne en une guerre américaine — sans rechercher l'accord du Congrès et de la nation — il peut conduire le pays à des divisions plus dangereuses même que celles qui naquirent du conflit coréen".



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Au procès des Poirier : le propriétaire du CABARET, déclaré témoin "hostile" et accusé de parjure ; le barman affirme qu'il s'est agi d'un incident banal

par Maurice Morin

Boris Théodore, âgé de 27 ans, de Duvernay, propriétaire du café LE CABARET où Margot Turner a été sauvagement battue, la nuit du 23 au 24 août dernier, a été déclaré témoin "hostile", hier après-midi, par le juge André Sabourin, président des Assises.

On sait que Margot Turner, danseuse âgée de 36 ans, avait été trouvée inconsciente, la même nuit, sur le trottoir de Hill Park Circle et que son compagnon, Ronald Fishman, âgé de 24 ans, roué de coups également au CABARET, avait été, lui, laissé comme mort sur le terrain de stationnement de l'hôpital Royal Victoria.

Margot Turner avait succombé peu de temps après son admission à l'hôpital Général de Montréal. Ronald Fisherman s'était rétabli après une hospitalisation de sept jours.

Roland et Jacques Poirier subissent leur procès pour meurtre qualifié.

Et trois heures après avoir été déclaré témoin "hostile", déplacer pour que les clients soient bien servis par les serveuses. Rosita Salvador était l'artiste invitée.

—Après le spectacle qui, vous me dites, a duré une heure, vous vous êtes rendu où ?

—Je suis retourné au bar. Il était 11 h. 30. Pour être précis, je me suis assis près du bar et c'est là que la conversation s'est poursuivie.

—Avez-vous eu connaissance de quelque chose d'inusité entre les quatre, entre minuit et votre départ ?

—Rien d'inusité ne s'est passé.

—Pouvez-vous nous dire si le barman Gilles Fortin était de service ?

—Oui.

—Y avait-il quelqu'un pour l'assister ?

—Un laveur de verres.

—Vous rappelez-vous si les serveuses Aligne Gignac et Françoise Paradis y étaient ?

—Oui.

—Lorsque vous avez quitté l'établissement, les quatre étaient-ils encore là ?

—Il n'y avait plus que Gilles Fortin.

Le témoin affirme ensuite avoir quitté l'établissement avec Fortin, à 1 h. 15, après avoir fermé la porte à clef et avoir procédé à l'inventaire des "bouteilles" dans le sous-sol.

A ce moment-là, Me Lapointe demande que le témoin soit déclaré hostile. Les jurés sont priés de quitter la salle d'audience. Me Yves Mayrand allègue que Théodore ne peut être déclaré "témoin hostile" puisqu'on ne l'a pas mis en contradiction avec une déclaration qu'il avait déjà faite.

Et à ce moment, Me Lapointe présente une preuve à l'appui de sa motion.

Il fait déposer les sergents-détectives Guy Gaudrault et Marcel Allard, les deux limiers chargés de la cause.

Il n'a rien à dire

Les deux policiers affirment que, l'après-midi du 24 août 1964, ils ont questionné Théodore au quartier général de la police, lui ont demandé s'il connaissait quelque chose d'un incident qui s'était produit dans son établissement, ont dit qu'ils cherchaient les frères Poirier.

"Vous savez comment ils sont !"

Théodore, toujours selon les détectives, leur a répondu ainsi : "Je n'ai rien à dire; vous savez comment ils sont . . . ils ont des amis . . . moi j'ai 4 enfants et un "club" de nuit de $150,000. Je ne demande qu'une chose : sortir d'ici, et je ne veux pas qu'il arrive quoi que ce soit à mes enfants. Qu'on prenne le "club" mais qu'on me laisse mes enfants".

Et après cela, le juge déclara Théodore "témoin hostile". Durant l'heure du lunch, il a été gardé à vue au palais de justice avec les deux serveuses et le barman . . . mais non dans les cellules. Le juge avait ordonné "qu'ils prennent leur dîner ou déjeuner à l'intérieur de la bâtisse". Une fois que les jurés furent revenus à leurs bancs, Me Lapointe continua l'interrogatoire de Théodore qui déclara "n'avoir reçu de menaces de personne, ne pas craindre pour les membres de sa famille".

Puis, il nie avoir répondu aux détectives ce qu'on a dit précédemment. Et qu'aucun incident grave ne s'est produit entre minuit et 1 h. 15. En réponse à des questions du juge Sabourin, le témoin affirme toutefois "qu'il s'est rendu, un certain moment, en arrière du bar, que la blonde qui s'y trouvait se tenait une serviette sur la tête". Mais Fishman lui déclara "qu'il n'en voulait plus à personne, qu'il prendrait un autre coup . . . Le témoin a dit lui avoir répondu "qu'il était trop tard, qu'il aimerait mieux qu'ils partent lui et sa compagne, qu'il était alors 11 h. 45.

C'est ce qu'ils ont fait d'ailleurs par la porte avant.

(Fishman avait déclaré, lui, dans sa déposition, qu'ils étaient sortis par la porte arrière).

Par le juge :

—Et la serviette ?

—Elle l'a apportée avec elle; elle saignait; le sang coulait sur sa figure.

—C'est la manière dont vous soignez les clients ?

—Ils tenaient à partir. Je répète qu'ils sont partis par la porte avant. Je n'ai pas eu connaissance du départ des Poirier.

Gilles Fortin a dit, au cours de son témoignage, qu'à un certain moment, Fishman a fait un mouvement, puis la blonde est tombée.

—Il s'agissait, a-t-il dit, d'un incident banal. Le patron a parlé et ils sont partis. La fille tenait un mouchoir ou une serviette sur sa bouche. Je n'ai rien vu dans sa figure. Ils ont quitté l'établissement entre minuit 15 ou minuit 20, une demi-heure après les Poirier.

Fortin a répondu ensuite au juge :

—Tout le monde était en accord. La fille et Fishman riaient. Mais je n'ai pas vu de sang . . . je ne suis pas au courant qu'il y en ait eu. Mais c'est possible. Je n'en ai pas vu sur le tabouret, ni sur le plancher.

Les deux serveuses n'en savent pas plus long . . .

Le dernier témoin, Françoise Paradis, a dit, elle, quatre mots : "Je n'ai rien vu" ; et au juge : "Je n'ai rien entendu du tout".

Boris Théodore est gardé en cellule

(par M.M.) — Boris Théodore s'est vu "servir" deux actes d'accusation, hier après-midi, par deux agents de la police provinciale, au moment où il sortait du nouveau palais de justice . . . pour prendre une bouffée d'air après avoir déposé comme témoin à charge au procès des frères Poirier.

Puis, quelques minutes plus tard, il comparaissait devant le juge Jacques Trahan, sous l'accusation de s'être parjuré au cours de son témoignage et d'avoir nui au bon fonctionnement de la justice en refusant de divulguer des renseignements relatifs à l'incident qui s'était passé dans son établissement, la nuit du 23 au 24 août 1964.

Me Léo-René Maranda, avocat de la défense, a aussitôt présenté une motion pour faire retirer le deuxième chef d'accusation "parce que, a-t-il dit, il n'existe plus dans le code pénal".

Le juge Trahan a toutefois reporté la comparution à aujourd'hui, vendredi, pour permettre à la Couronne d'exprimer son point de vue dans cette affaire. Mais Théodore a dû prendre le chemin des cellules.

Théodore a comparu sous une accusation de parjure et sous une deuxième "d'avoir nui à la bonne administration de la justice". Il avait déclaré, au tout début de sa déposition, n'avoir eu connaissance d'aucun incident fâcheux. Puis, pressé de questions par Me Gabriel Lapointe, procureur-chef de la Couronne, il avait affirmé qu'un incident . . . peu sérieux s'était déroulé dans son établissement, mais avant minuit.

Me Lapointe a terminé sa preuve, tard hier après-midi, après avoir fait déposer le barman du CABARET et deux serveuses : Aligne Gignac et Françoise Paradis.

Ce barman, Gilles Fortin, âgé de 37 ans, a affirmé "n'avoir été témoin que d'un incident banal" cependant que les deux serveuses ont affirmé "n'avoir rien vu".

On sait que Fishman, à son examen principal, avait déclaré que sa compagne et lui avaient été battus, frappés à coups de pied et de poing par les deux Poirier, aux environs DE DEUX HEURES dans la nuit du 23 au 24 août dernier.

Me Yves Mayrand fait entendre les témoins à décharge aujourd'hui

Me Yves Mayrand, avocat des Poirier, âgés respectivement de 31 et de 27 ans, fera entendre ses témoins, aujourd'hui, vendredi. On n'en connaissait pas le nombre, hier soir. On peut s'attendre qu'un verdict sera prononcé dans cette sensationnelle affaire, samedi. Le procès a débuté lundi dernier.

Boris Théodore, âgé de 27 ans, possède un permis pour exploiter le CABARET qui a ouvert ses portes le 31 mars 1964. Il connaissait Roland Poirier et son frère, Jacques. Le 23 août, il se trouvait dans l'établissement et y est demeuré jusqu'à une heure et demie, dans la nuit du 24 août.

Et l'interrogatoire serré de Me Lapointe commence. Le procureur de la Couronne s'exprime d'une voix forte, très forte même. Les journalistes ne l'ont jamais entendu s'exprimer si bien.

—Avez-vous vu Ronald Fishman, ce soir-là ?

—Je ne savais pas son nom, je l'ai appris depuis.

—Les Poirier y étaient-ils ?

—Ils étaient assis au bar.

—Lorsque vous avez vu Fishman, où était-il assis ?

—Au bar.

—Avec qui était-il ?

—Comme j'allais fermer l'établissement, je l'ai vu avec une femme blonde (dont il a appris le nom plus tard : Margot Turner).

—Y a-t-il eu conversation entre la blonde, Fishman et les deux Poirier ?

—Je le crois mais, au cours du spectacle, il m'a fallu me

Taxe de séjour en Pologne

VARSOVIE. (PA) — Le gouvernement polonais impose une taxe de $2 par jour aux étrangers qui se logent dans des hôtels. A Varsovie, on l'appelle une "taxe locale", mais on la perçoit dans tout le pays.



La Tchécoslovaquie à l'Expo

Trois des responsables de la section tchécoslovaque d'Expo '67 sont arrivés de Prague cette semaine : il s'agit de MM. Jaroslav Sodomka, secrétaire-général ; Zdenek Koudelka, gérant-général, et l'architecte Cestmir John. Ils ont été accueillis à Dorval par M. Viateur Gendron d'Expo '67.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

DOMINION BRIDGE LIMITED
demande

OPERATEURS de Boring Mill — Taux **$2.58½**
AJUSTEURS — Taux **$2.53½**
ASSEMBLEURS — Taux **$2.36½**

EMPLOI STABLE AVEC EXCELLENTS BENEFICES

Les applicants devront avoir la connaissance des dessins.

LE BUREAU D'EMPLOI SERA OUVERT SAMEDI LE 12 JUIN DE 8:00 A.M. A MIDI.

Appelez 637-2361

Directeur de campagnes de souscriptions

Une société établie depuis plusieurs années recherche les services d'un homme qualifié dans ce domaine. Le travail se fait au niveau des hôpitaux, des institutions d'enseignement supérieur et des oeuvres de bienfaisance.

Les chances d'avancement sont grandes pour un homme doué d'imagination et du sens de l'organisation. Les qualités requises sont un degré universitaire ou l'équivalent et l'expérience en administration ou en journalisme est un atout mais n'est pas essentiel.

Le candidat choisi devra être libre de voyager pour de longues périodes de temps.

Le salaire du début est de $6,500. par année et l'âge est sans importance. Faire parvenir votre curriculum vitae à

Case 8818 LA PRESSE,
7 St-Jacques ouest,
Montréal, Québec

Les enveloppes doivent être marquées "Directeur de campagnes de souscriptions". Toute réponse sera traitée confidentiellement.

J. E. A. LEVASSEUR CONSTRUCTION INC.
entrepreneurs généraux

REQUIERT LES SERVICES **d'INGENIEUR DE PROJETS**

Qualifications : posséder de 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine de la construction de préférence dans les travaux de structure béton et être membre en règle de la corporation des ingénieurs du Québec. S'adresser à 635, Henri-Bourassa est, Montréal; tél. 381-8768.

DESSINATEURS DEMANDES

Important manufacturier d'équipement industriel demande deux dessinateurs en mécanique expérimentés en manutention des matériaux. Expérience requise au moins cinq années. Position permanente à Montréal. Salaire et bénéfices marginaux intéressants.

FORANO LTEE
a/s René Robitaille
7000 ave du Parc, Mtl.

PHARMACIEN POUR FABRICATION

Une importante compagnie de produits pharmaceutiques située en banlieue de Montréal recherche les services d'un pharmacien avec expérience dans la fabrication.

Excellentes conditions de travail et de nombreux autres avantages.

Toute correspondance indiquant expérience, âge et numéro de téléphone sera traitée confidentiellement.

CASE 8829, LA PRESSE

INGENIEUR ANALYSTE

L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent annonce, pour un ingénieur civil, un poste intéressant dans le domaine du contrôle des programmes pour des travaux de plus de cent millions. Le candidat devra posséder un minimum de deux années d'expérience dans la construction lourde ou dans un bureau d'ingénieur où il se sera occupé des projets et devis et des estimations. Il serait préférable qu'un candidat possède une connaissance de la préparation, de l'interprétation et de l'emploi de technique de réévaluation des programmes (P.E.R.T.) et voie de cheminement critique (C.P.M.) ainsi que la programmation des calculatrices. Le traitement est fixé selon les qualités et l'expérience. Excellentes conditions de travail ainsi que nombreux avantages accessoires.

Les demandes doivent être faites par écrit indiquant l'âge, l'état civil, l'expérience et le traitement actuel à **l'Agent de l'emploi, Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, C.P. 98, Cornwall, Ontario.**

PERSONNEL et ADMINISTRATION des SALAIRES

Un poste intéressant, rémunérateur et comportant des chances d'avancement sera confié à un jeune diplômé universitaire en relations industrielles, direction du personnel ou en administration. Il participera à toutes les phases du programme déjà en vigueur d'évaluation des emplois comprenant la fixation des salaires après recherches, de même qu'à l'élaboration des politiques de personnel de l'entreprise. L'emploi est au Siège Social à Montréal.
Les personnes possédant les aptitudes requises sont priées d'écrire, mentionnant leur âge, formation et expérience.

Directeur du Personnel,
Case 6023,
Bureau de Poste,
Montréal 3, P.Q.

Importante co. de la Rive Sud en rapide expa on recherche

CONTREMAITRE DE L'ENTRETIEN

Une grande expérience dans l'entretien de bâtiments et d'équipements industriels et dans la supervision du personnel est absolument nécessaire. Age 30-45, bilingue. Ecrire avec résumé complet de l'expérience acquise à

G. AMORY
IROQUOIS GLASS LTD.
CANDIAC CO LA PRAIRIE, P.Q.

TECHNICIEN-VENDEUR
SYSTEMES DE COMMANDE INDUSTRIELS

Le service industriel de notre compagnie, solidement établie et hautement estimée, demande un homme expérimenté pour le poste de

VENDEUR SENIOR

pour la mise en marché de systèmes de commande industriels faits sur commande (électriques, électroniques, hydrauliques, électro-mécaniques) et autres articles. Le salaire, les conditions de travail et les possibilités d'avancement à la direction des ventes sont excellents. L'homme choisi n'aura de comptes à rendre qu'au gérant du service. Diplôme d'ingénieur et bilinguisme seraient des atouts.
Discrétion assurée aux réponses adressées au gérant du personnel, **Aviation Electric Limited, 200, boul. Laurentien, St-Laurent.**

GERANT DES RELATIONS EXTERIEURES

Une importante compagnie spécialisée en relations publiques offre à l'homme qualifié un poste de commande au sein de la direction de la compagnie. Le travail consistera à diriger le bureau de Montréal de cette compagnie nationale. Les candidats devront être parfaitement bilingues et canadiens-français. — On devra répondre en anglais cependant, en fournissant antécédents, expérience et salaire demandé. — Tous les envois seront tenus strictement confidentiels.

ECRIRE A CASE 8836 LA PRESSE

VERIFICATEUR – COMPTABLE

Une importante organisation canadienne-française de type financier recherche des vérificateurs comptables dans la région de Montréal.

Ce travail peut impliquer des déplacements assez fréquents.

Les candidats devront posséder au moins un diplôme de douzième année, en plus d'une expérience pertinente dans un bureau de vérification ou dans une banque et être âgés de plus de vingt-cinq ans.

Prière de faire toute demande par écrit au :

Directeur du personnel
Case Postale 8834
La Presse

INGENIEUR CHIMISTE ou CHIMISTE

Jeune gradué demandé ayant moins de 3 ans d'expérience requis pour travail de "Compounding" et de "Processing" dans l'industrie du caoutchouc. Bénéfices sociaux avantageux. Salaire selon qualifications. Faire parvenir curriculum vitae au gérant du personnel.

THE GOODYEAR TIRE & RUBBER CO. OF CANADA LTD.
1195 rue TAILLON
Ville de Québec

TRAVAILLEUR SOCIAL
$6,180 - $6,900

Ministère de la Santé Nationale et du Bien-Etre
QUEBEC

BACCALAUREAT EN ASSISTANCE SOCIALE ET QUATRE ANNEES D'EXPERIENCE DANS LE DOMAINE DU BIEN-ETRE, OU MAITRISE EN ASSISTANCE SOCIALE ET DEUX ANNEES D'EXPERIENCE. UNE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS ET ANGLAIS REQUISE.
PRECISIONS AINSI QUE FORMULES DE DEMANDE : COMMISSION DU SERVICE CIVIL, SUITE 1038, 1165, RUE BLEURY, MONTREAL 1, P.Q. MENTIONNER LE NUMERO DE CIRCULAIRE 65-M70. LES FORMULES DE DEMANDE SONT AUSSI DISPONIBLES AUX BUREAUX DE POSTE ET A L'AGENCE DU SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT. S'INSCRIRE IMMEDIATEMENT.

ARCHITECTES DESSINATEURS

Nous vous offrons la possibilité de faire carrière dans l'une des plus dynamiques entreprises canadiennes. Il y a actuellement près de vingt projets en préparation.

ARCHITECTES :

Les titulaires seront responsables de la planification et de l'élaboration de différents projets de supermarchés. Ils seront de plus responsables d'un groupe de dessinateurs.

DESSINATEURS :

Ils participeront à l'élaboration et à la mise en place de différents projets.

N.B. — Toutes les demandes seront traitées confidentiellement. Faites parvenir votre curriculum vitae à

STEINBERG LIMITEE
BUREAU D'EMPLOI
110 Place Crémazie ouest
Montréal 11, P.Q.

— BIBLIOTHECAIRE MUNICIPAL —
DEMANDE

QUALIFICATIONS :

Bibliothécaire avec diplôme universitaire en bibliothéconomie. (catalogueur-classificateur, sachant la dactylographie.)

LES CANDIDATS DEVRONT FAIRE APPLICATION PAR ECRIT EN MENTIONNANT :

a) âge ;
b) éducation ;
c) qualifications ;
d) expérience ;
e) salaire exigé.

ET ADRESSER LE TOUT AU:

Directeur du Personnel,
Hôtel de Ville,
145, rue Wellington Nord,
Sherbrooke, P.Q.

D'ICI LUNDI LE 28 JUIN 1965 à 4:00 hres p.m.

COMPTABLE SENIOR
INDUSTRIE DE FERRO-ALLIAGE

Excellente occasion pour homme bilingue, âge: 24-40 ans, possédant ou étudiant pour obtenir un baccalauréat en commerce ou équivalent. Mininmum de 3 ans d'expérience en comptabilité. — Offrons période d'entraînement, salaire excellent, bénéfices marginaux avantageux.

S.V.P. répondre en toute confiance mentionnant les détails complets de votre instruction, expérience, âge, etc. au

Gérant du Personnel
CHROMIUM MINING & SMELTING CORPORATION LTD.
Beauharnois, Québec

INGÉNIEURS
- **EN GENIE CIVIL**
- **EN MECANIQUE**

Possédant au moins 5 années d'expérience

DESSINATEURS
- **EN GENIE CIVIL**
(surtout domaine hydroélectrique)
- **EN MECANIQUE**

Possédant au moins 5 années d'expérience

Ces emplois sont permanents. Le salaire est à discuter et sera en conformité avec les qualifications de l'intéressé.

Veuillez communiquer avec

M. JEAN-PIERRE LESSARD, gérant du personnel
ASSELIN, BENOIT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE
Ingénieurs-conseils
4200 ouest, boul. Dorchester Tél. 931-1731

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Un important bureau de conseillers en administration de Montréal invite des candidatures pour les deux postes suivants :

CONSEILLER SENIOR : Ingénieur ou administrateur diplômé, bilingue, possédant une expérience appréciable des applications du génie industriel et de la mesure du travail, particulièrement au niveau de la production industrielle.

DIRECTEUR DU SERVICE DE SELECTION DU PERSONNEL : Diplômé universitaire, bilingue, ayant une solide expérience du recrutement et de l'évaluation de personnel, ainsi que de la facilité dans les relations avec des chefs d'entreprise.

La rémunération est à discuter en fonction des qualifications et de l'expérience. Prière de communiquer confidentiellement avec M. J. CREVIER.

DUFRESNE, McLAGAN, DAIGNAULT INC.
SERVICE DE SÉLECTION DE PERSONNEL
1 PLACE VILLE-MARIE, SUITE 1035, MONTRÉAL 2, P.Q. - 866-2824

CONSEILLER EN ASSURANCE

LE TRAVAIL :

Au début, assister le gérant de division dans les domaines suivants : la planification des successions, de l'assurance-vie en affaires, des plans de bénéfices pour les directeurs d'entreprises, et tout ce qui s'y rapporte.
Eventuellement, devenir conseiller senior, section française.
Ceci est un poste à salaire fixe dans le bureau de Montréal d'une Firme Internationale de courtiers en assurances. Salaire initial d'environ $6,000 avec possibilité exceptionnelle d'augmentation. L'employé fera partie d'une équipe dynamique et compétente, comprenant des actuaires.

L'HOMME :

Agé de 25 à 35 ans.
Bilingue.
Expérience en assurance-vie, assurances collectives ou Fonds de Pension.

JOHNSON & HIGGINS (CANADA) LIMITED
PLACE VICTORIA, Montréal 3

Pour rendez-vous, téléphoner à :
Monsieur F. R. Cox
878-1781

INGENIEUR-VENDEUR

Notre bureau de vente à Montréal offre le **nouvel emploi** suivant : Travail **varié** dans la vente, comprenant formation de nos vendeurs-concessionnaires, établissement de spécifications de concert avec ingénieurs-conseils, entrepreneurs en raffineries et fabricants de chaudières, ainsi que vente directe aux industries.

Excellentes possibilités d'accéder à poste de **direction**, car nous progressons rapidement.

Les produits **YARWAY** comprennent des purgeurs de vapeur à impulsion, les points compensateurs Gun Pakt et des soupapes sans siège, produits très réputés dans toute l'industrie et manufacturés à notre nouvelle usine de Guelph.

Salaire de base élevé plus boni de vente, automobile de la compagnie, généreux programme soins médicaux et assurance.

Ce poste serait particulièrement attrayant pour un ingénieur ou technicien diplômé, d'environ 30 ans, et comptant de 3 à 5 ans d'expérience de la vente dans un domaine connexe.

Veuillez écrire, indiquant expérience, salaire actuel, âge et instruction, à

YARWAY CANADA Ltd.
287 Speedvale Ave. W. GUELPH, Ont.
Attention : M. J. S. Sudbury, gérant général

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
200	Abitibi	12⅛	12⅛	12⅛
—	All. 'CCA'	13	12½	—
25	Algoma	70	70	70
215	Alumin	30½	30¼	30½
—	Alum 4¼ p	40¾	40	—
—	Alcan 2 pr	48	48	—
—	Anglo CP	13	13	—
—	Anglo CP p	27¼	27¼	—
—	AngT 290 p	54	54	—
—	Argus	20⅛	20	—
—	Que Pfi	19½	19½	—
—	Reed Paper	77⅛	77⅛	—
—	Reitman's	11	10¼	—
400	Reitman's A	8⅝	8¾	8⅝
—	Rio Algm	17¼	17¼	—
—	Rockwell	31	31	—
—	Rolland A	11	11	—
—	Rolland B	13½	13½	—
—	Ronalds	13	13	—
—	Rothmans	24¾	24⅝	—
—	Russel A	21⅜	21⅜	—
50	St-L Cem	39⅜	39⅜	39⅜
—	St-L Cem p	19¾	19¾	—
—	St-L Corp	103⅜	103⅜	—
400	Salada F	12½	12⅛	12½
—	Scott LaS	14⅝	14⅝	—
700	Shell Can	16⅝	16½	16⅝
—	Shell I	25⅛	25½	—
—	SherW	39	39	—
100	Shop Save	15⅛	15½	15½
—	Sicard 6	20⅝	20⅝	—
—	Simpsons	28	27½	—
—	Sogemines	14	14	—
—	Sogena	10	10	—
—	Southam	36¾	36¾	—
—	SS Steel	23	21½	—
200	Steel Can	30	29⅝	29⅞
110	Steinbg A	45	45	45
—	Texaco Can	53½	56½	—
400	T Fin A	15⅛	15	15⅛
2105	Tr C Corp	11	11	11
800	Tr C Pf	35½	35½	35½
200	Tr Mt PL	19¾	19¾	19¾
—	Turnbull	12	12	—
—	Turnbull Pr	21	21	—
—	Un Carbide	28¾	28	—
—	Walk GW	39	38½	—
—	Weldwood	11¼	11¼	—
100	WCoast Tr	15⅜	15⅜	15⅜
500	Weston A	19½	19½	19½
—	Weston B	19⅞	19⅞	—
—	Zeller's	18	18	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	9½	9	—
—	Alpha A	90	90	—
—	Alscope	120	110	—
1000	Alsof	13	11	13
—	Amg B Bel	33	33	—
—	Ameraniu	5	5	—
—	AA Mol	255	255	—
—	Anthonian	9½	9	—
—	Arno	5	5	—
—	Augustus	29	29	—
—	Baker Talc	8	8	—
—	Band-Ore	16	16	—
—	Barvallee	5	5	—
—	Bateman	6	5!	—
1000	Beauce Pl	13	13	13
—	Bethleh	635	635	—
100	Black Ha	345	345	345
—	Black Riv	23	21	—
700	Blue Bon	375	375	375
—	Bluewaer	39	38	—
—	Bornie	6½	6½	—
—	B Carpets	44	41	—
1000	Bruce-Prest	13	13	13
—	Bruneau	25	25	—
—	Brunswick	15¼	15¼	—
—	Burnt Hill	37	33	—
—	Calumet	6	6	—
—	Cl Inv Tr	35	35	—
—	C Interur	350	350	—
—	C Magnesite	45	45	—
—	C Sec Und	240	235	—
2000	Carbec	10	10	10
—	Cartier-Q	9½	9½	—
—	Casavant	475	475	—
300	Cessland	560	555	555
300	Chemalloy	170	166	166
—	Chib Kay	27	26½	—
—	Copper	7	7	—
—	Chipman	17	17	—
—	C. H. & M.	120	115	—
—	C. O. & G.	40	39	—
900	Commodore	7½	7½	7½
—	Commod w	400	400	—
—	Cominga	16	15	—
500	C Canorama	28	28	28
—	C Manitoba	57	55	—
—	C Mogador	32	31	—
—	C New Pac	13	10	—
—	C Persh	15	15	—
—	C Yell	7	7	—
—	C Virginia	41	39	—
—	Copstream	11½	11½	—
100	Couvrette A	7½	7½	7½
—	Cr MG A	13½	13½	—
—	Cr St-L A	12	12	—
—	Crownbrid	42	40	—
—	Crusade	11½	11½	—
—	Dauphin	25	25	—
400	Delta Elc	260	260	260
90	Denault A	14½	14½	14½
8000	Dolsan	44	43	44
1800	Delta Min	27½	27	27½
—	Dome	37	37	—
1000	Dom Exp	12	12	12
—	Dom Lease	30	25	—
75	D Olleloth	31	31	31
—	Dumagami	50	50	—
—	Dumont	29	26	—
300	East Sull	680	680	680
—	East Vent	55	52	—
—	E Bake	20	20	—
—	Emp Oil	4½	4	—
13000	Equity Ex	71	69	70
—	Fab Met	23½	23	—
3000	Fano	9½	9½	9½
—	Flint Rock	23	23	—
—	Fontana	4	4	—
—	FT Reliance	47	44	—
1500	Fox Lake	27	27	27
—	Frigistors	46	44	—
—	Fundy	5½	5½	—
—	Futurity	37	37	—
—	Garney	43	41	—
—	Ghislau	38	36	—
100	G Autotro	265	265	265
500	Glen Lake	150	145	145
—	Grissol	260	240	—
—	Gui Por U	28	26	—
—	Hastings	330	330	—
—	Inland Ch	5½	5½	—
—	Inspiratn	175	170	—
—	Int Atlas	135	135	—
—	Int Ceram	6	6	—
—	Intp Dredg	27	27	—
—	Inv Found	53½	53½	—
—	Israel Oil	13	13	—
—	James Bay	33	32	—
—	Jockey	5¾	5¾	—
1000	Jubilee	315	315	315
—	K Desmond	52	52	—
100	Kenting Av	475	475	475
100	Kiena	250	250	250
—	Kodiac Pet	310	280	—
—	Kontiki	8	7	—
—	LabAcce A	11	11	—
—	Laduboro	39	39	—
—	LaitLecie A	12	12	—
—	Lambt A	19	18	—
—	Lamonta A	17¼	17	—
3000	Lithium	7	7	7
—	Lochaber	425	425	—
—	Lowney	28½	28½	—
1000	Louanna G	15	15	15
—	Malarti HY	20	18	—
—	Massval	8½	8½	—
—	Matachew	26½	26½	—
—	McAdam	120	120	—
—	McIntyre	81¼	81¼	—
—	McKinney	19	19	—
—	McMarrs p	5⅜	5⅜	—
9500	Merc Chip	11	10½	10½
—	Merrill	80	80	—
—	Mid-Chib	25	24½	—
—	Miro Mines	20	20	—
—	Midepsa	345	335	—
3000	Mistango	17	17	17
—	Molyb	73	60	—
—	Monpre	11	10	—
—	Mt Costigan	24	23	—
500	Mt Pleast	101	101	101
—	MR Dairies	400	385	—
—	MR Rice	16½	16½	—
—	Mt W Iron	51	51	—
12000	Mt Pleast	00½	00½	00½
—	NAut Vend	150	150	—
—	Native Min	11½	11½	—
1000	N Formaq	6	6	6
200	N Imperial	205	200	200
—	Newrich	15	15	—
—	NW Amulet	4	4	—
4000	Nocana	14	14	14
—	NA Rare M	28	25	—
—	NorthEx	185	185	—
—	NW Canalas	13	13	—
—	Norvalie	5	5	—
—	Opem E	13	13	—
—	Opemiska	9	9	—
400	PA Inv	435	435	435
—	Paramaq	19	18	—
—	Patino	13	13	—
6000	Pat Silver	17¦	17	17½
4300	Paudash	14	13	14
—	Peace Riv	425	415	—
—	Pennbec	18	17	—
—	Peso S	140	135	—
—	Pitt Gold	4	4	—
300	Poreupine	31	31	31
—	PowC 2	16⅜	16⅜	—
—	Que Ascot	6½	6	—
—	Que Chib	15½	15½	—
—	Q Cobalt	175	175	—
—	Q Indust M	28	27	—
—	Que Lith	335	335	—
—	Que Smelt	24	22	—
—	Que PH 50	20½	20½	—
—	Que PH 51	20½	20½	—
—	Red Crest	3½	3½	—
—	RA Pete B	82	80	—
—	Rusty L	27	27	—
—	Ruby Foo	415	400	—
—	Ruby F w	32	32	—
—	St. Lucie	15	15	—
—	St-L Colum	285	285	—
—	St-L D Lds	70	70	—
6300	Sapawe	33	30	30
—	Select F.	475	475	—
500	Silver Reg	18	18	18
—	Silver Sum	15	15	—
—	Silver T	16	15½	—
—	obeys A	19¾	19½	—
—	Soca	65	65	—
—	Sogena	10	10	—
—	S Dufault	7	7	—
—	Spart Air	47	47	—
8100	Spartan w	7	7	7
1000	Stairs Ex	263	258	260
—	Std Gold	15½	15	—
—	Sullivan	440	435	—
—	Superpak	300	300	—
—	Surtaga	37	37	—
—	Tache	12	12	—
—	Talisman	56	56	—
—	Tazin	6½	6½	—
—	Tib Ex	7	7	—
—	Titan	7½	7½	—
—	Tooke Pr	200	200	—
—	Tor LI	365	365	—
—	Trsterre	45½	44	—
—	Tru Wall	480	480	—
—	U Cor paA	12½	12½	—
—	U Obalski	42	39	—
—	U Towns E	16½	16¼	—
—	V Der H	240	235	—
—	Vanguard	5	5	—
—	Wabasso	16	16	—
—	Westburne	135	130	—
—	Westeel	17	17	—
—	Western M	465	465	—
—	West Tin	43	40	—
—	West C Min	50	50	—
2000	Westville	38	38	38
—	White Star	30	30	—

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Can.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3¾	sept	1965	99¾	100¼
4½	déc.	1966	99¾	100¾
2¾	15 juin	1968	95¼	96¼
3¼	juin	1970	84½	85¼
4¼	sept	1972	94¾	95½
5½	avril	1969	102	103
5½	oct.	1975	102¼	103
4½	sept.	1983	92	93¾
CNR	5½ déc.	1971	102¼	103
CNR	4½ avril	1967	100	100⅛
CNR	5¾ janv.	1985	106	107
CNR	4½ fév.	1981	86¾	87½
CNR	5 oct.	1987	97¾	98½
3	Perpétuels	1969	75	76

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta	Mun F 5½	1936	100½	101½
B C	Elect 5½	1969	100	101
B C	Elect 3¼	1967	85¾	86¾
B C	Elect 3¾	1969	94½	95½
B C	Pow 5 sept	1982	95	96
B C	Elect 5¾	1977	101	102
Manit	5¾ janv.	1964	102½	103½
N B	3½ sept.	1965	99¼	100
N B	5¼ déc.	1986	96	97
Nfld	6 fév.	1993	103	104
Nova S	5½ mars	1982	100	101
Nova S	3¼ juin	1965	99¼	100
Ont H	3¼ nov.	1983	97¾	98¾
Ont	3 nov.	1965	99¼	100
Ont H	4 mai	1966	99	99½
Ont Hy	5¼	1984	95	96
Que	4¾ juil.	1977	92¾	93¾
Que	5¼ août	1965	95	96
Que	5½ juin	1980	98	99
Que	6 août	1982	102¾	103¾
Que	5¾ fév.	1986	100½	101½
Que	6 août	1972	102¼	103¼
Q Hyd	3½ mars	1975	85	86
Q Hyd	5½ nov	1965	97¾	98¾
Sask	5½ mars	1982	100	101

MUNICIPALITES

Montreal 3	1973	83¾	84¾
Montreal 5½	1981	97½	98½
Ottawa 5½ 2 juil	1980	100	101
Tor Met 5½	1982	100	101
Vancouver 6	1980	104	105

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	105	109
Brazil Tr. 4½	1971	85	90
Cdn Petrofina 4	1972	90	92
Cdn Utilities 5¾	1977	98	—
Inland Cemnt 4½	1976	89	—
Inl Nat Gas 5½	1977	99	—
Loblaw 4¾	1976	157	—
Lob Lease Pro 5½	1975	99½	101
Pac Pete 5	1977	103	107
Shaw W&P 5½	1972	100	101
Shaw W&P 4¾	1976	83¼	84¼
Shaw W&P 3½	1970	92	93
Simpson's 5½	1979	132	—
TC Pipeline 5	1989	110	113
TC Pipeline 5	1988	135	—
Simpson's 5	1976	213	—
Utd Twn El 6¼	1981	124	—
WCoast 5½ x-c	1988	102	104

INDUSTRIES

Abitibi P&P	6¼	1877	103	104
Algoma Stl	5¼	1978	97½	98½
Alum of Can.	4½	1973	94	95
BA Oil	5¼	1977	97	98
CB Alum	5¾	1980	99½	100½
CIL	5	1977	100	101
C Breweries	5	1993	95	96
C Chemical	5¼	1971	99½	100½
CPR	5	1969	94	95
Cr Foncier	5½	1974	98¼	99¼
D Stores	5½	1976	99	100
Dom Tar	5¼	1978	96½	97½
Dom Textile	4	1966	98	99
Imperial Oil	3	1969	93	94
Int Accept	5¾	1982	99	100
Loblaw Gr	6	1977	102	103
Reynolds Al	5¾	1978	100	101
Shell Oil	4½	1976	91	92
Shell Oil	5¾	1977	101	102
St Law Corp	5	1978	94	95
Simpson's	4¾	1973	98½	99½
Steinberg's	5¼	1977	99	100
Traders Fin	5¾	1974	97½	98½
Weston Geo	4¾	1971	96	97

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel	6	1983	101	—
Alta Gas Tk	5¾	1979	100¼	101½
Bell Tel	3¾	1979	84	85
Bell Tel	5½	1982	99	100½
Bell Tel	5¾	1984	101	102½
Bell Tel	6¼	1978	104	106
Bow Pow	3¾	1980	82½	84
Braz Tract.	4¾	1970	90	—
BC Tel	5¾	1986	100	102
Calgary Pow	5¾	1982	100½	—
Can Elect	4	1968	94	—
C West NG	5¾	1982	100	101½
Cons Gas	5¾	1978	94½	—
Cons Gas	5	1978	95	—
Gt Lakes P	5¾	1977	100	—
Lakeland NG	6	1983	99½	101½
Marit Elect	5¾	1983	99	101
Nfld L&P	5½	1978	97	—
N Ont N Gs	3¾	1982	99½	101
Northw Ut	5¾	1988	100	101½
North Tel	5¾	1983	99½	—
Que Nat Gs	5¾	1985	95½	97
Que Nat Gas	6	1988	99½	101
Que Tel	5¾	1982	99½	101
TC Pipe	5.85	1987	99¼	101½
Union Gas	5½	1977	98½	100

IMMEUBLES

Brant Coach	6	1978	96	—
Eaton R	3½	1968	96½	98
Eatons S	5	1978	95	96½
Steinberg	6	1984	100¼	—
Loblaw	5½	1983	98	100

VOUS FAUT-IL DE L'OUTILLAGE NEUF?

Mettez à profit le crédit que vous offre la

DIVISION INDUSTRIELLE IAC

Parlez-en à votre fournisseur ou communiquez avec:

M. J. Royer, 731-2771
1945, boul. Graham, Montréal

IAC

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

Fluctuations irrégulières à l'ouverture

MONTREAL — L'ambiance des cours est irrégulière en début de séance sur les Bourses de Montréal, mais un peu plus tard une tendance légèrement plus élevée semble se dessiner.

Les banques, les industrielles et les papeteries gagnent du terrain tandis que les services publics sont inchangés.

Les métallurgiques affichent une allure mixte de même que les titres de machineries, les alimentaires, les boissons et les titres de commerce et de finance.

Dans tous ces secteurs, les variations en hausse et en baisse sont minimes. Les spéculatives sont calmes.

* * *

TORONTO — Les cours débutent irrégulièrement et sur un ton assez calme à Toronto.

Les fluctuations des industrielles sont en général très minimes.

Les métaux usuels semblent se raffermir et les pétroles de l'ouest fléchissent légèrement.

Les aurifères et les spéculatives sont ternes.

* * *

NEW YORK. — Une légère tendance en hausse semble se dessiner à Wall Street qui débute sur un ton mixte.

Les gains et les pertes enregistrés aux valeurs clé sont minimes.

Les chimiques sont un peu plus élevées de même que les



automobiles. Les métaux affichent une tendance plus élevée. Des gains plus importants sont inscrits aux électroniques. Les lignes aériennes sont fermes de même que les aciéries et les avionneries sont légèrement en hausse.

* * *

LONDRES — L'aspect meilleur des cours qui prévalut hier à la Bourse de Londres continue de se maintenir aujourd'hui, quoique le commerce soit plutôt léger.

Les valeurs américaines cotées en dollars reflétaient l'allure en baisse d'hier à Wall Street.

Par contre les valeurs canadiennes affichaient un ton fréquemment plus élevé, reflétant en cela l'allure qui prédominait jeudi sur les Bourses de Montréal et de Toronto. Noranda était particulièrement ferme mais CPR fléchit légèrement.

Les banques anglaises étaient inactives mais la demande parmi les banques canadiennes est bonne.

* * *

PARIS — Le marché ne ratifie que partiellement les meilleures dispositions qu'il exprimait hier en seconde partie de séance. La physionomie de l'ensemble est faite, en effet, d'une irrégularité où l'on relève surtout l'allure plus maussade des pétroles sahariens. Comme ces dernières valeurs avaient de la veille la base du raffermissement de la cote, l'élément acheteur montre un peu de circonspection.

Les rentes françaises et les obligations indexées sont bien orientées. La tendance est bien soutenue dans le groupe des banques et ferme dans celui des constructions électriques. Les métallurgiques sont diversement tenues. Aux pétroles, les REP ouvrent non loin de leur cours précédent, puis se tassent pour faire meilleure contenance ensuite. Les produits chimiques font preuve d'hésitation mais les valeurs d'alimentation sont soutenues et les grands magasins manifestent une franche fermeté.

TORONTO

		Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi		3100	$ 12¼	12	12
Acklnd		100	410	410	410
Alta Gas		315	$ 36¾	36¾	36¾
Alta Gas	k z20	65	$105	105	105
Alta Gas k	z20	5	$ 11	11	11
Algoma		200	$ 70	70	70
Alumini		500	$ 30	30	30
Alum 4¼		z20	$ 40¾	40¾	40¾
Alum 2 4½		40	$ 47⅛	47⅛	47⅛
Ang CP		50	$ 28	28	28
Anthes A		z30	$ 19¾	19¾	19¾
Argus		150	$ 20⅛	20⅛	20⅛
Arg B	p	z10	$ 53	53	53
Arg CP	p	465	$ 14¼	14¼	14¼
Bk Mont		25	$ 64½	64½	64½
Bank NS		415	$ 75¾	75¾	75¾
Bath P		25	$ 27¼	27¼	27¼
Beav Lum		z10	$ 41	41	41
BellP xd		2465	$ 59¼	58¾	59
Bowater		100	$ 6¼	6¼	6¼
Brazil		135	$ 6⅝	6⅝	6⅝
B A Oil		960	$ 33	32⅝	33
BC Forest		75	$ 28	27⅝	27⅝
BC Sugar		25	$ 41¾	41¾	41¾
BC Phone		z10	$ 66	66	66
BC Ph 4¼	p	25	$ 97	97	97
Br In Vin		100	$ 10½	10½	10½
Brockvill		300	$ 7⅜	7¼	7⅜
Bruck A		25	$ 30½	30½	30½
Burns		320	$ 27⅛	27⅛	27⅛
Cal Powxd		300	$ 21⅜	21⅜	21⅜
Can Cem		25	$ 53	53	53
Can Cempr		z2	$ 28	28	28
CD Sug		100	$ 26¼	26¼	26¼
C Pack A		50	$ 88	88	88
C Pack B		50	$ 88½	88½	88½
CAE		302	$ 17½	17½	17½
CA Brew		720	$ 9¼	9¼	9½
CbAlm A		z30	$ 16	16	16
C B Al A w		100	395	395	395
C B Al B w		100	415	415	415
C Chem w		300	995	995	995
C Dredge		135	300	300	300
Cdn G Inv		100	$ 59½	59½	59½
C Hydro		35	$ 29¾	29¾	29¾
C Imp Bke		365	$ 65⅛	65	65
CI Gs Oil		150	$ 11¾	11¾	11¾
CIL		195	$ 21⅛	21⅛	21⅛
C P R		2220	$ 60¾	60	60¾
CW Prop		100	$ 5	5	5
Cheme xd		z10	$ 17⅜	17⅜	17⅜
Chrysler		200	$ 51½	51½	51½
Col Cell		100	$ 9⅛	9⅛	9⅛
Col C p		235	$ 26¾	26¾	26¾
C Savings		z40	$ 15½	15½	15½
Con Baks		z25	$ 6	6	6
Con Bldg		z50	$ 5⅞	5⅞	5⅞
Con MS		982	$ 42½	42¼	42½
Con Paper		200	$ 43	42¾	42¾
Con Ga x		1767	$ 13⅜	13½	13½
Coron 2 w		z40	130	130	130
Cyanus A		100	465	465	465
Dist Seag		185	$ 39¼	38¾	38¾
D Bridge		200	$ 26½	26¼	26¼
Defasco		400	$ 27⅜	27¼	27⅜
Dom Stores		150	$ 24¼	24¼	24¼
Dom Tar		280	$ 20⅜	20⅜	20⅜
Du Pont		450	$ 50⅛	50¼	50¼
Emco n	1¾00		$ 13	13	13
Exquisite		50	$ 12¾	12¾	12¾
Falcon		540	$ 97½	97½	97½
Gen Bake		z25	$ 8¾	8¾	8¾
Gen Dev		100	485	485	485
G Bahama		150	290	290	290
GL Paper		100	$ 22	22	22
GN Cap B		560	69	69	69
Great West		100	35	35	35
Guar Tr		z12	$ 66	66	66
Hd Carp		1275	$ 30	30	30
Hawker		1615	$ 6¾	6¼	6⅜
Home A		300	$ 19	19	19
Home B		295	$ 19⅜	19⅜	19⅜
Hone Pf		250	315	315	315
HBC		z50	$ 13⅜	13⅜	13⅜
H B Oil G		z50	$ 16¾	16⅝	16¾
Hur Erie		75	$ 63½	62½	63½
Husky		z50	$ 12	12	12
Husky B p		z25	$ 53¼	53¼	53¼
Imp Oil		1210	$ 52	51¾	52
Imp Tob		270	$ 14½	14½	14½
Ind Accep		100	$ 25½	25¼	25½
Inglis		1452	$ 8	8½	8
Inland C p		100	$ 18⅞	18⅞	18⅞
IMC		25	$ 55½	55½	55½
Int Nickel		495	$ 94½	94	94
Int Util		50	$ 33⅜	33⅜	33⅜
Intpr Dis		300	375	375	375
Inter PL		60	$ 69	69	69
Int St P		300	$ 5¾	5¾	5¾
Inv Group		160	$ 13¾	13¾	13¾
Inv Grp A		300	$ 12⅛	12⅛	12⅛
Jefferson		125	$ 17½	17½	17½
Jockey C		1160	$ 5½	5¾	5¾
Kelsey Co		100	$ 15¾	15¾	15¾
Lafarge		z25	$ 16	16	16
Lafarge A		z50	$ 11¾	11¾	11¾
LOnt Cem		25	$ 5⅜	5⅜	5⅜
LO Cem w		950	230	225	225
Lakelan		100	885	885	885
Lau F 200		150	$ 41	41	41
Levy		200	$ 13¾	13¾	13¾
Levy B pr		z5	$ 18½	18½	18½
Life Inv		z50	$ 8	8	8
LobCo A		2100	$ 9⅜	9½	9⅜
LobCo B		z50	$ 10	10	10
Lob Inv		z50	$ 6⅞	6¾	6⅞
Loeb M		655	$ 15	14¾	15
MB & PR		203	$ 31⅜	31⅜	31⅜
Mass-F		700	$ 30⅜	30¼	30⅜
Met Stores		z50	$ 9½	9½	9½
Met Storesp		25	$ 22	22	22
M G F		225	$ 9	9	9
Molson B		85	$ 39	39	39
Montex		500	$ 18⅛	18	18⅛
Moore		91	$ 69¼	69	69
Nat Drug		z50	$ 13¾	13¾	13¾
Nat Hees		100	75	75	75
Neon		500	$ 9½	9½	9½
Noranda		426	$ 51⅜	51⅛	51⅛
Ogilvie		130	$ 13¾	13¾	13¾
Oshawa A		75	$ 41½	41½	41½
Overind p		100	$ 13¾	13¾	13¾
Pac Pete		z36	$ 10½	10½	10½
Pw Corp		1105	$ 14½	14¾	14⅜
Premium		100	205	205	205
Price Bros		35	$ 41⅜	41⅜	41⅜
QN Gas		500	$ 11¼	11¼	11¼
Reichhold		25	$ 28	28	28
Rob 2pr		z50	$ 21	21	21
R Little		100	$ 14½	14½	14½
Rolland A		200	$ 11	11	11
Rothman		245	$ 24½	24½	24½
Royal Bank		339	$ 76	76	76
Shell Can		341	$ 16⅜	16½	16½
Shell Ipr		500	$ 25¾	25⅝	25¾
Shell I		100	570	570	570
Shop Save		250	$ 15½	15¼	15½
Shop City		700	435	425	430
Simpsons		325	$ 28	27¾	27¾
Slat Steel		530	$ 15	14¾	15
Steel Can		2384	$ 30	29¾	29⅞
Steinbg A		z20	$ 45	45	45
Stuart H		100	$ 6½	6½	6½
Stuart H p		z20	$ 13	13	13
Tdamblyn		85	$ 28	28	28
Tor-D Bk		z10	$ 64½	64½	64½
T Fin A		1300	$ 15⅛	15	15⅛
Tr Can Pl		140	$ 35¼	35¼	35¼
Trans-Mt		225	$ 19⅞	19⅞	19⅞
Trans PPL		z50	$ 9½	9½	9½
Turnbull		100	$ 11½	11½	11½
Un Carbide		75	$ 28¾	28¾	28¾
Un Gas		350	$ 26⅝	26¾	26¾
Un Steel		220	120	120	120
Versatile		125	$

LE FESTIVAL DE JUIN EATON SE CONTINUE! ECONOMIES REMARQUABLES!
MAGASINEZ CE SOIR (VENDREDI) JUSQU'A 9 H. SAMEDI DE 9 H. 30 A 6 H.

SOLDE de vêtements de base

Modèles de marques célèbres à la mesure de votre budget-vacances

BIEN AU-DESSOUS DES PRIX HABITUELS

C'est l'occasion de vous procurer quelques sous-vêtements légers pour vos vacances. Pensez aussi qu'en rentrant, il vous faudra retrouver votre élégance et un bon maintien avec de bons vêtements de base . . . Les prix de marques renommées ont donc été réduits pour accommoder vos exigences et vous faire économiser. Cette offre exceptionnelle comprend un choix de modèles parmi lesquels vous trouverez celui fait pour vous . . . que vous soyez svelte ou un peu moins. Tous 'mode', tous économiques, absolument à vos mesures !

a) SOUTIEN-GORGE en coton et garni de dentelle avec bretelles réglables. Bonnets avec légère armature pour bien maintenir et donner une poitrine haute. 32 à 36A, 32 à 34B, 32 à 36C. **SPECIAL 1.99**

b) GAINE-CULOTTE idéale sous le pantalon. Elle est en 'Lycra', avec jambes longues et affine les hanches. 4 jarretelles amovibles. Blanc seulement. Petite, moyenne, forte. **Ord. 12.00 SPECIAL 6.00**

c) CULOTTE EXTENSIBLE en 'Lycra' pratique pour porter sous les vêtements de sport. Elle n'a pas de jarretelles. Noir ou blanc. Petite, moyenne, forte, très forte dans le groupe. **SPECIAL 2.99**

d) GAINE A TAILLE HAUTE. En 'Lycra', avec dos naturel et panneau devant en satin pour maintenir le ventre. 4 jarretelles amovibles. Petite, moyenne, forte. **SPECIAL 5.00**

e) GAINE-CULOTTE. En 'Lycra', à panneaux de maintien devant et dos en satin. Large bande de taille; jambes longues; 6 jarretelles amovibles. Blanc seulement. Petite, moyenne, forte. **SPECIAL 5.00**

EATON — Sous-vêtements esthétiques (rayon 609), au troisième étage et au rez-de-chaussée

Rappelez-vous qu'Eaton est au bout du fil. Composez 842-9211



HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 h. 30 à 6 h., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 h. 30 à 9 h. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 h. 30 TOUS LES MATINS : 842-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE : 842-9331

radio télévision

LA COPRODUCTION plutôt que les échanges. Tel est ce qui me semble ressortir de la séance d'études tenue hier soir, à la Place des Arts, dans le cadre du Congrès du spectacle. Cette affirmation est venue de M. Pierre Louis Mallen, délégué de l'Office de la Radio-Télévision française au Canada.

M. Mallen a exposé avec beaucoup de conviction les multiples problèmes que pose la diffusion d'informations sur le Canada en France. Notre pays, a-t-il dit en résumé, est un immense point d'interrogation pour le Français. Par conséquent, il faut constamment donner des précisions, expliquer, à tel point que l'information ne peut plus être présentée tout simplement et qu'il faut se résoudre à faire ce qu'il a appelé de la formation avant de passer à l'information, en ce sens qu'il faut, pour atteindre l'auditeur étranger, donner toutes sortes de points de repère, géographique, politique, etc., si l'on veut espérer le capter.

En définitive, selon M. Mallen, c'est là l'écueil des échanges purs et simples d'émissions et qu'il faut songer à la coproduction d'émissions sur une grande échelle, de façon à travailler selon un commun dénominateur ont la recette ne sera peut-être pas toujours facile à trouver.

Avant M. Mallen, nous avons eu un exposé de M. Lucien Côté, nouveau directeur de la section française du Service international de Radio-Canada. M. Fernand Guérard nous a ensuite parlé de la Communauté radiophonique des programmes de langue française qui groupe le Canada, la France, la Suisse et la Belgique.

Tout cela a permis d'avoir un panorama assez impressionnant de ce qui s'accomplit sur le plan de la radio et de la télévision entre le Canada et l'étranger.

Le Congrès du spectacle se fait, cette année, sous le thème : "Notre production face à l'exportation".

La réunion d'hier soir permet de conclure que, sur le plan de la radio, l'exportation de nos émissions est bien engagée et que, sur le plan de la télévision, les réalisations sont encore plus ou moins modestes.

Le Congrès du spectacle se terminera demain soir par un gala au cours duquel il y aura distribution de trophées et tours de chant par une dizaine d'interprètes.

Je rappelle que cet événement est organisé par l'Association des réalisateurs de la télévision, l'Association des réalisateurs de la radio, l'Association professionnelle des directeurs techniques, NABET, la Société des auteurs et des compositeurs, le Syndicat général du cinéma, l'Union des artistes et l'Union des musiciens de Montréal.

Olivier Marchand



Le Congrès du spectacle

M. Fernand Quirion, principal responsable du Congrès du spectacle, a été reçu par Jacques Normand et Gaston Blais, animateurs de l'émission "Tout le monde y passe", au stand de CKAC, à la Place des Arts. De gauche à droite, MM. Blais, Quirion et Normand.

choix d'émissions

A LA TELEVISION

8.00 (canal 2) — Frank Pourcel et son orchestre.
9.30 (canal 6) — "Telescope" : rencontre avec le comédien Peter Sellers.
10.30 (canal 10) — "Toute la ville en parle" : les derniers événements du Tout-Montréal.
1.00 (samedi — canal 6) — "Cuisine" : la Paela de la Nouvelle-Orléans enseignée par le chef John Lindendaub.

A LA RADIO

7.15 (CBF) — "Cinéma, miroir du monde" : Gilles Ste-Marie analyse les nouveaux films.
8.00 (CBF) — "Orchestre de chambre de Québec" : Franz Brouw, pianiste, et Arthur Freeman, trompettiste ; orchestre dirigé par Sylvio Lacharité. Concerto pour piano, trompette et cordes, op. 35, de Schostakovitch.
8.30 (CBF) — "Chorales du Canada français" : la chorale Ste-Cécile de Chicoutimi sous la direction de l'abbé Raymond Tremblay.
9.00 (CBF) — "Chronique de la vie musicale au Canada" : la musique sacrée, un siècle avant la Confédération.
9.30 (CBF) — "Les nouveaux citoyens".

À LA TV

2 CBFT Montréal · 3 WCAX Burlington · 4 CFCM Québec · 5 WPTZ Plattsburg · 6 CBMT Montréal · 7 CHLT Sherbrooke · 8 CJOH Ottawa · 10 CFTM Montréal · 12 CFCF Montréal · 13 CKTM Trois-Rivières

4:00
3—Secret Storm
4—Capitaine Bonhomme
5—Trailmaster
6—As the World turns
8,13—News — Mickey Mouse Club
10—Le siffleur
12—Four of a Kind

4:30
3—Current Events
6—Razzle Dazzle
8,13—Robin Hood
10—Zoo du capitaine Bonhomme
12—Surprise Party

5:00
2,7,13—Bobino
3—Astro Boy
4—Popeye
5—Beany and Cecil
6—The King's Outlaw
8,13—Movie :
12—Cinéma

5:30
2—Radisson
3—Yogi Bear
4—Remous
5—Adventure Club
6—Music Hop
7—Remous
10—Au nom de la loi
13—Popeye

6:00
2—Gendarmerie royale
3—World of sports
4—Télé-Québec
5—Len Cane Sports
6—Gilligan's Island
7—Les Boute-en-Train
10—Télé-Métro
13—Au nom de la loi.

6:15
3—Weatherwise
5—News time

6:30
2—Téléjournal
3,12—News
4—Sports
5—Huntley - Brinkley Report
6—Across Canada
7—Télé-Bulletin
13—Nouvelles — Météo—Sports

6:45
7—Météo — Sports
8—News and Weather

6:50
10—Sport-image

7:00
2—Aujourd'hui
3—You can quote me
4—Un coin de paradis
5—Bewitched
6—CBC TV News
7—Bonsoir Copains
8,13—The Munsters
10—Nouvelles
12—Country Music Hall
13—Les Vikings

7:15
10—Ciné-Roman

7:30
3—Rawhide
4—En première :
5—Burkes' Law
6—Wendy and me
7,13—Perry Mason
8,13—Andy Griffith Show
10—En première
12—The Andy Griffith Show

8:00
2,7—Frank Pourcel et son orchestre
6—Country Hoedown
12—Double your money

8:30
2,7,13—Cinéma International :
3—The great adventure
5—Bop Hope Presents
6—The Fugitive
12—McHale's Navy

9:00
3—Baileys of Balboa
8,13—The Red Skelton Show
12—Dick Van Dyke Show

9:30
3—Gomer Pyle
4,10—Alors raconte
5—Jack Benny
6—Telescope
10—Alors raconte
12—Peyton Place

10:00
3—Slattery's People
4—La Famille Stone
5—Jack Paar Show
6—Ben Casey
8,13—The Untouchables
10—La Famille Stone
12—Combat

10:15
2,7,13—La politique provinciale

10:30
2,7,13—Téléjournal
4—Télé-Policier
10—Toute la ville en parle

10:45
2—Supplément régional — Sports
7—Dernière édition
10—Nouvelles
13—Nouvelles

11:00
2,13—Cinéma
3,5,6,—News
4—Nouvelles — météo — Sports
7—Cinéma :
8,12—National News
10—Sports

11:15
3—Weather
4—Heure Exquise :
6—Viewpoint
8—Press Club Ball
10—Cinéma
12—Pulse

11:20
3—Weather
5—Bob Young news
6—Final Edition

11:30
3—Movie :
3—Movie :
5—Tonight Show
6—Sports Final
13—Film

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM 940 • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CKGM 980 CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKLM 1570

4:00
CKAC—D'un oeil à l'autre
CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique
CKVL—Club 850
CKLM—Succès-Vedettes
CJMS—Hit Parade
CFMB—Flight 1410
CBM—Canadian Roundup

4:30
CKLM—Gardez la droite

4:45
CBF—Ad Lib

5:00
CKAC—D'un oeil à l'autre
CBM—Tempo
CBF—Métro-magazine
CKVL—Disco Ronde
CKLM—Nouv. — Gardez la droite

11:35
6—Friday Première :
8—Tonight
12—Film

12:00
8,13—Movie :

DEMAIN MATIN

8:00
3—Mr. Mayor

9:00
3—The Alvin Show
6—Mire et musique
8—The Mighty Hercules
10—Bien l'Bonjour

9:15
5—Salvation Army
13—Dieu fait ma route

9:30
3—Tennessee Tuxedo
5—Hector Heatcote
8—Hop-skip & Jump

10:00
3—Quick Draw McGraw
5—Under dog
6—Mr. Magoo
10—Télé-Bonbon
12—The Ol'Wrangler
8,13—Film :

10:30
3—Mighty Mouse Playhouse
5—Fireball XL-5
6—Jonny Quest
8—Mickey Mouse Club
10—Bon Pied - Bon Oeil

11:00
2—Le jour des forces armées
3—Linus The Lion hearted
5—Dennis the Menace
6—Teen '65
7—Un coin du paradis
8—Kiddo

11:30
3—The Jetsons
5—Fury
8,13—Sir Francis Drake
10—Les quatre justiciers
12—Woody Woodpecker

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00
2,7,13—Musique
3—Sky King
5—Lazy L. Ranch
6—Steve's Corner
10—Cinéma
12—En France
8,13—Kiddo

12:30
3—TV University
4—De tout de tous
5—Get Set Go
7—Entrée des artistes
8,13—Film:
12—Let's Find Out
8,13—Film :

1:00
4—Safari
5—This is the Life
6—Cuisine
12—Uncle Bobby

1:30
3—My Friend Flicka
4—Siesta :
5—Navy Film of The W
6—Sports magazine

2:00
2,7,13—Baseball
3—Movie :
5—Football
6—Sports — Baseball
8,13—Saturday date.
10—Sur le matelas
12—Wrestling

3:00
3—Gail Russell
4—Grands moments du sport
10—Cinema.
12—Film

3:30
4—Invitation :
8,13—Wrestling
12—Movie :
8,13—Wrestling

4:30
2,7—Echos du sport
3—Dance date
5—Big Picture
6—Film
8—Wide World of Sports
10—La Rampe Sportive
12—Wide World of Sports
13—Cinéma des jeunes

5:55
CBF—Nouv. sportives

6:00
CKAC—Nouvelles canadiennes et internationales.
CBF—Radio-Journal
CBM—CBC News
CKVL—Club 850
CKLM—Nouvelles du sport
CFMB—Settenote (Italien)

6:15
CBM—On Parliament Hill
CKLM—Opinions de J.-L. Gagnon
CKLM—Les 400 coups
CKAC—Bourse, météo, sports
CBF—Radio-Transistor
CJMS—Editorial

6:20
CJMS—Michel Desrochers

6:30
CKAC—Pour vous messieurs
CBM—Women's World of Sports
CBF—Musique en dînant
CKLM—Succès-vedettes
CJMS—Policier Reporter

6:45
CKAC—Hier et aujourd'hui
CBM—Sports Cavalcade

7:00
CKAC—Chapelet
CBM—Moods of Milne
CBF—Radio-Journal — Psychologie de la vie quotidienne
CKLM—Les 400 coups
CKVL—Allo chérie

7:15
CKAC—Événements sociaux
CBF—Cinéma, miroir du monde
CJMS—Club des Loisirs

7:30
CBF—Toute la gamme
CBM—Business and Labour Review
CJMS—Sports
CFMB—Back to the Bible

7:45
CKAC—Musicale
CBM—Nation's Business

8:00
CKAC—Nouvelles — Musique '73
CBF—Orchestre de chambre de Québec
CKVL—Allo chérie
CKLM—Bonne soirée
CJMS—Clubs des Loisirs
CBM—Assignment
CFMB—Polish Program

8:15
CFMB—German Program

8:30
CBF—Chorales du Canada français
CKVL—Opinion publique
CFMB—Musique continentale
CJMS—Capsule d'optimisme
CBM—Radio International

8:45
CKLM—Nouvelles — Sports
CJMS—Dame de coeur

9:00
CKA—Facile à trouver
CFMB—Soirée musicale
CFMB—Leçon de français
CBF—Chronique de la vie musicale au Canada

9:30
CBF—Les nouveaux citoyens
CKLM—Le Tropicana

10:00
CKAC—Nouv. — Album musical
CKAC—Nouv. — Album musical
CKLM—Pour amoureux seulement
CBF—Trente minutes d'informations
CKVL—Opinion publique
CBM—CBC National News
CFMB—Musique continentale

10:30
CBF—Est-ce ainsi que les hommes vivent ?

10:45
CBM—CBC Stage

11:00
CKAC—Nouv. — Sports
CKVL—Opinion publique
CKLM—Music-hall digest
CJMS—Echos du Québec
CFMB—Greek Program
CKVL—Journal de 11 heures Prière
CBF—Les mensonges d'Ulysse

11:10
CBF—Du blues et des hommes
CKLM—Pour amoureux seulement
CKVL—Jean de nuit

11:30
CKAC—Les rêves commencent...
CKLM—Sports — Pour amoureux seulement
CBM—Jazz Club

12:00 — MINUIT
CKAC—Danse '73
CBF—Nocturne
CKVL—Jean de nuit
CKLM—Sous les Etoiles
CFMB—Musique continentale

1:00
CKAC—Nouv. — Fin des émissions
CBF—Radio-Journal — Musique variée

DEMAIN MATIN

6:00
CKAC—Journal du matin
CBF—Nouv. — A la bonne heure
CKVL—Prière — Allo Montréal
CKLM—Nouvelles — Les lève-tôt
CJMS—Capsule d'optimisme — Du Charme au Réveil
CBM—News, Concert Time
CFMB—Continental Breakfast Time

6:15
CJMS—Insolences d'un téléphone

6:30
CBF—Nouv. — A la bonne heure
CKLM—Les lève-tôt
CFMB—The World Tomorrow

6:45
CJMS—Editorial

7:00
CKAC—Nouv. — Journal du matin
CBF—Nouvelles — Prière
CKLM—De 7 à 9
CKVL—Sports — Allo Montréal
CJAD—George Balcaen
CFMB—Continental Breakfast Time

7:15
CBF—Musique légère
CJMS—Insolences d'un téléphone

7:30
CKAC—Nouvelles, Oratoire St-Joseph
CJMS—Du Charme au Réveil

7:34
CBF—Prière (R.P. Emile Legault)

7:40
CKAC—Journal du matin
CBF—Radio-Journal — Sports

7:45
CJMS—Editorial

8:00
CKAC—Nouvelles — Sports
CKAC—Promenade dans ma ville
CJAD—World Today
CBF—Jardin printanier
CKLM—Programme Pierre Chouinard
CBM—National News

8:15
CKAC—Promenade dans ma ville
CJMS—Insolences d'un téléphone

8:30
CBF—La bande à pain d'épices
CJMS—Du Charme au Réveil
CBM—Max Ferguson

8:45
CKVL—Allo Montréal
CJMS—Editorial

RADIO FM

CJMS/FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C. CKVL/FM 96.9 M.C. • CKGM/FM 97.7 M.C. CBF 95.1 M.C. • CBM 100.7 M.C.

CE SOIR

CBF

7:32—"En blanc et noir" : Robert Riefling joue les sonates en mi bémol majeur et en do majeur de Haydn.
8:00—"Concert de Londres" : l'Orchestre du Royal Opera de Covent Garden, dirigé par Alexander Gibson, joue les "Variations symphoniques" de Franck et des oeuvres de Delibes, Meyerbeer, Debussy et Borodine.
10:15—"Jazz d'aujourd'hui" : Jackie McLean.
11:15—"Musique de chambre" : Sérénade, op. 8, de Beethoven avec Jacha Heifetz, William Primrose et Gregor Piatigorsky; Quatuor en sol majeur de Mozart par le Quatuor italien.

CBM

10:30—"The Learning Stage" : étude de George Bernard Shaw.

CJMS

9:00—"Emission Jean-Paul Jeannotte" : l'Octuor de Schubert.
10:00—"Emission Raoul Jobin".
MINUIT — "Musique d'avant-garde" : Art Blakey et Ray Charles.

CKVL

8:00—"Compositeurs célèbres" : Sérénade no 1 en ré majeur, op. 11, de Brahms, sous la direction de Leopold Stokowski.
8:00—"Festival de Besançon" : Office de la Semaine Sainte, de Thomas Luis de Victoria avec le choeur de Pampelune dirigé par Luis Morondo.
10:30—"Festival de Spolète" : les trios en do majeur et si majeur pour piano, violon et violoncelle de Brahms avec Charles Libove, violoniste, George Neikrug, violoncelliste, et Richard Goode, pianiste pour le trio en do et John Browning, pianiste, pour le trio en si.

CFCF (92.5)

9:00—"Soundstage" : Messe de Ste-Cécile (Gounod) avec le choeur René Duclos et l'Orchestre du Conservatoire de Paris ; concertos pour piano no 3 et no 5 de Prokofieff avec Samson François ; Tableaux d'une exposition de Moussorgsky et Ravel.

CKGM (97.7)

11:00—"Classics in Contrast" : Maria Callas à Paris, Sextuor en si bémol de Brahms, Concerto pour piano no 2 de Bartok, Symphonie no 101 dite l'Horloge de Haydn, Bacchus et Ariane de Rousscl, Partita no 5 de Bach.

DEMAIN APRÈS-MIDI

CBF

1:00—"Nouveaux disques" : invité, Claude Gingras.
2:00—"L'heure de l'opéra" : Capriccio, de Richard Strauss.
4:30—"Concert international".

CBM

3:30—"Records in Review" : Shirley Verrett et Jussi Bjoerling.
5:30—"Great Moments in Swing", 1933.

CJMS

1:00—"Opérette et extraits d'opéras" : Le petit duc de Charles Lecoq, récitals de Villabella et de Joan Sutherland.
4:00—"Musique internationale" : la Hongrie.

CKVL

1:00—"Festival de musique baroque" : de Bach, le double concerto pour hautbois, violon et orchestre à cordes en do mineur ainsi que le triple concerto pour flûte, violon, clavecin et orchestre à cordes en la mineur.
3:30—"Concerto" : de Wienawski, le Concerto pour violon no 2 en ré mineur avec Michael Rabin.
5:30—"Musique de chambre" : de Beethoven, le Quatuor à cordes no 9 en do majeur, le "Rasoumovzky".

MIDI

CKAC—Nouvelles, Midi-Montréal
CBF—Découverte de la littérature
CKVL—Vive le samedi
CKLM—Samedi de Coallier
CJAD—Paul Reid
CBM—BBC News
CFMB—News from Germany (French)

12:15
CFMB—Can. Baptist Church (Ukrainian)

12:30
CBF—Reveil rural
CKVL—Nouv. — Vive le samedi
CJAD—The Word today — Sports
CBM—Farm Broadcast
CFMB—Voice of Hope (Ukrainian)

1:00
CKAC—Nouvelles — Chansons du Québec
CKLM—Fernand Gignac
CKVL—Vive le samedi
CBF—Nouvelles — Sports
CBM—News
CFMB—Ukrainian Program

1:15
CBF—Folklore
CJMS—Editorial
CBM—Tommy Hunter Show

1:30
CBF—Double mesure
CJMS—Palmarès

1:45
CJAD—Dimension
CBM—John Drainie Tells a Story

2:00
CKAC—Nouv. Chansons du Québec
CBF—L'heure de l'opéra
CKLM—Samedi de Coallier
CBM—Trans-Canada Matinee
CFMB—Polish Program

3:00
CKAC—Nouv. Chansons du Québec
CJMS—Dame de Coeur
CKVL—Vive le samedi
CBM—Return Half

3:30
CKLM—Samedi de Coallier

4:00
CKAC—Nouv. Québec, Jeunesse.
CKVL—Club 850
CKLM—Bonne fin de semaine
CJMS—Hit Parade
CBM—Canadian Round-up
CFMB—La Hora Espanola

DEMAIN MATIN

6:00
CKAC—Journal du matin
CBF—Nouv. — A la bonne heure
CKVL—Prière — Allo Montréal
CKLM—Nouvelles — Les lève-tôt
CJMS—Capsule d'optimisme — Du Charme au Réveil
CBM—News, Concert Time
CFMB—Continental Breakfast Time

6:15
CJMS—Insolences d'un téléphone

6:30
CBF—Nouv. — A la bonne heure
CKLM—Les lève-tôt
CFMB—The World Tomorrow

6:45
CJMS—Editorial

7:00
CKAC—Nouv. — Journal du matin
CBF—Nouvelles — Prière
CKLM—De 7 à 9
CKVL—Sports — Allo Montréal
CJAD—George Balcaen
CFMB—Continental Breakfast Time

7:15
CBF—Musique légère
CJMS—Insolences d'un téléphone

7:30
CKAC—Nouvelles, Oratoire St-Joseph
CJMS—Du Charme au Réveil

7:34
CBF—Prière (R.P. Emile Legault)

7:40
CKAC—Journal du matin
CBF—Radio-Journal — Sports

7:45
CJMS—Editorial

8:00
CKAC—Nouvelles — Sports
CKAC—Promenade dans ma ville
CJAD—World Today
CBF—Jardin printanier
CKLM—Programme Pierre Chouinard
CBM—National News

8:15
CKAC—Promenade dans ma ville
CJMS—Insolences d'un téléphone

8:30
CBF—La bande à pain d'épices
CJMS—Du Charme au Réveil
CBM—Max Ferguson

8:45
CKVL—Allo Montréal
CJMS—Editorial

les films à la télévision

NOTE : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

10.30 a.m.—Canal 7: "Mains criminelles" (Mexicain, 1954). Drame avec Artur de Cordova et Carmen Montejo. — Un homme fait chanter une femme qui a assassiné son mari.
10.30 a.m.—Canal 10 : "Les aventures de Robin des Bois" (Américain, 1938). Film d'aventures avec Errol Flynn et Olivia de Havillan. — Robin des Bois prend la défense des paysans opprimés par un prince cruel.
12.15 p.m.—Canal 10 : "Noël au camp 119" (Italien, 1947). Comédie avec Vittorio de Sica et Aldo Fabrizzi. — Quelques italiens, prisonniers dans un camp en Californie, évoquent leurs souvenirs.
1.00 p.m.—Canal 12 : "Shepherd of the hills" (1951) avec John Wayne et Betty Field. — Un piquant aperçu des emotions humaines qui existaient entre les Ozark habitants de la montagne et les étrangers qui convoitaient leurs terres.
1.30 p.m.—Canal 6 : "The Swordsman" (Aventures, 1948). Avec Larry Parks, Ellen Drew, George Macready, Edgar Buchanan. — Un noble est amoureux d'une fille ennemie. Il doit jouer de l'épée pour vaincre les embûches qui empêchent son amour de se réaliser.
2.00 p.m.—Canal 2 : "La reine de Broadway" (Américain, 1945). Comédie musicale avec Rita Hayworth et Gene Kelly. — La vie amoureuse et professionnelle d'une danseuse de music-hall.
3.30 p.m.—Canal 2 : "L'homme aux millions" (Grande-Bretagne, 1954). Comédie avec Gregory Peck et Jane Griffiths. — Grâce à l'effet produit sur son entourage par un billet de banque d'un million de livres qu'on lui a remis, un jeune homme devient riche.
5.00 p.m.—Canal 12 : "Talk of a million" (1951) avec Jack Warner, Barbara Mullen, Noël Purcell et Ronan O'Casey. — Un jeune homme de rien du tout prouve qu'il est bon financier lorsque la rumeur dit qu'il a hérité d'une grosse fortune.
7.30 p.m.—Canal 10 : "Mademoiselle Porte - Bonheur" (Américain, 1953). Comédie musicale avec Doris Day et Robert Cummings. — Quatre artistes sans emploi cherchent un commanditaire.
8.30 p.m.—Canal 2 : "Charmants garçons" (Français, 1957). Film musical avec Zizi Jeanmaire et Daniel Gelin. — Une danseuse de music-hall rêve d'un amour unique et durable.
11.00 p.m.—Canal 2 : "Et Satan conduit le bal" (Drame avec Françoise Brion et Catherine Deneuve.—Chasse-croisé d'intrigues amoureuses dans un groupe de jeunes gens.
11.00 p.m.—Canal 7 : "L'affaire Arnelo" (Américain, 1947). Drame policier avec John Hodiak et George Murphy. — La femme d'un avocat est impliquée dans une affaire de meurtre.
11.15 p.m.—Canal 10 : "Tarass-Boulba" (Français, 1936). Drame avec Harry Baur et Danielle Darrieux. — Un cosaque passe à l'ennemi pour revoir la jeune fille dont il s'est épris.
11.35 p.m.—Canal 12 : "Trooper hook" (1957) avec Joël Mc Crea, Barbara Stanwyck, Earl Holliman. — Une jeune fille blanche est rescapée des Apaches. On l'invective cependant parce qu'elle a donné un fils au chef des Apaches.
11.40 p.m.—Canal 6 : "Until they sail" avec Paul Newman, Jean Simmons, Joan Fontaine, Piper Laurie et Sandra Dee. — L'influence de la deuxième guerre mondiale et de deux marins sur la vie de quatre soeurs.

Salut à la télévision française

NEW YORK, (AFP) — "Salut à la télévision française", une soirée exclusivement consacrée à des extraits de programmes de télévision français, sera présenté dans un cinéma de New York, le 21 juin, par l'Académie nationale de télévision et grâce à une subvention de la firme "Screen Gems".

Spécial
LOUEZ un TV
Aussi peu que $7.50 par mois
Service et Livraison GRATUITS
MID-TOWN TV
1240 Mansfield 866-6669

LE BASEBALL
décrit par
René Lecavalier
et Jean-Maurice Bailly
au canal 2
et au réseau français de Radio-Canada
Le samedi à 2 heures

Les réfrigérateurs Admiral sont encore plus beaux à voir dans notre salle d'étalage qu'ils ne le sont en page 15 !
ST-MICHEL
BOUL. FURNITURE
9076, boul. St-Michel
Ville St-Michel — 388-5774

jeunes gens, jeunes filles !
PIERRE LALONDE
et Philippe Arnaud vous invitent au
CLUB DYNAMIQUE
le samedi de 5 h. 05 à 6 h.
au Centre Paul-Sauvé, 4000 est, rue Beaubien.
Une émission drôlement "dans le vent"
CKAC/73 AU CADRAN



EN BREF D'OTTAWA

Le député libéral de Gaspé à Ottawa, M. Alexandre Cyr, s'est déclaré heureux, hier, des réponses qu'il a reçues jusqu'à maintenant pour son engagement au drapeau canadien. Il a adressé par la poste quelque 8,000 copies de cet engagement à des députés provinciaux, à des écoles et à d'autres organismes; il a lancé une campagne pour que l'engagement soit lu chaque jour dans toutes les écoles du pays. Il doit encore envoyer 16,000 textes par la poste. Environ 200 personnes lui ont écrit pour dire qu'elles étaient en faveur du fait que l'on enseigne aux enfants à aimer et à respecter le drapeau. Parmi ces personnes, on mentionne le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Robert Stanfield, et le ministre québecois des Ressources naturelles, M. Rene Levesque.

Bilinguisme au fort de Québec

Le ministre de la Justice a informé les Communes hier que les rapports de la gendarmerie royale au port de Québec étaient rédigés dans les deux langues. M. Robert Beaulé, créditiste-Québec-Est, s'était plaint que depuis que la GRC avait pris charge des services de sécurité au port de la vieille capitale, les rapports étaient rédigés uniquement en anglais. M. Guy Favreau a fait savoir que tous les officiers de la GRC au port de Québec étaient bilingues et qu'il leur était loisible de rédiger leurs rapports dans l'une ou l'autre langue officielle du Canada.

Hays attend les cultivateurs

Le ministre de l'Agriculture a fait savoir hier aux Communes qu'il sera très heureux de recevoir les cultivateurs de la région du Lac-St-Jean qui projettent une marche sur Ottawa. M. Harry Hays a dit qu'il était toujours disposé à recevoir et à écouter les cultivateurs qui viennent à Ottawa. Le ministre a répondu que son ministère n'était en aucune façon responsable des chutes de pluie au Saguenay-Lac-St-Jean.

Le rapport Fowler

Le secrétaire d'Etat a fait savoir hier aux Communes que le rapport de la commission royale d'enquête Fowler sur les services de radiodiffusion au Canada sera prêt au début de septembre. M. Réal Caouette, chef du ralliement des créditistes, avait demandé à M. Maurice Lamontagne quand la société Radio-Canada se déciderait à étendre ses services français à la Colombie-Britannique et aux minorités françaises de l'Ouest du pays et quand ce rapport serait-il prêt. Le ministre a indiqué que le rapport, qui devait être prêt au début de juin, avait vu sa publication retardée à cause d'études complexes entreprises, mais qu'il serait prêt pour le début de septembre.

Laïcisation des écoles catholiques de Vancouver ?

VANCOUVER, (PC) — Au-delà de 29,000 catholiques se sont prononcés en faveur de la laïcisation des écoles catholiques dans l'archidiocèse de Vancouver .

On croit qu'il s'agit là d'un geste sans précédent.

Les laïcs éliront des commissaires d'écoles paroissiaux et archidiocésains et défrayeront le coût de l'enseignement avec des contributions mensuelles.

Le nouveau système groupera 68 paroisses de la Colombie-Britannique dans un secteur s'étendant au nord, à 300 milles d'Ocean Falls, et à l'est, à 130 milles de Princeton.

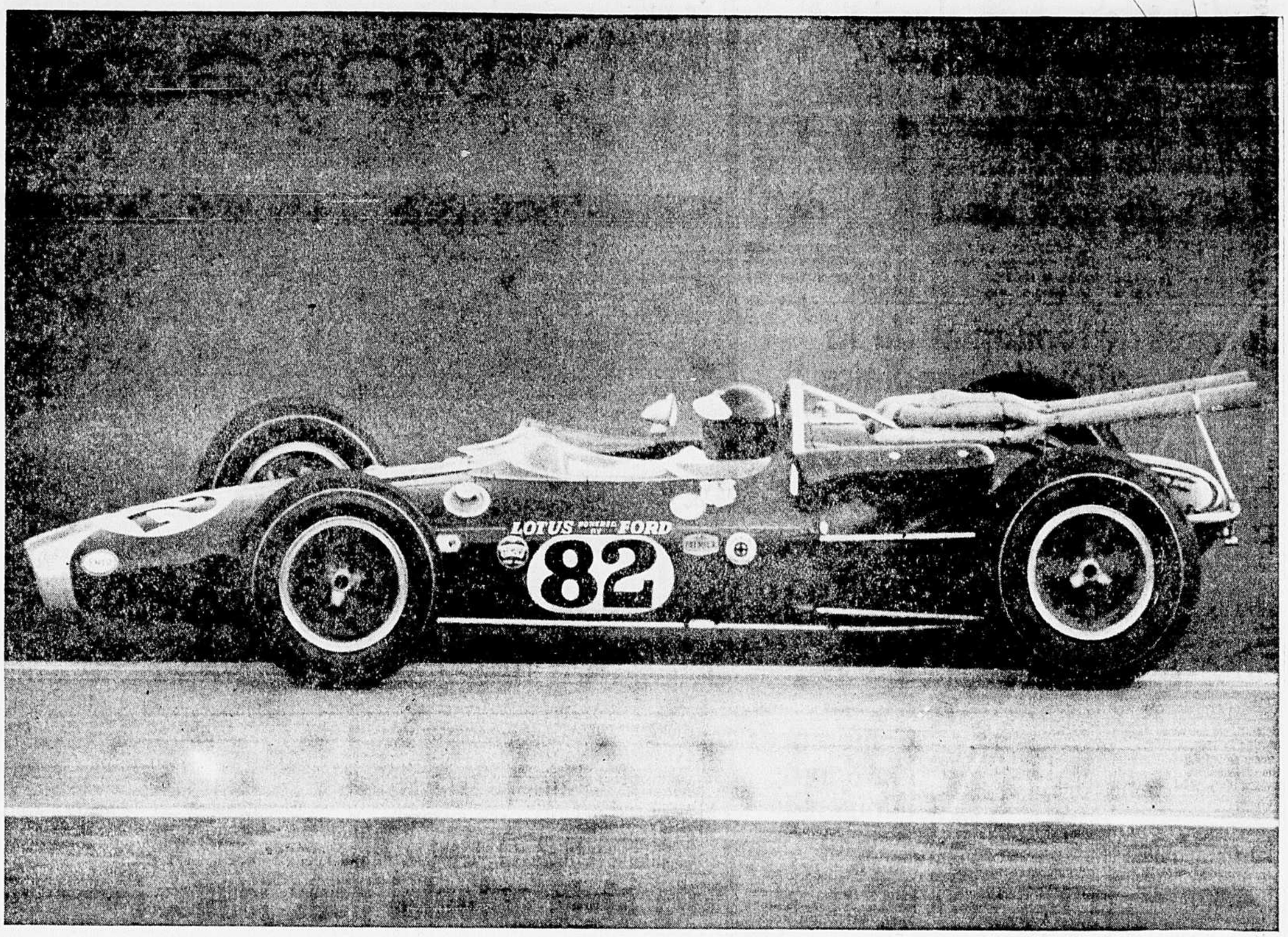
Le vote a été dans une proportion de 89.68 pour cent favorable à un rapport d'une commission scolaire archidiocésaine proposant la centralisation d'une commission scolaire laïque et des commissions paroissiales, une hausse des traitements des instituteurs, une caisse pour l'expansion future ainsi qu'une prime mensuelle de $1 pour tous les travailleurs catholiques.

L'archevêque de Vancouver Mgr Martin M. Johnston, s'est dit très heureux du résultat du scrutin.

Il a fait observer que les laïcs de son archidiocèse "sont les premiers au monde à mettre en application la recommandation du concile oecuménique qui a invité les laïcs à participer à son oeuvre dans le monde.

Le réfrigérateur
Admiral
...super-aubaine
sur le marché !
Si l'annonce
en page 15 ne le
prouve pas
—nous le ferons !

RUDY KRAMER
FURNITURE INC.
1569 est, rue Ontario
521-2626 — 522-1903



C'EST LE
DEVOIR D'UN
MARI GALANT

. . . de renseigner son épouse aimant le jardinage au sujet du nouveau GREEN CROSS Liquid Vegetation Killer, herbicide à action rapide et durable.

Il détruit *toute* végétation sur les passages, allées, patios, bordures, clôtures, courts de tennis.

ACTION IMMÉDIATE! *Agit sans délai!* Vous n'avez qu'à mélanger avec de l'eau, puis pulvériser ou asperger sur les herbes nuisibles—toutes plantes indésirables. En deux ou trois jours, la végétation brunit et meurt.

SUR! Durable—cependant, le nouveau GREEN CROSS Liquid Vegetation Killer NE CONTIENT PAS D'ARSENIC—donc son usage et sa manipulation sont sans danger.

PEU IMPORTE LA MAUVAISE HERBE OU LE PARASITE, GREEN CROSS LES ÉLIMINERA!

GREEN CROSS vous offre tout ce qu'il vous faut contre tout ce qui vole, rampe ou pique; contre les plantes nuisibles; et pour les plantes désirables.



PRODUITS Green Cross*
*MARQUE DÉPOSÉE Division de
FABRICATION CANADIENNE — QUALITÉ SOUVERAINE
THE SHERWIN-WILLIAMS CO. OF CANADA LIMITED

SON MOTEUR EST UN Ford

INDIANAPOLIS—31 MAI. Les quatre premières voitures à passer la ligne d'arrivée à la course Indianapolis 500 étaient équipées de V8 de compétition Ford . . . mieux encore, 8 des 11 voitures à survivre cette épreuve éreintante étaient munies de V8 Ford. Ces moteurs sont les derniers-nés d'une famille gigantesque dont les membres se chiffrent à plusieurs millions et dont le doyen a atteint l'âge vénérable de 33 ans.

L'étonnante performance des V8 Ford dans cette grande course classique de 500 milles était le dernier acte d'une révolution déclenchée il y a deux ans lorsque Jim Clark bouleversa le monde de la compétition automobile avec sa Lotus à moteur Ford. Les anciens d'Indianapolis en étaient restés bouche bée alors qu'un moteur de fabrication Ford en remontrait aux meilleurs moteurs de course américains.

Cette révolution tranquille accéléra le pas au cours de la deuxième année alors que de nouveaux V8 Ford perfectionnés se rangèrent à la ligne de départ pour épater les experts par leur puissance et leur endurance.

La victoire remportée cette année par les V8 de fabrication Ford marque la fin d'une époque dans les annales des courses automobile aux Etats-Unis.

Une première époque avait déjà pris fin 31 ans plus tôt alors que Henry Ford et son fils Edsel prirent une décision capitale, celle de remplacer le 4-cylindres modèle B par un moteur auquel personne ne croyait—le premier V8 coulé d'un seul bloc. Depuis ce jour, Ford a construit plus de V8 que tout autre fabricant d'automobiles.

C'est de là que date l'avènement de la voiture bon marché, capable de transporter ses passagers sans les disloquer. Capable de démarrer même lorsque la température semble vouloir l'interdire. Capable de rouler en souplesse à 60 plutôt que de trépigner à 35.

Cette époque était, en quelque sorte, la génèse des V8 à excellence générale que nous connaissons aujourd'hui. Des moteurs qui équipent des voitures comme la Ford LTD, roulant plus silencieusement qu'une Rolls Royce et se manoeuvrant avec la même facilité qu'une poussette d'enfant. Des moteurs si sûrs que l'acheteur n'est même plus tenté de soulever le capot avant d'acheter. Il sait qu'un V8 Ford —comme le téléphone ou le réfrigérateur—lui fournira le même rendement jour après jour.

La victoire d'Indianapolis est une victoire qui a fait du bruit, mais la véritable victoire des V8 Ford est celle qui se constate sans bruit, chaque fois qu'un usager Ford tourne la clé de contact. Et notre grande victoire n'aurait jamais été possible si des millions de petites ne l'avaient précédée.

Passez voir la gamme complète
des produits Ford de qualité supérieure
chez le Vendeur autorisé FORD et MERCURY

Assemblée annuelle du comité des oiseaux migrateurs (fin)

Nous terminons aujourd'hui notre grand reportage (4 jours . . .) sur le Comité des Oiseaux Migrateurs de la **Fédération Québécoise de la Faune** lors de son assemblée annuelle à l'hôtel Windsor jeudi, le 3 juin dernier. Je vous rappelle que si vous "ratez" votre PRESSE quotidienne ou égarez une chronique que vous auriez dépoupée, copie gratuite vous est offerte en écrivant au **Club de Pêche Molson, Montréal.** Adressez votre demande à **Richmond** des oiseaux migrateurs protégés par la convention Internationale. Trois variétés de pigeons et sept variétés de tourterelles sont protégés. Le pigeon auquel vous faites allu-



Pelletier, c'est lui le gars aimable qui vous rend ce service! Ceci dit, poursuivons notre enquête :

Hier, nous avons vu que **Roger Baulu,** président du Club de la Roue du Roy, demandait au gouvernement provincial de se prononcer sur la question du tir de pigeons dits "sauvages" ou "domestiques". En effet, le paragraphe 5 de l'article 2 de la loi des oiseaux migrateurs dit : "les colombidés ou pigeons, y compris les tourterelles et les pigeons sauvages" sont considérés comme gibier migrateur et protégés par la Loi.

Le **Dr. Louis Lemieux** devait surprendre tout le monde (moi le premier !) en répondant à Baulu : "Vous n'avez sans doute pas pris connaissance de la loi d'une façon complète. Voici la brochure du "Canadian Wild Life Service" donnant la liste sion ne figure pas dans cette liste. Vous parlez du pigeon commun ou **pigeon biset** (Columbia livia) — le **Rock Dove** en anglais — qui ne fait l'objet d'aucune restriction. Vous pouvez donc l'élever et le chasser comme bon vous semble."

Je sautai sur la brochure jaune et blanche, et en effet, page 7, pas plus de pigeon commun ou biset dans la liste que le palmier au pôle nord ! Enfin cette délicate question était règlée. Reste la question des **canards Malards** d'élevage, fréquent partout ailleurs, mais qui ne fait que débuter ici. En fait, le Club de la Roue du Roy est le seul endroit, à l'heure actuelle, où l'on trouve ce canard. Donc le seul endroit au Québec où on le chasse. Plus précisément, où l'on va le chasser, car le premier millier de canards ne sera "en plume" qu'à la mi septembre.

Baulu parle du canard d'élevage

Ayant exprimé ses craintes quant à la légalité de posséder des canards pour fins de chasse et ayant demandé au gouvernement de se prononcer à ce sujet, Roger Baulu exposait la situation :

"1) Notre ferme cynégétique est un club de conservation qui ne tente pas d'enfreindre les lois, bien au contraire. Nous croyons qu'en chassant du gibier d'élevage (élevé par nous), nous contribuons généreusement à **soustraire à la pression** exercée actuellement sur le gibier indigène par une population sans cesse grandissante, avide de loisirs et pouvant s'offrir ceux-ci.

2) Les canards de race Malard (Anas platythynchos) que nous avons achetés d'éleveurs spécialisés chez nos voisins du sud sont des canards "domestiques" de la SECONDE génération. Ils se distinguent seulement de leurs confrères "pour la table" (et vendus chez les commerçants) par le fait qu'ils ont conservé leur aptitude à voler. Nous les élevons dans un seul but : les voir suffisamment "en plume" pour prendre l'air et nous donner le plaisir cynégétique auquel nous aspirons.

3) Tous nos canards Malards sont bagués ou marqués visiblement et, en aucun cas ne servent d'appeaux ou d'appelants pour chasser leurs confrères sauvages."

C'est alors que Baulu fit intervenir le gérant du Club, **M. Réjean Longtin,** qui produisit une liasse de reçus officiels, y compris le reçu de la Douane, devant l'assemblée. Le constable **J.A. St-Pierre,** de la Gendarmerie Royale du Canada (R.C.M.P.), examina les reçus et les déclara en parfait ordre. Il s'agissait d'oiseaux d'élevage ("barnyard fowl") et non de migrateurs.

Législation provinciale sous peu

A ce moment, **Me Gérald Bossé,** chef du Contentieux, vint au micro et déclara que le gouvernement étudiait actuellement le statut des fermes cynégétiques. Il nous apprit qu'une législation complète serait annoncée d'ici peu de temps. Bravo ! En attendant, le club pouvait continuer à fonctionner comme auparavant. Les Malards **d'élevage,** bagués, marqués au sigle du club et tués sur la propriété même seront considérés comme oiseaux d'élevage (tout comme les pigeons, les Colins et les Faisans) et traités comme tel.

Je crois qu'il importe de préciser ici dans quelles conditions s'effectuent les chasses et comment les canards sont gardés sur les lieux.

Des canards qui ne couchent pas dehors !

Je ferai un de ces jours prochains une ou deux chroniques détaillées sur le sujet. En attendant soulignons les points suivants :

Située "à l'intérieur des terres" (4 milles de **Barrington,** Qué), cette ferme est loin des lieux de chasse conventionnels aux oiseaux migrateurs, c'est à dire du fleuve et autres grandes pièces d'eau. Les membres ont dû se cotiser pour faire creuser un "lac", en fait, un grand étang de la taille du stade Molson environ, ça veut tout dire !

Ce lac ne sert que de "barbotteuse" à quelques deux-mille canards qui font la navette entre le bâtiment principal appelé **"dortoir"** et la fraicheur de l'eau. Les malards sont nourris le matin au lac, et le soir, dans le dortoir. Ainsi, au coucher du soleil, affamés, ils viennent à leur dortoir pour se nourrir et, une fois les portes fermées, pour dormir. Ce ne sont pas des canards qui couchent dehors ! Ils coûtent trop cher pour risquer de les voir se faire saigner par les visons et les belettes . . . Il y a déjà assez de problèmes, le jour, avec les faucons et les aigles . . .

Tous les canards sont abattus le dernier jour de la saison, soit vers la mi-décembre, parfois avant. C'est la glace sur le lac qui décide.

Aucune chasse n'a lieu sur le lac, mais entre celui-ci et le dortoir. Tous les canards sont donc abattus au vol (à une hauteur qui varie de 30 à 50 pieds) pendant leur trajet à partir d'affûts situés en marge du parcours. La distance de tir varie entre 30 et 40 verges. Des chiens rapporteurs récupèrent le gibier. Il y a donc du suspense comme à la vrai chasse !

Je reviendrai sur ce sujet plus tard.

En conclusion, cette assemblée annuelle se solde par six faits principaux : 1) pas de chasse de printemps à l'ou-

100e victoire de R. Herbert

Le lanceur Ray Herbert, qui a connu la majorité de ses succès dans la ligue Américaine, où il a brillé dans l'uniforme des White Sox de Chicago, a remporté sa première victoire par blanchissage dans la ligue Nationale, hier, alors que les Phillies de Philadelphie ont vaincu les Dodgers de Los Angeles, 4-0.

Aidé de circuits consécutifs de Rich Allen et Dick Stuart, Herbert a remporté sa centième victoire depuis son début dans les majeures. Le vétéran John Podres a été le lanceur perdant pour les meneurs du circuit.

Pendant ce temps, les joueurs des Braves de Milwaukee oublient les nombreuses discussions de la direction et présentent de l'excellent baseball. Hier, ils se sont approchés à deux joutes et demie des Dodgers, grâce à un triomphe de 6-4 sur les Cubs, à Chicago.

Des circuits de Hank Aaron et Rico Carty ont été les instruments de cette septième victoire des Braves en neuf joutes.

Victoire des Reds

Un triple de Leo Cardenas avec les buts remplis, et quatre coups sûrs de Tommy Harper alors que les Reds de Cincinnati ont vaincu les Cardinaux de St-Louis, 8-7, dans une joute marquée de 27 coups sûrs. Pour les perdants, Bill White a claqué deux circuits.

A New York, les Mets s'enlisent graduellement dans la cave de la ligue Nationale. Hier, ils ont encaissé un nouvel échec, 4-0, aux mains des Giants de San Francisco. Pour les vainqueurs, le lanceur Juan Marichal, avec une performance de coups sûrs, et Jesus Alou et Jim Davenport, avec un circuit chacun, ont brillé.

Enfin, à Pittsburgh, Bobby Veale a remporté sa septième victoire de la saison contre deux échecs alors que les Pirates ont triomphé des Colts de Houston. Willie Stargell a cannoné son 13e circuit pour les vainqueurs.



LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE — DEPUIS 1695
John de Kuyper & Son — Blended Gin — Distillé à Montréal

Les réfrigérateurs **Admiral** sont encore plus beaux à voir dans notre salle d'étalage qu'ils ne le sont en page 15 !

JOS. MALAKET & FILS
350, rue Principale
Lachute — LO. 2-5293

Votre vendeur Mercury vous invite à

comparer

avec les autres hors-bords la puissance accrue de l'échappement silencieux des moteurs Mercury

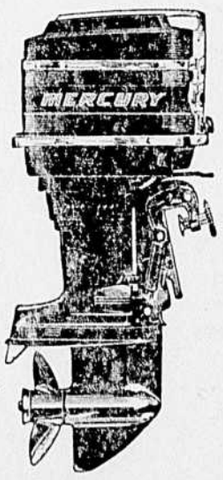


Les têtes des moteurs Mercury sont plus silencieuses . . . et plus puissantes. Elles ne négligent pas la puissance afin de réduire le bruit de l'arrivée d'air en l'amortissant au moyen de plaques et de réflecteurs Les moteurs Mercury sont plus silencieux principalement grâce à leur système de soupapes internes exclusives au fond du carter; aux chambres de combustion voûtées qui masquent le bruit de la combustion; aux moteurs à petit alésage et à course plus petite, pour un ajustement plus serré et une clairance plus faible; aux tourillons de piston decalés; 15 raisons en tout.

Nouveau silence. Mais en 1965, le moteur est deux fois plus silencieux, grâce à la nouvelle "capsule flottante" du capot qui empêche le son de sortir et au "mur d'eau" qui entoure le tuyau interne d'échappement en l'isolant et en amortissant le bruit dans la boite de l'arbre d'entrainement. Voilà pourquoi une organisation nationale indépendante certifie que les nouveaux Meres sont 50% plus silencieux. Il vous faut les conduire pour vous rendre compte de la différence.

Au lieu de prolonger le tuyau d'échappement sous l'eau et de perdre de la puissance par la décompression, le Mercury fait son échappement par une orifice étroit de la chambre de compression en arrière du moyeu de l'hélice. Les bruits et les gaz de l'échappement ne ressortent que loin en arrière de l'embarcation . . . la résistance de l'eau est réduite . . . la force de propulsion est augmentée.

Votre vendeur Mercury se fera un plaisir de vous montrer les 15 exclusivités techniques, de la tête du moteur jusqu'à l'échappement, qui rendent les Meres 50% plus silencieux . . . et vous assurent plus de force de propulsion pour votre argent. 100, 90, 65, 50, 35, 20, 9.8, 6 et 3.9 c.v.



MERCURY
Kiekhaefer Mercury of Canada, Ltd., Toronto, Ontario, Canada

Seul distributeur pour le Québec et les Maritimes
MANNING MARINE LTD.
55 BEAUHARNOIS, Ville St-Laurent
RI. 7-9801

Jean Beaudoin
YACHT CLUB
25-94e ave
Pointe-aux-Trembles
645-4247

LAPOINTE MARINE
1036 boul. Taschereau
Jacques-Cartier
OR. 4-4047

LEAVENS BROS.
LIMITED
BATEAUX EN FIBRE DE VERRE
1723, rue POIRIER
Ville St-Laurent, RI. 4-4251

RENE
MARTEL MARINE
1050 est, rue Liège
(Boul. Métropolitain
coin Christophe-Colomb)
DU. 7-3142

PEPIN SPORTS
1305, rue NOTRE-DAME
Lachine — 637-3902

A. PIGEON & FILS
Bateaux, moteurs et accessoires
11921, rue BELLEVOIS
MONTREAL-NORD
DA. 2-1610



L'Austin 1100 photographiée alors qu'elle roule à toute vitesse sur une voie de chemin de fer près de Kleinburg.

Regardez bien. A 45 à l'heure, l'Austin 1100 reste de niveau alors que les roues bondissent sur les traverses!

La suspension par flottement sur liquide permet à l'Austin 1100 de conserver une tenue de route souple, confortable et sûre sur les plus rudes terrains que vous puissiez rencontrer.

Vous n'oseriez certainement pas soumettre aucune autre voiture à un test aussi dur. Elle pourrait se cabrer impitoyablement. Les ressorts et les amortisseurs pourraient se briser et la voiture échapper à tout contrôle. Mais grâce à la suspension par flottement sur liquide, l'Austin 1100 supporte allègrement ce cruel traitement!

Un bout de voie ferrée isolée fut choisie pour ce test. Pilotée par un conducteur professionnel, l'Austin 1100 s'engagea sur la voie, deux roues heurtant le rude gravier, les deux autres bondissant sur les traverses. Regardez la photographie. Même à 45, l'Austin conserve le même niveau—pas de tangage ni de sauts, le conducteur en garde complètement le contrôle.

Ces conditions de route particulièrement dures, que vous n'affrontez jamais dans des circonstances normales, démontrent que la suspension par flottement sur liquide est le système le plus sûr et le plus souple jamais mis au point!

Quel en est le secret? La suspension par flottement sur liquide, une conception absolument nouvelle que la BMC a fait breveter. Elle vous fait littéralement flotter sur un coussin liquide. Pas de ressorts ni d'amortisseurs. Rien qui puisse casser. Aucun entretien. Vous apprécierez l'incroyable souplesse et la tenue de route de l'Austin 1100 même sur une route cahoteuse, sur des trous et dans des rues à moitié construites. Elle ne vous occasionnera aucun ennui sa vie durant.

Demandez au concessionnaire Austin de vous faire une démonstration. Vous pourrez admirer les performances sportives de l'Austin 1100, la puissance de ses freins à disque, sa spaciosité pour toute une famille et, par dessus tout, sa tenue de route extraordinairement souple. Vous serez alors convaincu que c'est une voiture que vous serez fier de posséder et de conduire car . . . nul autre fabricant n'offre autant de perfectionnements que la BMC.

Essayez l'Austin 1100 . . . elle est conçue pour l'action par

BMC
The British Motor Corporation of Canada Ltd.
AUSTIN • MORRIS • WOLSELEY • MG • AUSTIN-HEALEY

AUSTIN SALES & SERVICE LTD.
949, av. ATWATER
932-4173

CAMBRIDGE MOTORS (1962) LTD.
4257 ouest, Ste-Catherine
Westmount — 631-4567

CLOUETTE AUTOMOBILE INC.
4590, rue ST-DENIS
844-4445

DELISLE AUTOMOBILE INC.
2815 est, rue Sherbrooke
523-1122

GARAGE LAVIGNE
ENRG.
4 Montée Ste-Marie
Ste-Anne de Bellevue
Qué.

LEMENN AUTOMOBILE LTEE
3839, boul. Taschereau
Laflèche — OR. 6-1888



photos LA PRESSE

La Palestre honore ses deux meilleurs athlètes

Sous les yeux admiratifs de leurs coéquipiers de la Palestre nationale, Jocelyne Richard et Pierre St-Jean ont été élus les meilleurs athlètes de l'année à la Palestre. Jocelyne reçoit le trophée Jean-Louis Lévesque des mains d'Arthur Lessard et Roger Latourelle, tandis que St-Jean pose fièrement avec le trophée Lanthier, qu'il venait de gagner une 5e fois de suite.

Pierre St-Jean, le meilleur athlète de la Palestre pour une 5e année de suite

Il est rare qu'une année d'activités à la Palestre nationale se solde par très peu de succès. Les athlètes de la Palestre ont sillonné le monde, au cours des années, et les porte-couleurs de la Palestre parviennent toujours à se signaler, même parfois sur la scène internationale.

Mercredi soir, la Palestre honorait, comme elle le fait à chaque année, les deux athlètes qui ont le plus brillé.

Le choix de Pierre St-Jean ne surprend plus personne. Il est presque traditionnel, puisque c'était la cinquième fois que Pierre remportait le trophée Lanthier en autant d'années.

Chez les dames, les honneurs et le trophée Jean-Louis Lévesque ont échu à Jocelyne Richard, de la section athlétisme léger.

Le palmarès de St-Jean depuis quatre ans est tout simplement impressionnant. Le jeune leveur de poids est considéré parmi les meilleurs au monde, et même s'il ne peut montrer de médaille olympique, il a au moins eu l'honneur d'y participer.

D'ailleurs, afin de mettre fin à son long règne à titre de meilleur athlète masculin, les directeurs de la Palestre songeraient à le considérer dans une classe à part, afin de donner aux autres la chance de se mériter le trophée Lanthier.

Palmarès de St-Jean

Au cours de la dernière année, St-Jean a remporté trois championnats internationaux, soit le championnat de l'Amérique du Nord, le championnat de l'Est des Etats-Unis et le championnat du centre des Etats-Unis.

Et St-Jean a de plus ajouté à sa série de championnats, ceux du Canada, de la province et de Montréal. Il a donc franchi avec succès toutes les barrières qu'on lui avait dressées.

La meilleure athlète féminine

Quant à Jocelyne Richard, en plus de briller en athlétisme, elle se signale dans le sport de la raquette.

Durant l'hiver, elle a remporté le championnat international, à New Hampshire. Elle a ajouté le titre canadien du même sport, puis le championnat montréalais du même sport.

En athlétisme, la saison ne fait que débuter, et elle remportera certes d'autres championnats.

Quelques heures avant sa mort, Mendijour s'était inscrit au Tour du St-Laurent

par Gilles Terroux

Le cycliste espagnol Amelio Mendijour, qui a perdu la vie, mardi après-midi, devait participer au prochain Tour du St-Laurent.

En effet, quelques heures avant l'accident tragique survenu lors d'une course sur route, les organisateurs du Tour du St-Laurent ont reçu une lettre du directeur Dolmatio Langarica leur annonçant la formation de l'équipe espagnole.

Les quatre noms inscrits étaient ceux de Manuel Galera, Aurelio Gonzalez, Janvier Otalo et Amelio Mendijour.

Au cours de la même journée, Mendijour, âgé de 21 ans, perdait la vie en venant en collision avec un camion au moment où il s'engageait dans une courbe.

Avec Mendijour en tête, proclamé le meilleur cycliste amateur de son pays, l'équipe espagnole était considérée parmi les sérieux candidats à la victoire dans le Tour du St-Laurent.

Mendijour venait à peine de remporter le championnat d'Espagne du cyclo-cross. Quelques mois plus tôt, il s'était classé 5e lors des championnats amateurs mondiaux.

Il devait unir ses efforts à trois autres excellents cyclistes, Manuel Galera a remporté la victoire à cinq reprises depuis le début de la saison sur route.

Aurelio Gonzales a décroché le championnat d'Espagne sur route en 1964 tandis que Janvier Otalo a été couronné le champion grimpeur de son pays, la même année.

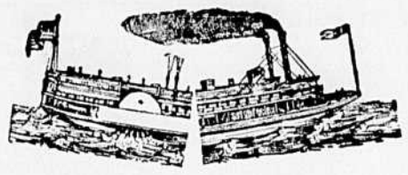
Sous un autre plan, les frères Jacques et Jean Bélanger, qui dirigent la destinée de cette épreuve cycliste d'envergure internationale, ont réussi à écarter les difficultés en ce qui concerne la participation de la ville de Sherbrooke.

Contrairement à ce qui prévalait au cours des trois dernières années, les cyclistes auront droit de passage dans les rues de la ville et un sprint sera même disputé dans la reine des Cantons de l'Est.

nos choix à Blue Bonnets

	PROGRAMME (21 sur 96)	TROTTIER (28 sur 96)	TRUDELLE (23 sur 96)	CONSENSUS (24 sur 96)
1	Tudor Anne Fine Elastic Harmony Grits	Tudor Anne Perzaca Sir Tnrcon	Harmony Grits Tudor Anne Fine Elastic	Tudor Anne 13 Harmony Grits 6 Fine Elastic 4
2	Denied Hope Ginger Queen Okblen	**DENIED HOPE** Boosting Mr. Maxim	Denied Hope Ginger Queen Boosting	Denied Hope 15 Ginger Queen 6 Boosting 4
3	Blackies Shadow Red Cochrane Glenscott Star	Glenscott Star Red Cochrane Sky Fleet	Glenscott Star Red Cochrane Hallo Dee	Glenscott Star 11 Red Cachane 6 Blackies Shadow 5
4	Spartan Lad Golden Lad Voici	Maple Lou Spartan Lad Voici	Voici Golden Lad Spartan Lad	Spartan Lad 9 Voici 7 Golden Lad 6
5	Warren Road Light Flint St-Clair	Light Flint Warren Road Menari	**WARREN ROAD** Light Flint St-Clair	Warren Road 13 Light Flint 11 St-Clair 2
6	**SATES FATE** Tulyarissa Brother Royal	States Fate About Half Peel Express	Sates Fate About Half Tulyarissa	**SATES FATE** 15 About Half 6 Tulyarissa 4
7	Grand Profit Cover of Stars Quesimini	Menette Quesimini Cover of Stars	Quesimini Grand Profit Cover of Stars	Quesimini 9 Grand Profit 8 Cover of Stars 7
8	Moon Romance Miss Framingham Lilies Boots	Military Brass Moon Romance Lilies Boots	Moon Romance Miss Framingham Military Brass	Moon Romance 13 Miss Framingham 6 Military Brass 6

Consensus : 5 points accordés à un premier choix ; 3 points à un deuxième ; et 1 point à un troisième. Le meilleur : en gras.



?

Vous voulez vendre ou acheter un article de sauvetage (bouée, ceinture, veste, flotteur)?... une ancre?... des outils ou du matériel de réparation de bateaux?... Une petite annonce dans LA PRESSE est ce qu'il vous faut.

COMPOSEZ SANS TARDER

844-3711

LES ANNONCES CLASSEES

LA PRESSE

Palmarès de la Palestre

Voici la liste du palmarès décerné par les instructeurs des Centres Cherrier et Paul-Sauvé :

ATHLETISME : (F) (Instructeur Krikor Nizibilian). (Responsable Rolland Bouffard).
Bouton d'Or : Mlle Denise Angelini.
Bouton d'Argent : Mlle Lise Hogue.
Bouton de Bronze : Mlle Carole Tremblay.

ATHLETISME : (G).
Or : M. Luigi Stellon.
Argent : Jean Lépine.
Bronze : Ronald Trudeau.

BADMINTON : (Instructeur M. Yvon Martel).
Or : M. Jean-Guy Angell.
Argent : M. Marcel Ponton.
Bronze : Mlle Maryse Liboiron.

BALLE AU MUR :
Or : M. André Lortie.
Argent : M. Charles Dubost.
Bronze : M. André Lambin.

BOXE : (Instructeur : Gamelin Dumas).
Or : M. Joseph Sep.
Argent : M. Placide Randolfi.
Bronze : M. Mario Mastrocchio.

DEVELOPPEMENT PHYSIQUE : (F). (Instructeur Mlle Louise Boucher).
Or : Mlle Nicole Laviolette.
Argent : Mlle Ghislaine Martineau.
Bronze : Mlle Georgette Roch.

DEVELOPPEMENT PHYSIQUE : (H). (Instructeur M. Maurice Aubry).
Argent : M. Claude Dubé.
Bronze : M. Armand Verreault.

ESCRIME : (F). (Instructeur M. Robert Desjarlais).
Or : Mme Jeanne Gilbert.
Argent : Mlle Lise Boisselle.
Bronze : Mme Denis Péloquin.

ESCRIME : (H). (Instructeur M. Robert Desjarlais).
Or : M. Jacques Charron.
Argent : M. Marc-André Péloquin.
Bronze : M. Bernard Huneault.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE : (F). (Instructeur M. Dezso Kiefer).
Or : Mlle Diane Masse.
Argent : Mlle Lise Beaudet.
Bronze : Mlle Ev aDomolky.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE : (H). (Instructeur M. Dezso Kiefer).
Or : M. Sidney Jensen.
Argent : M. Fred Rod.
Bronze : M. Richard Dionne.

JUDO : (Instructeur M. Moïse Gauthier).
Or : M. Jean-Pierre Burdet.
Argent : M. Pierre Duchesneau.
Bronze : M. Michel Barsalou.

NATATION : (F). (Instructeur Mlle Diane Charberland).
Or : Mlle Ginette Robichaud.
Argent : Mlle Lucien Courchesne.
Bronze : Mlle Diane Michelin.

POIDS ET HALTERES : (Instructeur M. Lionel St-Jean).
Or : M. Yves Dubuc.
Argent : M. Gérard Lapierre.
Bronze : M. André Matifat.

RAQUETTE : (F).
Or : Mlle Jocelyne Richard.
Argent : Mlle Denise Angelini.
Bronze : Mlle Pierrette Laflèche.

RAQUETTE : (H).
Or : M. Robert St-Jules.
Argent : M. Serge Couillard.
Bronze : M. René Kokot.

WATER-POLO : (Catégorie juvénile), (Instructeur M. Pierre Marie).
Or : M. Herbert Byrne.
Argent : M. Jean Thomas.
Bronze : M. Raymond Cusson.
— (Catégorie junior).
Or : M. Claude Fournier.
Argent : M. Serge Archambault.
Bronze : M. Normand Picard.

MONITEURS DU CLUB DES JEUNES DU SAMEDI : (Instructeur M. Yves Perron).
Or : M. Denis Gauthier.
Argent : M. Michel Taillefer.
Bronze : M. François Croisetière.

Mérites du Centre Paul-Sauvé :

CULTURE PHYSIQUE : (F). (Instructeur Mlle Solange Thibault).
Or : Mme Jeanne Bourget.
Argent : Mme Roméo Fredette.
Bronze : Mme Germaine Bonenfant.

DEVELOPPEMENT PHYSIQUE : (F). (Instructeur Mlle Solange Thibault).
Or : Mme Marc Hébert.
Argent : Mlle Louise Gagné.
Bronze : Mlle Claudette Langlois.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE : (F). (Instructeur Mlle Francine Desjardins).
Or : Mlle Thérèse Pinard.
Argnet : Mlle Diane Otis.
Bronze : Mlle Jacqueline Châtillon.

JUDO : (Adultes). (Instructeur Lucien Dulude).
Or : M. Michel Willems.
Argent : M. Yvon Falardeau.
Bronze : M. Michel Duval.

JUDO : (Enfants). (Instructeur Lucien Dulude).
Or : M. Normand Parent.
Argent : M. Daniel Moffat.
Bronze : M. Michel Lemieux.

CULTURE PHYSIQUE : (G). (Instructeur M. Roger Girard).
Or : Raymond Vincent.
Argent : M. Marc Bergeron.
Bronze : M. Conrad Desmarais.

DEVELOPPEMENT PHYSIQUE : (H). (Instructeur Roger Girard).
Or : Daniel Guillaume.
Argent : M. Normand Duclos.
Bronze : M. Michel Tremblay.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE : (H). (Instructeur Jacques Beauregard).
Or : M. André Laplante.
Argent : M. Marcel Perreault.
Bronze : M. Michel Paquette.

Tournoi de golf des Chevaliers de Colomb

Le septième tournoi de golf annuel de l'Assemblée Dollard des Chevaliers de Colomb 4e degré aura lieu mercredi, le 16 juin 1965, au club de golf de St-Hyacinthe.

Les Sires Chevaliers anticipent un succès monstre. Nul doute que la fraternité sera à l'honneur comme par les années passées.

Les heures de départ seront de 9 h. a.m. à 2 h. p.m. et le souper sera servi à 7 h. p.m. Dans l'après-midi à 3 h. 30, concours de potting pour les adeptes.

Sept magnifiques coupes et de nombreux cadeaux seront distribués aux plus méritants.

Nouvelles de la Palestre

Un groupe de treize athlètes de la Palestre nationale participeront aux championnats du Canada et de l'Est du Canada en fin de semaine.

Quatre haltérophiles de l'instructeur Lionel St-Jean, de la Palestre, prendront part au championnat du Canada qui se déroulera samedi, à Régina, ce sont : le poids coq Chun Hon Chan, champion provincial et canadien; le poids léger Yves Dubuc, champion intermédiaire provincial; le poids moyen Pierre St-Jean, champion provincial et canadien; le poids moyen lourd Cosford White, champion provincial.

De plus, l'instructeur de gymnastique de la Palestre, Dezso Kiefer, aura douze gymnastes qui participeront aux championnats de l'Est du Canada, qui auront lieu à Montréal-Est, également samedi et dimanche le 13 juin.

Echec des Twins

Dans la ligue Américaine, les meneurs, les Twins du Minnesota, ont encaissé un revers de 4-1 aux mains des Indiens de Cleveland et du lanceur Sam McDowell. Ce dernier a retiré neuf frappeurs au bâton, pour porter son total à 108 pour la saison.

A Boston, les White Sox de Chicago se sont rapprochés à une joute et demie des meneurs, avec une victoire de 4-2 su rles Red Sox. Enfin, les Orioles de Baltimore ont facilement vaincu les Sénateurs de Washington, 5-1.

Les clubs Détroit, Los Angeles, New York et Kansas City étaient inactifs.

Les six-jours au Centre Sauvé

Le promoteur René Paquin a mis fin à toutes les rumeurs qui circulaient depuis quelques mois en annonçant que les prochains Six-Jours auraient lieu au Centre Paul-Sauvé, du 19 au 25 septembre.

La possibilité de présenter l'épreuve à l'aréna Maurice Richard a donc été écartée de façon définitive.

Le président Paul Roy, de l'association cycliste canadienne, a convoqué les promoteurs René Paquin et Jean Ladouceur à une assemblée spéciale, qui aura lieu lundi soir.



Smirnoff + orange = Mmmm!

LE "SCREWDRIVER" SMIRNOFF

Jus d'orange et vodka: un mélange parfait. (D'un velouté et d'une pureté incomparables. Smirnoff s'incorpore subtilement à toutes les consommations.) Dans un grand verre, mettre des cubes de glace, une mesure de Smirnoff, et remplir de votre jus d'orange favori.

Le secret de votre réussite: Smirnoff, la seule vodka filtrée neuf fois à travers des granules de charbon de bois activé.

Smirnoff VODKA

Discrète au goût... discrète à l'odorat

Distillée au Canada pour Ste. Pierre Smirnoff Fls.

Pour des recettes additionnelles, demandez le livret de recettes gratuit à : Smirnoff, 1745, av. Cedar, Apt. 101, Montréal, P.Q.





brûlements d'estomac soulagés rapidement avec les NOUVEAUX TUMS AMÉLIORÉS

Les Tums sont tellement faciles à prendre—aucun liquide nécessaire. Vous pouvez toujours avoir des Tums sous la main pour un soulagement rapide des brûlements ou de l'hyperacidité d'estomac. Demandez les Tums améliorés dans le rouleau de poche bien connu, en boîte économique de 3 rouleaux et en flacon de 100 comprimés.



TUMS pour l'ESTOMAC

Les réfrigérateurs **Admiral** sont encore plus beaux à voir dans notre salle d'étalage qu'ils ne le sont en page 15!

Alwin Refrigeration & Appliances Co. Ltd.
6177 ouest, rue Sherbrooke
489-8444
1926 o,. rue Ste-Catherine
937-3547

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC

Wawanesa

PREMIÈRE EN ASSURANCE AUTOMOBILE AU CANADA

ÉCONOMIE
SÉCURITÉ
SERVICE

★ TAUX BAS

★ PAIEMENT en 10 MOIS

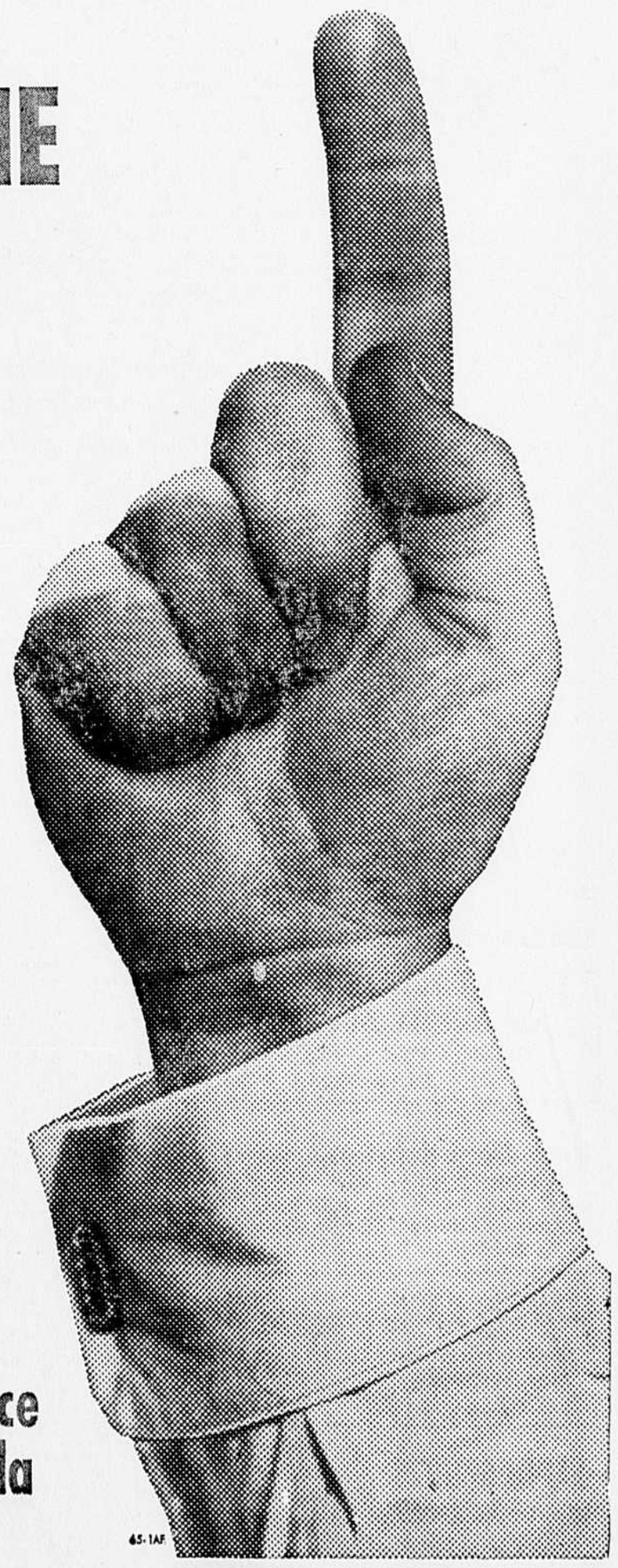
★ RÉCLAMATIONS PAYÉES RAPIDEMENT ET DE FAÇON ÉQUITABLE

★ PLUS DE SUCCURSALES

8585, BOULEVARD DECARIE
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
CENTRE D'ACHATS VILLE JACQUES-CARTIER
10,548, RUE LAJEUNESSE
1228 EST, RUE MONT-ROYAL
5688, AVENUE VERDUN (Voisine du) CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN
3326 EST, RUE ONTARIO
CENTRE D'ACHATS DOMAINE
CENTRE D'ACHATS DORVAL
CENTRE D'ACHATS CHATEAUGUAY

Un numéro de téléphone pour toutes succursales : 342-2211
Ouvert tous les jours jusqu'à 10 h. du soir — Le samedi jusqu'à 6 h.

Première en Assurance Automobile au Canada



65-1AF

Un changement a été apporté au DC-8 depuis la tragédie de Ste-Thérèse

OTTAWA. (PCf) — M. Michael J. Bates, ingénieur en sécurité aéronautique au service de la Douglas Aircraft Company, a témoigné hier devant une commission fédérale d'enquête, qu'on n'avait pas signalé de cas de plongés soudaines et accentuées du réacté DC-8 depuis qu'un changement avait été apporté à ses stabilisateurs horizontaux en septembre dernier.

L'orientation vers le bas de l'avant du gros réacté a été ainsi réduite de deux degrés à un degré et demi.

Cette précision a été apportée hier matin au cours de la brève séance de la commission, présidée par le juge en chef George S. Challies, de la Cour supérieure du Québec, qui termine son enquête sur l'écrasement d'un appareil DC-8 près de Sainte-Thérèse, le 29 novembre 1963. Les 118 passagers avaient tous perdu la vie dans ce désastre, le pire désastre aérien jamais survenu au Canada.

Des enquêteurs américains et canadiens ont réuni leurs efforts pour trouver une explication à cet écrasement, précédant un écrasement semblable à la Nouvelle-Orléans.

Nomination à la Gendarmerie

OTTAWA. (PC) — Le surintendant Joseph A.-A. Thivierge, de la Gendarmerie canadienne, a pris charge de la division des enquêtes criminelles à la RCMP, a-t-il été annoncé hier.

M. Thivierge, un Montréalais de 55 ans qui est membre de la Gendarmerie depuis 32 ans, remplace M. J.-R.-W. Bordeleau, promu récemment au rang de commissaire adjoint, qui est allé poursuivre un travail administratif au quartier général de la RCMP.

Le surintendant Thivierge s'est occupé d'enquêtes criminelles à Fredericton, Winnipeg et Montréal, depuis 1951, alors qu'il a été nommé pour la première fois à un poste où il était chargé d'enquêtes criminelles.

Le commissaire George B. McClellan a par ailleurs annoncé la mutation de 22 autres officiers pour les mois de juillet et août.

3 permis refusés

Le comité exécutif de la ville de Montréal a décidé hier de refuser d'accorder trois permis: l'un, de "salle de réception", un autre, de "maison de chambres", et un troisième, de "maison de logements".

Les permis refusés concernent plus précisément :

Mme Vito Sciangula, permis de "salle de réception", pour l'établissement "Salle Royale" ("Royal Hall"), au 7383, rue Saint-Hubert;

M. Peter Protopapas, permis de "maison de chambres", pour un établissement situé à 1,003, boul. Saint-Laurent;

Mme Simon Maheu, permis de "maison de logements" pour un édifice du nom de "Maison Mona", au 234, rue Vallée.

Les trois permis ont été refusés à la suite de recommandations en ce sens de la part du directeur du Service de la police, M. J.-Adrien Robert.

Les Russes sont studieux

Avant la première guerre mondiale, 15,900,000 Russes avaient complété leurs études secondaires, comparativement à 76,000,000 aujourd'hui.

Candidat à la mairie de Lachine

Un conseiller municipal, membre de l'administration de Lachine depuis dix ans, M. Eugène Farineau, a annoncé hier qu'il sera candidat à la mairie aux élections du 21 juin.

Ces élections seront tenues par suite de la mort subite du maire Louis-Joseph Gaston.

M. Farineau est né à Lachine, y a fait ses études et est propriétaire d'un commerce de plomberie dans cette municipalité. Depuis son accession au conseil, en 1955, il a toujours été président du comité des finances municipales.

Le candidat à la mairie a de plus été commissaire scolaire pendant huit ans; il est membre actif de la Chambre de commerce, du club Richelieu, des Chevaliers de Colomb et de l'Association des parcs et terrains de jeux de Lachine. Il est marié et père de quatre enfants : deux garçons et deux filles.

La mise en nomination aura lieu lundi prochain.

Le bill de Montréal à la Chambre haute

C'est jeudi prochain que le comité des bills privés du Conseil législatif amorcera à son tour l'étude du "bill de Montréal", bill que le comité similaire de l'Assemblée législative et la Chambre même ont approuvé la semaine dernière.

La réunion s'ouvrira à 10 h. 30.

Le conseil municipal devait siéger ce même jour. Il en avait été décidé ainsi, la semaine dernière, par le comité exécutif. L'assemblée, qui devait avoir lieu le 17 juin, a été fixée au lundi, 21 juin.

Même avant d'apprendre la nouvelle de la réunion du comité du Conseil législatif, il était question de modifier la date fixée la semaine dernière pour l'assemblée du conseil, étant donné que ce jour du 17 juin coïncide avec la Fête-Dieu.

Décès dans le monde

ST. PETERSBURG, Floride, — **George Beynon,** âgé de 100 ans, chroniqueur de bridge au journal St. Petersburg Times; décédé après une brève maladie.

Mgr François Mejecaze

PARIS. (AFP) — Mgr François Mejecaze, ancien directeur du collège Stanislas à Paris et fondateur des collèges Stanislas à Montréal en 1939 et à Nice en 1940, est décédé des suites d'une congestion pulmonaire le 6 juin à Fontanes-du-Causse (Lot), sa ville natale, où il s'était retiré en 1962.

Né le 16 août 1891, il fut ordonné en 1926 et entra comme professeur au collège Stanislas. Il en devint censeur, puis en 1932 directeur, poste qu'il conserva jusqu'en 1962.

Auteur de nombreux ouvrages, il fonda outre les collèges de Montréal et de Nice, le foyer d'étudiants "Frédéric Ozanam" à Paris et à Annat (Basses Alpes) une maison d'enfants.

Ses obsèques ont été célébrées mercredi à Fontanes-du-Causse, en présence de nombreuses personnalités civiles et religieuses.

Nécrologie

M. Roméo Gariépy

M. Roméo Gariépy, âgé de 65 ans, est décédé le 10 juin.

Il laisse sa femme, née Aurore Lebel, son fils Jacques, sa fille Jacqueline (Mme Julien Vincent); sa soeur Mme René



Lavallée (Germaine); ses frères et belles-soeurs M. et Mme Roma Gariépy, M. et Mme Mozart Gariépy, Mme S.-B. Lespérance ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille est exposée au 4733 rue Papineau. Le service funèbre sera chanté à 10 h., lundi matin, à l'église Immaculée-Conception.

Mme Luce Guilbault

Mme Aimé Guilbault, née Luce Gauthier, est décédée le 9 juin.

Elle laisse son mari, ses fils Me Jean-Jules Guilbault, directeur des relations publiques à la Commission des fêtes du Canada français, et M. Yvon Guilbault, directeur adjoint du service des prêts de la Banque d'Epargne ; une belle-fille, Mme Yvon Guilbault (Denise Lortie) et trois petits-enfants.

La dépouille est exposée au 1120 est, rue Jean-Talon. Le service funèbre sera chanté à 11 h. samedi matin, à l'église St-Ambroise. Inhumation au cimetière de St-Vincent-de-Paul.

M. Albert Cloutier

ST-HILAIRE. (PC) — M. Albert Cloutier, président à trois reprises du Club des Arts de Montréal, est décédé mercredi à son domicile. Il aurait eu 63 sans samedi.

Originaire de Leominster, Mass., fils de parents canadiens, il s'était établi très jeune à Montréal. Il s'était mérité, en 1949, le prix Jessie Dow pour ses aquarelles et le même prix en 1952 pour la peinture à l'huile.

Durant la seconde guerre mondiale, il fut responsable de la publication et des affiches du ministère de la Défense. Il était également l'auteur de la murale qui orne la salle Bonaventure de l'hôtel Reine Elisabeth.

Il laisse son épouse, une soeur et un frère.

Ne pas oublier

Monsieur Dupont gronde son fils :

— "Tu es le plus raté de la famille !"

Madame Dupont crie alors de la cuisine :

— "Papa, ne t'oublie pas !..."

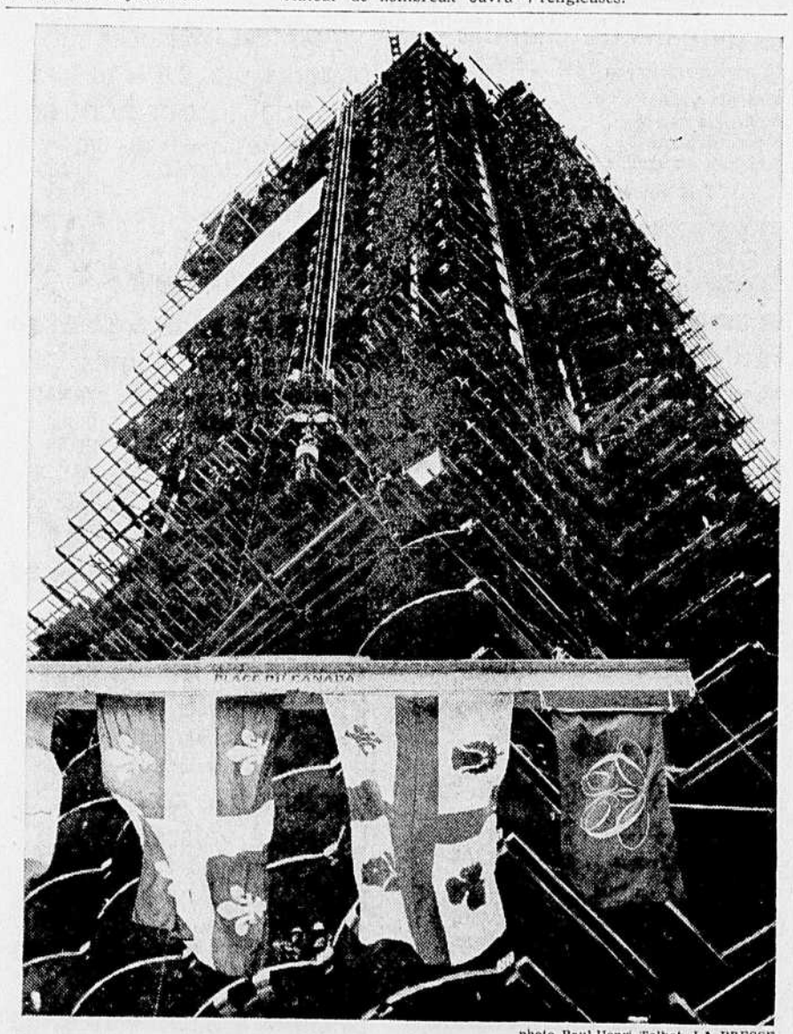


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

La dernière poutre !

Une poutre de 30 pieds, autographiée par plus de 20,000 Montréalais, a été hissée hier au sommet du Château Champlain. Ce geste terminait la première étape de la construction du nouvel hôtel dont le programme est en avance de 6 semaines. La construction de cette imposante structure a été réalisée en 83 jours ouvrables par Dominion Bridge, ce qui constitue un record. Cet hôtel du Pacifique Canadien sera le plus haut au Canada (477 pieds). Il occupera le coeur de la Place du Canada, un projet de $35 millions qui comprendra aussi un immeuble à bureaux de 28 étages et un sous-sol, desservant les deux édifices et qui renfermera un garage, des boutiques et une salle de cinéma de 450 places. Il sera relié au métro.

avis de DÉCÈS

ALLAIRE (Aurore) — A Montréal, le 8 juin 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Aurore Prévost, épouse en 1res noces de Joseph Plante et en 2es noces de Wilfrid Allaire, demeurant à 1022 Sanguinet. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin
518, rue Rachel est
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AMYOTTE (Marcel) — Accidentellement, à Montebello, le 3 juin 1965, à l'âge de 31 ans est décédé Marcel Amyotte, époux de Françoise Normandin. Les funérailles ont eu lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre est parti de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service fut célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis furent priés d'y assister sans autre invitation.

BARBE (Juliette) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Lionel Barbe, née Juliette Larose, demeurant à l'hospice de la Providence rue Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
19 ave Laurier Est
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Eustache, où le service sera célébré à 10 h. 45, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Rose) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée **Mme veuve Jean-Baptiste Bélanger,** née **Rose Gélinas,** autrefois de Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 ave Laurier est
à 7 hrs pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 7 hrs 30 et de là au cimetière de Trois-Rivières, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

BENARD (Yvette) — A Montréal, le 10 juin 1965 à l'âge de 50 ans est décédée Mme René Bénard, née Yvette Cayer, demeurant à 9668 Hochelaga. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
11630 rue Notre-Dame Est
pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 hrs. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Marie Angélique) — A Ville Chambly, le 10 juin 1965 à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Joan Benoit née Marie Angélique Gagné. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
20 rue Des Carrières, Fort Chambly
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Chambly où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sot priés d'y assister sans autre invitation.

BERNATCHEZ (Marguerite) — Accidentellement à St-Jérôme, le 10 juin 1965, à l'âge de 61 ans, est décédée Marguerite Brière, épouse de M. Robert Bernatchez, président de la Cie de chaussures Trans-Laurentienne et de l'académie de quilles Robert, demeurant à 363, De Martigny. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funebre partira des salons
Hervé Trudel & Fils
400, rue Labelle
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 11 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Améddé) — A l'hôpital General de St-Lambert, le 9 juin 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Amédée Blanchette, époux de feu Célestine Bérubé, demeurant 205, rue Wolfe, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.
86, rue St-Charles ouest,
Longueuil
à 9 hres 15, pour se rendre à l'église St-Pie X, de Ville Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLIER (Charles-Eugène) — A St-Hubert le 9 juin 1965, à l'âge de 71 ans est décédé Charles-Eugène Blier, fondateur de la maison C. E. Blier & Fils, époux de Corinne Bélanger, demeurant à 6605 boul. Laurier, St-Hubert. Père de Jean-Marc, Guy, Mme Jacques Cantin (Suzanne), Mme Jacques Bélair (Françoise), Frère de Alphée Blier, de Providence (Rhode-Island), Soeur Marie-Rose du Carmel (Alice), Emile Blier, de Providence (Rhode-Island), Roméo de St-Alexandre de Kamouraska, et Mme Léon Lévesque de Rivière-du-Loup. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63 ave. Lorne, St-Lambert
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Bruno, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLOUIN (Marie-Anna) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 63 ans est décédée Marie-Anna Lavasseur, épouse de Amédée Blouin, demeurant 8392 Boyer. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet, coin Jarry
à 9 hrs. 15 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus où le service sera célébré à 9 hrs. 30 et de là au cimetière de St-Vincent de Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOLDUC (Albina) — A Montréal, le 11 juin 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Napoléon Bolduc, née Albina Goulet, demeurant à 3207 Rouen. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONIN (Marie-Anne) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Zotique Bonin, née Marie-Anne Courchesne, autrefois de Berthierville. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salon
Jos Lussier & Fils
4733, rue Papineau
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitaiton.

BRUNET (Orphir) — A Vaudreuil, le 9 juin 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Orphir Brunet, époux d'Aline Therrien. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hubert Castonguay,
28, rue St-Michel
pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Albert Edward) — Subitement, le 9 juin 1965, est décédé Albert Edward Cloutier, époux bien-aimé de Gulia Possnett, fils de Diana et d'Arthur Cloutier, décédés, frère d'Eugène, d'Ottawa, et d'Alice (Mme J. C. MacKay). La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire
Jos. C. Wray and Bro.,
1234, rue de la Montagne.
Service à l'église Notre-Dame-des-Neiges, à 8 h. 45 samedi matin; de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Seul un médecin peut dire si vous avez un cancer

Seul un médecin peut vous dire si vous êtes atteint de cancer. Vos amis, qui ne sont pas médecins, sont incapables de diagnostiquer cette maladie et de vous donner des conseils quant au traitement médical nécessaire. Si vous croyez avoir certains symptômes de cette maladie, consultez votre médecin. Votre ministère local ou provincial de la santé, ou votre société locale canadienne du cancer, vous enverront sur demande du matériel d'information concernant cette maladie.

COLLIN (Wilfrid) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 51 ans est décédé M. Wilfrid Collin, époux de Jeannette Deslauriers, demeurant à 7068 Delorimier. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie & Société
Coopérative de frais funéraires
2251 rue Jean-Talon Est
à 8 hrs. 30 pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 9 hrs. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU-GINGRAS (Béatrice) — A Montréal, le 8 juin 1965, à l'âge de 64 ans, est décédée Beatrice Lisignan, épouse en 1ères noces de Eugène Cousineau et en 2èmes noces de feu Arthur Gingras. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17 avenue Laurier est
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 11 h., t de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTU (Emile) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Emile Coutu, ex-employé de la maison Besner, époux de Florida Turgeon, demeurant à Piedmont. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880 Boul. St-Michel,
à 9 hres, pour se rendre à l'église de St-Sauveur-des-Monts, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRONIER (Joseph) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Joseph Cronier, époux de Valéda Hébert, demeurant à 1033, St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
Coopérative des Frais Funéraires
302, Ste-Catherine est
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Ernest) — A St-Etienne de Beauharnois, le 9 juin 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Ernest Daoust, époux de Laurence Thibert, demeurant à St-Etienne de Beauharnois. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.
127, rue Ellice à Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Etienne de Beauharnois, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Arthur) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Arthur David, époux de feu Laura Evans, demeurant 2236 Des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102 rue Fullum
à 11 h. pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 11 h. 15 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE FRANCISCO (Enrico) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 56 ans, est décédé Enrico De Francisco, époux de Carmela Ramacière, fils de feu Carolina Bachetti et de Nicolas De Francisco, père de Jules et Diane. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin
518 rue Rachel Est
pour se rendre à l'église Mont-Carmel où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMONTIGNY (Joseph) — A Granby, le 9 juin 1965 à l'âge de 89 ans est décédé M. Joseph Demontigny, époux de feu Marie-Louise Tourville. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Girardol & Ménard Ltée
170 rue Dufferin
pour se rendre à l'église St-Benoit ou le service sera célébré à 11 hrs. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Eva) — A St-Lazare de Vaudreuil, le 9 juin 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Avila Denis, née Eva Denis, demeurant à Ste-Elizabeth de Joliette, soeur d'Anatole, Jean et Roméo. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin & Leroux
à St-Lazare
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lazare où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DU MOULIN (Yvonne) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme veuve Charles Du Moulin, née Yvonne Ouellette. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
1364 rue Laurier Est
à 8 h. 10 pour se rendre à l'église St-Pierre Claver, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Rosine) — A Trois-Rivières, le 10 juin 1965, à l'âge de 49 ans, est décédée Rosine Houle, épouse de Sarto Gagné, mère de Claire, Louise, Maurice. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Roméo) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Roméo Gariépy, époux en 1ères noces de Julia Auclair et en 2èmes noces de Aurore Lebel, demeurant 4385 rue Fabre. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils
4733 rue Papineau
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée Conception où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Evelineda) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 70 ans, est décédée Mlle Evelineda Gingras, fille de feu Emmanuel Gingras, et de feu Marie-Louise Prévost, demeurant 433 boul. des Laurentides, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25 avenue Laurier est
à 10 hrs, pour se rendre à l'église St-Louis-Grignion de Montfort, où le service sera célébré à 10 hrs 45, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Raoul) — A Montréal, le 7 juin 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Raoul Godin, époux en 1ères noces de Ubaldine Duquette, et en 2èmes noces de feu Alexandrina Renaud. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hres. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Charlemagne) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Charlemagne Gravel, mécanicien, époux d'Aurore Corbeil, demeurant à 12664, boulevard Gouin est, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835, avenue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Jean) — A St-Jérôme, le 10 juin 1965, à l'âge de 48 ans est décédé M. Jean Groulx, époux de feu Thérèse Carrière demeurant à 103 rue Pilon. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils
400 rue Labelle
pour se rendre à l'église Ste-Marcelle de St-Jérôme où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Luce) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Aimé Guilbault, née Luce Gauthier, demeurant à 6436 av. Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Philibert) — A Laval-des-Rapides, le 10 juin 1965 à l'âge de 78 ans est décédé M. Philibert Houle, époux de Albina Doré, demeurant à 11, rue Desmarteau. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.C. Filiatreault
76 boul. Dussault
à 10 hrs. 15 pour se rendre à l'église du Bon Pasteur, où le service sera célébré à 10 hrs. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JETTE (Doria) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Leonida Jetté, née Doria Lavoie, mère de Paul-Henri, Mariette (Mme A. Gauthier), Yvette (Mme R. Saucier). Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 111ème ave Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADOUCEUR (Berthe) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Amédée Ladouceur, née Berthe-Laurenza Paquette, demeurant à 10690 Lille. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de
La Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
pour se rendre à l'église Saint-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Roméo) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roméo Larocque, époux de Liliane Caron, demeurant à 8236 De Gaspé. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin Enrg.,
10,540, rue Papineau
à 9 hres. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetiere de Upton, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé à 1 hre samedi.

LAUZON (Télesphore) — A Ste-Marthe, le 10 juin 1965, à l'âge de 93 ans 6 mois, est décédé M. Télesphore Lauzon, époux en 1ères noces de Albina Montpetit et en 2es noces de feu Albéane Masse. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funebre partira des salons
Raymond Quesnel Enrg.
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Marthe où le service sera célébré à 10 hrs. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Lazare) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Lazare Lavoie, époux de feu Laura Landry. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funebre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 11 hres 15, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 11 hres 30, et de là au cimetière de Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Edgar) — A Montréal, le 11 juin 1965, est décédé Edgar Leblanc, propriétaire de la Librairie Leblanc rue Jarry, époux de Adrienne Hainault, demeurant 8084 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A Savaria Ltée
8078 rue Drolet, coin Jarry
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier où le service sera célébré à 9 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Irénée) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 53 ans, est décédé Irénée Lefebvre, époux de Lucille Guay, demeurant à 725 Brewster. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Victoria) — A Ste-Anne de Bellevue, le 9 juin 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé Mme veuve Arthur Lefebvre, née Victoria Charrette, demeurant à 11, St-Thomas. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Fils
Rigaud
pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud, ou le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Blaise) — Accidentellement à Montréal, le 8 juin 1965, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Blaise Lemieux, époux de Yvonne Robert, demeurant 27, rue Joliette. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au Cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETENDRE (Laura) — A Montréal, le 10 juin 1965, est décédée Mlle Laura Letendre soeur de Mlle Eva Letendre et de feu Messieurs Georges et Edouard Letendre, demeurant au 1305 Panet. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
de frais funéraires
302 rue Ste-Catherine Est
à 8 hrs. 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9 hrs. et de là au cimetière de Notre-Dame des Anges de Sorel, où un libéra sera chanté à l'église St-Pierre de Sorel à 11 hrs. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MANDEVILLE (Jeannette) — A Longueuil, le 9 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Jeannette Grothé, épouse de Marigny Mandeville, demeurant à 72 rue St-Sylvestre. Mère de feu Marigny Mandeville, et soeur de Germaine (Mme Wilfrid Coupal), de Jean Louis et de Camil Grothé, ses belles-soeurs, ses beaux-frères, neveux et nièces et de nombreux arrières-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.
86, rue St-Charles Ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOUX (Lena) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Alphonse Marcoux née Lena Metayer. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie,
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Philias) — A Montréal, le 9 juin 1965 à l'âge de 68 ans est décédé M. Philias Martel, époux de Mélina McCrea, demeurant à 674 St-Rémi. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame Ouest
à 8 hrs. 15 pour se rendre à l'église Ste-Clothilde où le service sera célébré à 8 hrs. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Léonard) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Léonard Martin, époux de Rosé-Aimée Laforest et père de Rose-Marie et de Soeur M.-Michel-Aimé, s.m.j.m. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet
1922, boulevard Rosemont
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Guy) — Accidentellement à Rawdon, le 30 mai 1965, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Guy Martin, fils de Henri Martin et de Rébecca Poirier demeurant 7514 rue De Gaspé. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6603 rue St-Laurent
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINELLI (Edouard) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Edouard Martinelli, fils de feu Edouard Martinelli et de feu Kase Dickinson, demeurant 9755 rue Hamel, Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
2630 rue Notre-Dame Ouest
à 9 hrs. 15 pour se

votre horoscope

à partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR ne courront pas de risques inutiles et seront même exagérément prudents. Ils auront tendance à abandonner la lutte lorsque celle-ci leur paraîtra inégale ou simplement incertaine. On devra les stimuler dans leurs études à avoir davantage confiance en eux. Bonne conjoncture astrale pour la vie sentimentale.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Vous avez maintenant atteint votre but, mais vous n'êtes pas encore satisfait des avantages obtenus à force de travail. Votre nouveau but paraît encore plus lointain que le précédent : ayez confiance en vous.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Des regrets seront vains. Repartez d'un bon pied et vous oublierez rapidement certains désagréments. N'agissez pas à la légère. Montrez-vous sous votre meilleur jour avec la personne que vous désirez séduire.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Ne perdez pas trop de temps en de vaines réflexions. Soyez un esprit pratique et allez de l'avant, sans faiblir. L'ambiance sentimentale sera aujourd'hui assez déprimante : ne fuyez pas le foyer pour autant.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Une lettre ou une visite plutôt ennuyeuse est à craindre dans la matinée. Si rien ne se produit, tout danger sera écarté pour plusieurs jours. Ne mettez pas en doute l'affection de l'être aimé.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Une promesse oubliée pourrait être à l'origine d'un grave conflit avec l'être aimé. Vous n'aurez peut-être pas la patience de discuter tranquillement et les choses tourneront alors à l'aigre.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Faites confiance à ceux qui vous aiment et certains problèmes se règleront d'eux-mêmes. Le temps travaillera aujourd'hui pour vous et vous y verrez plus clair demain. Bonne ambiance sentimentale pour les natifs du second décan.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Des difficultés vous attendent dans votre emploi ou dans les affaires. Soyez particulièrement prudent si vous exercez une profession commerciale. L'être aimé se réjouira si vous pensez à lui faire un petit cadeau.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Après la pluie viendra le beau temps et vous ne devrez pas vous alarmer si tout semble aujourd'hui se liguer contre vous. Votre vie sentimentale n'intéresse pas vos voisins: soyez moins bavard.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.

On compte beaucoup sur vous pour régler au mieux un différend opposant des membres de votre famille ou de celle de l'être aimé. Ne vous dérobez pas. On saura reconnaître comme il convient votre bonté d'âme.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Des pressions s'exerceront côté coeur et vous aurez beaucoup de mal à faire admettre à l'être aimé que vos intentions sont honnêtes. Finalement, on vous fera d'ailleurs confiance.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Petite contestation à cause d'un enfant ou d'un parent éloigné. Quelques soucis dans votre emploi, essentiellement dus à une mauvaise entente avec vos collègues ou vos associés. Prenez conseil auprès de l'être aimé.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Multipliez les occasions de rencontrer une personne susceptible de vous aider dans vos projets. L'être aimé ne vous apportera pas l'appui escompté et pourrait même vous faire des reproches parfaitement injustifiés.

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLEGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

L'hygiène de la goutte

WILFRID LeBLOND, M.D.

La goutte articulaire, maladie fort douloureuse et parfois incapacitante, est en train de devenir assez commune dans nos pays à normes ou standards de vie très élevés. La bonne chère habituelle et même quotidienne, l'usage de plus en plus multiplié de l'alcool comme boisson, le remplacement des exercices physiques normaux par les trépidations d'une vie où l'agitation tient lieu de la détente de l'esprit et du corps, tout cela est désormais l'apanage de l'homme civilisé qui entend bénéficier de tous les plaisirs matériels que lui procurent sa fortune personnelle et la bonne fortune de son pays terre d'abondance. — Hélas ! Ces mêmes biens, utilisés sans discernement ou abusivement, font aussi le lit de la goutte articulaire.

Les spécialistes en cette maladie ont bien défini l'hygiène, alimentaire et autre, à laquelle doit se soumettre le malade "goutteux" dans le but, sinon de guérir totalement son mal, du moins d'en prévenir l'extension chez lui. Il y a donc lieu, autant pour ceux qui souffrent déjà de la goutte articulaire que pour les personnes qui ont des motifs de redouter cette maladie, de se bien renseigner sur les prescriptions hygiéno-diététiques destinées à prévenir cette forme de rhumatisme ou son extension.

La goutte se rattachant primordialement aux excès de la table-à-manger, il faudra d'abord considérer le **régime alimentaire à suivre.**

Ce régime doit être pauvre en purines (déjà définies) et en graisses, modéré en protéines, et exclusif vis-à-vis d'autres aliments et boissons. — Il faut donc supprimer d'emblée, sur le plan des purines, les ris de veau, le foie, les rognons, la cervelle, les anchois, les sardines . . . même ; quant aux graisses, il faut bannir de sa table la viande porc, la charcuterie, les poissons gras. Vis-à-vis les protéines on exercera la modération en ne s'autorisant qu'un seul plat de viande par jour, la portion individuelle ne dépassant pas deux onces.

Pour les boissons, il faut réduire l'alcool sous toutes ses formes et assurer une élimination rénale abondante et régulière en buvant 7 à 8 verres par jour d'une eau minérale des types Vichy, Vittel, Evian, Contrexéville. Ces types d'eaux minérales se retrouvent en de nombreuses et abondantes sources naturelles dans la province de Québec. Si on ne peut absolument pas se procurer une eau minérale naturelle, on peut réaliser l'alcalinisation de ses urines en buvant la même quantité de l'eau du robinet additionnée de bicarbonate de soude à raison de 4 grammes par litre d'eau. — Au point de vue alimentaire on rappelle encore que certains individus sont électivement sensibles à un aliment, à une boisson qui déclenche la crise de goutte : le gibier, les abats, le vin de Porto, le bourgogne, le xérès . . .

En plus du régime, l'hygiène de la goutte prescrit une activité physique modérée mais régulière et quotidienne. — Les individus devenus obèses par suite de leur manque habituel et prolongé d'hygiène alimentaire, devront, dans l'intérêt de la prévention autant que du traitement de la goutte, chercher à obtenir un abaissement progressif de leur poids; et, pour ce faire, ils réduiront progressivement dans leur régime l'excédent de calories. Inutile là de recourir aux médicaments qui font supposément maigrir; ce n'est pas l'amaigrissement d'un obèse qui va prévenir la goutte chez lui, mais bien la réduction des aliments riches en calories.

Sécurité routière au cours de l'été

L'automobiliste qui transporte sa famille au chalet, dans sa voiture, surchargée d'articles divers, observe d'habitude les règlements de la circulation. Son plus grand danger est l'autre automobiliste qui conduit sans prudence. Pendant le voyage, installez les enfants sur le siège arrière et bouclez les ceintures de sécurité. Le chien doit aussi voyager à l'arrière, bien en laisse, pour l'empêcher de bondir sur l'épaule du conducteur et causer un accident. Les chiens devraient être immunisés contre la rage avant de partir pour la campagne.

Des jeux simples divertiront les enfants lassés de regarder par les fenêtres. Au cours d'un long trajet, arrêtez-vous environ toutes les heures afin que les enfants et le chien toujours en laisse, puissent se dégourdir. Ne permettez pas à votre chien de courir en toute liberté près d'un bois. Il ne lui suffira que d'une minute pour se mesurer à un porc-épic ou pour se frôler à de l'herbe à la puce dont il communiquera le poison à toute la famille.

Mieux vaut éviter un excès de poids

Un bon nombre de maladies graves apparaissent chez les personnes d'un certain âge et sont souvent accompagnées d'un excès de poids. Un examen médical annuel peut aider les personnes qui dépassent la quarantaine à demeurer en bonne santé et à se préparer une saine vieillesse.

DUPUIS OUVERT CE SOIR jusqu'à 9 heures — SAMEDI 9 h. 30 à 5 h. 30

Rez-de-chaussée

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Blouses pour dames
150 seulement (rayon 310)
• tailleur, chemisier
• coton lavable
• blanc, rose, bleu
• avec rayures, 10-18
Prix courant 2.99
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 1.49

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Montres pour dames
25 seulement (rayon 251)
• mouvement suisse
• 17 pierres
• ton doré ou argent
• joli bracelet
Prix courant 39.95 à 49.95
SAMEDI SPECIAL D'UNE HEURE 24.95

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Bougies "Patio"
200 seulement (rayon 280)
• globe avec filet
• tons pastels
• bougie parfumée
• pour chalet, camping
UTILES, DECORATIVES
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI .89

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Fixatif de cheveux
140 seulement (rayon 240)
• "Lady Patricia"
• deux qualités
• cheveux faciles
• ou difficiles
Prix courant 1.29 — 15 oz
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI .89

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Ensembles plage hommes
230 seulement (rayon 620)
• Gilet broadcloth
• doublure ratine
• culotte assortie
• bleu, rouge, brun, or
Prix courant 9.98 (P.M.G.)
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 5.00

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Souliers pour hommes
60 paires seulement (rayon 670)
• genre sport
• cuir brun, 6-12
• unis, perforés
• semelles caoutchouc-mousse
Prix courant 12.95
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 7.99

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Pantalons pour hommes
115 seulement (rayon 610)
• lavables tissu
• Terylene/viscose
• gris, brun, bleu
• "Capri" sans plis
• 30 à 38
Prix courant 9.95
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 4.99

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Carrés au coco
100 seulement (rayon 2014)
• comme dessert ou
• collation d'après-midi
• purs ingrédients
• délicieux coco rapé
Prix courant .89
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI .69

Mezzanine

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Complets de garçons
40 seulement (rayon 660)
• serge tout laine
• bleu marine. 6-8 ans
• veston droit, croisé
• pantalon ordinaire
Prix courant 29.98, 2 pièces
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 14.99

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Chemises de garçons
200 seulement (rayon 661)
• Broadcloth lavable
• coton "sanforized"
• blanc col tenant
• Poignet 2 façons 11, 11½, 13, 13⅝, 14, 14⅝
Prix courant 2.29
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 1.00

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Cannes au lancer
50 seulement (rayon 920)
• Cannes fibre verre
• très flexibles
• longueur 5 pieds
• pour pêche au lancer
Prix courant 3.98
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 1.99

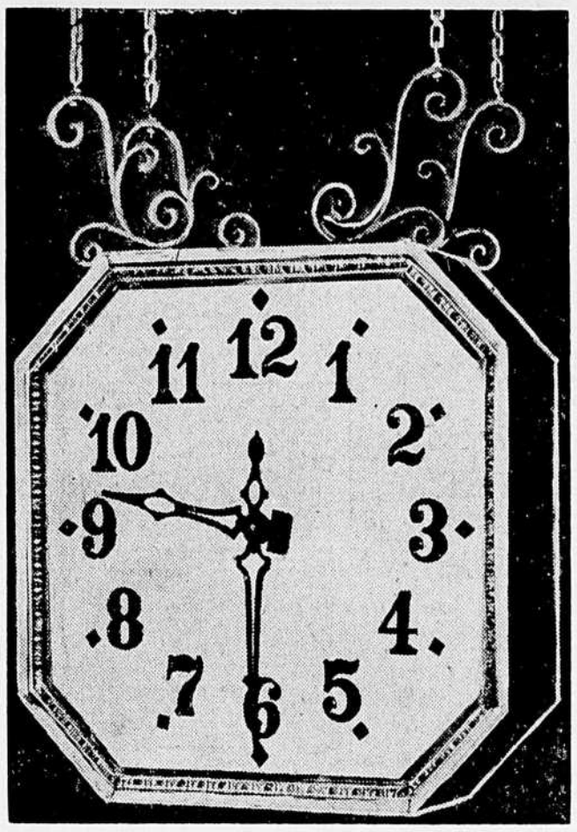
Deuxième

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Robes pour dames
100 seulement (rayon 530)
• Batiste "Terylene"
• haut blanc jupe bleue ou grise
• tailles 10 à 18
• Manches longues
TAILLE EMPIRE
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 8.00

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Ensembles de sport
80 seulement (rayon 540)
• pour dames, 10 à 12
• et 38 à 42. En coton
• rose, bleu, marine populaires 2-pièces
Prix courant 12.99 à 14.99
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 6.99

SAMEDI
DERNIER JOUR DU
SOLDE DE STOCK
DUPUIS
A GRANDS RABAIS

surplus d'entrepôt, échantillons de rayons, fin de séries, meubles, ameublement et articles pour dames, hommes et enfants.



Spéciaux du samedi matin

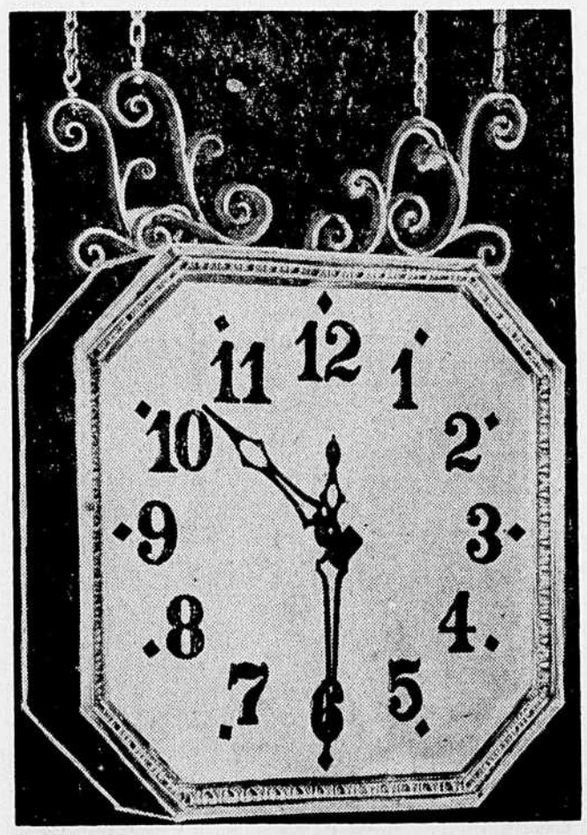
une heure seulement

9 h. 30 à 10 h. 30

Pas de commandes postales,
p.s.l. ni téléphoniques S.V.P.

Venez dès l'ouverture à 9 h. 30 samedi matin pour pouvoir bénéficier de ces spéciaux

Dès 10 h. 30 précises samedi matin ces marchandises annoncées seront retirées des comptoirs



SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Jamaïca "Jeans" dames
25 douz. seulement (rayon 543)
• Denim de coton
• bleu ou rouge
• longueur à varier
• 4 poches. 10 à 16
Prix courant 4.99
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 2.88 ch. 2/5.50

Deuxième

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Gainesculottes dames
88 seulement (rayon 360)
• Exquisite Form
• élastique nylon et
• satin extensible
• jambes longues. P.M.G.
Prix courant 9.00
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 6.00

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Robes "fourreau"
72 seulement (rayon 390)
• coton satiné
• rose, turquoise, marine
• Glissière au dos. P.M.G.
• sans manches, poche
Prix courant 3.99
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 2.99

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Robes ratine "plage"
68 seulement (rayon 420)
• pour dames P.M.G.
• blanc, turquoise, rose
• 2 poches, ceinturon
• jolie sortie de bain
Prix courant 5.99
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 4.00

Troisième

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Sandales d'enfants
50 pai. seulement (rayon 472)
• enfants, fillettes
• 8½ à 3 — B et D
• daim (suède) or
• semelles "foam"
Prix courant 3.99
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 2.66

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Costumes 'soleil' (bébés)
144 seulement (rayon 430)
• coton : 2 à 3x ans
• en nylon 6, 12, 18 mois
• Blanc ou bleu avec ou
• sans volants plissés
'LEUR" PARFAIT CONFORT
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 1.00

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Robes d'adolescentes
60 seulement (rayon 550)
• toile lavable
• rayée multicolore
• sans manches (8-14x)
• encolure ronde
IDEALES POUR L'ETE
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 5.00

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Coussins chaises d'été
6 douz. seulement (rayon 270)
• pour chaise longue
• bourre de mousse
• Vinyle fleuri
• 21 x 72 x 2 po.
Prix courant 8.97
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 7.29

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Couvre-lits jetés
40 seulement (rayon 160)
• séries désassorties
• divers tissus
• simple ou double
• haute qualités
Prix courant 39.98 et 49.98
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 19.98

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Couvre-lits de chenille
40 seulement (rayon 160)
• motifs variés
• chenille serrée
• première qualité
• simple ou double
Prix courant 29.98
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 16.98

Quatrième

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Fauteuils "Laurentien"
62 seulement (rayon 714)
• bois sablé
• non peint
• dossier de 36 po.
• solides accoudoirs
Prix courant 5.45
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 3.95

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Chaises pliantes
54 seulement (rayon 714)
• type fauteuil
• bois verni
• lattes vissées
• ton naturel
Prix courant 3.49
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 2.79

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Lampes pied long
4 seulement (rayon 750)
• métal doré antique
• haut décor porcelaine
• abat-jour blanc
• hauteur de 60 po.
Prix courant 54.95
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 29.95

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Lampadaires de métal
16 seulement (rayon 750)
• métal doré
• décor noyer
• Abat-jour conique
• en parchemin
Prix courant 14.95
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 6.89

Quatrième

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Lampadaires flexibles
6 seulement (rayon 750)
• En métal brun
• décor noir brun
• Abat-jour conique
• genre articulé
Prix courant 11.95
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 8.89

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Lampadaires sol/plafond
7 seulement (rayon 750)
• pied beige
• trois boulets
• chacun à interrupteur
• se fixe du sol au plafond
Prix courant 10.95
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 7.89

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Pistes "autos course"
37 seulement (rayon 910)
• marque renommée
• No 31 (18) 25.95
• No 32 (19) 29.95
• pour cadeaux futurs
UN SEUL BAS PRIX chacune
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 18.95

Cinquième

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Panneaux "tergal"
30 seulement (rayon 740)
• Tergal Plein jour
• blanc avec fantaisie
• pas de repassage
• endure le soleil (70 x 110)
Prix courant 19.95 le panneau
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 13.95

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Couvre-meubles
100 seulement (rayon 740)
• damas italien
• vert, brun, or, turquoise, rouge
• lavable à la main
(72 x 108 po. 8.95)
(72 x 72 po. 7.95)
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 5.95 3.95

Sous-sol

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
"Slacks" pour hommes
150 seulement (rayon 1605)
• Terylene et coton
• brun, beige, vert, poudre dans le groupe
• avec passants (30 à 36) (imperfections minimes)
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 2.88

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Pantalons de dames
200 seulement (rayon 1545)
• coton extensible
• toile de coton
• diverses teintes
• tailles : 10 à 20.
Prix courant 2.67
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 1.97

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Imperméables garçons
400 seulement (rayon 1655)
• Vinyle charcoal
• pour 6 à 12 ans
• boutons-pression
• avec capuchon
C'EST UNE NECESSITE
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI .67

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Chandails pour hommes
180 seulement (rayon 1625)
• série "CREST-LON" T
• avec petit col
• manches courtes
• rouge, noir, beige
• blanc, tailles P.M.G.
COMPLEMENT SPORTIF
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 1.97

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Jupons pour dames
100 seulement (rayon 1385)
• jupons à la taille
• sur élastique
• tricot acétate
• blanc, rose, bleu. PMG
Achetez-en plusieurs ! 6 pour 2.77
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI .47

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Pyjamas "poupée"
100 seulement (rayon 1555)
• 3 à 6x et 8 à 14
• pour fillettes
• coton bleu et rose
• blouse et culotte
Prix courant 1.00
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI .77

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Linges à vaisselle
500 seulement (rayon 1145)
• vraie toile de lin
• rayée multicolore
• environ 20 x 30 po.
• première qualité
FAITES UNE PROVISION . . .
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 5/1.00

SPECIAL 9 h. 30 à 10 h. 30
Serviettes de plage
500 seulement (rayon 1145)
• tout coton rayé
• tons multicolores
• environ 25 x 54 po.
• minimes imperfections
AUBAINE ESTIVALE
SPECIAL D'UNE HEURE SAMEDI 1.00

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

ESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, vendredi 11 juin 1965 / saint Barnabé / 81e année, no 134 / 4 cahiers / 48 pages / La météo: averses demain / minimum 50 / maximum 75

AUJOURD'HUI

Gaudry serait le dernier recteur dont la nomination dépend de Rome • En page 3

CTP: 77 départs ont été annulés; la grève est désormais inévitable

Les négociations ont été rompues la nuit dernière

par André Béliveau et Jacques Lafrenière

La Compagnie de transport provincial a décidé d'annuler dès ce matin plusieurs voyages afin qu'il ne se trouve pas d'autobus sur les routes au moment où la grève débutera à 12 h. 01 cette nuit. Trente-sept départs vers les villes éloignées et 40 départs vers les municipalités environnant Montréal ont été annulés.

Les banlieusards qui comptaient sur les autobus de la CTP pour retourner chez eux après leur journée de travail devront se trouver un autre moyen de transport.

L'adjoint au directeur de la grève, M. Lucien Giroux, a déclaré que même s'il survenait, cet après-midi, un accord de principe entre les négociateurs patronaux et syndicaux, la grève ne pourrait être évitée. "Nos gars n'accepteront pas une entente griffonnée sur des bouts de papier. S'il y a accord, ils exigeront que leurs conventions collectives de travail soient écrites noir sur blanc avant de reprendre le travail," a-t-il dit. Ce soir, les chauffeurs se réuniront en assemblée dans le but principal de recevoir les directives sur la tenue de la grève. Il y a peu d'espoir qu'on soumette aux membres d'autres offres de la compagnie susceptibles de les faire changer d'avis.

Le directeur de la grève, M. Raymond Couture, a déclaré ce matin ignorer s'il est exact que des chauffeurs aient décidé d'eux-mêmes de ne pas effectuer certains voyages.

Il a ajouté qu'il se rendrait le plus tôt possible négocier l'entente de grève qui prévoit la protection des biens de la compagnie en retour de certains avantages que celle-ci consentirait à ses employés. Le syndicat s'engage, entre autres, à ne causer aucun dégât si la compagnie ne fait pas appel à des briseurs de grève.

Le Canadien Pacifique fait savoir qu'il a tout le matériel nécessaire pour parer à la situation. Un porte-parole nous dit qu'il est impossible, pour le moment, de déterminer le nombre des wagons supplémentaires qui seront mis en service mais que le tout dépendra de l'affluence.

Rupture des négociations

Les négociateurs entre la Compagnie de transport Provincial et ses 855 employés syndiqués ont été rompues vers 1 h. cette nuit, et il semble désormais que la grève soit inévitable.

A moins d'un revirement subit de la situation, les 550 autobus de la CTP s'immobiliseront donc à minuit et une minute demain matin.

Un tel arrêt de travail surviendrait quatre jours après le débrayage des 3,900 employés de la Commission de transport de Montréal.

S'il se produit, les deux plus importantes compagnies de transport routier en commun de la province se trouveront donc paralysées en même temps, ce que constituera un précédent dans l'histoire du Québec. Le réseau de transport de banlieue et le transport interurbain, à Montréal et en province — de Hull à Québec — s'en trouvera interrompu. Les Cantons de l'Est et la Mauricie seront également affectés.

Faible espoir de reprise

Ces derniers jours, les pourparlers entre les représentants des employés et ceux de la CTP s'étaient poursuivis presque sans arrêt. Elles s'étaient terminées à 1 h. 30 hier matin et avaient repris vers 2 h. 30 hier après-midi, mais les deux groupes se sont brusquement tourné le dos vers 1 h. ce matin.

M. Roland Souchereau, président du syndicat, a déclaré à LA PRESSE cette nuit "qu'il ne s'était pas produit l'ombre d'un rapprochement au cours des dernières heures".

— Est-il possible que les négociations reprennent aujourd'hui? lui avons-nous demandé.

— Pas de la façon dont ça s'est passé... Naturellement, cela demeure dans le domaine du possible, mais le syndicat n'est pas intéressé à rencontrer la compagnie avant qu'elle...

Voir CTP en page 2

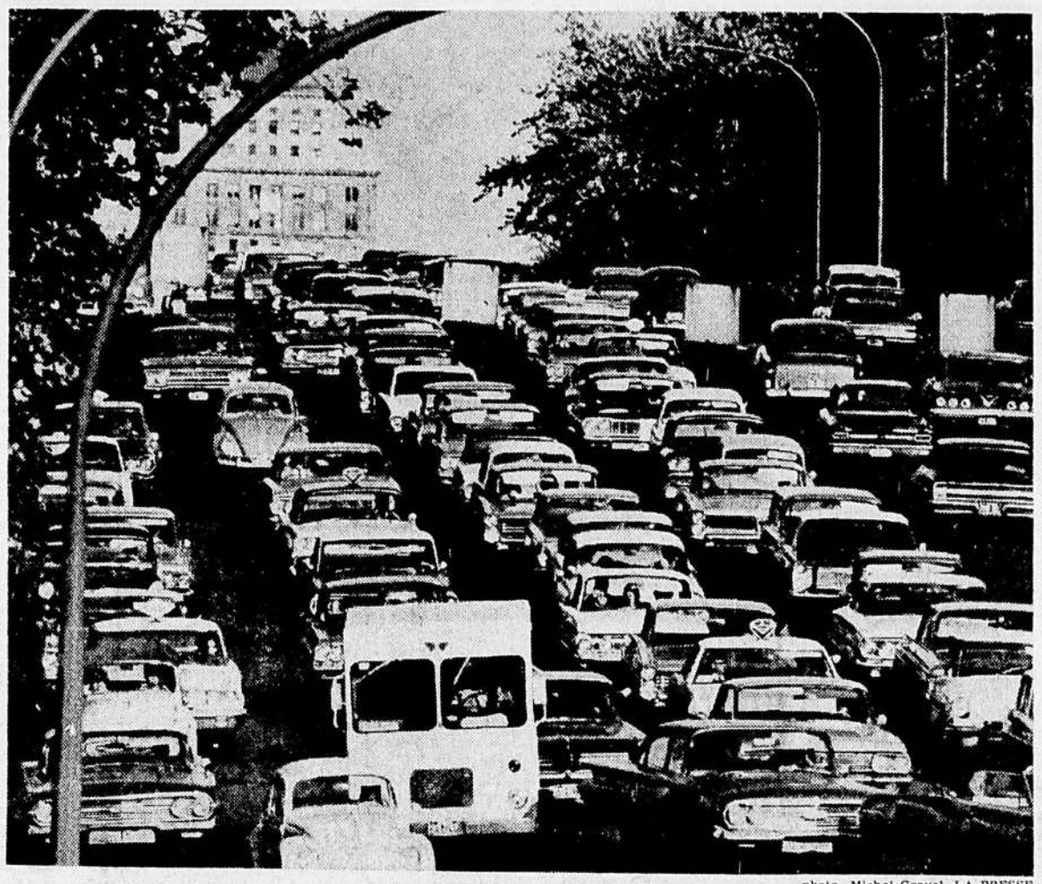


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Montréal sans autobus

Plus d'un demi-million de travailleurs doivent utiliser d'autres moyens de transport que l'autobus pour se rendre à leur travail, depuis la grève à la Commission de transport de Montréal, déclenchée mardi. A partir de ce soir, des milliers d'autres voyageurs devront aussi modifier leurs habitudes, par suite de la grève des chauffeurs d'autobus de la Compagnie de transport provincial, grève qui doit éclater une minute après minuit.

Ottawa: fin de l'aide aux municipalités

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Le gouvernement fédéral va mettre fin en mars 1966 à son programme d'aide au développement municipal.

M. Gordon a confirmé hier en Chambre les appréhensions que l'opposition entretenait depuis quelque temps, à cet égard.

La décision du ministre des Finances a été très mal accueillie par tous les partis d'opposition.

Dans sa déclaration à la Chambre, M. Walter Gordon a laissé entendre qu'il mettait fin au programme pour deux raisons :

A) Le chômage a sensiblement diminué, ce qui constituait un des principaux buts du programme.

B) L'accumulation de fonds considérables dans les caisses de retraite du Québec et du gouvernement fédéral permettra aux gouvernements de faire face, sans trop de difficultés, aux besoins futurs des municipalités en matière de financement de travaux publics.

Le programme d'aide au développement des municipalités avait été créé en 1963 et il comportait la création d'un Office de développement et de prêts aux municipalités, chargé d'administrer la loi.

Le projet du gouvernement fédéral avait créé toute une commotion au Québec à l'époque. Le gouvernement du Québec avait accusé le fédéral d'intervenir dans une des sphères de sa juridiction. Des négociations avaient eu lieu et on avait finalement décidé que les règlements consécutifs à la loi ne portaient pas atteinte à l'autonomie du Québec.

La loi québecoise permettant aux municipalités de profiter du projet fédéral avait été votée en plein été, au cours d'une...

Voir MUNICIPALITES en p. 2

Ottawa: Shastri a foulé hier le sol de l'Occident pour la première fois

par Jacques Pigeon

OTTAWA — Pour la première fois de sa vie hier, le premier ministre de l'Inde, Shri Lal Bahadur Shastri, a foulé le sol de l'hémisphère occidental.

Quelques instants après avoir quitté l'énorme réacté d'Air India qui l'amenait du Caire, il s'est dit convaincu que les entretiens prévus pour les prochains jours "l'aideront tout autant que M. Lester B. Pearson à jouer un rôle encore plus efficace dans le maintien de la paix mondiale."

Le successeur de Nehru a ensuite rappelé les nombreux liens d'amitié qui unissent les deux pays, pourtant si éloignés géographiquement, et mentionné la participation de l'Inde et du Canada aux forces de paix de l'ONU.

De son côté, M. Pearson a parlé de la collaboration canado-indienne et affirme que notre pays "considère comme un privilège de pouvoir collaborer à l'expansion économique de l'Inde, en vertu du plan Colombo."

L'indépendance de l'Inde a, selon lui, rendu plus intimes et plus nombreux les liens entre les deux pays. Il s'est dit particulièrement satisfait de constater que la république de l'Inde a décidé de maintenir son association avec le Commonwealth.

Une visite "exclusive"

Il est très rare que le Canada accueille, en exclusivité, si l'on peut dire, un grand leader du monde. Normalement ils se rendent d'abord à Washington puis effectuent une courte visite de courtoisie au Canada.

Le disciple de Gandhi devait effectivement rencontrer le président Johnson au cours de ce premier voyage en Amérique, mais la visite a été annulée, il y a quelques semaines.

Depuis, M. Shastri a entre autres visité Moscou et c'est là qu'il a signé un communiqué conjoint où l'on demandait un cessez-le-feu immédiat au Vietnam. Tout comme ses prédécesseurs, mais à un degré moindre, M. Shastri est un pacifiste.

Hier, sous un soleil radieux, le premier ministre de l'Inde, tout de blanc vêtu sous un léger manteau brun, a passé en revue une garde d'honneur de l'ARC. Avant de quitter l'aérogare, il a signé le livre d'or de l'ARC. Et ce deux fois. D'abord en sanscrit puis selon l'alphabet que nous connaissons. Le petit et frêle homme qu'est M. Shastri (il mesure à peine cinq pieds et pèse 98 livres) a ensuite été conduit au Château-Laurier. Aujourd'hui il doit s'entretenir à plusieurs reprises avec M. Pearson.

Il est intéressant de noter que le nom de famille du premier ministre de l'Inde n'est pas Shastri. Le mot "Shastri" veut dire bachelier; il s'agit d'un baccalauréat conféré par la Vidya Peeth. Ce mot ne fait pas partie du nom de Lal Bahadur, mais il en est devenu inséparable dans l'esprit populaire de son peuple de 400,000,000 d'habitants.

Les entretiens des deux chefs d'Etat porteront sur trois points précis : la façon de démarrer les négociations au Vietnam, les Nations Unies et les armes nucléaires.

Discussion sur le Vietnam

Mais des trois, c'est certainement le Vietnam qui retiendra le plus longtemps l'attention des deux hommes. D'ailleurs sur cette question les positions des deux chefs ne diffèrent pas beaucoup. M. Pearson a déjà proposé un cessez-le-feu lors de son célèbre discours à Philadelphie et M. Lal Bahadur Shastri en a fait de même récemment.

Les observateurs s'attendent qu'à la suite de leurs entretiens, les deux premiers ministres fassent une suggestion aux partis concernés, suggestion visant à mettre fin à l'impasse actuelle.

On croit aussi que M. Pearson remettra au chef indien une copie d'un document secret canadien qui établit une ligne de conduite pour mettre fin à la prolifération des armes nucléaires.

Samedi, le premier ministre de l'Inde aura aussi l'occasion de rencontrer les ministres canadiens du Commerce de l'Industrie et des Finances. Depuis quelques années l'Inde accuse un déficit commercial élevé vis-à-vis le Canada et ce sujet retiendra l'attention. En 1964 le Canada a exporté des produits d'une valeur de 64

Voir SHASTRI en page 2



Shri Lal Bahadur Shastri

Les Communes adoptent un règlement de guillotine

OTTAWA. (PC) — Les députés des trois partis minoritaires aux Communes, c'est-à-dire ceux du Nouveau parti démocratique, du Crédit social et les Créditistes, ont voté avec les députés libéraux pour approuver un nouveau règlement dit de "guillotine" qui permettrait aux membres du cabinet de fixer une limite aux débats législatifs.

A mesure que le débat de 15 jours sur les réformes radicales à apporter aux règlements et à la procédure de la Chambre touchait à sa fin, les Communes adoptaient le rapport d'une commission spéciale par 103 voix contre 33. La plupart des députés conservateurs et un député néo-démocrate ont voté contre l'adoption du rapport.

Blank: je n'ai jamais reçu d'argent

Le député provincial se dit d'avis qu'il ne lui est pas nécessaire de témoigner de nouveau pour réfuter les assertions du témoin Bourbonnière

par Léopold Lizotte

Ayant assisté à la fin du témoignage d'un de ses amis, qui venait de soutenir en cour lui avoir remis à peu près le tiers de l'argent qu'il avait frauduleusement obtenu de six hôteliers de la région du lac Saint-Jean, pour leur "décrocher" des permis de la R.A.Q., le député libéral de Montréal St-Louis Harry Blank, de la circonscription montréalaise de Saint-Louis, s'est dit d'avis, en fin d'après-midi d'hier, qu'il ne lui était pas nécessaire de témoigner pour réfuter ces assertions.

Devant le juge Emile Trottier, qui avait précédemment accepté les aveux de Jean Bourbonnière, le jeune député provincial avait tout d'abord été "suggéré" comme témoin par le procureur de la Couronne, Me Louis-Philippe Landry.

"Etant donné, expliqua-t-il à la cour, que Me Blank a entendu une partie du témoignage de Bourbonnière, sur la façon dont il avait employé les pots-de-vin reçus, et devant le danger qu'il soit exposé à un "procès-par-les journaux", la cour pourrait peut-être l'inviter à donner les explications qu'il croira utiles.

A ce moment, l'intéressé s'avança vers le prétoire pour déclarer :

"Je ne crois pas qu'il soit nécessaire pour moi de rendre témoignage à nouveau. Je l'ai fait à l'enquête préliminaire, et j'ai alors nié avoir reçu quelque argent dans cette affaire. J'ai certainement fait certaines interventions, et je l'ai fait pour rendre service aux gens qui m'étaient recommandés. Mais je n'ai jamais reçu, ni vu, ni entendu parler d'argent".

Le procureur de Bourbonnière, Me Yvon Perras, intervint alors pour dire :

"Eh bien moi, cela ne me sa...

Voir BLANK en page 2



Harry Blank

CTM: l'apport des banlieues serait minime

— Le maire Laurin

La grève des 3,900 employés de la Commission de transport de Montréal entre aujourd'hui dans sa quatrième journée sans qu'aucune des deux parties n'ait fait mine de se rapprocher de l'autre.

Entre-temps d'aucuns croient que la solution au conflit pourrait venir des banlieues. Ce n'est toutefois pas l'avis du président du Conseil de coordination intermunicipale, M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent, qui a déclaré hier : "Ce n'est pas la contribution des banlieues qui pourra régler la grève de la CTM".

Selon lui, cette contribution, même si elle est souhaitable, représente "une goutte dans l'océan", si on considère que les "réclamations des employés de la CTM représentent un montant de $30 millions".

Les deux parties à l'origine de l'arrêt de travail ne semblent disposées ni l'une, ni l'autre, à faire les premiers pas.

Une rumeur voulait que dans ces conditions, un médiateur du gouvernement provincial soit prié d'intervenir pour tenter de provoquer le rapprochement nécessaire à l'entente.

Le président du syndicat, M. Yvan Blain, a pour sa part, démenti cette rumeur.

MM. Drapeau et Saulnier : "motus"

Pendant ce temps, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, qui semble, dans les circonstances l'homme-clé, s'abstient toujours de faire quelque déclaration que ce soit, malgré l'insistance des journalistes.

Le maire Jean Drapeau n'en dit pas davantage. Rejoint hier à l'hôtel de ville, le premier magistrat à qui un journaliste demandait s'il avait des commentaires à faire au sujet de la grève a laconiquement répondu : "Pas pour le moment".

Si l'argent supplémentaire qui, comme le dit le négociateur de la CTM, Me Philippe De Grandpré peut seul, résoudre le différend, ne peut venir de la ville de Montréal, comme l'a bien établi M. Saulnier, ni des banlieues dont les contribution ne sauraient selon M. Laurin, suffire, on peut se demander qui paiera au bout du compte.

Une "part minime" du montant requis

M. Laurin croit, pour sa part, que si les autres municipalités de l'île de Montréal acceptent de verser à la CTM un certain montant annuel, probablement en proportion de leur évaluation imposable par rapport à celle de Montréal, cela ne représentera qu'une "part minime" du montant requis.

"Il y a plus en jeu, a ajouté le président du CCI, expliquant que les déclarations suivant lesquelles l'argent des banlieues apporterait un solution au conflit actuel sont erronnées.

M. Laurin rejette, du même coup, les allégations du directeur régional de la CSN, M. Robert Sauvé, selon lequel les

Voir CTM en page 2

Les municipalités de la région de Bécancour sont d'accord pour la fusion

QUEBEC. (DNC) — Onze municipalités de la région de Bécancour ont assuré le ministre des Affaires municipales de leur entière collaboration à tout projet de fusion qu'exigerait un comité de planification, à l'occasion de l'installation dans la région d'une sidérurgie d'Etat.

Les onze municipalités ont voté à cet effet une résolution au cours des derniers jours du mois de mai et c'est cette résolution que le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, a rendue publique hier.

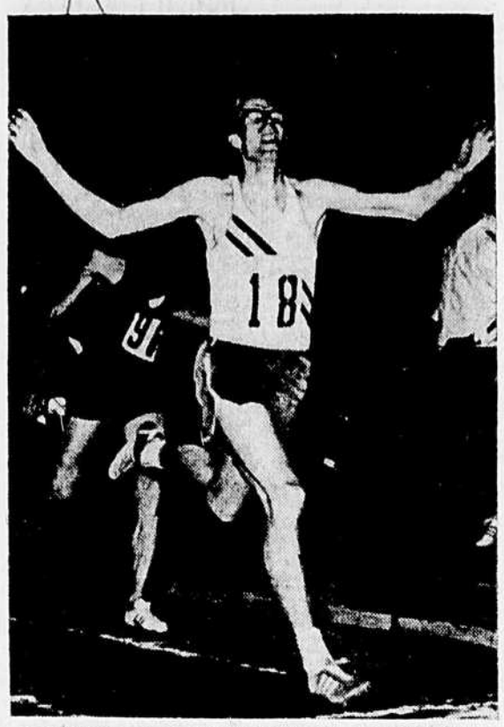
Le conseil de chacune de ces municipalités s'y prononce en faveur du principe de la fusion. Il demande que des études soient entreprises en ce sens sous l'égide d'un comité de planification formé par le ministre des Affaires municipales. Cette résolution a été adoptée dans le but de promouvoir une politique rationnelle d'aménagement des territoires où va s'implanter la sidérurgie.

La prochaine étape de l'aménagement de cette région consistera en l'institution d'un comité d'étude qui établira combien de municipalités doivent se fusionner entre elles et combien de nouvelles municipalités naîtront de changements de frontières.

Le principal objectif recherché est la formation d'un comité d'aménagement tel que recommandé récemment par le Conseil d'orientation Economique qui permettra à l'Etat pour la première fois dans l'histoire du Québec de réaménager entièrement une région.

Les municipalités concernées sont Bécancour village, Sainte-Gertrude, la paroisse Saint-Edouard de Gentilly, Saint-Grégoire - le - Grand, Précieux - Sang, Larochelle, la paroisse de Bécancour, village de Laval et Sainte-Angèle de Laval, le village de Gentilly et Villiers.

"Il s'agit d'un exemple de collaboration et de bon sens qui devrait être imité en bien des endroits", a commenté M. Laporte après avoir annoncé la nouvelle.



CROTHERS BAT LE CHAMPION OLYMPIQUE

Après trois ans de tentatives, le Torontois Bill Crothers est finalement parvenu à triompher du champion Peter Snell. 19,633 spectateurs ont assisté à son triomphe, hier, à Toronto. *(Voir en page 26)*

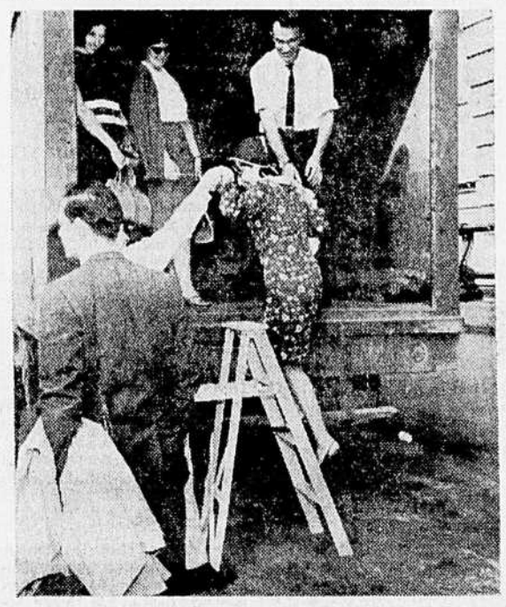


photo LA PRESSE

TOUS LES MOYENS SONT BONS

La grève de la CTM en est à sa 4e journée. Bon gré, mal gré, les Montréalais se rendent au travail avec les moyens qu'ils découvrent ou ceux qu'on leur fournit. Certains grands magasins mettent leurs camions de livraison à la disposition de leurs employés et les jolies demoiselles escaladent allégrement la petite échelle. Les piétons nouvelle vague connaissent des aventures palpitantes comme le racontent deux rédactrices, *en page 20.*

Le scandale : Wagner étudie le rapport pour voir quelles plaintes il faudra porter

QUEBEC (DNC) — Le ministre de la Justice du Québec, M. Claude Wagner, a laissé entendre hier que les constatations de la Commission Sylvestre-Letarte aboutiront à des accusations contre certaines des personnes dénoncées dans le volumineux rapport publié hier à Québec. La liste des personnes dénoncées ou blâmées comprend le maire Hamel et plusieurs échevins, deux juges de la Cour municipale de Québec, plusieurs hauts fonctionnaires, dont l'un est devenu juge de la Cour supérieure.

M. Wagner a annoncé qu'il avait chargé un avocat de Montréal, M. André Villeneuve, d'étudier avec la plus grande diligence possible les conclusions du rapport afin qu'on puisse déterminer les mesures à prendre et, après une analyse attentive de la transcription des témoignages, quelles accusations pourraient être portées.

Répercussions profondes

Le ministre de la Justice a prédit, en outre, que le rapport aurait "des répercussions profondes" sur "certains aspects" de l'administration de la justice. C'est un rapport attristant, a-t-il commenté, et un exemple de la façon dont la routine, l'indifférence et l'oubli de ses responsabilités peuvent fausser l'image de la justice.

"C'est la preuve que personne ne devrait être indifférent au bon fonctionnement de la justice et que l'aide de toutes les bonnes volontés est nécessaire pour qu'elle soit efficace et au-dessus de tout soupçon."

La Commission Sylvestre-Letarte formule d'ailleurs huit importantes recommandations ou réformes relatives au fonctionnement des cours municipales.

Premières réactions des échevins

A la réunion du comité administratif de la ville, hier, aucune discussion des conclusions du rapport. Plusieurs échevins en lisaient des passages pendant que les autres discutaient des affaires de routine.

Avant la séance, le maire

Autres informations en page 25

Hamel avait fait dire par un porte-parole qu'il n'aurait rien à déclarer avant d'avoir fait la lecture du document. Ce fut d'ailleurs l'attitude générale des échevins.

Quelques-uns ont paru trouver que c'était beaucoup de lecture à faire en peu de temps (le volume compte quelque 350 pages). "Une autre folie, un vrai gaspillage de papier", a dit l'un d'eux en entrant à la réunion mais sur un ton qui n'avait rien de sérieux. "On aurait pu mettre ça dans trois fois moins de pages."

Voir SCANDALE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 32 à 35, 38 à 44
Bandes dessinées / 46
Décès, Naissances, etc. / 47
Editorial / 6
Finance / 10, 11
Horoscope / 48
Mots croisés / 35
Nouvelles internationales / 13
Radio et Télévision / 14
Session fédérale / 23, 33, 37
Session provinciale / 37
Spectacles et Concerts / 16, 17
Sports / 26 à 31
Tribunaux / 8, 47
Vie féminine / 20 à 22
Vie mondaine / 21
Vie religieuse / 36
Vie syndicale / 19
Votre médecin / 48

L'accusation de meurtre contre Pierre Lussier est maintenue

QUEBEC, (J.G.) — Il n'est pas question de retirer la plainte de meurtre qualifié portée contre Pierre Lussier, ex-étudiant au collège de Matane, accusé d'avoir assassiné le frère Oscar Lalonde en tentant de commettre un vol à la comptabilité du collège, le ou vers le 20 avril 1964.

C'est ce qu'a affirmé le ministre de la Justice, hier après-midi. "Sa cause est toujours sur le rôle" a-t-il souligné.

Présentement Pierre Lussier, 20 ans, jouit de sa liberté sous un cautionnement de $1,000 accordé par le juge Georges Pelletier à l'issue de l'acquittement de Claude Poisson, le 1er juin dernier. Claude Poisson a été trouvé "non-coupable" du meurtre du frère portier du collège de Matane par 12 jurés après l'un des plus longs procès de l'histoire pénale canadienne.

En réponse à nos questions, Me Claude Wagner a fait remarquer qu'il pourrait fort bien y avoir un changement de "venue" dans le cas de Lussier et que le procès pourrait, par exemple, avoir lieu à Québec.

Présentement le procès du jeune étudiant a été reporté à la prochaine session des assises criminelles de Rimouski, en mars 1966.

Un troisième accusé dans cette affaire, Gratien Allaire, également étudiant au collège de Matane, à l'époque du meurtre, a vu l'accusation de meurtre qualifié prise contre lui transformée en accusation de conspiration et de tentative de vol" lors de son instruction préparatoire.

Gratien Allaire est également accusé de parjure à la suite de son témoignage dans le procès de Poisson. Il y avait, entre autres, nié la véracité d'une déclaration faite devant trois policiers quelque temps après le meurtre.

Vietnam: le cabinet Quat démissionne

SAIGON, (UPI) — Le gouvernement du Dr Phan Huy Quat a démissionné et son chef a décidé de "retransmettre les rênes du pouvoir aux militaires", a déclaré aujourd'hui un porte-parole.

Le premier ministre a eu maille à partir avec le chef de l'Etat, M. Phan Khac Suu, ce dernier ayant refusé d'entériner la décision de M. Quat au sujet du limogeage de deux ministres du cabinet.

MUNICIPALITES

SUITE DE LA PAGE 1

session spéciale du gouvernement de Québec.

$400 millions

Le projet fédéral comportait la création d'une caisse de développement dotée de $400 millions, qui devaient être répartis entre les municipalités de 1963 à mars 1964.

A date, près de 1,000 municipalités canadiennes se sont prévalues de l'argent mis à leur disposition. Elles ont contracté plus de 1500 emprunts. Et comme elles accomplissent la plupart des travaux dans une limite de temps déterminée elles profitent d'une remise de 25 pour cent. Lorsque le fonds sera épuisé — d'ici neuf mois — elles auront donc bénéficié non seulement de prêts à des taux avantageux mais de remises équivalant à près de $100 millions de dollars.

M. Gordon a signalé dans sa déclaration que le programme, entre autres mesures, avait servi à réduire le chômage au Canada, le taux étant passé de 5.8 pour cent au début de 1963, à 4 pour cent au début de 1965.

L'autre raison pour laquelle il met fin au programme, c'est qu'il n'a jamais été conçu comme devant être permanent, et que les fonds procurés par les programmes de caisse de retraite permettront aux gouvernements de prêter de l'argent à des taux semblables à ceux établis en vertu du programme d'aide au développement municipal.

Critiques

L'opposition n'a pas été très flatteuse pour le ministre dans sa réaction.

M. Michael Starr, le porte-parole conservateur, a laissé entendre que le programme avait été un échec complet. Mais il s'est contredit tout de suite et la Chambre a bien ri lorsqu'il a enchaîné en proposant que le gouvernement n'y mette quand même pas fin en 1966.

Quant à M. Douglas, le chef des néo-démocrates, il a déclaré que le gouvernement se leurrait s'il pensait faire croire aux travailleurs que le chômage a assez diminué pour qu'on mette fin au programme. Il a demandé que le programme continue dans les régions où le chômage persiste.

"Les municipalités seront très désappointées, a-t-il dit, et le ministre des Finances ne verra pas de sitôt la fin de cette histoire."

Quant aux créditistes, ils ont repris leur théorie bien connue en vertu de laquelle le gouvernement devrait se hâter de mettre sur pied le plus tôt possible une banque de crédit municipal.

SHASTRI

SUITE DE LA PAGE 1

millions de dollars à l'Inde tandis que cette dernière a expédié au Canada des biens évalués à 36 millions de dollars.

Plus tard dans la journée, M. Shastri sera l'hôte d'un diner d'Etat et le lendemain il ira faire une courte visite à Niagara Falls et au Mount Hope.

Lundi matin il prendra un avion qui le conduira à Dorval et à midi trente prononcera une allocution au club Mont-Royal.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT: 50

MAXIMUM DEMAIN: 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Cantons de l'Est; région de Québec:** Ensoleillé aujourd'hui et demain matin; nuages et averses demain après-midi. Températures normales. Brises légères jusqu'à demain, puis vents du sud-ouest de 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain: Montréal et Ottawa, 50 et 75; Sherbrooke, 45 et 75; Québec, 45 et 70.

Laurentides et Mauricie: Ensoleillé aujourd'hui; demain, nuages et averses, moins chaud. Brises légères jusqu'à demain, puis vents du nord-ouest de 15 milles avec rafales de 25. Minimum cette nuit et maximum demain: Sainte-Agathe, 45 et 70; La Tuque, 45 et 65.

Pontiac-Témiscamingue et Abitibi: Ensoleillé après-midi, nuages ce soir; demain, nuages et averses, moins chaud. Vents du sud-ouest de 15 milles montant demain à 20 milles avec rafales de 30. Minimum cette nuit et maximum demain: Témiscamingue, 45 et 65; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 40 et 60.

Le réfrigérateur
Admiral
...super-aubaine
sur le marché!
Si l'annonce
en page 15 ne le
prouve pas
—nous le ferons!

BOURASSA ENRG.
6001, rue Papineau
273-3691

CTP

SUITE DE LA PAGE 1

le ne soit décidée à nous faire de nouvelles propositions. C'est elle qui devra prendre l'initiative.

— N'y a-t-il pas eu de nouvelles propositions hier, de part ou d'autre?

— Aucune. Ils sont dans la cave, on est au 10e étage...

Voyages contremandés

M. Souchereau a refusé de commenter plus longuement les événements des dernières heures, expliquant qu'il était "un peu en colère" et qu'il craignait "d'en dire plus que nécessaire..."

Pendant ce temps, la compagnie prend ses dispositions. Les autobus ne doivent cesser de rouler que vers minuit, mais déjà un grand nombre de voyages qui ont habituellement lieu en fin d'après-midi et en soirée ont été contremandés.

Une assemblée générale des syndiqués a été convoquée pour ce soir à la salle Ste-Anne, au 1107, rue Ottawa, à Montréal, où, à quelques heures du déclenchement de la grève, les employés prendront connaissance du rapport qui sera soumis par leur comité de négociation.

Il y a une semaine, les employés de la CTP avaient rejeté les dernières offres de la compagnie par un vote écrasant de 98.4%.

Principaux griefs

Au cours de la journée d'hier, M. Souchereau avait rappelé les principaux griefs des employés.

Selon lui, la semaine habituelle de travail d'un chauffeur de la CTP est de 60 à 75 heures. Un grand nombre de chauffeurs seraient astreints à travailler de 15 à 18 heures consécutives au cours des fins de semaine. Ils n'auraient même pas le temps de retourner à leurs domiciles.

Plusieurs d'entre eux, toujours d'après M. Souchereau, doivent dormir quelques heures sur un banc avant d'entreprendre une nouvelle journée de travail.

Le syndicat réclame l'adoption de la semaine de 48 heures.

Il veut aussi que le salaire de base, qui est actuellement de $11 par jour plus $0.05 du mille parcouru, passe à $17 par jour plus $0.05½ du mille.

M. Souchereau se plaint que les chauffeurs ne jouissent pas de congés statutaires chômés et payés, ni de congés "sociaux (c'est-à-dire congés de maladie, congés à l'occasion d'un mariage, d'un décès, etc.).

Les employés exigent également qu'on abolisse le système selon lequel le chauffeur qui doit loger dans une ville autre que la sienne pendant plus d'un mois soit obligé de défrayer lui-même — et sans compensation — le coût de la chambre ou celui du déménagement de sa famille, selon le cas.

"Retour à l'esclavage"

Le plus récent communiqué émis par la CSN au sujet du conflit à la CTP dénonce violemment ce qu'il appelle "un véritable retour à l'esclavage". L'auteur du communiqué écrit: "Des employés non-syndiqués, qui s'occupaient de l'entretien des terminus, employés qui, dans bien des cas, avaient 10 ans et plus de service, ont été congédiés et, par la tactique des sous-contrats, on les a remplacés par des hommes qui doivent travailler 12 heures par jour à $1 l'heure."

Les employés se sont émus de cette situation, et ils se demandent si la pratique de plus en plus répandue du travail à forfait ne leur fera pas perdre leur emploi l'un de ces jours.

Enfin, le syndicat demande que l'employeur "prenne au moins autant de soin de ses hommes que de ses machines".

610 des employés de la Compagnie de transport provincial sont des chauffeurs d'autobus, 177 travaillent dans les garages et 67 dans les terminus.

Le coeur du sage rend sa parole sensée et ses lèvres plus persuasives.
Les Proverbes

CTM

SUITE DE LA PAGE 1

employés de la CTM sont "victimes des chicanes" entre la métropole et les banlieues.

Pour ces raisons, le maire de St-Laurent nous a dit qu'il ne voyait pas l'urgence d'accélérer les négociations entre le CCI et les autorités municipales montréalaises en ce qui a trait au problème d utransport en commun.

Des rencontres pour la semaine prochaine

Il espère cependant qu'à la suite de la réunion de mardi prochain, une rencontre pourra avoir lieu dans les jours qui suivront avec le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier.

Le président du CCI nous a par ailleurs confirmé que c'est justement une formule de contribution par laquelle les villes de banlieue, en plus de payer, auraient leur mot à dire dans l'administration du transport en commun qui sera étudiée mardi prochain et qui, si elle est adoptée par les représentants des municipalités qui composent le CCI, sera présentée à M. Saulnier.

Ce serait conséquemment une nouvelle structure administrative englobant tout le transport en commun sur l'île de Montréal, une forme de Régie.

Quant à la contribution financière précisément, M. Laurin, parlant à titre personnel et comme maire de St-Laurent, a dit que l'administration qu'il dirige est disposée à payer sa part et il croit qu'il en est de même pour les autres villes de banlieue.

ERREUR
Dans notre annonce parue MERCREDI le 9 JUIN, l'item suivant aurait dû se lire:
DINDES lb 41¢
"BUTTER BALL" SWIFT, cat. "A", 5 à 10 lb
EXCEL

Bovins importés [illegible] Canada interdits [illegible] USA!

WASHINGTON, (AFP) — Si le Canada achète comme prévu des bovins reproducteurs originaires de pays européens où sévit la fièvre aphteuse, les Etats-Unis devraient interdire les importations de cette nature en provenance du Canada.

Tel est le sens d'un projet de loi que vient de déposer au Congrès le sénateur John Tower, républicain du Texas. Cette initiative semble en fait viser essentiellement les taureaux français de race charolaise dont un certain nombre doit être en principe importé par des éleveurs canadiens.

Elle est motivée par les accords bilatéraux entre les Etats-Unis et le Canada aux termes desquels le premier de ces pays ne peut refuser l'entrée de bétail importé par le second, au terme d'un délai de 60 jours. Le sénateur Tower a qualifié son projet de "mesure de sauvegarde rigoureuse..., laquelle j'espère, a-t-il ajouté, n'aura pas besoin d'être appliquée".

Expédients pour élever le niveau de l'eau

OTTAWA, (PC) — Une série de mesures à court terme sont actuellement prises par le gouvernement fédéral afin de hausser les niveaux de l'eau dans le port de Montréal. C'est ce qu'a annoncé, aujourd'hui, M. Pickersgill, ministre des Transports.

La déclaration, déposée aux Communes, précise, cependant, que des mesures à long terme doivent "être recherchées et découvertes sans retard" pour corriger la situation.

On va procéder, cette année, au même genre de dragage du chenal qui fut effectué en 1964, alors qu'on l'approfondit de six pouces jusqu'à Montréal.

"C'est ce que l'on compte faire aussitôt que la vérification de la profondeur du chenal sera terminée, dit la déclaration; et l'on s'attend à ce que le nouvel approfondissement de six pouces sera terminé pour le moment de la saison où les bas niveaux d'eau sont inquiétants."

Accueil délirant de Pise au pape Paul VI

PISE, Italie, (Reuter) — Une foule dense de quelque 100,000 personnes a rompu les cordons de policiers, hier, pour s'approcher du pape Paul VI, venu par avion de Rome, participer à l'ouverture du Congrès eucharistique italien. C'était la première sortie du Vatican du Souverain Pontife depuis son voyage de l'an dernier en Inde.

Emporté par la vague humaine et insuffisamment protégé par les carabinieris que bousculaient les Pisans, désireux de toucher les vêtements du chef de la chrétienté, Paul VI réussit tant bien que mal a regagner sa voiture, les mains au-dessus de la tête. Ce qu'il fit stoïquement en souriant et en saluant la foule.

Ces scènes rappelaient l'accueil délirant de la foule jordanienne, lors de la visite de la Terre Sainte que fit Paul VI, en janvier dernier.

Parlant à l'ouverture du Congrès eucharistique, plus tôt dans la journée, le Pape a tenu à rendre hommage à l'un des Pisans les plus célèbres de l'histoire, Galilée, que l'Eglise catholique de l'époque, en 1653, contraignit à renier sa théorie d'après laquelle la Terre gravitait autour du soleil. Il salua le peuple de Toscane, louant "la foi de ses saints" et de ses grands esprits dont on célèbrera à tout jamais la mémoire: Galilée, Michel-Ange et Dante.

Au nombre des hautes personnalités réunis dans la cathédrale de Pise, pour entendre Paul VI, on remarquait le premier ministre d'Italie et son ministre de la Défense, Giulio Andreotti.

Après une journée aussi exaltante qu'exténuante, le Saint Père, dans sa voiture découverte, a quitté Pise pour se rendre à l'aéroport San Giusto d'où quelques instants plus tard, il est parti pour Rome à bord de la Caravelle qui l'avait amené quelques heures plus tôt.

BLANK

SUITE DE LA PAGE 1

tisfait pas. J'ai assigné Me Blank comme témoin, et je veux le faire entendre."

Le député, qui était alors retourné dans l'audience, voulut intervenir de nouveau, mais le juge Trottier le lui interdit en lui faisant remarquer qu'il ne s'agissait pas là d'un débat... parlementaire.

Puis le juge remit toute l'affaire à ce matin, en se demandant si la nuit n'allait pas porter conseil à un peu tout le monde.

Enquête ordonnée par le procureur général

Toute l'affaire avait débuté au cours de la matinée, après que Bourbonnière se fût reconnu coupable d'avoir soutiré quelque $22,000 à des hôteliers et à des moteliers en leur faisant miroiter un permis tout neuf de la RAQ, entre mai et août 1962.

Son arrestation avait eu lieu a la suite d'une longue enquête menée par l'inspecteur Omer Auclair, de Québec, sur les ordres directs du ministre provincial de la Justice.

Pour atténuer ou mitiger, si possible, la sentence que le tribunal allait être appelé à prononcer, Me Perras demanda alors à faire entendre certains témoins. Et l'accusé pour commencer.

Et ce pour lui faire expliquer qu'il n'avait pas profité entièrement des sommes ainsi retirées, ayant encouru des frais de voyage et "d'entertainment" lors des démarches entreprises pour obtenir ces permis.

Puis il souligna que sur les $22,000 ainsi obtenus, il en avait remis quelque $7,000 au député de Saint-Louis, dont il était à la fois le client et ami apparemment assez intime.

Chacun des permis qu'il a obtenus, en effet, l'a été, semble-t-il, à la suite d'interventions de la part de Me Blank.

Le témoin souligne toutefois que le représentant de Saint-Louis ne lui a jamais demandé d'argent. Mais qu'il lui en a donné, de lui-même, pour le remercier de ses services, et en "comprenant" que cela devait servir à sa caisse électorale.

Interrogé à la fois par la cour et par Mes Landry et Blank, le témoin déclara que les montants versés à ce dernier (ou à cette dernière, si on pense plus à la caisse qu'à l'individu) n'étaient pas fixés d'avance, mais étaient laissés à sa "générosité".

Les femmes libérales et la sécurité routière

QUEBEC, (DNC) — Réunies en congrès à Québec les femmes libérales étudieront "la collaboration féminine à la sécurité routière".

Plus de 500 représentantes des 95 associations de femmes libérales de la province participeront à ces assises de leur fédération. En plus du thème énoncé ci-haut le troisième congrès de la FFLQ (Fédération des femmes libérales du Québec) pencheront sur des projets de constitution de leur fédération et de leurs associations locales et de comté.

La première femme ministre de l'histoire politique du Québec, Mme Claire Kirkland Casgrain, titulaire des "Transports et communications", prendra la parole au congrès. Samedi midi le premier ministre et chef du parti libéral, M. Jean Lesage, sera conférencier au déjeuner.

Les étudiants veulent jouer un plus grand rôle à l'université

VANCOUVER, (PC) — Les étudiants cherchent à obtenir une plus grande puissance dans les universités canadiennes parce que les administrateurs des universités ont trop hésité à établir des normes, a déclaré hier un professeur d'Ottawa.

M. Jean Archambault, administrateur des questions estudiantines à l'Université d'Ottawa, a dit que le sujet de conversation le plus abordé par les étudiants est: "Tout défi à l'autorité, à quelque sujet que ce soit".

M. Archambault participait à un colloque sur les universités et leurs étudiants.

Le changement le plus frappant qui se soit produit sur les campus depuis la guerre est la somme de liberté d'action qui est passée aux mains des étudiants, dit-il. La fin de la lutte n'est certainement pas en vue. Les gouvernements estudiantins tentent de s'imposer dans la structure universitaire, afin d'influencer directement les décisions qui les affectent".

Au point de vue architecture, l'Expo ne serait une réussite qu'à 50 pour cent

par Raymond Grenier

Placé sous le signe de la poésie et même du fantastique, se déroulant à Montréal où doit très bientôt avoir lieu une exposition internationale et universelle, l'actuel congrès de l'Institut royal d'architure du Canada aborde avec la même vigueur les problèmes concrets et les intuitions théoriques d'un renouvellement de l'art architectural, et en profite pour voir ce qui va se passer à l'Expo 1967.

Il y a loin de la coupole aux livres. Et ce fut une opinion exprimée, hier, à un comité du congrès, que, vue de Sirius et d'un point de vue puriste moderne, Expo 67 ne peut guère espérer être plus qu'une réussite architecturale de l'ordre de 50% environ.

Le congrès a réuni plus de 300 architectes de toutes les provinces du Canada. Il est assorti d'une belle exposition de matériaux de construction.

On aura profité de l'occasion pour rendre l'hommage qui leur est dû à un jeune architecte montréalais, M. Jean-Guy Théoret, premier titulaire de la bourse française Fracou, et à un artiste montréalais d'origine catalane, M. Jordi Bonet, dont une des oeuvres admirés est le dessin des portes de la Grande-Salle de la Place des Arts.

De même, l'IRAC aura honoré, en les nommant agrégés honoraires, M. J. Roy Carroll, de Philadelphie, président sortant de l'"American Institute of Architects", et S. E. le commissaire général d'Expo 67, M. Pierre Dupuy.

Architecture fantastique

M. Dupuy, nouveau membre honoraire de l'IRAC, s'il avait pu assister aux séances du congrès qui se sont déroulées hier, aurait sûrement approuvé l'esprit qui les inspirait: la volonté des architectes de dépasser le pur et sec fonctionnel.

Et, sans doute, aurait-il, tout comme les nombreux congressistes, applaudi aux propos qu'a tenus, hier midi, M. André Bloc, ingénieur et sculpteur français en plus d'être le directeur de la fameuse revue "Architecture d'aujourd'hui".

Car, dans son discours-thème du congrès, M. Bloc a insisté sur la nécessité — il s'agit ici d'humanisme et même de l'humain au sens propre et fondamental du terme — d'intégrer la chaleur et l'inuition de tous les arts à l'architecture pour dépasser le "modern style" sèchement fonctionnaliste et la fourmilière "technocratique". (Etant donné l'importance de cette ouverture de l'art architectural sur un monde plus humain que celui qu'une saine réaction aux anciens festons et astragales inutiles a suscité à une époque récente, qui se prolonge dangereusement, "La Presse" a décidé de publier de très larges extraits de cette conférence de M. Bloc sur l'architecture dite "fantastique").

Ainsi engagé, le congrès se devait de parler non seulement de la recherche architecturale (pour laquelle M. Bloc réclame des "centres de recherche" sans sujétion bureaucratique), d'éducation architetirale ou de contexte urbain, mais également de "l'architecture d'exposition".

Un comité spécial d'étude a consacré une partie de l'après-midi d'hier à ce dernier sujet, sous la présidence de M. Michel Leblanc, architecte montréalais.

A la table des "pannellistes", il y avait un groupe d'architectes jeunes et déjà bien connus: M. Arthur C. Erikson, de Vancouver, M. C. Macy DuBois, responsable du Pavillon de l'Ontario à l'Expo, et MM. Roger D'Astous et George Steber, de Montréal.

Dans la salle, un groupe d'architectes dont un de Saint-Jean de Terreneuve, un autre de Toronto, qui paraissent croire que — tout compte fait — ce n'est pas trop mal, ce qui s'annonce à l'Expo 67.

Du côté des "pannellistes" (dont c'était le rôle), ce n'est ni si simple ni si assuré que ça. Et on le comprend, car le caractère "fantastique" d'expériences architecturales que peut permettre une exposition internationale et universelle s'y trouvait à la fois approuvé et équilibré par l'attitude à la fois technicienne et poétique à laquelle les progrès de la technique trace la voie du "fantastique".

A travers une discussion très libre, on ne peut retenir dans le court espace d'un article que quelques points saillants:

- Une exposition doit tenir compte de son caractère éphémère et ne chercher l'innovation architecturale que dans cette limite, en veillant à créer un décor amusant et qui sorte le visiteur de son cadre urbaniste habituel et conformiste, triste jusque dans sa recherche d'un "Disneyland" mille fois répété (opinion de M. Erickson, qui aurait peut-être aimé qu'on confiât à un moderne Gaudi baroque le soin de recouvrir toute l'Exposition universelle de Montréal de tentes plastiques);
- Le Gaudi moderne, c'est le progrès même de la technique qui le suscite en créant la possibilité de nouvelles formes architecturales: dans "l'éphémère" d'une exposition il existe la possibilité d'expérimenter des câbles et des ossatures gonflées comme des chambres à air, et ces jeux donnent l'idée de formes architecturales neuves et "fantastiques" (opinions de M. DuBois, qui peut se prévaloir du joli pavillon ontarien et qui insiste, par ailleurs, sur le mi-échec des tentatives qui ne sont pas poussées jusqu'à la limite d'une solution "techniquement pure", c'est-à-dire qui auront triché, par exemple, avec des problèmes de tensions des éléments d'ossature ou de leurs ancrages).

M. D'Astous est très B et B en tout cela. Il est bien d'accord avec M. DuBois, mais estime nécessaire aussi le "supplément d'âme" auquel s'attache M. Erickson. M. DuBois également, à vrai dire. M. D'Astous rappelle aussi sagement que c'est le contenu qui importe, en définitive. On en arrive, de la sorte, à un ordre de subordination qui pourrait être, à ce qu'il semble, le suivant: contenu-ouverture technologique à l'expérimentation architecturale — "supplément d'âme" allant encore plus loin dans une recherche d'ordre artistique et poétique. Il est difficile de dire si cet ordre est ascendant ou descendant (il serait normal, par exemple, que le contenu détermine le contenant; mais ce ne le serait pas s'il le faisait de façon à bloquer les deux étapes suivantes, autrement dit, si l'on laissait aux "designers" de l'intérieur l'autorité de décider de tout).

Il était assez piquant d'écouter, hier, ces architectes couvrir d'éloges l'Exposition nationale suisse de Lausanne, en 1964, et faire les plus grandes réserves à propos de la "chaotique" Foire mondiale de New York.

Tant d'unanimité dans un cas comme dans l'autre montrait un souci un peu exclusif de l'habillage. Car il est vrai que l'Exposition de Lausanne a été l'une des plus jolies et des plus finement conçues, au point de vue "habillage architectural" que l'on ait jamais pu admirer; c'est du contenu que les Suisses eux-mêmes se sont plaints. Il est vrai aussi qu'il n'y a rien de plus disparate que la Foire mondiale de New York, toujours au même point de vue; mais on y découvre de fort belles choses à l'intérieur des pavillons.

Malgré le plan directeur d'Expo 67, qui prévoit justement des "ancrages d'intérêt" anti-disparates (secteurs thématiques homogènes, par exemple), les pannelistes ont exprimé la crainte que les lots "trop petits", tassés les uns contre les autres, fassent rentrer par les fenêtres ce que l'on avait voulu chasser par la porte. Comme toute exposition, Expo 67 tient à ce qu'il y ait le plus de participants possible. Il suffira alors d'un mauvais architecte pour gâter tout un secteur.

Ainsi parlaient, hier après-midi, des Zarathoustras qui méritent encore leur antique et noble titre d'architectes — lieux de rencontres irremplaçables du savoir-vivre et du savoir-faire.

Autair garde son permis d'ici l'enquête

OTTAWA, (PC) — Le ministre des Transports, M. J. W. Pickersgill a révélé hier qu'il ignorait pour le moment la décision de la Commission des transports aériens suspendant le permis d'exploitation d'Autair Helicopters Ltd. en attendant la tenue d'une enquête publique.

Il a ajouté en Chambre qu'il avait pris cette décision à la requête de la compagnie montréalaise.

Questionné par MM. Fernand Leblanc, libéral de Montréal-Laurier et Paul Martineau, conservateur de Pontiac-Témiscamingue, le ministre a déclaré qu'il partageait l'avis d'Autair que son permis ne devrait pas être suspendu avant qu'elle ait eu l'occasion de se faire entendre devant une commission d'enquête.

SCANDALE

SUITE DE LA PAGE 1

Un autre a commenté le temps. "La pluie va faire du bien aux patates..." — "Oui, dit un autre, il paraît que les récoltes ne seront pas bonnes."

—"Il y en a qui vont sûrement récolter beaucoup moins", d'ajouter un autre avec le sourire.

M. Gaston Flibotte, qui a déjà payé $500 d'amende pour avoir critiqué la Commission d'enquête au cours d'une séance du conseil, a fait le commentaire suivant: "Je vais lire le rapport et si j'ai quelque chose à dire, je ne me gênerai pas pour le dire. J'ai déjà prouvé dans le passé que je n'étais pas gêné, même si ça m'a coûté $500. Je dirai ce que je pense même si ça doit me coûter le même prix".

nouvelles de l'expo

139 pays ont été invités

OTTAWA (PC) — Cinquante pays, en plus du Canada, ont décidé de participer à l'Expo '67, a-t-on révélé hier aux Communes.

Le ministre du Commerce, M. Sharp, a en outre fait remarquer, en répondant à une question de M. Paul Martineau (député conservateur de Pontiac-Témiscamingue), que les villes de Paris et de Montréal, les dix provinces canadiennes et le Marché commun européen ont également décidé d'y participer. Au total, 139 pays ont été invités à prendre part à l'Exposition universelle de Montréal.

M. Sharp a d'autre part précisé que certains contrats originaux signés antérieurement par différents pays participants ont été revisés afin de répondre aux exigences du Bureau international des expos, lequel, comme on sait, a autorisé la tenue de l'exposition à Montréal en 1967.

Hôtel Villa Howard
Le Miami des Laurentides
ST-ADOLPHE D'HOWARD (près Ste-Agathe)
VACANCES
300 pieds de belle plage sablonneuse, naturelle et graduée directement sur les bords du lac St-Joseph. Table soignée sous un "CHEF COMPETENT".
PRIX A COMPTER DE 55.00
PAR SEMAINE, PAR PERSONNE — CHAMBRE ET PENSION
Tous les nombreux sports intérieurs et extérieurs gratuits. Cocktail Lounge. Licence complète. Snack Bar. Terrasse superbe. Pique-nique, excursion en montagne. Orchestre et orgue. Salle de danse séparée de l'hôtel. Régates, mascarades. Dépliant et taux envoyés gratuitement sur demande. Buffet froid tous les dimanches soir.
Magnifique piscine chauffée ROY
Informations et réservations: Montréal, 2054 A, rue Victoria Montréal 2, (arrière d'Eaton), 288-3228
Nouveau gérant: M. JEAN CARLE — Administrateur: M. J.-A. LAMARRE

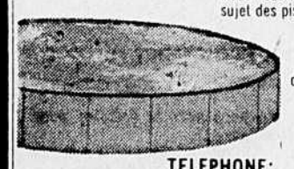
Devenez propriétaire à l'un ou l'autre des superbes lacs naturels
Lac Louise et Lac Vert
à ST-ADOLPHE-D'HOWARD
51 milles de Montréal
Natation — Canotage
Chasse et pêche — Ski
Choix de 300 terrains
Terrain de 10,000 pieds
$500 10% COMPTANT
CHALETS DE STYLE SUISSE 4 PIECES
$1786
COMPTANT REQUIS
$250
Inf.: J. L. VERDIER CIE LTEE
TEL. MONTREAL 748-8432
LAC LOUISE, ST-ADOLPHE-D'HOWARD
51 milles de Montréal
via St-Sauveur, Morin Heights
Représentant sur les lieux tous les jours

OUI- une belle et grande PISCINE ROY avec garantie de 10 ans pour seulement $1895.00 installation comprise



POURQUOI CHOISIR UNE PISCINE DE SECOND ORDRE?
Les piscines Roy reconnues comme les meilleures au Canada sont des piscines de qualité prestigieuse garanties pour vous donner satisfaction durant de nombreuses années.
Il y a des douzaines de styles et modèles parmi lesquels vous pouvez choisir. Cela comprend le modèle choisi pour la maison de Bon Goût à l'exposition de New York 1964-65.

10 ANS POUR PAYER!
Pour aussi peu que $1,895.00 vous pouvez faire installer une piscine de 12 pieds par 24 n'importe où dans la province de Québec.
Conditions de paiements faciles, jusqu'à 10 ans pour payer et livraison immédiate. Nous vous fournissons GRATUITEMENT tous les détails et estimés que vous désirez au sujet des piscines ROY.



CAROLINE
Une piscine peu dispendieuse pour toute la famille.
à partir de $75.00
TELEPHONE:
MONTREAL: 866-1217 — 866-1285
QUEBEC: 527-5466
POSTEZ MAINTENANT
AUCUNE OBLIGATION DE VOTRE PART
Nom _____
Adresse _____
Ville _____
LES PISCINES ROY POOLS LTEE
12, RUE ST-JACQUES L'ASSOMPTION, QUE. TEL: 837-4773

A ST-DONAT
dans les LAURENTIDES
Le plus important développement touristique de la région



200 magnifiques terrains 100 x 100 et plus tous situés près du lac Blanc qui donne accès aux deux grands lacs Ouareau et Archambault, et au pied du fameux mont Garceau avec poma-lift de 3500 pieds de long, télésièges de 4000 pieds, T-Bar de 2500 pieds.
L'acquisition de l'un de ces terrains inclura une passe famille au centre de ski valable pour 3 ans
AUSSI, 25 maisons hiver-été avec plage privée. Prix **$7500.**
Pour renseignements, s'adresser à
DEVELOPPEMENT GARCEAU - GARCEAU
C.P. 100, rue Principale, ou appelez St-Donat: 424-2121

élite intérieurs
AMEUBLEMENT DE DISTINCTION
NOUS FERMONS NOTRE MAGASIN DE DÉTAIL
SAMEDI LE 12 JUIN
NOUS INVITONS NOS AMIS À NOUS AIDER À VIDER LA PLACE
5369, BOUL. ST-LAURENT 274-7725

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, VENDREDI 11 JUIN 1965 — 81e ANNEE — No 134



Photo René Picard, LA PRESSE

Un mur s'effondre dans la rue

La façade d'un immeuble en démolition, rue Ontario, entre les rues Panet et Plessis, s'est effondrée dans la rue peu après 6 h. hier soir, paralysant la circulation durant plusieurs heures. Le vieil immeuble de trois étages était presque entièrement démoli. Il ne restait au fait que la façade et une vingtaine de pieds de toiture. Heureusement, personne ne se trouvait sur le trottoir au moment de l'effondrement. Les pompiers et les employés du Service de la voirie municipale se sont rendus sur les lieux afin de procéder au déblayage de la rue.

Capture d'un suspect activement recherché

La PP poursuit une vaste opération de recherches dans une région boisée près du Cap-de-la-Madeleine pour appréhender deux autres suspects

Les policiers provinciaux du poste de Trois-Rivières ont capturé hier soir, dans les bois de Red Mill, non loin du Cap-de-la-Madeleine, un individu du nom de Henri Vaillancourt, 30 ans, recherché en rapport avec un hold-up commis récemment à la caisse populaire de Batiscan.

Des informations antérieures avaient laissé croire que c'est Antoine Levasseur, l'un des évadés de la prison de Québec, que les policiers provinciaux avaient capturé. Celui-ci est encore au large.

Les policiers de la PP continuent de toute façon leurs recherches dans les bois entourant Red Mill mais cette fois-ci dans un rayon beaucoup plus vaste. La PP est encore à la recherche de deux hommes et présume qu'il pourrait s'agir de Levasseur et de Roger Côté, lui aussi évadé de la prison de Québec.

L'arrestation s'est effectuée à l'issue d'une fusillade entre la police et trois individus activement recherchés à la suite d'un vol à main armée commis dans une banque à Batiscan mardi après-midi.

Les deux compagnons de Vaillancourt ont réussi, jusqu'à ce matin, à se terrer dans ce bois d'environ 5 milles de circonférence. On croit que les deux autres sont Roger Côté, âgé de 35 ans, et Antoine Levasseur évadés de la prison de Québec. La police ignore l'identité du troisième suspect.

A 9 h. ce matin, une vingtaine d'agents avec l'aide de deux chiens de l'escouade canine de Québec poursuivaient la chasse. Un hélicoptère survole la région qui s'étend de Red Mills à Champlain.

Au moment de son arrestation, Vaillancourt n'était pas armé. La police croit qu'il s'est débarrassé de toute arme à feu lorsqu'il s'est vu cerné par les agents.

Les deux autres suspects, selon la police, seraient armés d'une mitraillette et d'un revolver, plus une forte quantité de munition.

Cette chasse à l'homme se poursuit depuis hier après-midi. Personne n'a été blessé dans la fusillade qui s'est déroulée près de la voie ferrée entre Champlain et Cap-de-la-

Voir CAPTURE en page 4

LE PORT
"Entrée interdite sauf par affaires"

Une firme quitte le port, excédée par les nombreux "billets"

Une firme cliente du port de Montréal se prépare à déserter les quais pour s'installer à Ville d'Anjou... à cause des nombreuses contraventions dont il s'est vu l'objet au cours de l'année.

Un représentant de la compagnie Canadian Salt nous a expliqué hier qu'il leur en coûtait moins cher de laisser le sel en entreposage sur le quai Bikerdike durant la saison froide et que ses clients, pour la plupart des municipalités, étaient invités à prendre leurs approvisionnements de sel à cet endroit.

Mais la police du port veillait au grain . . . ou au sel comme on voudra. Nombreux sont les camionneurs qui auraient écopé de billets de contravention en allant puiser au tas de sel pour lequel la compagnie payait l'entreposage ! Le gérant même de l'entreprise s'est vu un jour décerner un billet pour avoir voulu surveiller la mise en place du tas de sel. Il échangea nombre de lettres d'explication avec le directeur du port, mais dut apprendre, à ses dépens, qu'un billet, ça ne s'efface pas.

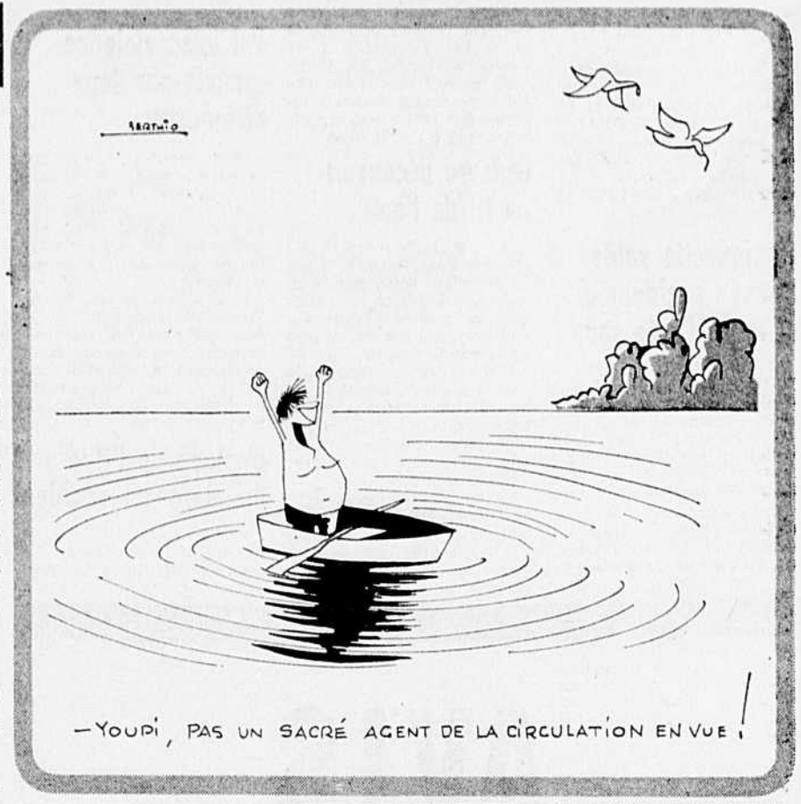
Comme résultat, la compagnie se prépare à quitter les lieux et à s'installer, l'hiver prochain, à Ville d'Anjou.

Ce fait, qui traduit l'intolérance des policiers du port à l'endroit du public, n'est malheureusement pas un cas isolé. Nous pouvons citer de nombreux autres cas semblables.

L'affaire rebondit aux Communes

La série d'articles que LA PRESSE a publiés à ce sujet depuis samedi dernier, a eu des échos aux Communes.

Voir LE PORT en page 4



Gaudry serait le dernier recteur nommé avec l'approbation de Rome

OTTAWA. — "L'Université de Montréal ne se distingue pas parce qu'elle est catholique, mais parce qu'elle est une des plus grandes universités françaises au monde." C'est ce qu'a déclaré hier le nouveau recteur de l'Université de Montréal, M. Roger Gaudry, qui adressait la parole devant la Fédération canadienne des sociétés biologiques.

Il a fait remarquer que toutes les facultés, sauf celle de théologie, étaient maintenant aux mains des laïcs et qu'il y avait un protestant parmi les doyens. D'ailleurs, a-t-il ajouté, nous acceptons des étudiants de toutes les croyances.

Le conférencier a alors montré l'ambiguité que provoquait le fait que l'université avait deux chartes, l'une, civile, et l'autre, pontificale.

"Le chancelier de la charte civile, dit-il, est le même que celui de la charte pontificale. Et le chancelier, selon la charte pontificale, doit recevoir l'approbation de Rome avant de nommer un recteur ou un vice-recteur. On a dû procéder ainsi pour ma nomination. Cette situation cessera d'exister si dans une nouvelle charte civile on dit que des dirigeants de l'université devront être nommés par le Bureau des gouverneurs. **Il est donc très probable que je sois le premier et le dernier recteur laïc à être nommé avec l'approbation de Rome."**

M. Gaudry a poursuivi en disant qu'un nouveau projet de charte serait bientôt présenté par un comité formé de représentants du Bureau des gouverneurs, des facultés, des étudiants et des anciens. La nouvelle charte sera, selon lui, un compromis des diverses tendances qu'on retrouve sur le comité.

Au début de sa conférence, le recteur de l'Université de Montréal a traité des recommandations du rapport Parent qui touchent les universités. Il a dit que les recommandations de la commission à propos des universités à charte limitée méritaient d'être étudiées par les autres provinces. Il s'en est pris à la manie de nombreuses maisons d'éducation de se donner le nom d'université alors qu'elles ne dispensent qu'un enseignement de niveau collégial, ou encore quand elles ne donnent des cours post-gradués dans un seul secteur. "Le fait d'enseigner les sciences à un niveau avancé ne confère pas le titre d'université à un institut de technologie.

De plus, il ne croit pas qu'une université en soit une, seulement à cause de ce qu'elle enseigne. "Il faut beaucoup d'années de travail dans plusieurs facultés avant qu'on puisse dire qu'il y a un esprit "universitaire" dans une institution."



M. Alpheda Guèvremont (fatigué) : Qu'on mette 400 taxis sur la Catherine . . .



M. O. St-Amant : "On va manger des toasts pas de beurre".



"Bob" : Je fais $3 ou $4 de moins par "shift".



M. Hervey L'Heureux : "Le soir c'est meilleur".



M. Marcel Laurin (derrière la grille chez Diamond) : 20 p. 100 plus d'appels.

Le truc du permis périmé pour voler une auto neuve

par Lucien Champeau

La PP découvre graduellement, ces jours-ci, une vaste opération de vols d'autos et de fraudes qui durait depuis deux ou trois ans et qui aurait englobé 50 voitures dans la Beauce, 20 dans la région de la ville de Québec, 28 en Abitibi et presque autant en Ontario.

Déjà depuis quelques jours un homme de 44 ans, passe devant les cours de divers centres judiciaires, ayant répondu avant-hier à Joliette à des accusations de possession et d'usage de papier du revenu de la province contrefait.

Cet homme, que la police a dit se nommer Guy Moreau, de Laval-des-Rapides, a protesté de son innocence et la date de son enquête a été ajournée à la huitaine.

Aujourd'hui et demain, il devait passer devant les tribunaux de St-Hyacinthe et de Sweetburg, pour répondre à d'autres accusations semblables portées en vertu de l'article 312 AII, du code pénal, traitant du papier du Revenu provincial.

Le mode d'opérer du suspect et de sa présumée bande, n'aurait guère varié d'une opération à l'autre et aurait consisté principalement au mixage des pistes afin de dérouter les poursuites.

Le détenu se serait d'abord procuré de faux papiers d'enregistrement de l'année 1964.

Il aurait écrit sur ces papiers n'importe quel numéro de permis d'auto. Puis il se serait rendu au bureau d'enregistrement des véhicules, en disant :

"Voici le vieux permis de mon auto, que je veux renouveler pour 1965. Donnez m'en un nouveau."

Il aurait ainsi obtenu un permis flambant neuf, authentique, pouvant être utilisé à sa guise.

Il aurait par la suite volé une auto dont la marque et le modèle correspondait à celle et celui du permis.

L'acheteur, quand il n'était pas déjà dans le coup, n'y voyait que du feu, et notre présumé escroc aurait empoché de $1,700 à $2,000 pour une petite transaction de quelques jours. Ses présumés complices, en apprenant que la sauce se gâ-

Voir TRUC en page 4

La grève des autobus déçoit les chauffeurs de taxi

par Gilles Pratte

Les chauffeurs de taxi qui se tapaient sur la tirelire à la pensée que leur principal concurrent, la Commission de transport de Montréal, allait être paralysée par une grève, commencent à déchanter sérieusement.

Loin d'avoir frappé le Pactole, ils se rendent compte (et de nombreux témoignages le confirment) que leurs rentrées se font plus maigres qu'avant la grève.

L'ennemi le plus terrible du chauffeur de taxi en temps de grève du transport en commun, c'est l'automobiliste ordinaire et trop bienveillant devant un pouce en danse.

Il est loin le temps où une grève des chauffeurs de tramways, (dans le temps) semait la panique et immobilisait toute la ville. Aujourd'hui, les automobiles sont tellement plus nombreux et la mode du voyage sur le pouce est si répandue que, pour quelques jours au moins, une grève comme celle de la CTM est une partie de plaisir.

Une ligue contre les chauffeurs de taxi

Tous se sont ligués contre les chauffeurs de taxi, comme s'ils avaient juré de les faire disparaître de la "circulation".

D'abord, les principales industries et les grands magasins ont organisé, dès la première journée de grève, un système de transport par camions pour leurs employés.

Puis des compagnies d'assurances ont consenti à protéger les voyageurs que leurs clients transporteraient au travail, même s'il y avait compensation monétaire.

Voyant cela, tous ceux qui habituellement n'utilisaient pas leur automobile, les "chauffeurs du dimanche", sont sortis en ville, provoquant des "embouteillages" dont ils ne peuvent plus sortir . . .

Les chauffeurs de taxi, qui perdent leur temps dans cette glue de circulation, estiment à 20,000 le nombre d'autos supplémentaires encombrant le centre de la ville.

Et avec cela qu'il s'est mêlé de faire beau à peu près tout le temps depuis le début de la grève, ce qui pousse les citoyens au pouce.

Ne parlons pas de ce poste de radio (le même que les séparatistes conspuent à la première occasion) qui a prié les Montréalais de ne pas communiquer avec les compagnies de taxis, qui, disait le commentateur, ne suffisent plus à la tâche.

De toute évidence, cette information non vérifiée et absolument sans fondement, a eu l'heur de mettre le feu quelque part chez les chauffeurs de taxi qui n'étaient pas déjà de la meilleure humeur.

Tout triste qu'ait été ce début de grève, l'espoir renait chez les chauffeurs de taxi. En fin de semaine, disent-ils, les gens voudront sortir et les camions des compagnies ne seront plus là pour les charroyer comme de la marchandise.

Et, indépendamment de cela, il semble que depuis le premier jour de l'arrêt du service d'autobus, l'allure des compteurs n'a cessé de prendre de l'allant.

Tous sont unanimes. Mardi, premier jour de grève, ce fut "zéro" comme ils disent.

Mercredi, les choses ont commencé d'aller mieux et, hier, nombreux étaient les chauffeurs de taxi qui brassaient un chiffre d'affaires supérieur de 20 pour 100 à leurs rentrées habituelles.

C'est du moins ce qui se passe à la centrale téléphonique de la compagnie Diamond, et plusieurs chauffeurs ont confirmé le fait.

On serait aussi bien de se mettre en grève nous autres aussi

Au début de la grève, les chevaliers du taximètre étaient consternés. Un qu'on appelle "le Juif" s'est dit : "On ne deviendra pas millionnaire cette année . . . On serait aussi bien de se mettre en grève nous autres aussi . . ."

Un autre lui donne la réplique : "Oui, si ça avait continué comme cela, moé je serrerais mon "char".

M. O. St-Amant, lui aussi chauffeur de taxi d'expérience, lance : "Je pensais qu'avec la grève des autobus les gens allaient manger la peinture de nos taxis, mais, comme c'est là, c'est nous autres qui mangeons des toasts sans beurre".

M. Alpheda Guèvremont, qui gagne sa vie comme chauffeur de taxi depuis 20 ans, a sa petite suggestion : "Qu'on mette 400 taxis sur la Catherine et 400 rue Ontario, puis on va prendre les clients au même prix que les autobus . . . Que voulez-vous, des fois les gens se mettent à cinq pour faire du pouce . . . A 20 cents chacun, ils feraient un bon bout en taxi." Il reconnaît toutefois que sa petite idée n'est pas facile à réaliser . . . il y a le compteur qui est obligatoire. A moins d'une mesure d'exception pour le temps de la grève.

Laflèche "choisit" un nouveau chef de police

(T.D.) — Après un an de tutelle — ou presque — la ville de Laflèche renaît de ses "cendres", si l'on peut dire : un nouveau chef de police vient d'être choisi, parmi quatre autres candidats, pour remplir le poste laissé vacant par l'ex-chef Georges Beaulne, destitué définitivement par la Commission municipale du Québec, au mois d'octobre 1964.

Le groupe majoritaire des cinq conseillers a donc proposé, hier soir, l'engagement du caporal-détective Armand Daigle, présentement à l'emploi de la ville de St-Lambert.

Auparavant, le conseiller Arthur McNicoll, même s'il était assuré de ne pouvoir compter sur l'appui d'aucun de ses collègues, avait chaleureusement défendu la candidature d'un ex-membre de la PP, le sergent Roland Labelle, présentement à sa retraite. Il appuyait sa conviction, semble-t-il, sur le fait que le délégué de la Commission municipale, M. Robert Morin, en avait fait de grands éloges.

En recommandant l'engagement de M. Armand Daigle comme chef de police de La-

Voir LAFLECHE en page 4

FAITS divers

Vol avec violence dans un motel

Deux bandits, arrivés à pied à travers champs au motel Marpec au 7746 boul. Taschereau à ville de Brossard, ont commis un vol à main armée qui a rapporté la somme de $525.

Vers 10h. 20, hier soir, le gérant de nuit, de cet établissement, M. Marcel Bédard, âgé de 42 ans, a été attaqué par les deux apaches qui lui ont attaché les pieds et l'ont couché sur le plancher.

Les voleurs ont vidé le tiroir-caisse des $50 qu'il contenait et ont ensuite obligé leur victime à leur dire où se trouvait "l'autre argent". Roué de coups. M. Bédard leur a indiqué l'autre cachette qui contenait la somme de $475. Les bandits ont pris la fuite par le même chemin.

Le chef de police de Brossard, M. Albert Richard, dirige l'enquête sur ce vol avec violence.

Capture d'un suspect dans une banque

Un homme dans la cinquantaine, a fracturé hier soir la

Voir FAITS DIVERS en page 4

Le comité paritaire de l'alimentation loge 60 plaintes contre les magasins Steinberg et Dionne

par Gilles Daoust

Les directeurs du comité paritaire de l'alimentation au détail ont fait savoir hier soir qu'ils avaient porté, en Cour des sessions de la paix, quelque 60 plaintes contre Steinberg et Dionne et certains de leurs employés qui n'ont pas respecté le nouveau décret sur les heures de fermeture des épiceries.

Les plaintes auraient été signées hier après-midi par l'administrateur du comité, M. Jacques Coallier, accompagné de l'avocat Claude Tellier, également membre de ce comité.

Les plaintes se répartissent comme suit : 24 contre Steinberg Ltée, 6 contre Dionne Ltée, et 30 contre les gérants de plusieurs de leurs succursales.

Le décret, en vigueur depuis le 1er juin, subissait lundi son véritable test, jour où tous les magasins en alimentation de Montréal et de la région (dans un rayon de 10 milles) devaient laisser leurs portes fermées jusqu'à 1 h. de l'après-midi.

Les plaintes, qui seront présentées à la cour le 30 juin, ont été portées à la suite des rapports des inspecteurs engagés par le comité paritaire pour assurer le respect du décret.

Aucune plainte n'aurait encore été portée contre des employés autres que les gérants de ces établissements. Rien n'indique toutefois que cela ne puisse se faire dans un avenir rapproché.

Le comité continuera à augmenter le nombre de ses inspecteurs et à porter des plaintes contre les contrevenants pour chaque jour où une infraction est commise.

Ce soir, en particulier, les inspecteurs devront surveiller les magasins qui ne respecteront pas les stipulations du décret obligeant toutes les épiceries à fermer leurs portes à 9 h.

La loi prévoit, pour ceux qui sont reconnus coupables d'avoir enfreint les prescriptions du décret, une amende de $10. Au cas d'entêtement ou de récidive, d'autres recours seraient également prévus.

Mentionnons que demain après-midi, toutes les épiceries devront fermer à 5 h.

On sait que Steinberg et Dionne ont annoncé fermement leur intention, la semaine dernière de ne pas respecter le nouveau décret sur les heures de fermeture.

L'avocat des deux Me Antoine Geoffrion a déclaré qu'il en contesterait la légalité.

Steinberg prétend pour sa part que le public désire faire le marché aux mêmes heures qu'autrefois, ce qui lui donne plus de temps, et que la compagnie est avant tout au service de ce public.

DELICIEUSES !
SUCCULENTES !
PATISSERIES
DANOISES
ENTIEREMENT AU BEURRE
SPECIAL CETTE SEMAINE
6 pour 43¢
Rég. $1.20 la douzaine
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage
Richstone RBI BAKERIES Inc.

EVENTAILS
Modèle à 2 vitesses
Indispensables pour :
• BUREAU • MAISON
• HOPITAL
• Compact, attrayant, silencieux, et efficace.
• Fabrication en plastique garantie.
• Ajustable à tout angle.
• Sécurité complète même pour les enfants.
• Vert, ivoire et brun sable.
Prix rég. $10.95
SPECIAL : $8.50
"Votre centre d'achats pour articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC
750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-6261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Décarie St-Laurent 748-7961

Les fameux
PANIERS-CADEAUX DIONNE
POUR "BON VOYAGE" ET POUR TOUTES OCCASIONS
FRAISES, CERISES, ABRICOTS, PRUNES, AVOCATS, MANGUES, LIMETTES, CANTALOUPS, MELONS D'EAU, ETC.
VIANDES CUITES DE NOTRE CUISINE
SAUMON DE GASPE FRAIS
FLETAN FRAIS
HOMARDS VIVANTS OU BOUILLIS
CUISSES DE GRENOUILLES
A. DIONNE FILS & CIE
1221 ouest, Ste-Catherine, coin Drummond, VI. 9-2341
MONTREAL

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

porte de façade de la succursale de la banque d'Epargne, 2401 ouest, rue St-Jacques, et a tenté d'ouvrir la porte du coffre-fort. A ce moment, les agents du poste no 13 situé non loin de là, alertés par la sonnerie reliant la banque à leur local, sont arrivés sur les lieux et ont cueilli le suspect alors qu'il continuait de faire tourner la roulette de la serrure.

Comme Mme Utako Nagai, d'Osaka, Japon, effectuait des emplettes à la place Ville-Marie, un tire-laine a profité d'un moment d'inattention de sa part pour voler son réticule déposé sur un comptoir et le vider des $450 qu'il contenait.

Un filou s'est passé le bras derrière la porte protégeant la montre de la bijouterie Roy, 6725 rue St-Hubert, et a soutiré deux bagues d'une valeur de $1,000.

Après s'être introduit par un escalier voisin, au no 3958 est, rue Ontario, des cambrioleurs sont entrés chez Woodhouse, 3956 de la même rue, et ont pris pour plus de $1,000 de téléviseurs et appareils électriques ainsi que le coffre-fort contenant des billets de banque et des papiers d'une valeur indéterminés.

Camionnette volée trouvée accidentée et maculée de sang

VALLEYFIELD. (J.-D.G.) — La Sûreté provinciale, escouade de Ste-Martine, près de Valleyfield, a retrouvé en fin de journée hier, dans le rang 3, à Ormstown, une camionnette démolie et dont l'intérieur était maculé de sang.

Cette camionnette, propriété de la compagnie Goodyear, 383 Chemin Larocque à Valleyfield, avait servi à un cambriolage de $1,500 de marchandises, hier, chez Goodyear.

Tentative de hold-up : un commis blessé

Un commis de la compagnie W. R. Cuthbert Ltd., au 71 rue Duke, a été blessé de deux coups de revolver à la tête, vers midi hier, au cours d'une tentative de hold-up perpétrée par un bandit solitaire.

Le voleur s'est adressé à M. Michel Sedilot, du 2697 rue Centre, lui réclamant l'argent. Le commis lui révéla alors qu'il n'avait pas d'argent, ce qui eut pour effet de soulever l'ire du bandit, qui croyait probablement faire fortune facilement.

Avant de prendre la fuite à toutes jambes, il asséna deux coups de revolver à la tête de M. Sedilot. Ce dernier a été conduit à l'hôpital Royal Victoria pour y être traité. Les blessures étaient toutefois superficielles et il a pu regagner son domicile par la suite.

Cadavre découvert au fil de l'eau

M. Jean-Louis Gingras, du 3177 rue Pierre-Tétrault, a fait la macabre découverte d'un cadavre à la dérive, hier, alors qu'il se promenait dans son embarcation à moteur, au pied de la rue Georges V.

Il l'a remorqué jusqu'à la rive et a ensuite appelé la police. La mort remonterait à trois ou quatre jours et la victime serait âgée de 45 à 50 ans. Poids: 190 livres; stature: 5 pieds, 11 pouces.

Ce sont les sergents-détectives Yvan Hébert et Roméo Massé, de la Sûreté du poste no 7, qui s'occupent de l'enquête dans cette affaire.

Trois cagoulards en imperméables volent $1,000

La température était incertaine au début de l'après-midi d'hier et il a même plu légèrement à quelques reprises. C'est probablement pour cette raison que trois cagoulards, qui ont perpétré un hold-up à la succursale de la Banque Canadienne Nationale de St-Aimé, près de Sorel, avaient décidé de revêtir des imperméables de couleur verte.

La tête enfouie sous des cagoules bleues et armés de revolvers, les trois voleurs ont fait irruption dans l'établissement, vers 2 h. hier après-midi, et en sont sortis rapidement avec une somme d'environ $1,000.

Le trio s'est installé dans une Cadillac 1964 qui avait été volée plus tôt dans la matinée, à Beloeil.

La Sûreté provinciale a installé des barrages sur les routes environnantes, mais on n'a pas encore réussi à retracer les fuyards.

Vol avec violence commis par deux délinquants

Deux adolescents d'environ 16 ans ont commis un vol avec violence, vers 1h.30 la nuit dernière, sur la personne d'un chauffeur de taxi, dans une ruelle située au nord de la rue Ontario, entre les rues Joliette et Chambly.

Le chauffeur de taxi est M. Vincent Fabin, du 3452 rue Aylmer, qui s'est fait voler $35 et a reçu un coup de poing au visage. Une "opération Pierre" a été déclenchée en vue de retrouver les délinquants, mais sans succès.

Employé de l'Hydro tué dans un accident

M. Pierre Reeves, 29 ans, un employé de l'Hydro-Québec domicilié au 2056 rue St-Germain à Montréal, a perdu la vie hier après-midi lorsque la camionnette dans laquelle il voyageait a quitté la route dans une courbe, près de Cadillac.

La tragédie s'est produite, peu après 2 h., à 3 milles de Cadillac, sur la route secondaire qui conduit aux rapides 2 et 7. Le camion de l'Hydro a capoté.



photo René Picard, LA PRESSE

Défilé religieux des pompiers de Montréal

Plusieurs centaines de pompiers de la métropole ont pris part, hier soir, au défilé religieux annuel des membres du Service des incendies de Montréal. Les pompiers se sont rassemblés au poste no 22, au 530 rue Vinet. Ils ont emprunté la rue Notre-Dame ouest pour se rendre jusqu'à l'église St-Joseph, rue Richmond, où ils ont assisté à une brève cérémonie religieuse.

au cours d'accidents de la circulation depuis un an.

C'est le Dr Gaétan Gauthier, coroner du district, qui a constaté la mort du cycliste.

CAPTURE

SUITE DE LA PAGE 3

Madeleine, entre six agents de la PP et les trois individus.

Plus tard, après la capture de Vaillancourt, des agents de Québec, Montréal, Shawinigan, et Louiseville, se sont joints aux premiers et ont encerclé le bois dans lequel se sont réfugiés les fugitifs.

Les policiers ont exercé une surveillance étroite durant toute la nuit, et la PP est d'avis que les bandits n'ont pu s'échapper.

Les sergents Conrad Bourgeois et Jean Noiseux, de la police provinciale, dirigent cette poursuite qui s'est déroulée hier soir sous une pluie battante. Ils se tiennent constamment en contact avec les chercheurs à l'aide d'appareils portatifs de radio.

Les policiers ont reçu l'ordre d'agir avec prudence.

Procès de six Montréalais à Oshawa

OSHAWA, ONT. (PC) — Six Montréalais devront subir leur procès le 16 juin prochain sous l'accusation d'avoir soulagé un propriétaire de station de service de $35.55. Le méfait avait été commis le 3 juin dernier et les inculpés étaient armés d'un revolver... qui ne tire qu'à blanc.

Il s'agit d'André Lavoie, 22 ans, Louis Nadeau, 16 ans, Geo. Derry, 17 ans, Mary Trottier, 34 ans, et Claudette Lagrange, 19 ans. Les six ont été remis en liberté provisoire moyennant une caution de $10,000.

Vols de moteurs : trois arrestations

DORION. (DNC) — Trois individus ont été appréhendés par la Sûreté provinciale de Dorion, hier, en rapport avec une série de vols de moteurs de canots-automobiles.

Les vols ont été commis dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, à Notre-Dame de l'île Perrot, à Lacolle et à Montréal. Quatre moteurs ont été volés.

Le sergent Claude Pourlier, de la Sûreté provinciale de Dorion, qui poursuit l'enquête dans cette affaire, s'attend à d'autres arrestations aux cours des prochaines heures.

Cycliste de 68 ans tué par une auto

VALLEYFIELD. (J.-D.G.) — M. Charles Bélanger, un cycliste de 68 ans, de Grande-Isle, près de Valleyfield, a été tué par une auto, hier, alors qu'il roulait à bicyclette sur la route rurale no 1, à un endroit où trois personnes ont perdu la vie

Les réfrigérateurs **Admiral** sont encore plus beaux à voir dans notre salle d'étalage qu'ils ne le sont en page 15 !

Maurice Cloutier

42, rue Turgeon

Ste-Thérèse — 625-3123

LE PORT

SUITE DE LA PAGE 3

Le ministre des Transports a promis de se renseigner sur la possibilité de permettre aux citoyens de Montréal l'accès au port de cette ville, au moins durant la saison estivale.

M. Georges Valade, député conservateur de Montréal-Ste-Marie, avait demandé à M. Pickersgill s'il avait pris connaissance de nos articles et s'il envisageait la possibilité d'accorder aux Montréalais la permission de se rendre dans le port.

M. Pickersgill a répondu qu'il étudierait volontiers la question.

LAFLECHE

SUITE DE LA PAGE 3

flèche, le conseiller Gérard Philipps, leader du conseil municipal, a vivement déploré, par ailleurs, le congédiement de l'ex-chef Georges Beaulne : "Dans mon opinion, il a été suspendu et congédié de façon injuste", déclarait-il.

Les conseillers Gérard Philipps, Lorenzo Carbonneau, Ulric Brouillard, Ernest Trudel et, tout récemment, Gaston Gobeil, un nouvel élu qui s'est joint à cette équipe opposée au maire Alexandre Girard, avaient constamment défendu le "cas" du chef Beaulne depuis deux ans.

Devant l'objection de la Commission municipale à la réinstallation du chef Georges Beaulne, solidairement, ces cinq conseillers ont choisi d'abord d'appuyer la candidature d'un résidant de Laflèche et de reconnaître, en plus, ses qualités et sa compétence comme policier d'expérience.

Le caporal-détective Armand Daigle, 35 ans, a fait ses "premières armes" dans le corps de police de St-Lambert. Il est au service de cette municipalité de la rive sud depuis 12 ans, étant actuellement en charge des recherches et des investigations.

Coïncidence assez cocasse dans les circonstances, le nouveau chef de police Armand Daigle est le frère de l'ex-chef de police suppléant Raymond Daigle, dont les mêmes conseillers (le conseiller Gaston Gobeil en moins) contestaient la validité de son intérim, et cela à chaque fois que le maire Girard suspendait le chef de police Georges Beaulne.

Les autres candidats en lice étaient : Rolland Labelle, ex-sergent de la PP; Maurice Dumoulin, ex-chef de police de Lemoyne; Antonin Archambeault, chef de police de Fort-Chambly; et Marcellin Cyr, chef de police de Dollard-des-Ormeaux.

La nomination du chef Armand Daigle ne deviendra officielle, cependant, qu'à la suite de sa ratification par la Commission municipale du Québec, étant donné que la ville de Laflèche est en tutelle et que toute décision du conseil municipal n'est en quelque sorte que "symbolique".

Enquête publique sur l'abordage du lac St-Pierre

Le juge Charles A. Cannon, de Québec, présidera l'enquête formelle qui sera tenue à Montréal sur l'abordage survenu le 10 avril dernier dans le lac St-Pierre, entre les cargos "Transatlantic" et "Hermes". Les séances de la commission d'enquête débuteront le 7 juillet.

On se rappelle que cette tragédie avait coûté trois vies. Un corps seulement a été repêché, tandis que le renflouement de l'épave se poursuit dans le lac St-Pierre.

Le navire allemand, qui a coulé après l'abordage, remontait le fleuve et le cargo hollandais allait en sens inverse. Au nom du ministère des Transports, le capitaine W. A. W. Catinus, a effectué une enquête préliminaire du 11 au 15 avril. Il a finalement été décidé d'instituer une enquête publique formelle.

TRUC

SUITE DE LA PAGE 3

tait, aurait fui vers le Sud.

Le suspect a été capturé d'une façon bien inattendue.

C'est une employée du bureau d'enregistrement de l'Assomption, qui a remarqué que le permis portait un chiffre de trop. Il était marqué 4B5 - 1963 au lieu, évidemment de 4B - 1963.

Elle a alerté les gens du bureau d'enregistrement et bientôt la PP est venue cueillir le suspect.

Cette enquête est personnellement conduite par l'assistant-directeur Paul Dessureau, avec le concours du sergent d'état-major Bernard Marion et son escouade des autos volées.

Participation au Pavillon de la chrétienté

TORONTO (PC) — L'Eglise presbytérienne du Canada participera à l'aménagement du Pavillon de la chrétienté à l'Expo '67 à Montréal.

Cependant, l'assemblée générale a décidé hier qu'elle ne contribuera que la somme de $32,000, dont la majeure partie sera amassée par la hiérarchie presbytérienne de Montréal.

ANNONCE

Les reins paresseux peuvent causer des nuits blanches

Si vous êtes en proie à l'insomnie, et que vous vous tourniez et retourniez toute la nuit, sans savoir vraiment pourquoi — voici quelque chose qui vous aidera peut-être! Cette agitation est peut-être due à des reins paresseux, ce qui peut entraîner une irritation des voies urinaires et des malaises de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Demandez des Pilules Dodd's pour les Reins à n'importe quel comptoir de produits pharmaceutiques. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès.

AVIS IMPORTANT

En cas de grève à la

COMPAGNIE DE TRANSPORT

PROVINCIAL

les services du terminus de l'ouest, situé au 1188 ouest, boul. Dorchester et ceux du

TERMINUS DE L'EST

situé rue Berri, seront suspendus

Les compagnies suivantes resteront en service et établiront un terminus temporaire au Palais du Commerce à partir du 11 juin, à minuit.

(BERRI ET DeMONTIGNY)

Téléphone :

842-2281

Colonial Coach Lines
Greyhound Bus Lines
Abitibi Provincial Inc.
Carier & Frère Ltée
Autobus Drummondville Ltée
Archambault & Fils Inc.
Autobus C. Bissonnette
Autobus Intercité Ltée
Brandon Transport Inc.
Brissette & Frère
Cie de Transport des Laurentides Inc.
Les Autobus de la Rive Sud Ltée
Les Autobus Deshaies Ltée
Service d'Autobus Intercité Inc.
Taxi Autobus Plessis Ltée
Transcar

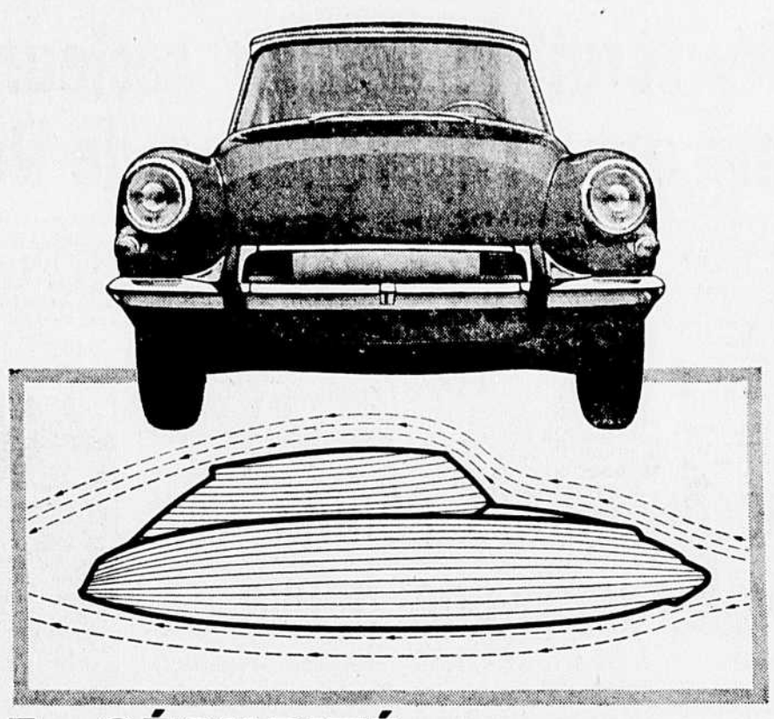
maintenant chez votre épicier...



L'AUTHENTIQUE SAUCE INSTANTANÉE

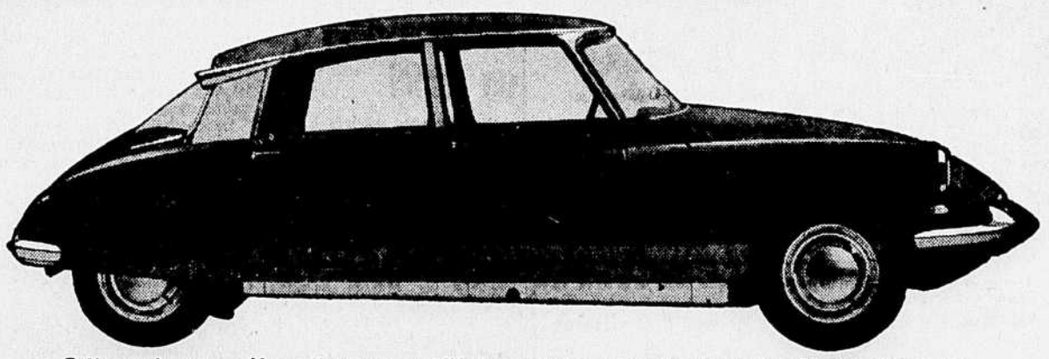
ST-HUBERT BAR-B-Q

UN PRODUIT DE BERTHELET & LÉGER INC. MONTRÉAL, QUÉ.



En SÉCURITÉ avec L'AÉRODYNAMISME EXCLUSIF à CITROËN

qui en fait la voiture la plus sûre au monde! *En voici la preuve:* Si sa forme vous choque, c'est qu'elle n'est pas du tout comme les autres. En la dessinant, les ingénieurs Citroën ont d'abord pensé à votre sécurité, ensuite à l'esthétique. S'appuyant sur les principes de l'aviation moderne, ils lui ont donné des lignes littéralement "sculptées par l'air": le carénage antérieur des roues avant, l'aile enveloppante, l'avant profilé, le haut des roues protégé, le capot plongeant, le pare-brise bombé, l'arrière court, l'absence de saillie diminuent la "trainée" et améliorent le cœfficient de pénétration dans l'air. Le dessous est aussi aérodynamique: un carénage total (qui protège les organes des projections de boue ou de pierres) supprime les turbulences d'air sous la caisse, sa forme légèrement bombée diminue la "portance", force qui tend, à grande vitesse, à soulever la voiture au-dessus du sol. Le galbe des flancs de la carrosserie permet d'offrir moins de prise à la dérive. Toute prise d'air superflue a été supprimée. Résultat? La Citroën coupe l'air, ne lui offrant aucune résistance, ce qui lui permet de rouler vite sans aucun danger, de faire une moyenne de 35 milles au gallon, de traverser rafales et grands vents sans risquer d'être déportée. La Citroën est donc indéniablement la seule voiture véritablement et entièrement aérodynamique!



Faites-en la preuve. Venez l'essayer, ou téléphonez-nous; une voiture sera mise à votre disposition.

GARANTIE TOTALE de 2 ANS ou 24,000 MILLES sur les PIÈCES et la MAIN-D'OEUVRE!

CARROSSERIE 1965: ENTIÈREMENT TRAITÉE CONTRE LA ROUILLE SUIVANT UN PROCÉDÉ RÉVOLUTIONNAIRE.

CITROËN CANADA LIMITÉE

QUÉBEC
Amos: Trudel Service Station, Rang 1, Tél.: 432-4700
Drummondville: Chevrons Automobiles, 95, boul. Bernard, Tél.: GR. 8-2055
Granby: Roger Gaumond Auto Electric, Coin Principale & Langlois, Tél.: 378-4540
Hull - Ottawa: Forward Cars Enr., 95, rue Wellington, Tél.: 771-0632
Jonquière - Chicoutimi: Select Automobiles, 591, boul. du Centenaire, Tél.: 547-1111
Matane: Bouffard & Fils, 141, avenue Fraser, Tél.: 562-0266
Montréal: Citroën Canada Limitée, 4010 ouest, rue Ste-Catherine, Tél.: 937-7411
Montréal: Citroën Canada Limitée, 4584, rue Papineau, Tél.: 527-9861
Montréal: Félix Service Station, 9400 est, rue Sherbrooke, Tél.: 255-9090
Montréal: Garage Pierre Enr., 1182, rue Montcalm, Tél.: LA-4-6733
Montréal: Yvon Cometto, 6940, rue Papineau, Tél.: 728-6145
Québec - Ville Duberger Citroën Canada Limitée, 1792, boul. Hamel, Rte 2, Tél.: 681-7393
Rouyn-Noranda: Rouyn Auto, 271, rue Larivière, Tél.: 762-1747
St-David, Cté Lévis: Gérard Auto Service Enr., 686, route Trans-Canada, Tél.: 837-8688
St-Jean Iberville: Garage Wilfrid Brown, Boulevard Laurier, Tél.: FI-8-2844
Sherbrooke: Station Service Lajeunesse, 201, rue du Dépôt, Tél.: 562-7757
Trois-Rivières: Garage Gervais, 3155, rue Girard, Tél.: 378-5553
Val D'Or: Parent Auto Service, Val D'Or, Tél.: 824-3536
Valleyfield: Garage Himbeault, 22 Ellice, Tél.: 371-0711
Val St-Michel: Maurice Auto Enr., 468, boul. Pie XI, Tél.: 842-1232

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
6400	Abitibi	12¼	12	12¼
1050	Allia "CCA"	12¾	12½	12¾
55	Algoma	71½	70	71½
2775	Alumin	30⅞	30¼	30⅞
420	Alum 4¼ p	40¾	40¼	40¼
25	Alcan 2 p	48	48	48
—	Anglo CP	13	13	—
—	Anglo CP pr	27¼	27¼	—
—	Angt 290 pr	54	54	—
—	Argus	20¼	20	—
—	Arg 2.60 pr	52½	52½	—
870	Arg C Pr	14½	14¾	14½
780	Asbestos	28	27½	28
—	Atl Sug	19¼	19¼	—
2160	Bq CN	70¼	70	70
720	Bq Imp	66½	65	66
400	Bq Mont	64¼	64¼	64¼
250	Bq N-E	75½	75	75½
—	Bq PC	54½	54	—
205	Bq Roy	76	76	76
—	75 Bq Tor-D	65	64½	65
200	Bath P	27	27	27
100	Bath dr	13	13	13
—	Bath P (A)	60½	60	—
2761	Bell Phone	59¼	58⅜	59⅛
—	Bow Paper	6¼	6¼	—
200	Brazil	6¼	6¼	6¼
1015	BA Oil	33¼	32¾	33¼
—	BC Forest	28¼	28¼	—
—	BC Phone	67	67	—
43700	Brinco	7½	7	7¼
—	Brockvl pr	7¼	7¼	—
175	Bruck A	31½	30¾	31½
—	Bruck B	18	18½	—
—	Bulolo	6¼	6¼	—
50	Cal Pow	21¼	21¼	21¼
75	Can Cem	54½	54½	54½
—	Can Cem p	28¾	28¾	—
—	CD Sugar	25¼	25¾	—
500	Can Iron	32½	31	32½
—	Can Malt	23¼	23½	—
250	C S L	32¼	32¼	32¼
1470	C Aviat E	18½	17½	18½
1735	C Brew	9¾	9½	9½
—	C Brew A	47½	46¾	—
—	C Brew B	53½	53½	—
1100	Q Chem	10½	10¼	10½
—	C Fndtn	9¼	9¼	—
—	C I L	21½	21½	—
200	CI Pow	24	24	24
—	CI Pow	50	50	—
400	C Marconi	5¼	5	5¼
4875	CPR	61½	60	61¼
230	C Pfina	13¼	13	13
25	CPP Sec	24¼	24¼	24¼
1650	Central D	11	10¾	10¾
1385	Chemcell	18	17½	17¾
Coghlin		16¼	16½	—
—	Col Cell	9¼	9¼	—
320	Col Cell Pr	26⅞	26¾	26¾
3005	Cons MS	43¾	42¼	43⅜
946	Cons Pap	43½	42¾	43¼
25	Cons Text	22	22	22
100	Coronation	490	490	490
175	Crain RI	25	25	25
—	Cred Fon	69	69	—
—	Cr Z A	35¼	35	—
100	Crush Int	15	15	15
300	Denison	32	32	32
770	D Seag	39	39	39
1260	D Bridge	27	26¾	26¾
1300	Do Fasco	27¼	27¼	27¼
400	D Glass	14¾	14¾	14¾
—	D Lime	8	8	—
100	Dosco	15	15	15
4300	D Stores	24	24	24
1700	D Tar	20½	20⅜	20½
—	id pr	21⅞	21⅞	—
320	D Text	35½	33¾	35½
—	Donohue	9	9	—
75	Du Pont	50½	50¼	50¼
—	Dupuis A	12	12	—
—	Eddy Match	40	40	—
—	Enamel A	8	8	—
—	id B	5	5	—
150	Falcon	93	97¾	93
340	Fam Play	26¾	26½	26½
—	Fleetwood	20½	20½	—
200	Fraser	32¾	32½	32¾
—	Freiman	5¾	5¾	—
—	Fr Pete Pr	57⅝	55⅝	—
150	Frosst (A)	29½	29¾	29½
—	G Dynam	44¾	44¾	—
—	GS Wares	13¾	13¾	—
—	GR BRCI	17	17	—
50	GR BRCI Pr	51¼	51¼	51¼
685	GL Paper	22	21¾	22
—	Hdy Andy	65½	65½	—
—	Harding (A)	32	31	—
470	Hawk Sidd	8¾	8¼	8¼
450	Hollinger	28	27½	28
100	Home O (A)	18¾	18⅝	18⅝
—	Home O (B)	20½	20	—
—	Horne Pf	325	325	—
—	H Smith Pr	43	43	—
110	Hud Bay M	72½	72½	72½
535	Hud's Bay	13¾	13	13¾
1300	Husky O	11¾	11¼	11¾
615	Imp Oil	52	51¾	51¾
200	Imp Tob	14½	14½	14½
750	Ind Accep	25½	25¼	25½
—	Int Bron	27½	27½	—
1910	Int Nickel	95	94¼	94¾
350	Int Util	33½	33¼	33½
125	Interp PL	89¾	89½	89¾
100	Iro Gl Pr	9½	9½	9½
140	Jamaica PS	13¾	13¾	13¾
—	Labatt	20½	20½	20½
250	Laur Fin	18	18	18
235	Lobla (A)	10	9¾	10
600	Lobla (B)	10	9⅞	10
100	Loeb M	15¾	15¾	15¾
25	MacLrn (A)	21½	21½	21½
25	MacLrn (B)	24	24	24
—	MacLean	29¼	29¼	—
1115	MacMil Pw	33½	33¼	33½
100	Maritime E	20½	20½	20½
475	Maritime T	23	22¾	23
3090	Mass F	30½	30¼	30⅜
—	McAllister	7¼	7	—
800	Miron 6%	12¼	12½	12½
—	MitcHR (A)	13¼	13¼	—
—	MitchR (B)	400	400	—
100	Molson (A)	38⅜	38⅜	38⅜
—	Molson (B)	38¾	38¾	—
—	Mtl Loco	13¾	13¾	—
100	Mtl Trust	23	23	23
125	Moore Crp	69¾	69½	69¾
100	Morse (A)	14¾	14¾	14¾
—	Morse (B)	14¾	14¾	—
375	Mussens	28	28	28
—	Nat Drug	15½	15¼	—
25	NFLD Light	10½	10½	10½
1100	Noranda	52	51½	51⅞
—	N Con NG	27	27	—
—	Nw Ut Pr	84	84	—
78	N S Light	32¼	32¼	32¼
100	Ocean Fish	8¾	8¾	8¾
680	Ogilvie	13¾	13¾	13¾
—	Ont Steel	36¼	36⅜	—
—	Oshawa A	11	10¾	10⅞
260	Pac Pete	11	10¾	10⅞
—	Penmans	121	121	—
2485	Pow Corp	14¼	14¼	14½
—	Premm Ir	200	200	—
3090	Price Br	41¼	41	41¼
—	Price Pr	165	165	—
401	QN Gas	11⅜	11	1⅛
75	QNG Pr	99¼	99¼	99¼
—	Que Phone	24	24	—
—	Que PH ¾	65	19¾	19¾
—	Reitman	11	10¾	—
500	Reitmn A	8¾	8¾	8¾
—	Rio Alg	17¼	17¼	—
—	Rockwell	31	31	—
—	Rolland A	11	11	—
—	Rolland B	13½	13½	—
—	Ronalds	13	13	—
300	Rothmans	25	25	25
—	Russel A	21⅞	21⅞	—
350	St-L Cem A	40	39¾	40
—	St-L Cem w	19¾	19¾	—
—	St-L Cp	103¾	103¾	—
475	Salada F	12¼	12¼	12½
—	Scott LaS	14¾	14¾	—
1300	Shell Can	16¾	16½	16¾
—	SherW	39	39	—
100	Shop Save	15½	15½	15½
125	Sicard	6¾	6¾	6¾
—	Sicard 6%	20¾	20¾	—
190	Simpsons	28¼	28	28¼
—	Sogemine p	14	14	—
—	Sogena	10	10	—
—	Southam	36¾	36¾	—
575	SS Steel	22	21¼	21½
2315	Steel Can	30¼	30¼	30¼
645	Steinbg A	45¼	45	45¼
—	Texaco C	58½	58½	—
800	T Fin A	15¼	15¼	15¼
3245	Tr C Corp	11¼	11	11¼
1765	Tr C PL	36	35½	36
700	Tr Mt PL	20¼	20	20¼
—	Turnbull	12	12	—
—	Turnbull Pr	21	21	—
245	Un Carbid	29⅛	29	29⅛
100	Viau	13½	13½	13½
510	Walk GW	38⅜	38⅛	38⅜
—	Weldwood	13¾	13¾	—
100	W Coast Tr	15¾	15¾	15¾
2000	Weston A	20	19¾	19⅞
50	Weston B	20¾	20¾	20¾
300	Zeller's	18	17½	18

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	2 h.
—	Ajax	9½	9	—
—	Alpha A	90	90	—
500	Alscope	110	110	110
1000	Alsof	13	13	13
12000	Amg B Bel	33	32	32½
—	Amerinium	5	5	—
—	A A Molyb	255	255	—
—	Anthonian	9½	9	—
—	Arno	5	5	—
2000	Augustus	29½	29	29½
—	Baker Talc	8	8	—
—	Band-Ore	16	16	—
—	Barvallee	5	5	—
8000	Bateman	5½	5½	5½
1000	Beauce Pl	13	13	13
—	Bethlehe	835	835	—
3500	Black Ha	360	340	360
3000	Black Riv	23	22	23
1700	Blue B	375	375	375
—	Bornite	6½	6½	—
2500	Bluewater	37	36	37
—	B Carpets	44	41	—
1000	Bruce-Prest	13	13	13
2000	Bruneau	24	23	23
—	Brunswick	13¼	13¼	—
4000	Burnt Hill	39	37	37
—	Calumet	6	6	—
2200	Camflo	310	300	310
—	CI Inv Tr	35	35	—
—	C Intrbn	350	350	—
—	C Magnesite	45	45	—
—	C Se Ud	240	235	—
2000	Carbec	10	10	10
3000	Cart Q	10	9½	10
200	Casavant	475	475	475
1800	Cesland	560	550	550
1100	Chemalliy	170	160	160
—	Chib Kay	27	26½	—
—	Chib Coppr	7	7	—
1500	Chpman	16	16	16
4000	Cm R M	125	115	115
1000	Cm Q G	36	34½	34½
1000	Commodre	7¾	7½	7¾
—	Commod w	400	400	—
—	Cominga	16	15	—
500	C Canoram	28	28	28
1100	C Manitoba	56	54	56
10400	C Mogador	34	30	34
—	C New Pac	10	10	—
500	C Persh	15	15	15
—	CQ Yell	7	7	—
—	C Virginia	41	39	—
—	Copstream	11½	11½	—
700	Couvrette A	7½	7½	7½
—	Cr MG A	13½	13½	—
—	Cr SIL	12	12	—
3500	Crownbri	41	41	41
—	Crusade	11½	11½	—
1000	Dauphin	23	23	23
1200	Delta Elec	260	255	255
30	Denault A	14½	14½	14½
170000	Dolsan	49	43	48
1500	Delta Min	27½	26	27
—	Dome	37	37	—
1000	Dom Exp	12	12	12
4000	Dom Lease	25	24	24
125	D Oilcloth	31	30¾	30¾
—	Dunsamm	50	50	—
2000	Dumont	28	27	28
400	East Sull	715	680	715
33000	East Vent	61	55	60
—	E Bake	20	20	—
—	Emp Ref	4½	4	—
64000	Equity Ex	71	69	70
7300	Fab Met	24	22	23½
8000	Fano	9½	9	9
—	Flint Rock	23	23	—
—	Fontana	4	4	—
3500	Ft Reliance	48	45	48
29000	Ft Lake	27	25½	26
200	Frigistors	46	46	46
—	Fundy	5½	5½	—
3000	Futurity	40	40	—
—	Garney	43	41	—
3000	Ghislain	39	38	39
1100	Gl Fortune	265	260	260
2500	Gl Lake	150	145	145
—	Grissol	260	240	—
—	Gul-For U	28	26	—
—	Hastings	330	330	—
—	Inland Ch	5½	5½	—
700	Inspirato	175	175	175
—	Int Atlas	135	135	—

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Can.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3¾ sept	1965	99¾	100¼	
4½ déc.	1966	99¾	100¾	
2¾ 15 juin	1968	95¼	96¼	
3¼ juin	1976	84½	85¼	
4¼ sept	1972	94¾	95½	
5½ avril	1969	102	103	
5½ oct.	1973	102¼	103	
4½ sept.	1983	92	93¾	
CNR 5½ déc.	1971	102¼	103	
CNR 4½ avril	1967	100	100½	
CNR 5¾ janv.	1985	106	107	
CNR 4½ fév.	1981	86¾	87½	
CNR 5 oct.	1987	97¾	98½	
3 Perpétuels	1969	75	76	

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mun F 5½	1986	100½	101½
B C Elect 5½	1989	100	101
B C Elect 3¼	1967	95¾	96¾
B C Elect 3¼	1969	94½	93½
B C Pow 5 sept	1982	95	98
B C Elect 5¾	1977	101	102
Manit 5¾ janv.	1984	102½	103½
N B 3½ sept.	1965	99¼	100
N B 5¼ déc.	1986	96	97
Nfld 6 fév.	1981	103	104
Nova S 5½ mars	1982	100	101
Nova S 3¼ juin	1965	99¼	100
Ont H 5¼ nov.	1983	97¾	98¾
Ont 3 nov.	1965	99¼	100
Ont H 4 mai	1966	99	99½
Ont Hy. 5¼	1984	95	96
Que 4¾ juil.	1977	92¾	93¾
Que 5¼ août	1968	95	96
Que 5½ juin	1980	98	99
Que 6 août	1982	102¾	103¾
Que 5¾ fév.	1986	100½	101½
Que 6 août	1972	102¼	103¼
Q Hyd 3½ mars	1975	85	86
Q Hyd 5½ nov	1985	97¾	98¾
Sask 5½ mars	1982	100	101

MUNICIPALITES

Montreal 3	1973	83¾	84¾
Montreal 5½	1981	97½	98½
Ottawa 5½ 2 juil	1980	100	101
Tor Met 5½	1982	100	101
Vancouver 6	1980	104	105

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	105	109
Brazil Tr. 4½	1971	85	90
Cdn Petrofina 4	1972	90	92
Cdn Utilities 5¾	1977	158	—
Inland Cemnt 4½	1976	89	—
Inl Nat Gas 5½	1977	99	—
Loblaw 4¼	1976	137	—
Lob Lease Pro 5½	1975	99½	101
Pac Pete 5	1977	105	107
Shaw W&P 5½	1972	100	101
Shaw W&P 4¾	1976	93¼	94¼
Shaw W&P 3½	1970	92	93
Simpson's 5½	1979	132	—
TC Pipeline 5	1989	110	113
TC Pipeline 5	1988	135	—
Simpson's 5	1983	114	—
Uted Twn El 6¼	1981	124	—
WCoast 5½ x-c	1968	102	104

INDUSTRIES

Abitibi P&P 6¼	1877	103	104
Algoma Stl 5¼	1978	97½	98½
Alum of Can. 4½	1973	94	95
BA Oil 5¾	1977	97	98
CH Alum 5¾	1980	99½	100½
CIL 5	1977	100	101
C Breweries 5	1963	95	96
C Chemical 5¼	1971	99½	100½
CPR 5	1963	94	95
Cr Foncier 5½	1974	98¼	99¼
D Stores 5½	1976	99	100
Dom Tex 5¼	1978	96½	97½
Dom Textile 4	1969	98	99
Imperial Oil 3	1969	93	94
Ind Accept 5¾	1982	99	100
Loblaw Gr 6	1977	102	103
Reynolds Al 5¾	1978	100	101
Steinbg A 5½	1978	91	92
Steinbg 5¼	1977	101	102
St Law Corp 5	1978	94	95
Simpson's 4¾	1973	98½	99½
Steinbger's 5¼	1972	99	100
Traders Fin 5¾	1974	97½	98½
Weston Geo 4¾	1971	96	97

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1983	101	—
Alta Gas Tk 5¾	1979	100¼	101½
Bell Tel 3¾	1979	84	85
Bell 5½	1962	99	100½
Bell Tel 5¾	1984	101	102½
Bell Tel 6¼	1978	104	106
Bow Pow 3¾	1980	82½	84
Braz Tract. 4¾	1970	90	—
BC Tel 5¾	1988	100	102
Calgary Pow 5¾	1982	100½	—
Can Elect 4	1968	94	—
C West NG 5¾	1982	100	101½
Cons Gas 5¾	1978	94½	—
Cons Gas 5	1978	95	—
Gt Lakes P 5¾	1977	100	—
Lakeland NG 6	1983	99½	101½
Marit Elect 5¾	1983	99	101
Nfld L&P 5½	1978	97	—
N Ont N Gs 5¾	1982	99½	101
Northw Ut 5¾	1988	100	101½
North Tel 5¾	1983	99½	—
Que Nat Gs 5¾	1985	95½	97
Que Nat Gas 6	1988	99½	101
Que Tel 5¾	1983	99½	101
TC Pipe 5.85	1987	99½	101½
Union Gas 5½	1977	98½	100

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	96	—
Eaton R 3½	1968	96½	98
Eatons 5	1978	95	96½
Steinberg 6	1984	100½	—
Loblaw 5½	1983	98	100

VOUS FAUT-IL DE L'OUTILLAGE NEUF?

Mettez à profit le crédit que vous offre la

DIVISION INDUSTRIELLE IAC

Parlez-en à votre fournisseur ou communiquez avec:

M. J. Royer, 731-2771
1945, boul. Graham, Montréal

IAC

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

Devises étrangères

Source Banque Canadienne Nationale

		Haut	Bas	2 h.
Afrique du Sud	Rand	1.515		
Allemagne	Mark	.2708		
Argentine	Peso	.0064		
Australie	Livre A	2.42		
Autriche	Schilling	.0420		
Belgique	Franc	.0219		
Brésil	Cruzeiro	.00062		
Chili	Escudo	.3058		
Danemark	Couronne	.1563		
Espagne	Peseta	.0181		
France	Franc	.2209		
Hollande	Florin	.3000		
Italie	Lire	.001733		
Japon	Yen	.002993		
Mexique	Peso	.0867		
Norvège	Couronne	.1514		
Nouv. Zélande	Livre NZ	3.0126		
Pérou	Sol	.0406		
Suède	Couronne	.2099		
Suisse	Franc	.2501		
Tchécoslovaquie	Couronne	.1505		
Vénézuéla	Bolivar	.2412		

Le fer s'aiguise par le fer; l'homme s'affine au contact de son prochain.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Indust.	13 Serv. pub.	7 Banq.	85 Composé	8 Papet.
Clôture au 10 juin	162.7	147.7	126.2	156.4	130.9
Clôture au 9 juin	161.9	148.4	125.4	155.9	131.2
Semaine dernière	166.9	150.6	128.3	160.2	133.2
Mois dernier	174.0	155.3	135.8	166.9	140.7
Haut 1965	174.0	161.8	138.6	166.9	147.4
Bas 1965	161.3	148.3	125.4	155.9	131.2
Haut 1964	166.7	153.5	134.8	160.6	150.8
Bas 1964	131.9	121.6	118.9	129.7	118.2

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Commonwealth S. & Loan	$0.06¼	tr. 30-6	17-6
Cons. Mining & Smelting ..... (W)	$0.90	sa. 15-7	18-6
Electra Investments ..... (X)	$0.03½	— 21-6	18-6
Erie Flooring & Wood Prod. ..... (A)	$0.30	sa. 30-6	14-6
I.T.L. Industries ..... (ord.)	$0.10	tr. 2-7	22-6
id. ..... (priv.)	$0.40	tr. 2-7	22-6

(W) Ceci représente une augmentation du dividende semi-annuel de 80 à 90 cents.
(X)L'an dernier, la compagnie avait payé un dividende de 3 cents.

xAffiliated Fund	8.84	9.56	
xAmerican Business	4.16	4.50	
Andreae Equity	2.97	3.25	
All Canadian	6.35	7.18	
All Canadian Div.	8.62	9.45	
American Growth	11.29	12.34	
Assoc. Investors	5.83	5.89	
Beaubran Corp.	41.72	45.30	
xBoston	10.34	11.30	
xBullock	14.70	16.11	
Canada Growth	5.93	6.48	
Canada Security	5.05	5.55	
Canadian Gas Energy	8.94	9.00	
Canadian Investment	4.16	4.56	
Canadian Trusteed	4.96	5.42	
Canafund Co. Ltd	54.05	56.75	
Champion of Can	7.32	7.96	
Collective Mut	5.96	6.48	
Commondealth Intl.	10.75	11.78	
C. I. Leverage	9.80	10.74	
Corporate Investors	5.91	6.45	
Divers "A"	29.40	—	
Divers "B"	5.88	6.46	
xDividend Shares	3.75	4.11	
Dominion Comp	4.43	4.79	
Dominion Comp (N-R)	4.29	4.62	
Dominion Dividend	3.52	3.79	
xDreyfus Fund Inc.	22.01	22.93	
Dynamic Fund	12.97	13.10	
Dominion Equity	23.60	24.66	
European Growth	6.29	6.87	
Federated Growth	6.19	6.77	
First Oil Gas	5.33	5.85	
Fonds Collectif "A"	7.33	7.97	
Fonds Collectif "B"	5.35	5.90	
Fonds Collectiv "C"	8.09	8.80	
Fonds Mut Adanac	31.02	31.30	
Fraser Fund	9.31	9.36	
Group Inc.	4.26	4.66	
Growth Equity	4.57	4.99	
Growth Oil Gas	12.11	—	
Guardian Growth	4.70	5.11	
Incorporated Inves.	7.39	8.08	
Investors Growth	8.63	9.38	
Investors Intl.	5.23	5.71	
Investors of Canada	4.95	5.38	
xKeystone Cust S-1	25.84	28.19	
xKeystone Custd S-4	5.70	5.87	
xKeystone Custod K-2	5.91	6.43	
xMass Invest.	16.93	18.50	
xMass Invest.	9.37	10.24	
Mutual Bond	8.35	8.75	
Mutual Accumulating	4.96	5.42	
Mutual B I F	5.83	6.93	
Mutual Income	6.37	6.97	
One William Street	15.54	—	
Prêt Revenue Mutuel	7.32	8.00	
Provident Mutual	6.07	6.54	
xPutnam Growth	10.08	11.02	
Radisson R.1	5.05	5.55	
Regent Fund	7.60	8.30	
Research Invesing	14.27	13.59	
Savings Inv of Cda.	7.32	8.00	
1962 Exec. of Can.	6.02	6.87	
xT.V. Electronics	8.48	9.22	
Timed Investment	7.22	7.93	
United Accum.	8.88	9.72	
xWellington Fund	14.95	16.29	
Western Growth	5.81	6.35	

x Devises américaines.

Nette reprise des cours sur tous les marchés

MONTREAL — La tendance boursière dans presque tous les secteurs sur les Bourses de Montréal, est plus élevée au début de l'après-midi.

L'indice composé qui avait clôturé à 156.4 hier soir, se relève de 0.7 à 157.1. L'indice industriel se relève de 0.9, les services publics de 0.6, les banques de 0.3 et les papeteries de 1.2.

Brinco demeure toujours le titre le plus activement transigé et gagne ¼ à 7¼.

Parmi les gains de 1 point ou plus, CPR gagne 1¼ à 61¼ et Consolidated Mining et Smelting en gagne 1 à 43.

Parmi les autres principales fluctuations, les banques de Commerce et Tor. Dominion gagnent ½ chacune. MacMillan Bloedel gagne ½. Noranda et Shell perdent ½ chacune.

Dans la section minière et pétrolière, Kodiak Pete gagne 10 cents à 3.00 et New Imperial 7 à 2.09. Chemalloy perd 7 cents à 1.60. Jubilee gagne 40 cents à 3.55.

TORONTO — Le marché de Toronto est nettement plus élevé.

L'indice industriel, basé sur 180 valeurs, gagne 1.25 à 167.98.

L'indice général basé sur 124 valeurs se hausse de 1.12 à 157.70. Toutefois, celui des mines d'or accuse un déclin accentué de 2.79 à 150.88.

Selo certains analystes du marché, le net raffermissement des cours pourrait peut-être signifier que de nouveaux et fermes supports seraient à l'origine de ce raffermissement de la cote.

NEW YORK — Après quatre jours de déclins consécutifs, le marché se reprend et est nettement plus élevé cet après-midi à Wall Street.

A midi, l'indice industriel Dow Jones gagne 4.36 à 880.85. Celui de la Presse Associée gagne 1.5 à 320.7.

Dès l'ouverture, la tendance était plus ferme et commença de progresser peu après.



La tendance est généralement plus élevée parmi les aciéries les automobiles, les aérospatiales, les appareils électriques, les pharmaceutiques et les matériaux de construction. Les chimiques et les lignes aériennes sont mixtes.

Du Pont perd un gain de 2 points.

IBM qui projette de se joindre à American Photocopy dans la production d'une machine à copie de bureau, gagne 5 points. American Photo en gagne plus de 1.

LONDRES — L'aspect meilleur des cours qui prévalut hier à la Bourse de Londres continue de se maintenir aujourd'hui, quoique le commerce soit plutôt léger.

Les valeurs américaines cotées en dollars reflétaient l'allure en baisse d'hier à Wall Street.

Par contre les valeurs canadiennes affichaient un ton fréquemment plus élevé, reflétant en cela l'allure qui prédominait jeudi sur les Bourses de Montréal et de Toronto. Noranda était particulièrement ferme mais CPR fléchit légèrement.

Les banques anglaises étaient inactives mais la demande parmi les banques canadiennes est bonne.

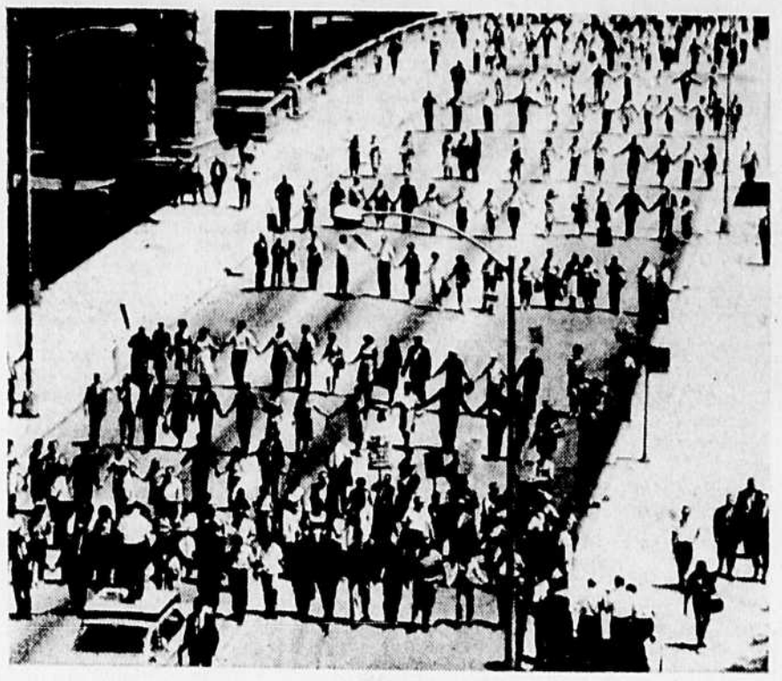
PARIS — Le marché ne ratifie que partiellement les meilleures dispositions qu'il exprimait hier en seconde partie de séance. La physionomie de l'ensemble est faite, en effet, d'une irrégularité où l'on relève surtout l'allure plus maussade des pétroles sahariens. Comme ces dernières valeurs avaient de la veille la base du raffermissement de la cote, l'élément acheteur montre un peu de circonspection.

Les rentes françaises et les obligations indexées sont bien orientées. La tendance est bien soutenue dans le groupe des banques et ferme dans celui des constructions électriques. Les métallurgiques sont diversement tenues. Aux pétroles, les REP ouvrent non loin de leur cours précédent, puis se tassent pour faire meilleure contenance ensuite. Les produits chimiques font preuve d'hésitation mais les valeurs d'alimentation sont soutenues et les grands magasins manifestent une franche fermeté.

au comptoir

Cours fournis par G. S. LESLIE & CO.

	Achat	Vente
Abeta	8	9
Acome	3	5
Advance RL	23	25
Amal Mining	10	20
Amer Chit	8	10
Amerlc	—	25
Arnera	½	1½
Atlas Chib	1	3
Bald Mt.	3½	7½
Beauchemin	44	50
Boma Chib	48	55
Brompton	11	30
Brace Mac	13	15
Burrex	10	15
Cdn Javelin	10½	11¼
Caprive	7	10



téléphoto UPI

Marche de la liberté

La ségrégation dans les écoles de Chicago a provoqué de nouvelles manifestations de la part des Noirs et de leurs dirigeants. Hier, une délégation a tenté de rencontrer le maire R. Daley. Celui-ci a remis à lundi une rencontre avec les dirigeants noirs. Lundi également, Chicago reçoit les cosmonautes McDivitt et White. Les Noirs semblent décidés d'exploiter cette coïncidence pour organiser une grande manifestation.

La rencontre du président de Gaulle et du chancelier Erhard se déroule dans une atmosphère plutôt hostile

BONN, (Reuter) — Le général de Gaulle est arrivé aujourd'hui à Bonn, par la voie des airs, et a commencé immédiatement une série d'entretiens avec le chancelier Erhard sur les problèmes de l'OTAN et de l'Europe. Le séjour du président de la République française durera deux jours.

Contrairement à ce qui s'était passé l'an dernier, il n'y avait ni foule ni drapeaux à l'arrivée du général de Gaulle dans la capitale fédérale allemande. En outre, les entretiens ont débuté dans une atmosphère diplomatique que les observateurs qualifient de plutôt froide.

Le chef de l'Etat français a fait une brève déclaration à l'issue de son premier entretien avec le chef du gouvernement ouest-allemand. "J'ai toutes les raisons de croire que cette rencontre mènera à une compréhension plus approfondie entre nos deux gouvernements", a-t-il dit.

Par la suite, le président français s'est rendu au palais Hammerschmidt en vue d'un entretien avec le président de la République fédérale allemande, M. Heinrich Luebke.

Les milieux gouvernementaux allemands soulignent que l'entretien du général de Gaulle avec M. Luebke a revêtu un caractère "politique". La conversation entre les deux hommes, tout comme celle entre le général de Gaulle et M. Erhard, a duré près d'une heure.

Commentant les entretiens franco-allemands, le journal à grand tirage "Bild Zeitung" écrit que l'Allemagne de l'Ouest accepterait une Europe sous direction française, mais jamais une France dont l'Allemagne de l'Ouest serait une simple province française.

Tant du côté français que du côté ouest-allemand, on est trop conscient des divergences de vues entre les deux gouvernements pour prétendre que quelques heures de conversation puissent rétablir entre les deux capitales l'harmonie idyllique qui régnait en janvier 1963 lors de la signature du traité d'amitié franco-allemand.

Mais on ne désire pas envenimer les discordances et il semble que l'on soit plutôt disposé à mettre l'accent sur ce qui rapproche les politiques des deux pays que sur ce qui les sépare.

Cependant, le général semble avoir donné, hier, le ton aux entretiens en déclarant, au cours d'une réception à l'Elysée, que l'Europe supranationale était impossible. Ces propos ont produit à Bonn l'effet d'une douche froide. L'Allemagne de l'Ouest favorise l'idée d'une union des Etats composant le Marché commun européen.

Apparemment, le général de Gaulle consentirait à la tenue d'une réunion "au sommet" des "Six" pour discuter des problèmes de l'unification politique si Bonn accepte en échange de parachever les règlements financiers relatifs à l'Europe agricole.

Les observateurs déclarent qu'il y a possibilité d'entente sur ce compromis, bien que les Allemands de l'Ouest préfèrent ne pas lier les deux questions.

Moscou: avertissement aux "revanchards" de l'Allemagne fédérale

MOSCOU, (AFP) — L'Union soviétique défendra les frontières de tout Etat socialiste européen "comme si c'était les siennes propres", viennent d'écrire les "Izvestia" en lançant un violent avertissement aux "revanchards de Bonn" et aux Américains.

Le journal commente, sous la signature de son observateur N. Polyanov, la proposition américaine de créer un directoire nucléaire au sein de l'OTAN. Il y voit avant tout "une amorce nucléaire pour l'armée allemande".

Que nul ne se trompe dans l'évaluation du rapport réel des forces en Europe, écrit Polyanov. Ceux qui couvent un plan de redécoupage de la carte de l'Europe doivent savoir que le problème des frontières d'après-guerre a été réglé définitivement et sans retour.

Dans un premier bilan de la conférence de l'OTAN à Paris, le journal estime que les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale "chauffent" actuellement l'atmosphère en Europe. A cette réunion, note-t-il, Bonn a enfin reçu l'"égalité nucléaire" qu'elle réclame depuis longtemps.

L'arme atomique ne lui est pas attribuée formellement, mais il importe peu pour les Allemands d'utiliser leurs propres armes nucléaires ou celles des autres.



Téléphoto PA

Récit d'un voyage palpitant

Les astronautes Edward White (à gauche) et James McDivitt ont donné aujourd'hui une conférence de presse télévisée au cours de laquelle ils ont longuement raconté les péripéties de leur vol de quatre jours dans le cosmos à bord de la capsule "Gemini-4".

Les astronautes américains affirment qu'il n'y a aucun danger à rester deux semaines dans l'espace

HOUSTON, (AFP, UPI, PA) — Les astronautes James Mc Divitt et Edward White ont affirmé aujourd'hui au cours d'une conférence de presse télévisée que l'homme peut parfaitement voyager sans danger sur orbite pendant deux semaines et qu'il peut manoeuvrer dans l'espace en se propulsant.

Ils ont donné à la nation tous les principaux détails de cette randonnée au cours de laquelle White a été le premier homme à se servir d'un "pistolet d'autopropulsion" pour contrôler ses évolutions dans le vide absolu après être sorti de la cabine "Gemini-4".

A tous les points de vue, ce vol s'est avéré si satisfaisant que les deux cosmonautes ont pu affirmer qu'à leur avis l'homme peut graviter sans danger dans une cabine pendant une période allant jusqu'à deux semaines.

La cabine "Gemini-4" est elle-même assez spacieuse, a poursuivi son chef pilote McDivitt, pour que deux occupants puissent tourner autour du globe sans fatigue pendant 14 jours.

McDivitt a insisté sur le fait qu'il n'a subi aucun effet de la non-pesanteur pendant les 97 heures 57 minutes de son vol.

Son collègue Ed. White est également d'avis que l'homme peut rester deux semaines sur orbite.

Le co-pilote de "Gemini-4" a toutefois souligné l'extrême importance de réserves alimentaires adéquates. White a notamment fait ressortir qu'il sentait très nettement ses forces décliner quand il avait passé de 4 à 5 heures sans s'alimenter. Mais dès qu'il prenait un des repas préparés d'avance et entreposés dans la cabine, il retrouvait aussitôt son énergie revenir à son niveau habituel.

Au milieu des applaudissements saluant leur entrée dans le vaste et ultra-moderne auditorium de la NASA à Houston, le Dr Robert Gilruth, directeur du centre spatial, a qualifié ainsi la prouesse des deux pilotes "Gemini":

"Il s'agit là d'un chapitre extraordinaire dans les annales des vols réalisés par l'homme dans l'espace extérieur".

McDivitt et White ont ensuite présenté leurs épouses et leurs enfants dont les visages s'épanouissaient de fierté.

Les deux hommes ont commencé immédiatement le récit de leur odyssée cosmique.

Procédant chronologiquement, McDivitt et White ont d'abord fait mention du "rendez-vous manqué" lorsque leurs efforts pour se rapprocher jusqu'à moins d'une trentaine de pieds du second et dernier étage de leur fusée porteuse "Titan" se sont soldés par un échec total.

Deux raisons sont invoquées par les pilotes de "Gemini-4": premièrement, le rocket s'était inscrit sur une orbite différente de celle de la cabine, et il se rapprochait constamment de la terre, deuxièmement, il décrivait en culbutant sur lui-même de véritables embardées qui accroissaient les difficultés de l'opération.

"Le rendez-vous est un peu plus difficile que nous anticipions, a souligné McDivitt, mais ce n'est certainement pas une impossibilité".

Edward White, le héros de la première "sortie spatiale contrôlée" a pris ensuite la parole et a fait un récit enthousiaste de cette réalisation survenue le 3 juin, à la troisième orbite du vol "Gemini-4".

Cette "sortie" a duré 20 minutes et elle n'a pris fin, a concédé "Ed" White que sur les instances — les "paroles de sagesse" de McDivitt qui par ailleurs transmettait, vers la fin de cette tentative, les directives de plus en plus pressantes de rentrer dans la cabine émanant du directeur de vol "Chris" Kraft à Houston. La tombée de la nuit, sur l'Atlantique-sud, guettait en effet la cabine. Le retour de White par son hublot exigu aurait été alors très difficile, sinon compromis.

De plus, le carburant du "pistolet directionnel" de l'"homme satellite" s'était épuisé et White ne disposait plus comme moyen d'évolution et de retour que du "cordon ombilical" de 25 pieds le reliant à l'intérieur de l'habitacle.

La "sortie spatiale" de White, a fourni la preuve que l'homme peut se déplacer à sa guise dans le vide absolu. L'homme peut contrôler ses mouvements dans l'espace, après être sorti d'une cabine, a répété le cosmonaute avec insistance.

Il n'a eu que des paroles d'émerveillement pour le paysage qui se déroulait sous ses yeux à travers tout le sud des Etats-Unis, d'une côte à l'autre.

A la fin de sa promenade dans la noirceur de la haute altitude, White a pu voir, ensoleillés au dessous de lui et d'un seul coup d'oeil, la Floride toute entière, Cuba, Porto-Rico et tout le chapelet des Antilles jusqu'à son extrémité méridionale.

La rentrée dans l'atmosphère a été "magnifique", fait ensuite ressortir McDivitt.

Malgré la panne de l'ordinateur qui devait contrôler la trajectoire à ce moment, et amortir la force de gravité, la cabine est restée très stable.

"L'arrêt du "computer" "n'a jamais été pour nous un sujet d'appréhension, a dit alors White, mais ce fut un coup pour notre amour-propre".



Il tient promesse

Le maire de New York, M. Robert F. Wagner, a causé une commotion dans le monde politique américain en annonçant hier qu'il renonçait "irrévocablement" à rechercher un quatrième mandat. C'est avec une visible émotion, les larmes aux yeux, que M. Wagner a expliqué aux journalistes qu'il tenait ainsi la promesse faite à sa femme, Susan, avant qu'elle ne succombât au cancer, il y a un peu plus d'un an. La puissante machine démocrate de la métropole américaine est maintenant à la recherche d'un candidat capable de battre le plus puissant aspirant républicain depuis 20 ans, John V. Lindsay, que plusieurs considèrent comme un nouveau John Kennedy.

Saint-Domingue: enquêtes de l'OEA et de l'ONU sur des exécutions massives imputées aux hommes du général Imbert

SAINT-DOMINGUE, (AFP, UPI) — Des représentants de l'ONU à Saint-Domingue, conduits par M. Mayobre, envoyé spécial d'U Thant, et accompagnés d'un colonel brésilien de l'OEA, se sont rendus hier aux "haras de Trujillo" pour y vérifier les déclarations de témoins affirmant que des exécutions en série se sont déroulées la semaine passée encore en cet endroit.

Sous un petit pont où coule une rivière aux eaux boueuses, les enquêteurs officiels ont découvert un premier tertre qui pourrait être une des fosses dans lesquelles, selon les témoins, furent enfouis les cadavres. Plus loin, ils ont recueilli des ossements de deux corps brûlés et constaté l'existence d'autres tertres. Ils ont ramassé également, en ces lieux, plusieurs douilles de fusil et de pistolet.

Hier également, M. José Antonio Mora, secrétaire général de l'OEA, a envoyé à M. Thant un télégramme dans lequel il l'informe qu'il a réclamé d'urgence la venue à Saint-Domingue d'une mission d'experts qui aurait pour tâche "d'enquêter sur des faits graves qui constitueraient de sérieuses violations des droits de l'homme".

Dans une déclaration transmise à l'OEA par un représentant de l'ONU, un diplomate non identifié affirme que ces exécutions ont été effectuées par la police sur l'ordre du chef de la junte militaire, le général Antonio Imbert Barrera. Un porte-parole de ce dernier a toutefois nié avec force que la police ait été impliquée dans ces actes. Le général Imbert croit sentir derrière toute cette affaire une machination communiste, a ajouté le porte-parole.

Par ailleurs, tout indique que l'affrontement armé cède peu à peu le pas à un véritable conflit économique entre les deux factions. En effet, les rebelles contrôlent un territoire où sont logées les principales banques, ainsi que le port. Presque tous les fonds sont bloqués dans ces banques du bas de la ville (on estime que plus de $40,000,000 y sont déposés, soit le tiers des finances courantes du pays).

Le régime rebelle a offert de laisser ouvrir les banques, mais à certaines conditions. Mais les 4 banques principales ont rejeté la proposition du régime de Caamano. Ce sont la Banque Royale du Canada, la Banque de la Nouvelle-Ecosse et deux établissements américains, la First National City Bank et la Chase Manhattan.

Cette semaine, toutefois, les deux banques américaines ont ouvert de petits bureaux à l'extérieur du secteur rebelle, mais les livres de comptabilité étant bloqués dans l'édifice principal, les opérations bancaires sont très restreintes.

Les petits marchands ont néanmoins été aidés par ce compromis, en particulier les épiciers qui ne savaient où déposer leurs fonds.

Le président Johnson convoque ses conseillers pour étudier la situation critique au Vietnam

(D'après PA, UPI, AFP) — Le président Lyndon Johnson a convoqué de nouveau aujourd'hui une réunion de ses plus hauts conseillers en vue de procéder à une revision de la situation au Vietnam.

Par ailleurs, on s'attend que l'administration fasse une déclaration immédiatement après la séance du Conseil national de sécurité. Etaient présents à la réunion d'hier le général Maxwell Taylor, ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, le secrétaire d'Etat Dean Rusk, le secrétaire adjoint George Ball, le secrétaire à la Défense Robert McNamara, son adjoint Cyrus Vance et le directeur du CIA William Raborn.

La réunion d'aujourd'hui est convoquée au moment où le Sénat engage un débat serré sur la nature de l'engagement militaire des Etats-Unis au Vietnam.

Le sénateur Dodd, du Connecticut, vient de rentrer d'une tournée au Sud-Est asiatique. Il suggère que la Commission des relations extérieures du Congrès délègue des observateurs des deux partis sur la scène des opérations afin qu'on cesse de ne rapporter que des "faits non existants".

De son côté, le sénateur McGovern demande qu'on débatte à fond la question du Vietnam, ce qui, selon lui, serait de nature à renforcer les positions du président Johnson dans "cette guerre non-expliquée, non discutée et non débattue".

Le sénateur Dodd a accusé la presse de faire du sensationnalisme au Vietnam. Le leader démocrate Mike Mansfield a relevé cette accusation pour dire que la presse était plus efficace que l'administration dans sa tâche de rapporter les faits.

Le dernier décompte du désastre d'hier établi par un porte-parole militaire américain à Saigon, se résume comme suit :

1) Chez les Américains : 3 morts, 15 blessés et 15 disparus. Il est probable que la plupart de ces derniers sont morts.
2) Chez les gouvernementaux sud-vietnamiens: 108 morts, 46 blessés et 126 disparus.
3) Chez la population civile : environ 150 morts.
4) Chez les Vietcong: environ 700 morts.

On ignore si ce bilan tient compte des pertes gouvernementales subies au cours des deux ou trois missions de renforts effectuées hier. La première de ces missions comprenaient 166 hommes et les dépêches soutiennent que tous ces hommes ont été anéantis.

Par ailleurs, on sait que la garnison de Dong Xoai comprenait 400 hommes. Là encore, on ignore l'étendue des pertes.

Les combats sont maintenant terminés. Le Vietcong a évacué les ruines et les gouvernementaux ont repris possession du chef-lieu. On croit comprendre que ce qui a mis un terme à cette bataille de 24 heures, c'est le bombardement au napalm et aux bombes de Dong Xoai par les avions du gouvernement sud-vietnamien. Ce qui restait debout a été rasé, soit une petite église catholique, le quartier général du gouvernement et quelques redoutes ennemies.

En plus des pertes au combat, les Américains ont également perdu hier huit hommes tués alors que deux hélicoptères tentaient de se poser pour aller prêter main-forte aux assiégés.

Les bombardements au Nord-Vietnam se poursuivent, et on signale que des ponts de bois ont été reconstruits et démolis de nouveau aujourd'hui par les "skyraiders" américains.



téléphoto PA

Les survivants de Dong Xoai

Les rares survivants de la bataille qui s'est déroulée hier entre le Vietcong et les soldats du gouvernement de Saigon ont fui en poussant des cris de terreur en apercevant après le désastre les lieux du carnage à Dong Xoai. Le journaliste a pu prendre cette photo désolante après que les troupes gouvernementales eurent réussi à recapturer le chef-lieu. On a dénombré jusqu'ici les cadavres de 150 civils (plusieurs femmes et enfants) et de 30[illegible] soldats sud-vietnamiens gisant ça et là sur toute l'étendue du secteur.

De Gaulle : les USA sont impliqués dans une "sale affaire"

PARIS, (Reuter) — Le général de Gaulle a déclaré, hier, que les Etats-Unis sont impliqués dans une "sale affaire" au Vietnam.

Au cours d'une réception donnée à l'Elysée, le chef de l'Etat français a dit que les Américains devraient se rendre compte qu'il existe d'autres pays que les Etats-Unis et l'Union soviétique. "Lorsque cela se produira, les choses iront mieux parce qu'à ce moment on ne leur tiendra pas rancune", a-t-il précisé.

Le Vietcong utilisait des lance-flammes pour la première fois à Dong Xoai

SAIGON, (AFP) — Les unités vietcong qui se sont lancées hier à l'assaut des positions défendant Dong Xoai utilisaient pour la première fois au combat des lance-flammes, a déclaré le lieutenant Charles Williams, des forces spéciales, blessé et évacué à Saigon.

Le lieutenant dirigeait la défense d'un secteur du quartier général du district, dans lequel plusieurs groupes de vietcong pénétrèrent après un assaut de plusieurs heures. Il a déclaré avoir vu à deux reprises des vietcong utiliser les lance-flammes contre des fortins abritant des mitrailleuses.

"L'effet sur les troupes est naturellement terrible, a déclaré le lieutenant, mais l'efficacité de ces lance-flammes n'était pas extraordinaire".

Il a ajouté que les troupes qui lancèrent l'attaque n'étaient pas des unités régulières de choc du Vietcong, mais des soldats régionaux "vêtus de noir ou de vêtements kaki ou encore torse nu. Ils étaient très disparates".

"Pendant douze heures, la bataille fut une succession d'attaques. Ils avançaient vers nos positions, étaient repoussés, se repliaient, se regroupaient et repartaient à l'assaut".

Le lieutenant a ajouté que l'aviation fit un travail remarquable et brisa plusieurs vagues d'assaut. Il évalua "à peut-être deux cents" les pertes des assaillants devant les positions du quartier général du district.

Un véritable enfer

"Ce fut un véritable enfer pendant 14 heures, mais je ne voudrais pour rien au monde revivre ces 45 minutes," a raconté Williams.

Il dormait dans une caserne avec sept autres Américains lorsque le Vietcong commença à bombarder le camp au mortier. "Tous les Américains ont été tués ou blessés," a dit Williams de son lit d'hôpital à Saigon. "Nous avons subi 50 pour cent de nos pertes durant le barrage initial."

Lui-même reçut des éclats d'obus aux bras et aux jambes. "Ma première réaction fut de sortir, d'organiser les troupes et de repousser l'attaque. C'était une question de vie ou de mort. Mes hommes étaient blessé et mourants s'ils n'étaient déjà morts. C'était la confusion totale."

Williams ajoute que presque tous les Vietnamiens, au nombre d'une centaine qui étaient avec lui ont été tués dans un futile effort pour tenir le camp. "Nous avons réussi à les repousser jusqu'au lever du jour. Puis ils commencèrent à sauter les murs."

Les survivants abandonnèrent finalement le camp à l'aube et réussirent à gagner le poste du district. Williams et les autres Américains purent tenir à cet endroit pendant six heures, jusqu'à ce qu'ils fussent évacués jeudi après-midi.

Un changement a été apporté au DC-8 depuis la tragédie de Ste-Thérèse

OTTAWA. (PCf) — M. Michael J. Bates, ingénieur en sécurité aéronautique au service de la Douglas Aircraft Company, a témoigné hier devant une commission fédérale d'enquête, qu'on n'avait pas signalé de cas de plongés soudaines et accentuées du réacté DC-8 depuis qu'un changement avait été apporté à ses stabilisateurs horizontaux en septembre dernier.

L'orientation vers le bas de l'avant du gros réacté a été ainsi réduite de deux degrés à un degré et demi.

Cette précision a été apportée hier matin au cours de la brève séance de la commission, présidée par le juge en chef George S. Challies, de la Cour supérieure du Québec, qui termine son enquête sur l'écrasement d'un appareil DC-8 près de Sainte-Thérèse, le 29 novembre 1963. Les 118 passagers avaient tous perdu la vie dans ce désastre, le pire désastre aérien jamais survenu au Canada.

Des enquêteurs américains et canadiens ont réuni leurs efforts pour trouver une explication à cet écrasement, précédant un écrasement semblable à la Nouvelle-Orléans.

Nomination à la Gendarmerie

OTTAWA. (PC) — Le surintendant Joseph A.-A. Thivierge, de la Gendarmerie canadienne, a pris charge de la division des enquêtes criminelles à la RCMP, a-t-il été annoncé hier.

M. Thivierge, un Montréalais de 55 ans qui est membre de la Gendarmerie depuis 32 ans, remplace M. J.-R.-W. Bordeleau, promu récemment au rang de commissaire adjoint, qui est allé poursuivre un travail administratif au quartier général de la RCMP.

Le surintendant Thivierge s'est occupé d'enquêtes criminelles à Fredericton, Winnipeg et Montréal, depuis 1951, alors qu'il a été nommé pour la première fois à un poste où il était chargé d'enquêtes criminelles.

Le commissaire George B. McClellan a par ailleurs annoncé la mutation de 22 autres officiers pour les mois de juillet et août.

3 permis refusés

Le comité exécutif de la ville de Montréal a décidé hier de refuser d'accorder trois permis: l'un, de "salle de réception", un autre, de "maison de chambres", et un troisième, de "maison de logements".

Les permis refusés concernent plus précisément :

Mme Vito Sciangula, permis de "salle de réception", pour l'établissement "Salle Royale" ("Royal Hall"), au 7383, rue Saint-Hubert;

M. Peter Protopapas, permis de "maison de chambres", pour un établissement situé à 1,003, boul. Saint-Laurent;

Mme Simon Maheu, permis de "maison de logements" pour un édifice du nom de "Maison Mona", au 234, rue Vallée.

Les trois permis ont été refusés à la suite de recommandations en ce sens de la part du directeur du Service de la police, M. J.-Adrien Robert.

Les Russes sont studieux

Avant la première guerre mondiale, 15,900,000 Russes avaient complété leurs études secondaires, comparativement à 76,000,000 aujourd'hui.

Candidat à la mairie de Lachine

Un conseiller municipal, membre de l'administration de Lachine depuis dix ans, M. Eugène Farineau, a annoncé hier qu'il sera candidat à la mairie aux élections du 21 juin.

Ces élections seront tenues par suite de la mort subite du maire Louis-Joseph Gaston.

M. Farineau est né à Lachine, y a fait ses études et est propriétaire d'un commerce de plomberie dans cette municipalité. Depuis son accession au conseil, en 1955, il a toujours été président du comité des finances municipales.

Le candidat à la mairie a de plus été commissaire scolaire pendant huit ans; il est membre actif de la Chambre de commerce, du club Richelieu, des Chevaliers de Colomb et de l'Association des parcs et terrains de jeux de Lachine. Il est marié et père de quatre enfants : deux garçons et deux filles.

La mise en nomination aura lieu lundi prochain.

Le bill de Montréal à la Chambre haute

C'est jeudi prochain que le comité des bills privés du Conseil législatif amorcera à son tour l'étude du "bill de Montréal", bill que le comité similaire de l'Assemblée législative et la Chambre même ont approuvé la semaine dernière.

La réunion s'ouvrira à 10 h. 30.

Le conseil municipal devait siéger ce même jour. Il en avait été décidé ainsi, la semaine dernière, par le comité exécutif. L'assemblée, qui devait avoir lieu le 17 juin, a été fixée au lundi, 21 juin.

Même avant d'apprendre la nouvelle de la réunion du comité du Conseil législatif, il était question de modifier la date fixée la semaine dernière pour l'assemblée du conseil, étant donné que ce jour du 17 juin coïncide avec la Fête-Dieu.

Décès dans le monde

ST. PETERSBURG, Floride. — **George Beynon,** âgé de 100 ans, chroniqueur de bridge au journal St. Petersburg Times; décédé après une brève maladie.

Mgr François Mejecaze

PARIS. (AFP) — Mgr François Mejecaze, ancien directeur du collège Stanislas à Paris et fondateur des collèges Stanislas à Montréal en 1939 et à Nice en 1940, est décédé des suites d'une congestion pulmonaire le 6 juin à Fontanes-du-Causse (Lot), sa ville natale, où il s'était retiré en 1962.

Né le 16 août 1891, il fut ordonné en 1926 et entra comme professeur au collège Stanislas. Il en devint censeur, puis en 1932 directeur, poste qu'il conserva jusqu'en 1962.

Auteur de nombreux ouvrages, il fonda outre les collèges de Montréal et de Nice, le foyer d'étudiants "Frédéric Ozanam" à Paris et à Annat (Basses Alpes) une maison d'enfants.

Ses obsèques ont été célébrées mercredi à Fontanes-du-Causse, en présence de nombreuses personnalités civiles et religieuses.

Nécrologie

M. Roméo Gariépy

M. Roméo Gariépy, âgé de 65 ans, est décédé le 10 juin.

Il laisse sa femme, née Aurore Lebel, son fils Jacques, sa fille Jacqueline (Mme Julien Vincent); sa soeur Mme René



Lavallée (Germaine); ses frères et belles-soeurs M. et Mme Roma Gariépy, M. et Mme Mozart Gariépy, Mme S.-B. Lesperance ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille est exposée au 4733 rue Papineau. Le service funèbre sera chanté à 10 h., lundi matin, à l'église Immaculée-Conception.

Mme Luce Guilbault

Mme Aimé Guilbault, née Luce Gauthier, est décédée le 9 juin.

Elle laisse son mari, ses fils Me Jean-Jules Guilbault, directeur des relations publiques à la Commission des fêtes du Canada français, et M. Yvon Guilbault, directeur adjoint du service des prêts de la Banque d'Epargne ; une belle-fille, Mme Yvon Guilbault (Denise Lortie) et trois petits-enfants.

La dépouille est exposée au 1120 est, rue Jean-Talon. Le service funèbre sera chanté à 11 h. samedi matin, à l'église St-Ambroise. Inhumation au cimetière de St-Vincent-de-Paul.

M. Albert Cloutier

ST-HILAIRE. (PC) — M. Albert Cloutier, président à trois reprises du Club des Arts de Montréal, est décédé mercredi à son domicile. Il aurait eu 63 ans samedi.

Originaire de Leominster, Mass., fils de parents canadiens, il s'était établi très jeune à Montréal. Il s'était mérité, en 1949, le prix Jessie Dow pour ses aquarelles et le même prix en 1952 pour la peinture à l'huile.

Durant la seconde guerre mondiale, il fut responsable de la publication et des affiches du ministère de la Défense. Il était également l'auteur de la murale qui orne la salle Bonaventure de l'hôtel Reine Elisabeth.

Il laisse son épouse, une soeur et un frère.

Ne pas oublier

Monsieur Dupont gronde son fils :

— "Tu es le plus raté de la famille !"

Madame Dupont crie alors de la cuisine :

— "Papa, ne t'oublie pas !..."

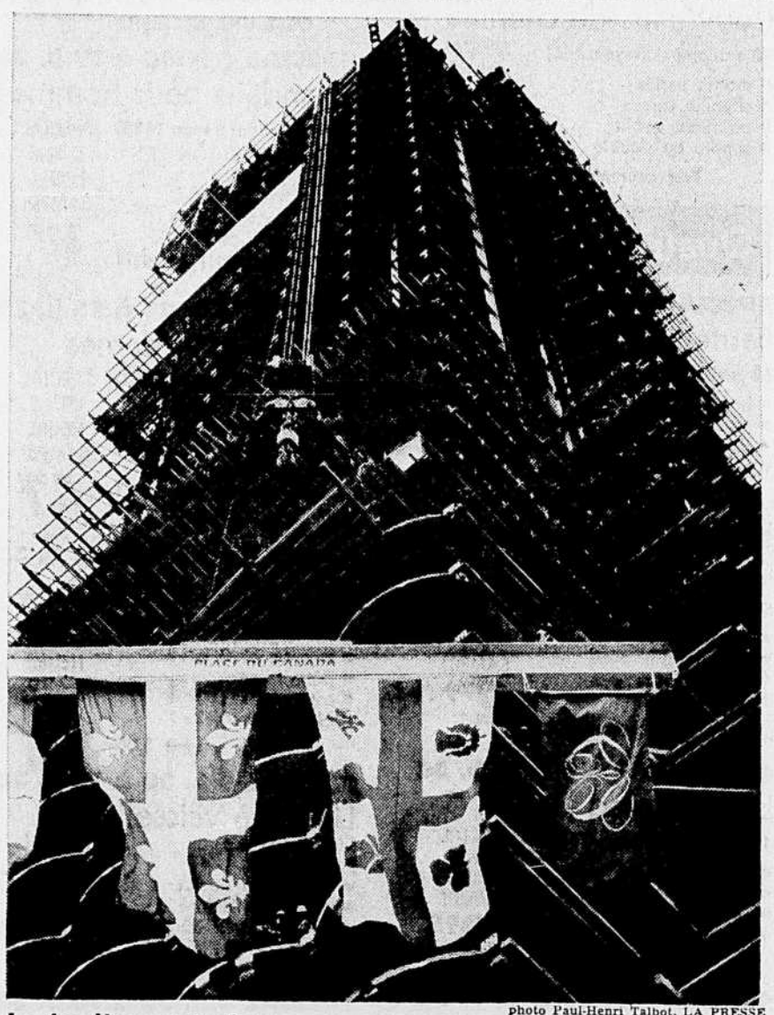


photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

La dernière poutre !

Une poutre de 30 pieds, autographiée par plus de 20,000 Montréalais, a été hissée hier au sommet du Château Champlain. Ce geste terminait la première étape de la construction du nouvel hôtel dont le programme est en avance de 6 semaines. La construction de cette imposante structure a été réalisée en 83 jours ouvrables par Dominion Bridge, ce qui constitue un record. Cet hôtel du Pacifique Canadien sera le plus haut au Canada (477 pieds). Il occupera le coeur de la Place du Canada, un projet de $35 millions qui comprendra aussi un immeuble à bureaux de 28 étages et un sous-sol, desservant les deux édifices et qui renfermera un garage, des boutiques et une salle de cinéma de 450 places. Il sera relié au métro.

avis de DÉCÈS

ALLAIRE (Aurore) — A Montréal, le 8 juin 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Aurore Prévost, épouse en 1res noces de Joseph Plante et en 2es noces de Wilfrid Allaire, demeurant à 1022 Sanguinet. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin
518, rue Rachel est
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AMYOTTE (Marcel) — Accidentellement, à Montébello, le 3 juin 1965, à l'âge de 31 ans est décédé Marcel Amyotte, époux de Françoise Normandin. Les funérailles ont eu lieu lundi le 7 courant. Le convoi funèbre est parti de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc,
6320 rue St-Denis
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service fut célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis furent priés d'y assister sans autre invitation.

BARBE (Juliette) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Lionel Barbe, née Juliette Larose, demeurant à l'hospice de la Providence rue Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
19 ave Laurier Est
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Eustache, où le service sera célébré à 10 h. 45, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Rose) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Belanger, née Rose Gélinas, autrefois de Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835 ave Laurier est
à 7 hrs pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 7 hrs 30 et de là au cimetière de Trois-Rivières, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

BENARD (Yvette) — A Montréal, le 10 juin 1965 à l'âge de 50 ans est décédée Mme René Bénard, née Yvette Cayer, demeurant à 9668 Hochelaga. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
11630 rue Notre-Dame Est
pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 hrs. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Marie Angélique) — A Ville Chambly, le 7 juin 1965 à l'âge de 80 ans est décédée Mme veuve Joan Benoit née Marie Angélique Gagné. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.
127, rue Ellice à Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Etienne de Beauharnois, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNATCHEZ (Marguerite) — Accidentellement à St-Jérôme, le 10 juin 1965, à l'âge de 61 ans, est décédée Marguerite Brière, épouse de M. Robert Bernatchez, président de la Cie de chaussures Trans-Laurentienne et de l'académie de quilles Robert, demeurant à 363, De Martigny. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils
400, rue Labelle
pour se rendre à la cathédrale de St-Jérôme, où le service sera célébré à 11 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Amédée) — A l'hôpital Général de St-Lambert, le 9 juin 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé Amédée Blanchette, époux de feu Célestine Bérubé, demeurant 205, rue Wolfe, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.
86, rue St-Charles ouest,
Longueuil
à 9 hres 15, pour se rendre à l'église St-Pie X, de Ville Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLIER (Charles-Eugène) — A St-Hubert le 9 juin 1965, à l'âge de 71 ans est décédé Charles-Eugène Blier, fondateur de la maison C. E. Blier & Fils, époux de Corinne Bélanger, demeurant à 6605 boul. Laurier, St-Hubert. Père de Jean-Marc, Guy, Mme Jacques Cantin (Suzanne), Mme Jacques Bélair (Françoise), Frère de Alphée Blier, de Providence (Rhode-Island), Soeur Marie-Rose du Carmel (Alice), Emile Blier, de Providence (Rhode-Island), Roméo de St-Alexandre de Kamouraska, et Mme Léon Lévesque de Rivière-du-Loup. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63 ave. Lorne, St-Lambert
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Bruno, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLOUIN (Marie-Anna) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 63 ans est décédée Marie-Anna Lavasseur, épouse de Amédée Blouin, demeurant 8392 Boyer. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet, coin Jarry
à 9 hrs. 15 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus où le service sera célébré à 9 hrs. 30 et de là au cimetière de St-Vincent de Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOLDUC (Albina) — A Montréal, le 11 juin 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Napoléon Bolduc, née Albina Goulet, demeurant à 3207 Rouen. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONIN (Marie-Anne) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Zotique Bonin, née Marie-Anne Courchesne, autrefois de Berthierville. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salon
Jos Lussier & Fils
4733, rue Papineau
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitaiton.

BRUNET (Orphir) — A Vaudreuil, le 9 juin 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Orphir Brunet, époux d'Aline Therrien. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hubert Castonguay,
28, rue St-Michel
pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Albert Edward) — Subitement, le 9 juin 1965, est décédé Albert Edward Cloutier, époux bien-aimé de Gulia Poisnett, fils de Diana et d'Arthur Cloutier, décédés, frère d'Eugène, d'Ottawa, et d'Alice (Mme J. C. MacKay). La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire
Jos. C. Wray and Bro.,
1234, rue de la Montagne.
Service à l'église Notre-Dame-des-Neiges, à 8 h. 45 samedi matin; de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Seul un médecin peut dire si vous avez un cancer

Seul un médecin peut vous dire si vous êtes atteint de cancer. Vos amis, qui ne sont pas médecins, sont incapables de diagnostiquer cette maladie et de vous donner des conseils quant au traitement médical nécessaire. Si vous croyez avoir certains symptômes de cette maladie, consultez votre médecin. Votre ministère local ou provincial de la santé, ou votre société locale canadienne du cancer, vous enverront sur demande du matériel d'information concernant cette maladie.

COLLIN (Wilfrid) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 51 ans est décédé M. Wilfrid Collin, époux de Jeannette Deslauriers, demeurant à 7068 Delorimier. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie & Société Coopérative de frais funéraires
2251 rue Jean-Talon Est
à 8 hrs. 30 pour se rendre à l'église St-Mathieu où le service sera célébré à 9 hrs. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUSINEAU-GINGRAS (Béatrice) — A Montréal, le 8 juin 1965, à l'âge de 64 ans, est décédée Béatrice Lusignan, épouse en 1ères noces de Eugène Cousineau et en 2èmes noces de feu Arthur Gingras. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
17 avenue Laurier est
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 11 h., t de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUTU (Emile) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Emile Coutu, ex-employé de la maison Besner, époux de Florida Turgeon, demeurant à Piedmont. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880 Boul. St-Michel,
à 9 hres, pour se rendre à l'église de St-Sauveur-des-Monts, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRONIER (Joseph) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Joseph Cronier, époux de Valéda Hébert, demeurant à 1033, St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
Coopérative des Frais Funéraires
302, Ste-Catherine est
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Ernest) — A St-Etienne de Beauharnois, le 9 juin 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Ernest Daoust, époux de Laurence Thibert, demeurant à St-Etienne de Beauharnois. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.
127, rue Ellice à Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Etienne de Beauharnois, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Arthur) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Arthur David, époux de feu Laura Evans, demeurant 2286 Des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102 rue Fullum
à 11 h. pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 11 h. 15 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE FRANCISCO (Enrico) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 56 ans, est décédé Enrico De Francisco, époux de Carmela Ramaciere, fils de feu Carolina Bachetti et de Nicolas De Francisco, père de Jules et Diane, funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel Est
pour se rendre à l'église Mont-Carmel où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMONTIGNY (Joseph) — A Granby, le 9 juin 1965 à l'âge de 89 ans est décédé M. Joseph Demontigny, époux de feu Marie-Louise Tourville. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Girardot & Ménard Ltée
170 rue Dufferin
pour se rendre à l'église St-Benoit où le service sera célébré à 11 hrs. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Eva) — A St-Lazare de Vaudreuil, le 9 juin 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Avila Denis, née Eva Denis, demeurant à Ste-Elizabeth de Joliette, soeur d'Anatole, Jean et Roméo. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roussin & Leroux
à St-Lazare
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lazare où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DU MOULIN (Yvonne) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme veuve Charles Du Moulin, née Yvonne Ouellette. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
1364 rue Laurier Est
à 8 h. 10 pour se rendre à l'église St-Pierre Claver, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Rosine) — A Trois-Rivières, le 10 juin 1965, à l'âge de 49 ans, est décédée Rosine Houle, épouse de Sarto Gagné, mère de Claire, Louise, Maurice. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARIEPY (Roméo) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Roméo Gariépy, époux en 1ères noces de Julia Auclair et en 2èmes noces de Aurore Lebel, demeurant 4385 rue Fabre. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils
4733 rue Papineau
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée Conception où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Evelineda) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 70 ans, est décédée Mlle Evelineda Gingras, fille de feu Emmanuel Gingras, et de feu Marie-Louise Prévost, demeurant 433 boul. des Laurentides, Pont-Viau. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25 avenue Laurier est
à 10 hrs, pour se rendre à l'église St-Louis-Grignion de Monfort, où le service sera célébré à 10 hrs 45, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODIN (Raoul) — A Montréal, le 7 juin 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Raoul Godin, époux en 1ères noces de Ubaldine Duquette, et en 2èmes noces de feu Alexandrina Renaud. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Charlemagne) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Charlemagne Gravel, mécanicien, époux d'Aurore Corbeil, demeurant à 12664, boulevard Gouin est, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835, avenue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Jean) — A St-Jérôme, le 10 juin 1965, à l'âge de 48 ans est décédé M. Jean Groulx, époux de feu Thérèse Carrière demeurant à 105 rue Pilon. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel & Fils
400 rue Labelle
pour se rendre à l'église Ste-Marcelle de St-Jér... où le service sera célébré à ... hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Luce) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Aimé Guilbault, née Luce Gauthier, demeurant à 6436 av Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 11 hrs. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Philibert) — A Laval-des-Rapides, le 10 juin 1965 à l'âge de 73 ans est décédé M. Philibert Houle, époux de Albina Doré, demeurant à 11, rue Desmarteau. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.C. Filiatreault
76 boul. Dussault
à 10 hrs. 15 pour se rendre à l'église du Bon Pasteur, où le service sera célébré à 10 hrs. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JETTE (Doria) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Léonidas Jette, née Doria Lavoie, mère de Paul-Henri, Mariette (Mme A. Gauthier), Yvette (Mme R. Saucier). Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 111ème ave Rosemont
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADOUCEUR (Berthe) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Amédée Ladouceur, née Berthe-Laurenza Paquette, demeurant à 10690 Lille. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de
La Société Coopérative de Frais Funéraires
4648, rue Papineau
pour se rendre à l'église Saint-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Roméo) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roméo Larocque, époux de Liliane Caron, demeurant à 8236 De Gaspé. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin Enrg.,
10,540, rue Papineau
à 9 hres. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Upton, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitaiton.

LAUZON (Télesphore) — A Ste-Marthe, le 10 juin 1965, à l'âge de 93 ans 6 mois, est décédé M. Télesphore Lauzon, époux en 1ères noces de Albina Montpetit et en 2es noces de feu Alvéane Masse. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raymond Quesnel Enrg.
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Marthe où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Lazare) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Lazare Lavoie, époux de feu Laura Landry. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 11 hres 15, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 11 hres 30, et de là au cimetière de Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Edgar) — A Montréal, le 11 juin 1965, est décédé Edgar Leblanc, propriétaire de la Librairie Leblanc rue Jarry, époux de Adrienne Halnault, demeurant 8084 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A Savaria Ltée
8078 rue Drolet, coin Jarry
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier où le service sera célébré à 9 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Irénée) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 53 ans, est décédé Irénée Lefebvre, époux de Lucille Guay, demeurant à 725 Brewster. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Victoria) — A Ste-Anne de Bellevue, le 9 juin 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé Mme veuve Arthur Lefebvre, née Victoria Charrette, demeurant à 11, St-Thomas. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Fils
Rigaud
pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Blaise) — Accidentellement à Montréal, le 8 juin 1965, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Blaise Lemieux, époux de Yvonne Robert, demeurant 27, rue Joliette. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc, ou le service sera célébré à 11 heures, et de là au Cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETENDRE (Laura) — A Montréal, le 10 juin 1965, est décédée Mlle Laura Letendre soeur de Mlle Eva Letendre et de feu Messieurs Georges et Edouard Letendre, demeurant au 1305 Panet. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de frais funéraires
302 rue Ste-Catherine Est
à 8 hrs. 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9 hrs. et de là au cimetière de Notre-Dame des Anges de Sorel, où un libéra sera chanté à l'église St-Pierre de Sorel à 11 hrs. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MANDEVILLE (Jeannette) — A Longueuil, le 9 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Jeannette Grothé, épouse de Marigny Mandeville, demeurant à 72 rue St-Sylvestre. Mère de feu Marigny Mandeville, et soeur de Germaine (Mme Wilfrid Coupal), de Jean Louis et de Camil Grothé, ses belles-soeurs, ses beaux-frères, neveux et nièces et de nombreux arrières-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.
86, rue St-Charles Ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOUX (Lena) — A Montréal, le 9 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Alphonse Marcoux, née Lena Metayer. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie,
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Philias) — A Montréal, le 9 juin 1965 à l'âge de 68 ans est décédé M. Philias Martel, époux de Mélina McCrea, demeurant à 674 St-Rémi. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame Ouest
à 8 hrs. 15 pour se rendre à l'église Ste-Clothilde où le service sera célébré à 8 hrs. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Léonard) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Léonard Martin, époux de Rosé-Aimée Laforest et père de Rose-Marie et de Soeur M.-Michel-Aimé, s.m.i.m. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet
1922, boulevard Rosemont
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Guy) — Accidentellement à Rawdon, le 30 mai 1965, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Guy Martin, fils de Henri Martin et de Rébecca Poirier demeurant 7514 rue De Gaspe. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6603 rue St-Laurent
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTINELLI (Edouard) — A Montréal, le 10 juin 1965, à l'âge de 46 ans est décédé M. Edouard Martinelli, fils de feu Edouard Martinelli et de feu Kate Dickinson, demeurant 9755 rue Hamel, Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
2630 rue Notre-Dame Ouest
à 9 hrs. 15 pour se rendre à l'église